LES ANCIENS

COUVENS DE PARIS.

DEUXIÈME RÉCIT.

FÉLISE.

I.

Le dernier jour du mois de décembre, en l'année 1700, à l'heure où la foule commence à circuler dans les rues de Paris, une voiture de voyage entra dans la grande ville par la porte Saint-Antoine, et traîna bruyamment ses ferrailles sur la chaussée inondée de boue et de verglas. Les ressorts disloqués grinçaient à chaque tour de roue avec un aigre fracas, tandis que le postillon, enfoncé jusqu'à mi-corps dans ses bottes fortes, faisait claquer son fouet en proférant des imprécations contre les passans qui ne se hâtaient pas de gagner l'étroit espace exclusivement réservé aux piétons le long des maisons bordées de boutiques. Le carrosse, d'une forme déjà antique, était maculé d'une boue liquide à travers laquelle il n'était pas possible de distinguer la couleur de la caisse et les armoiries peintes sur les panneaux; pourtant l'on entrevoyait encore une couronne de comte tracée avec des clous d'argent

sur les rideaux qui remplaçaient les glaces. L'un de ces rideaux entr'ouverts laissait apercevoir les voyageurs. Dans le fond du carrosse, une dame, enveloppée d'une pelisse noire et le visage caché dans ses coiffes, sommeillait, la tête renversée sur un carreau de velours. La banquette de devant était occupée par un homme âgé qui paraissait être quelque chose comme un valet de chambre, et par une femme dont la mise était celle d'une suivante de bonne maison. Ces deux personnages, d'une physionomie peu avenante, ne proféraient pas une syllabe, et jetaient à peine un regard somnolent et fatigué sur la rue. Debout entre la suivante et la dame, une petite fille, de cinq ans environ, s'appuyait des deux mains à la portière, et considérait d'un œil ravi les maisons bariolées d'enseignes, les étalages, les marchands ambulans qui glapissaient à tous les carrefours, et la foule affairée qui, profitant d'un douteux rayon de soleil, courait les boutiques pour faire ses emplettes du jour de l'an. A chaque instant, la petite fille se retournait pour interpeller la femme de chambre et lui montrer, avec des cris d'admiration, quelque magnifique joujou appendu aux vitrières des magasins de bimbeloterie; mais celle-ci ne paraissait point du tout égayée par ce babil enfantin, et n'y répondait pas même d'un signe de tête. L'enfant, penchée à la portière, manifestait sa joie et sa curiosité avec une telle pétulance, qu'une fois la dame, réveillée en sursaut, la saisit par sa robe et la rejeta vivement sur les genoux de la suivante, laquelle, sortant de sa taciturne immobilité, s'écria :

— Qu'y a-t-il? qu'est-ce donc? mon Dieu!

— Rien, répondit la dame avec un étrange sang-froid et en se renfonçant dans le coin du carrosse; il m'avait semblé que la petite allait tomber.

Comme elle achevait ces mots, l'enfant, qui s'était rejetée en avant avec un petit geste volontaire et mutin, se pencha à la portière, toute transportée à la vue d'un nouvel étalage de joujoux; dans ce mouvement, un cahot lui fit perdre l'équilibre, elle fut lancée hors du carrosse et tomba la tête la première sur le pavé. Une lourde charrette de roulage venait par derrière : pendant quelques secondes, la petite fille disparut entre les roues et les pieds des chevaux. Tous les passans s'étaient arrêtés; il n'y eut qu'un cri parmi cette foule, dont les regards étaient fixés avec angoisse sur les roues pesantes qui broyaient le pavé. Lorsque la charrette eut passé, l'on aperçut la petite fille à demi soulevée déjà sur l'une de ses mains, et rajustant de l'autre sa capeline de taffetas noir. Le carrosse, lancé au grand trot, n'avait pu s'arrêter qu'à distance. La voyageuse descendit, suivie de ses gens, et traversa d'un pas mal assuré la foule qui s'ouvrait devant elle, en lui montrant une boutique où déjà l'on avait transporté l'enfant. Lorsqu'elle y entra, la maîtresse du logis se précipita à sa rencontre en s'écriant, les mains

levées au ciel : — Madame, rendez grace à Dieu,... la chère petite n'est pas blessée,... elle n'a pas une seule égratignure... C'est un miracle!

En effet, la petite fille, debout au milieu de la boutique, babillait déjà en regardant, avec une admiration mêlée de convoitise, les joujoux et les sucreries qui foisonnaient sur les étagères. La voyageuse la considéra un moment sans l'embrasser, sans la toucher seulement; puis elle tomba pâle et oppressée sur un siége, en disant d'une voix éteinte : — Oh! mon Dieu! mon Dieu! j'ai cru qu'elle était morte!...

Elle passa la main sur son front mouillé d'une sueur froide, et parut lutter un instant contre cette violente et terrible émotion; puis, y succombant, elle s'affaissa sur elle-même et tomba sans connaissance entre les bras de sa suivante.

L'on s'empressa autour d'elle : les bonnes femmes qui se trouvaient là l'inondèrent d'eau de mélisse. La marchande lui criait tout attendrie : — Madame, remettez-vous; l'enfant n'a aucun mal, je vous le jure!.... Regardez-la donc, cette mignonne, et vous verrez qu'elle est sortie saine et sauve de dessous les pieds des chevaux. Elle n'a pas eu peur seulement, la pauvre innocente. Venez donc ici, ma belle petite; venez embrasser votre maman...

— Ma maîtresse n'est pas la mère de cette enfant, interrompit la suivante d'un ton sec; ma maîtresse n'est pas mariée.

— Pardon; il n'y a pas de mal, répondit civilement la marchande; la pauvre demoiselle s'est pourtant évanouie de saisissement.

— Elle est si affaiblie, si malade; elle n'avait pas besoin de cette dernière secousse, murmura la suivante en jetant un regard presque irrité sur l'innocente créature, cause de cette scène.

Cependant la voyageuse avait repris ses sens, et, rouvrant les yeux, elle murmura :

— Je suis mieux, je suis bien à présent. Allons, Suzanne, il faut faire avancer la voiture. Où est Balin?

— Ici, mademoiselle; je suis ici, répondit le vieux serviteur en s'avançant.

— C'est bien; occupez-vous de la petite, reprit l'étrangère; menez-la par la main jusqu'au carrosse.

Elle fit ces recommandations avec l'accent d'une pénible sollicitude, mais sans jeter un regard sur l'enfant miraculeusement préservée. Les femmes qui l'entouraient la considéraient avec une curiosité mêlée d'étonnement. C'était une belle personne de vingt-cinq ou vingt-six ans, blonde, d'une taille élancée et d'un aspect imposant. Ses traits, un peu effilés, avaient une expression de tristesse sévère; son regard était froid et distrait; elle avait le geste lent, le maintien accablé que laissent les longues souffrances morales; pourtant l'étincelle d'une pensée active, véhémente, brillait encore dans ses grands yeux bruns. Elle se leva,

rabattit ses coiffes sur son pâle visage, et, s'appuyant au bras de sa femme de chambre, elle adressa quelques mots de remerciement à la marchande, avec une politesse mêlée de dignité qui sentait fort sa grande dame. Au moment de sortir, elle fit signe au vieux domestique de prendre à l'étalage un joujou de deux sous, et, tirant sa bourse, elle mit un louis sur le comptoir.

La marchande la reconduisit jusqu'à la porte avec de grandes révérences, et, retenant un instant la petite fille d'un geste discret, elle lui baisa la main et lui dit avec un intérêt respectueux : — Comment vous appelle-t-on, mademoiselle?

— Félise, répondit l'enfant.

— C'est un beau nom! s'écria la bonne femme. Félise! cela veut dire heureuse, celle qui est née sous une heureuse étoile, n'est-ce pas?

En entendant ces paroles, la voyageuse et sa suivante se retournèrent avec un mouvement involontaire, et, frappées sans doute de la même pensée, elles abaissèrent sur l'enfant un étrange regard.

— Votre nom n'a pas menti aujourd'hui, mademoiselle Félise, reprit la marchande; que Dieu vous protége ainsi tous les jours de votre vie!...

L'étrangère ordonna d'un geste impatient à son vieux serviteur de faire monter la petite fille dans la voiture, et se hâta de reprendre elle-même sa place. — Allez, postillon, cria la suivante en fermant le rideau de la portière au nez des curieux attroupés devant la boutique.

Le carrosse roula encore quelques momens dans la rue Saint-Antoine, puis, tournant au coin de la place de Birague, il alla s'arrêter devant le couvent des Annonciades, situé au fond de la rue Culture-Sainte-Catherine, à cent pas de l'hôtel habité naguère par M[me] de Sévigné.

Le vieux serviteur, faisant fonctions d'écuyer, présenta respectueusement l'avant-bras à sa maîtresse, et tandis qu'elle descendait, une main légèrement appuyée sur sa manche, il lui dit avec une expression de zèle embarrassé et inquiet : — Si mademoiselle voulait me donner ses ordres, je pourrais m'occuper sur-le-champ de lui chercher un logis. J'avoue que, ne connaissant point la ville, je me trouve un peu en peine.

— La première maison venue me conviendra, pourvu que j'y sois seule, tout-à-fait seule, répondit la voyageuse.

— Je vois d'ici plusieurs écriteaux, reprit le bonhomme en parcourant du regard les maisons de belle apparence qui faisaient face au couvent des Annonciades; si mademoiselle le trouve convenable, je vais voir... à moins qu'elle ne préfère un autre quartier...

—Mon Dieu! qu'est-ce que cela me fait? murmura la voyageuse d'un air de morne insouciance; que je demeure dans cette rue même, plus loin ou à l'autre bout de Paris, peu m'importe!

— Il faut aviser tout de suite, reprit Balin en se retournant de tous les côtés, comme un homme décidé à marcher au hasard. Puisque mademoiselle ne veut pas descendre, même pour une seule nuit, dans un hôtel garni, il faudra aussi que je voie sur l'heure un tapissier, que je me procure des meubles... Mademoiselle va manquer de tout aujourd'hui, et qui sait comment elle sera couchée ce soir!

— Qu'est-ce que cela me fait! répéta la voyageuse avec une sorte d'accablement mêlé d'impatience; allez, Balin, et faites comme il vous plaira : vous avez une heure.

— A la grace de Dieu! Je ne vais pas plus loin, murmura le bonhomme en soupirant et en se dirigeant vers une maison du voisinage, à la porte de laquelle on lisait sur une planchette : Grand hôtel entre cour et jardin à louer présentement.

La porte du couvent s'ouvrit au premier coup de sonnette et se referma aussitôt sans bruit derrière les nouvelles venues, qui se trouvèrent alors dans un vestibule spacieux, humide et sombre. Des bancs de chêne scellés au mur régnaient alentour; au fond, l'on apercevait les premières marches d'un large escalier tournant. Personne ne se présentait, et l'étrangère dut s'arrêter un moment pour s'orienter dans ces lieux inconnus. Tandis qu'elle promenait autour d'elle un regard fatigué, la petite fille se retourna brusquement vers la porte en s'écriant :
— Je ne veux pas monter dans cette maison, elle est trop laide; allons-nous-en.

— Non pas certes, répliqua la suivante en essayant de la rattraper; venez ici, mademoiselle.

— Je veux retourner dans la rue, s'écria l'enfant d'un air irrité et en se débattant, je veux m'en aller!... Je ne veux pas vous obéir, méchante!...

— Laisse-la, Suzanne, laisse-la; je ne peux pas l'entendre crier ainsi, dit l'étrangère en frissonnant et en se précipitant vers l'escalier, qu'elle se hâta de gravir.

— Mademoiselle Félise, criez toute seule tant qu'il vous plaira, dit aigrement Suzanne; restez, restez là, on ne viendra pas vous chercher. Vous ne méritez pas d'entrer dans la maison du bon Dieu!

L'escalier en spirale dont les premières marches tournaient au fond du vestibule aboutissait à un palier sur lequel s'ouvrait une porte à deux battans ornée de délicates sculptures et surmontée d'un écusson qu'il n'était pas possible de blasonner à travers la couche de badigeon qui couvrait les armoiries. Au-dessus de cette pièce héraldique ainsi effacée, l'on avait peint à la fresque une croix d'azur entre deux branches de lis.

Au moment où l'étrangère posait la main sur le pommeau de cuivre ciselé en forme de rose épanouie, le battant tourna de lui-même sur ses

gonds, et une sœur converse se présenta. Après avoir fait une espèce d'inclination qu'on aurait pu prendre également pour une génuflexion et une révérence, elle dit à demi-voix, d'un ton de civilité béate : — Jésus, Marie soient avec vous, madame; prenez la peine d'entrer et de vous asseoir.

Le parloir des Annonciades était une vaste salle qu'une double grille recouverte d'un rideau noir divisait en deux parties égales, l'une communiquant avec l'intérieur du couvent et faisant partie de ce qu'on appelait la clôture, l'autre destinée à recevoir les personnes du monde qui obtenaient la permission de visiter les religieuses. Le goût dans lequel cette pièce était décorée indiquait qu'elle avait eu naguère une autre destination; en l'appropriant aux habitudes de la vie conventuelle, l'on y avait laissé subsister quelques traces de magnificence mondaine. Une tenture de cuir dont les gaufrures, dorées jadis, avaient pris un ton de bistre, cachait la nudité des murailles; la cheminée, sous le manteau de laquelle on pouvait commodément s'asseoir, était ornée de charmantes sculptures, et le haut chambranle qui abritait le foyer, comme un dais de pierre, était cantonné de petits amours rians et joufflus, que les bonnes religieuses prenaient pieusement pour des chérubins. Les miroirs de Venise qui complétaient autrefois l'ameublement de ce salon d'apparat avaient été remplacés par des tableaux; mais au lieu des austères figures de saints, des scènes lugubres du martyrologe dont les murs blanchis à la chaux de la plupart des monastères étaient tapissés, ces peintures représentaient deux femmes, deux grandes dames dans tout l'éclat de leur parure et de leur beauté: c'étaient les portraits des bienfaitrices de la maison, dont les recluses avaient orné leur parloir.

L'étrangère jeta à peine un regard autour d'elle, et, sans prendre garde à l'invitation de la sœur converse, qui l'engageait à se réchauffer devant la cheminée, où brûlait un bon feu, elle s'assit près de la grille en cachant machinalement dans les larges manches de sa pelisse ses mains rougies par le froid, et dit d'une voix faible : — Madame la supérieure doit avoir été avertie. Je viens, munie de la recommandation de monseigneur l'évêque d'Alais, visiter une de vos novices.

— Que Dieu conserve sa grandeur! répondit la sœur laie; notre révérende mère était prévenue de votre arrivée, et j'ai reçu ses ordres. Le parloir ne s'ouvre que deux fois l'année pour les parens au premier degré; mais à la sollicitation de monseigneur, et par faveur spéciale, notre sœur Geneviève a la permission d'y venir aujourd'hui. La voici.

En achevant ces mots, elle fléchit une seconde fois les genoux en inclinant la tête comme si elle allait se prosterner, et sortit par une petite porte qui communiquait avec l'intérieur du couvent. Aussitôt le rideau noir s'ouvrit lentement, et une femme voilée parut derrière la grille.

Elle portait l'habit qui avait fait donner aux Annonciades le surnom de *célestes*. Un scapulaire bleu de ciel cachait le devant de sa robe de laine et descendait jusque sur ses souliers de cuir bleu; une espèce de chape pareille au scapulaire était attachée sur ses épaules; son voile blanc, baissé devant le visage, retombait jusqu'au genou et la cachait sous ses plis épais et raides. Il était impossible de distinguer sa taille ni ses traits, mais il y avait dans l'ensemble de cette figure voilée quelque chose de juvénile auquel on ne pouvait se méprendre. La ligne svelte que formait le pli de la chape, le contour de l'épaule, l'attitude du corps, annonçaient une jeune fille de seize ou dix-sept ans, grande, mince et de la plus noble tournure. A quelques pas derrière elle venait une autre religieuse couverte du même habit, avec cette seule différence qu'elle portait le voile noir. C'était une des *discrètes* qui accompagnaient les novices au parloir, et que, dans le langage monacal, on appelait une *sœur-écoute*. Celle-ci s'assit à l'écart, tira de sa poche son formulaire et ses lunettes, et commença une lecture.

A l'aspect de la novice, l'étrangère s'était levée.

— Est-ce vous, mademoiselle? est-ce vous, mon Dieu! dit-elle d'une voix altérée; je ne saurais vous reconnaître sous ce voile.

La novice fit un signe de tête et avança la main, une main blanche, frêle et mignonne, qui ne put passer cependant à travers les barreaux étroitement croisés. L'étrangère leva les yeux au ciel avec un geste de compassion douloureuse, et une larme mouilla sa paupière aride. La novice, debout de l'autre côté de la grille, pleurait sous son voile, et pendant quelques momens des soupirs étouffés, de faibles sanglots, troublèrent seuls le silence du parloir. Contenant enfin ce premier mouvement, la jeune religieuse s'assit contre la grille de manière à se rapprocher le plus possible de celle qui venait la visiter, et elle dit d'un ton pénétré : — Ah! mademoiselle, quelle charité de votre part d'avoir entrepris un si long voyage pour m'amener notre pauvre enfant! Que Dieu vous récompense de cette bonne œuvre!

— Ne m'en attribuez pas le mérite, répondit la voyageuse avec une amère expression; c'est Suzanne et mon vieux serviteur Balin qui m'ont mise en voiture presque malgré moi. Ils ont décidé que je passerais l'hiver à Paris, pensant que le changement de séjour me rendrait un peu de santé, comme si quelque chose pouvait m'être salutaire!

— La religion, le temps, pourront vous consoler, dit la novice avec un soupir; la religion surtout, croyez-le...

— Ah! vous êtes consolée, vous? interrompit l'étrangère.

— Non, je suis résignée, répondit la jeune religieuse avec une sérénité douloureuse. — Et après un silence elle ajouta : — Mais je ne vois point Félise. Où donc est-elle? notre mère m'a donné la per-

mission de la recevoir. N'est-ce pas votre intention de me la remettre dès aujourd'hui?

— Oui, oui, à l'instant même, répondit vivement l'étrangère; tenez, la voilà.

La petite fille, lasse d'appeler en vain Suzanne, s'était décidée à monter toute seule; elle venait de pousser la porte qui était restée entr'ouverte et regardait furtivement dans le parloir. Suzanne la prit par la main et l'amena devant la grille, malgré sa résistance.

— Ma tante, s'écria-t-elle alors en saisissant la robe de l'étrangère et en jetant un regard effrayé sur le noir grillage; ma tante, est-ce que l'on va nous enfermer dans cette prison? Je ne veux pas. Venez, venez, il n'y a personne en bas, nous ouvrirons la porte et nous nous sauverons. — Puis, apercevant les deux religieuses à travers la grille, elle se prit à les considérer avec étonnement, et dit d'une voix plus basse : — Ah! voilà des dames! Regardez, ma tante, elles sont habillées de bleu avec un voile comme la sainte Vierge; est-ce que c'est ici leur maison?

— Oui, ma chère enfant, dit alors la novice d'une voix émue; c'est ici notre maison; elle a une belle chapelle, un beau jardin; ne veux-tu pas y venir demeurer avec moi?

— Non; je ne vous connais pas, répliqua la petite fille. — Et, après l'avoir considérée un moment, elle ajouta d'un air de naïve résignation : — Non, j'aime encore mieux rester avec ma tante Philippine et sa méchante Suzanne.

— Mais si tu me connaissais, tu viendrais volontiers, n'est-ce pas? reprit la novice en relevant le coin de son voile.

— Ma tante Geneviève! s'écria l'enfant avec un geste d'étonnement et de joie.

— Tu me reconnais bien, ma Félise; tu es contente de me revoir, dit la jeune religieuse d'un air de satisfaction mélancolique et en rapprochant son visage de celui de la petite fille, qui s'était dressée contre la grille et tâchait de l'embrasser à travers les barreaux.

L'étrangère jeta un regard sur ces deux têtes inclinées et détourna aussitôt les yeux en frissonnant; l'on eût dit qu'à leur aspect un sentiment d'aversion et d'horreur s'éveillait dans son ame. Cette impression aurait, certes, paru fort étrange à quiconque eût aperçu les deux charmantes têtes penchées en ce moment l'une vers l'autre et se regardant à travers la grille. Les traits de la novice étaient d'une régularité qui donnait à sa physionomie un caractère particulier de noblesse et de fierté. Elle semblait sortir à peine de l'adolescence, tant les lignes de sa figure étaient mollement accusées, tant ses formes étaient frêles encore. L'ovale pur de son visage était encadré dans une guimpe de toile qui lui couvrait le front jusqu'à un doigt des sourcils et laissait aper-

cevoir à peine le contour délicat de sa joue. Cette guimpe d'un blanc mat relevait le pâle incarnat et l'incomparable finesse de son teint. L'enfant avait une belle petite tête brune et naturellement frisée, une bouche vermeille comme une cerise, des joues fermes et rondes comme celles des amours de marbre qui soutenaient la cheminée. Ses traits rappelaient vaguement ceux de la novice; mais ce qui complétait la ressemblance et constituait véritablement chez l'une et chez l'autre un signe de race, c'était la couleur de leurs yeux. Toutes deux les avaient d'un bleu si pâle, que l'iris se détachait à peine sur le fond nacré de la cornée, à l'ombre de longs cils noirs relevés en pinceau. Cette singularité donnait au regard de la jeune religieuse un charme frappant, une expression indicible de langueur, de tendresse et de mélancolie. Les yeux de la petite Félise avaient au contraire quelque chose de terne; l'ame ne rayonnait pas encore à travers ses prunelles bleuâtres, et même lorsqu'un joyeux sourire épanouissait sa bouche, son regard s'éteignait, voilé sous sa délicate paupière.

L'étrangère s'était remise cependant de l'impression pénible qu'avait paru lui causer la vue de ces deux belles créatures. Elle se retourna vers la grille avec le geste d'une personne qui se dispose à prendre congé. Alors la novice rabaissa son voile et lui dit avec un soupir : — Accordez-moi encore quelques momens, mademoiselle; ceci est comme le dernier adieu que je fais au monde; vous êtes la dernière personne à laquelle j'aurai parlé à travers cette grille.

— Quoi! les obligations de votre état sont aussi rigoureuses! s'écria l'étrangère; la règle vous impose un aussi grand sacrifice?

— Non, mademoiselle, répondit la novice; elle l'autorise seulement. Outre les trois vœux ordinaires, il nous est permis d'en faire un quatrième, celui de renoncer à la vue et à l'entretien des gens du monde, de ne plus avoir, même indirectement, aucune relation avec les personnes du siècle, de vivre enfin dans une retraite perpétuelle et absolue. Quelques-unes des saintes filles qui ont été l'exemple de cette maison avaient fait ce quatrième vœu : j'ai résolu de les imiter.

— Ne vous repentirez-vous jamais de cet excès de zèle? s'écria l'étrangère, dont le sombre visage s'attendrit; ne regretterez-vous pas un jour d'avoir ajouté cette obligation aux devoirs déjà si difficiles de votre état?

La novice secoua la tête et répondit d'un ton mélancolique : — Hélas! qui viendra jamais me demander à la grille? Depuis un an que je suis entrée ici, j'y parais pour la première fois. Il me semble d'ailleurs que je serai plus consolée, plus tranquille, lorsque je ne pourrai plus entendre même comme un écho des bruits de ce monde où j'entrais à peine quand j'ai dû le quitter, que je me rappelle trop souvent peut-être,

A ces mots, sa voix s'altéra; elle ne put achever et pencha sa tête sur ses mains jointes, comme pour se calmer et se recueillir. — Ainsi, reprit l'étrangère, touchée jusqu'aux larmes, si je revenais ici, je demanderais inutilement à vous voir?

— Si vous reveniez, répondit-elle avec un accent inexprimable de tristesse et de résignation, il me serait permis seulement de vous faire dire que je ne suis pas morte, et que je me recommande à vos prières.

L'étrangère éleva vers le ciel un regard qui semblait accuser la Providence divine, et demeura un moment comme abîmée dans de douloureuses réflexions; puis les larmes qui roulaient sous ses paupières se séchèrent, et ses traits reprirent leur morne immobilité. Elle se tourna silencieusement vers Suzanne, et lui fit signe de déposer contre la grille un coffret qu'elle portait sous son bras. La caméristc obéit, et, tirant de sa poche une clé de vermeil, elle l'ajusta à la serrure de ce petit meuble, qui était comme un coffre-fort en miniature garni de feuilles de métal ouvragé et cloué avec des pointes dorées. — Voici les pierreries de la comtesse, dit l'étrangère en désignant le coffret; je ne sais ce qu'il y a là-dedans, je n'y ai pas jeté les yeux; mais tout a été scrupuleusement conservé, je crois. Ces bijoux appartiennent à cette enfant; j'ai dû vous les remettre...

— Hélas! pourquoi? interrompit la novice; le sort de Félise est fixé d'avance; élevée dans cette maison, elle y prendra le voile; à quoi lui serviront ces parures?

— Elle les donnera à votre église le jour où elle fera profession, répondit la voyageuse; jusque-là elles resteront en dépôt entre les mains de votre supérieure. A cette époque, les gens de loi rendront compte à Félise de sa fortune, et elle pourra en disposer également.

— Elle suivra mon exemple, dit la novice avec un sourire triste; à dix-sept ans, elle fera vœu de pauvreté et donnera sa dot aux pauvres.

Durant ces explications, Félise s'était emparée du coffret comme d'un joujou; elle essayait de le soulever par la poignée de vermeil ciselé et tourmentait la clé dans la serrure. Tout à coup elle releva la tête avec un petit cri de joie; le pêne avait joué, et le coffret venait de s'ouvrir. Avant que Suzanne s'en fût aperçue, la petite fille y plongea la main et retira une poignée de bijoux qu'elle éparpilla devant la grille. Il y avait un collier de perles grosses comme des avelines, des bagues, des girandoles de brillans, et au milieu de ces magnifiques joyaux un portrait en médaillon entouré de pierreries. L'enfant considéra un moment cette peinture, qui représentait une jeune femme blonde et souriante, et la vue de ce doux visage réveillant dans sa débile mémoire un souvenir confus, elle se retourna vers la novice en disant : — Ma tante Geneviève, et maman, où est-elle? Ici, peut-être.

A cette question inattendue, la novice secoua la tête avec un faible

gémissement, et l'étrangère s'écria en cachant son visage avec un geste de désespoir : — Voilà la première fois qu'elle parle de ma pauvre sœur... qu'elle se souvient...

— Maman ? répéta la petite fille en regardant autour d'elle; où est maman ? Elle est avec vous, ma tante Geneviève ?

— Non; elle est au ciel ! murmura la novice en étouffant ses pleurs.

— Alors elle est avec mon père, reprit l'enfant; mon papa aussi est allé au ciel; il est mort.

Ces paroles tristes et naïves produisirent sur celles qui les entendaient un effet terrible : la jeune religieuse éclata en sanglots; l'étrangère, pâle et tremblante, cacha son visage dans son mouchoir avec des gémissemens convulsifs. Suzanne, consternée, lui dit à voix basse : — Au nom du ciel, mademoiselle, remettez-vous ! Demandez qu'on ouvre la porte de clôture, que je puisse ôter enfin cette enfant de devant vos yeux... elle vous tue.

— Oui, je ne veux plus la voir... je ne veux plus l'entendre, s'écria l'étrangère avec une sorte d'égarement; qu'on l'éloigne... que je ne la revoie jamais !

— Viens, viens, Félise, dit la sœur Geneviève en pleurant. Pauvre innocente, le monde te repousse, tes proches te haïssent, réfugie-toi ici comme moi.

La sœur-écoute, qui depuis un moment ne lisait plus son formulaire et prêtait l'oreille à cette scène, intervint alors : — Jésus-Marie ! dit-elle tranquillement, c'est un grand péché de se laisser aller à de tels mouvemens; cette bonne dame paraît hors d'elle-même. Qu'est-ce qui a pu la transporter ainsi ! Retirons-nous, ma chère sœur; je vais faire ouvrir la porte de clôture, afin de recevoir notre nouvelle pensionnaire.

— Elle est si petite, qu'elle peut, je crois, passer par le tour, répondit la novice; voulez-vous le permettre, ma chère mère ?

— Certainement; je vais moi-même lever le crochet, répondit-elle en se dirigeant vers une petite pièce contiguë au parloir, et qu'on appelait la chambre du tour.

Le tour d'un couvent était une armoire en forme de cylindre pratiquée dans un double mur, et pivotant sur son axe de manière à présenter alternativement toutes ses faces; l'on y déposait les objets venant du dehors, et la tourière les recevait ainsi sans se laisser voir. C'était par cette voie qu'entraient les menues denrées et les petits présens que les personnes séculières envoyaient aux recluses. La sœur-écoute donna une légère impulsion à cet engin, qui tourna en grinçant sur son pivot. Suzanne se hâta de ramasser les bijoux et de les rejeter pêle-mêle dans le coffret; puis elle prit Félise par le bras, la hissa dans le tour, lui mit



le coffret sur les genoux, et, par une seconde impulsion donnée à la machine, l'envoya dans l'intérieur du monastère.

Alors la sœur Geneviève se rapprocha de la grille, et, faisant un signe d'adieu à l'étrangère, elle lui dit d'un ton doux et navré : — Nous ne nous reverrons jamais en ce monde... Que Dieu vous console... Que sa miséricorde nous prenne en pitié toutes deux!...

Le rideau noir se referma; la jeune religieuse se retira avec l'enfant, et le bruit de leurs pas se perdit dans le fond du parloir.

L'étrangère demeura encore un moment les yeux fixés sur la grille et comme absorbée dans un silencieux désespoir; puis, sans proférer une parole, elle se laissa emmener par Suzanne.

Le vieux serviteur était déjà de retour, et attendait à la portière du carrosse.

— Eh bien! lui dit Suzanne, où allons-nous maintenant?

— A deux pas d'ici, répondit-il en désignant une porte cochère percée dans un mur sans fenêtres qui servait de clôture à une cour. J'ai loué cette maison; mademoiselle n'a qu'à traverser la rue pour se trouver chez elle.

II.

La cloche venait de sonner le dîner, et la communauté entrait au réfectoire lorsque la sœur Geneviève parut, tenant Félise par la main. A l'aspect de cette jolie petite fille qui s'avançait tout étonnée, relevant le coin de son tablier garni de dentelles et faisant la révérence avec une politesse enfantine, les bonnes sœurs firent des exclamations de joie. L'arrivée d'une nouvelle pensionnaire était un événement qui préoccupait toute la maison pendant huit jours; c'était, quel que fût son âge, un membre nouveau affilié à la famille spirituelle de l'Annonciation, car, sauf de rares exceptions, les jeunes filles élevées chez les Annonciades célestes y prenaient le voile, toute leur éducation ayant été dirigée à cette fin. C'était un établissement convenable pour les demoiselles de qualité qui n'avaient qu'une petite dot; la prévoyance des parens leur ménageait cet asile, où elles entraient avant d'avoir seulement entrevu le monde, et où leur vie s'écoulait facile, nulle et oubliée.

La supérieure prit Félise sur ses genoux et dit en la baisant au front: — Voici un agnelet de plus dans notre troupeau; c'est encore un présent de monseigneur d'Alais, mes chères sœurs; nous lui devions déjà de posséder la sœur Geneviève, et, en vérité, nous ne saurions en avoir trop de reconnaissance envers sa grandeur.

— Oh! ma chère mère, c'est moi qui dois être pénétrée de reconnaissance pour la protection que m'accorde ce saint prélat, balbutia la sœur Geneviève.

—Mes chères sœurs, à vos places et disons le *benedicite*, reprit gaiement la supérieure; pour la bienvenue de notre nouvelle fille, je demande à la sœur cellerière d'ajouter au dessert un plat de ce bon nougat que nous avons goûté aux dernières fêtes de Noël, et je prolonge d'une demi-heure la récréation.

—Merci, merci, notre chère mère, s'écrièrent toutes ensemble les religieuses en prenant place sur les bancs à dossier rangés devant les tables.

— Ma chère mère, dit la sœur Geneviève, vous plaît-il de désigner la place que doit occuper votre nouvelle fille?

— Je veux qu'elle fasse tout de suite amitié avec vos favorites, mon enfant, répondit la supérieure avec bonté; mettez-la entre les deux Chameroy.

L'on ne connaissait pas chez les Annonciades ces maigres repas servis dans des écuelles de terre jaune et arrosés d'eau claire, que faisaient quotidiennement les Carmélites et les Capucines. La règle de saint Augustin et les revenus de la maison permettaient un meilleur ordinaire. Contre l'usage des congrégations religieuses, toute la communauté mangeait à la même table, les révérendes mères près de la supérieure, à leur côté les jeunes professes, plus loin les novices, et au bas bout les pensionnaires. Les mets étaient simples, abondans et soignés, et les sœurs converses faisaient le service avec un ordre, une prestesse, une intelligence qui ne laissaient rien à commander : des valets galonnés n'eussent pas mieux fait.

Dans le réfectoire comme dans le reste de la maison, l'on retrouvait les vestiges d'une époque antérieure à l'établissement des religieuses. Des traces de peinture ressortaient çà et là sous le plâtre dont on avait badigeonné les murailles, et il était aisé de reconnaître sous cette couche transparente une chasse courant à travers champs, le cerf éperdu près de s'élancer à l'eau, les chiens à sa poursuite, les piqueurs sonnant la fanfare et les chasseurs intrépides franchissant au galop la longue plaine. Les dessus de portes étaient ornés de trophées bachiques et champêtres que les bonnes sœurs auraient été fort en peine d'expliquer; enfin, au manteau de la cheminée, l'on retrouvait l'écusson effacé dont la croix d'azur des Annonciades avait remplacé les armoiries, mais autour duquel on pouvait lire encore la vieille devise : «Dieu ayde au premier baron chrestien.» Le silence n'était pas d'obligation pendant les repas, et un léger caquetage accompagnait incessamment le bruit des verres et des assiettes.

— Cette chère petite ne mange pas, dit une des révérendes mères en regardant Félise, elle a l'air tout effarouchée. Mesdemoiselles de Chameroy, entretenez-la donc; Angèle, donne-lui la main.

Angèle de Chameroy était une enfant de l'âge de Félise, délicate, mignonne et belle comme un ange. Elle avança timidement sa joue

rose pour embrasser sa nouvelle compagne, et lui dit ingénument :
— Voulez-vous que nous soyons amies? Je t'aime de tout mon cœur!

Au lieu de lui rendre son baiser, Félise la regarda d'un air étonné, et lui répondit en détournant la tête : — Je ne vous connais pas.

Ce mot fit rire toute la communauté.

— Voyez la petite sauvage! s'écria une des religieuses; certainement, elle a été élevée au fond d'un bois, parmi les loups...

— Oh! non, non, madame! interrompit Félise avec une naïve indignation; je demeurais à Toulouse, dans une belle maison, avec maman, qui était une grande dame, et puis ma tante Philippine m'a emmenée...

— Je croyais qu'elle avait perdu sa mère au moment de sa naissance? dit la supérieure en regardant la sœur Geneviève.

— La pauvre dame est morte bien jeune en effet, balbutia celle-ci; pourtant Félise peut avoir gardé d'elle un souvenir confus.

— Et comment s'appelait-elle, votre maman, mon agnelet? demanda une des révérendes mères pour dire à son tour quelque chose.

A cette question, la novice devint pâle, et regarda Félise avec angoisse. L'enfant hésita, chercha un moment, et répondit un peu honteuse :

— Je ne me souviens pas.

Alors la sœur Geneviève respira plus librement, et, revenue de son trouble, elle dit à la supérieure : — Ma chère mère, je vous supplie d'excuser toutes ces hardiesses; Félise est une enfant gâtée.

— Bien, bien; nous l'élèverons mieux, répondit la supérieure avec indulgence; il n'est point de naturel si rebelle qui ne s'apprivoise chez nous. Le ciel nous a donné sur ce point des talens particuliers.

On se leva pour dire les *graces*. C'était l'heure de la récréation, et, en sortant du réfectoire, les religieuses descendirent au jardin. Un parterre assez vaste, et dont des bordures de buis dessinaient les compartimens, s'étendait le long de la façade; il était entouré de bosquets profonds, coupés de sentiers qui formaient une espèce de labyrinthe. Les grands arbres, maintenant dépouillés, dépassaient les murailles et bornaient la perspective. Pendant la belle saison, lorsque des masses de feuillage achevaient de cacher le faîte des habitations voisines, lorsque l'on n'apercevait au-dessus de ces cimes verdoyantes que le ciel inondé de lumière ou traversé par de légers nuages, l'on aurait pu se croire dans une étroite et solitaire vallée plutôt qu'au centre de la moderne Babylone.

En ce moment, le pâle soleil de décembre réchauffait faiblement l'atmosphère et fondait le givre qui pendait aux rameaux; le vent, moins âpre, avait séché le sable des allées; le rude hiver laissait souffler un moment la douce haleine du midi. Les religieuses se dispersèrent dans le parterre. La sœur Geneviève s'assit sur le perron, au milieu des pensionnaires, qui sautillaient autour d'elle comme une volée d'oiseaux

babillards. Tandis que la petite Angèle tâchait de faire amitié avec Félise, son aînée prit place à côté de la novice, et lui dit à voix basse : — Ah! ma chère sœur, quel air résolu! Notre chère mère a beau dire, il ne sera pas aisé de lui inspirer la vocation.

— La vocation! répéta la sœur Geneviève, est-ce qu'on ne l'a pas toujours lorsqu'on n'a jamais vu le monde, lorsque, comme vous, ma chère Cécile, comme ma petite Félise, l'on entre ici à l'âge de six ans?

La pensionnaire secoua la tête et ne répondit pas.

Cécile de Chameroy était une petite personne d'environ douze ans, blonde, fraîche et jolie. Elle portait, comme les autres pensionnaires, une robe d'étamine bleue, qui marquait sa taille déjà assez élevée et d'une grace parfaite. Ses cheveux, légèrement crépelés et d'une nuance un peu vive, formaient un lourd chignon, qui lui descendait sur la nuque, et que recouvrait imparfaitement une coiffe de pomille ou gaze noire, à barbes rattachées sous le menton. Ses yeux d'un bleu changeant, son nez retroussé, sa bouche épanouie, lui composaient un visage le plus mutin et le plus spirituel du monde. Il était impossible de se figurer cette piquante physionomie sous le voile. La petite Angèle avait, au contraire, des traits calmes et doux, et une expression de sensibilité qui n'appartient pas communément à l'enfance. Les deux sœurs étaient orphelines et destinées au cloître. L'aînée se rappelait vaguement la maison paternelle; la plus jeune avait été amenée chez les Annonciades en quittant les bras de sa nourrice, et n'avait aucune idée de ce qui existait au-delà des murs du couvent.

Félise, debout devant les genoux de la sœur Geneviève, refusait obstinément de se mêler aux pensionnaires, qui jouaient à colin-maillard sur la terrasse, et l'agaçaient en passant avec une familiarité amicale. Chaque fois que l'une d'entre elles lui prenait brusquement la main ou la saisissait en riant par le coin de son tablier, elle se retournait, toute fâchée et honteuse, vers la sœur Geneviève, et se cachait le visage d'un air boudeur.

— Voyons! il faut que je tâche de l'apprivoiser, cette petite sauvage! dit Cécile de Chameroy; avec votre permission, sœur Geneviève, je vais la mener à Bethléem voir le saint enfant Jésus.

— Oui, partons, partons tout de suite! s'écria naïvement Félise en remettant sa capeline et en prenant d'elle-même la main de la petite Angèle.

La sœur Geneviève passa son bras sous celui de Cécile, et murmura en soupirant : — La pauvre enfant se figure que nous allons l'emmener bien loin.

Elles traversèrent le parterre et prirent un des sentiers qui s'égaraient entre les bosquets. Cette partie du jardin avait un certain air agreste. Les rameaux parasites du lierre rampaient au tronc des ormes séculaires,

dont le pied était caché dans d'épais buissons de ronces et d'églantiers. Quand venait le beau mois de juin, l'on entendait le rossignol chanter toute la nuit sous ces ramées profondes, et la pervenche fleurissait à l'abri de ces tranquilles ombrages comme dans ses forêts natales. Le sentier qui coupait ce bocage s'égarait en tant de détours, que l'on pouvait, sans revenir sur ses pas, faire une assez longue promenade.

Félise courait en avant, impatiente et curieuse. L'aspect des gazons flétris, des arbres dépouillés, ne lui retraçait aucun souvenir; elle ne se rappelait que la verdure et les fleurs de l'été précédent. Une fois, cependant, elle s'arrêta tout à coup, et dit, en regardant les grands arbres qui s'arrondissaient en berceau au-dessus de sa tête : — Ma tante Geneviève, il y a des allées comme cela autour de notre château, et puis il y a le parc. Nous allions jouer dans le parc; vous en souvenez-vous?

— Regarde, regarde donc! interrompit la sœur Geneviève au lieu de lui répondre, voilà Bethléem!

— Cette maisonnette! s'écria l'enfant.

— Entre vite, et tu verras, dit Cécile en l'entraînant.

C'était un pavillon rustique dans lequel les religieuses faisaient, chaque année, pour les fêtes de Noël, une représentation de la Nativité. Il eût été, certes, très difficile d'imaginer un tableau plus naïf et plus original. Des rameaux d'arbres verts, entremêlés de mousse et de rocaille, composaient le paysage, dont le ciel était représenté par des feuilles de papier bleu parsemées d'étoiles d'argent. Un bocal de verre, caché dans la mousse, figurait un lac où nageaient des poissons rouges. L'étable dans laquelle naquit Notre-Seigneur avait un toit de chaume, soutenu par des bâtons dorés, et, pour rendre cette demeure plus décente, les bonnes sœurs avaient eu l'idée de mettre un miroir au fond de la crèche. Il avait fallu une adresse et une patience de nonne pour vêtir les personnages qui venaient, dans leurs plus beaux atours, adorer le nouveau-né. Il y avait des gens de tous les rangs, depuis la laitière en bavolet et l'Auvergnat porteur d'eau, jusqu'à la dame en habit de cour et au financier en grande perruque. Au milieu de cette multitude, l'on voyait un homme en longue robe noire, portant rabat et chapeau à larges bords, lequel faisait le geste de donner sa bénédiction à une religieuse annonciade, qui apportait des œufs de Pâques à l'enfant Jésus.

Félise, debout sur un marche-pied en face de la crèche, n'exprimait son admiration et son étonnement que par des exclamations sans suite. Cette vue l'avait tout à coup réconciliée avec le séjour du couvent; elle n'imaginait pas qu'il y eût au monde rien de plus beau que cette nombreuse réunion de poupées couvertes de magnifiques habits, et tout ce qu'elle avait aperçu en passant dans la rue Saint-Antoine lui sembla, par comparaison, fort mesquin. Quand elle fut un peu revenue de cette

extase, elle se prit à demander le nom de toutes ces belles figures de carton, qui lui semblaient des personnes naturelles. Cécile lui expliquait tout cela avec une complaisance infinie. Quand elle arriva au personnage vêtu de noir, elle dit gravement : — Celui-ci existe en chair et en os; c'est le révérend père Boinet, confesseur de la communauté. L'an dernier, il y avait à sa place le révérend père Pacaud, notre aumônier, un saint homme aussi! C'est bien glorieux d'avoir comme cela son portrait dans la même niche que le saint enfant Jésus! Il est très ressemblant le portrait du père Boinet!

— Il est bien laid! dit naïvement Félise.

Pendant ce dialogue, la sœur Geneviève, debout à la porte du pavillon, suivait du regard la petite Angèle, qui, au lieu de contempler la crèche qu'elle avait déjà visitée vingt fois, s'amusait à courir le long de l'allée en soulevant avec ses pieds les feuilles sèches amassées sur les bords. En dispersant cette couche qui préservait le sol de la gelée, Angèle découvrit une petite touffe verdoyante, et aussitôt un parfum subtil, ravissant, embauma l'air.

— Ah! fit-elle avec un cri de joie, une violette!

Elle la cueillit délicatement, et l'apporta triomphante à la sœur Geneviève. La novice attacha cette fleurette à sa guimpe, et resta immobile, la tête appuyée sur sa main, les yeux fermés, comme si ce parfum l'eût enivrée. En effet, l'arome qui flottait dans l'air avait en quelque sorte inondé son ame; ses souvenirs l'avaient tout à coup transportée dans d'autres lieux; elle était retournée la durée d'un éclair vers les campagnes natales, sous les platanes au pied desquels la fleur printanière formait des tapis bleuâtres où elle s'était si souvent assise. Lorsque Cécile sortit du pavillon, emmenant à grand'peine Félise, qui serait volontiers restée en contemplation jusqu'au soir devant la crèche, elle trouva la novice absorbée encore dans sa rêverie.

— Ma sœur, ma chère sœur, s'écria-t-elle avec étonnement, vous pleurez, vous avez de la peine?

— Non, répondit la sœur Geneviève en mettant une main sur son cœur; non, mon enfant, c'est au contraire une impression très douce que j'ai ressentie, c'est une sorte de joie que je ne saurais définir et qui m'a fait verser des larmes.

— Oh! ma chère sœur, vous avez songé à des choses qui sont hors d'ici, dit la jeune fille en serrant la main de la novice d'un air de sympathie intelligente.

Le son de la cloche qui retentissait dans tout le monastère annonça la fin de la récréation : c'était l'heure du travail à l'aiguille. En entrant à l'ouvroir, la supérieure dit à ses religieuses : — Mes très chères sœurs, il s'agit de vêtir la brebiette que le Seigneur nous a envoyée aujourd'hui; nous allons travailler pour elle jusqu'à l'heure de l'office.

Elle distribua aussitôt l'ouvrage, et deux heures plus tard le trousseau de la nouvelle venue était presque achevé. On la fit avancer alors pour lui donner, à la place de son fourreau de soie et de son tablier de mousseline garni de gros point d'Argentan, l'uniforme des pensionnaires, ses compagnes. Ce changement de costume ne parut pas lui plaire infiniment; elle se laissa vêtir sans proférer une parole, et en regardant d'un air courroucé la bonne supérieure, qui présentait elle-même une à une les pièces de l'habillement et ne cessait de répéter : — Voyez, mes sœurs, comme cela lui sied! Jésus, qu'elle est charmante ainsi! Je suis certaine que cet habit aura la vertu de la rendre sur-le-champ docile et sage comme toutes nos autres filles.

Lorsque la toilette de Félise fut terminée, toutes les sœurs l'embrassèrent l'une après l'autre en lui souhaitant le bonheur de faire quelques années plus tard une autre prise d'habit. Le même jour, après l'office, la supérieure fit dire à la sœur Geneviève de monter avec Félise au petit parloir. Un tel ordre était une faveur que recevaient rarement les novices. Le petit parloir était une salle meublée de quelques siéges, d'une table et d'une bibliothèque dont les rayons contenaient une centaine de volumes. Il n'y avait point de grille, et la porte s'ouvrait sur la chambre du tour. C'était dans cette pièce que la supérieure des Annonciades recevait la visite du petit nombre de personnes qui avaient droit de pénétrer dans la clôture.

Le révérend père Boinet, confesseur de la communauté, était déjà dans le petit parloir avec la supérieure, lorsque la sœur Geneviève se présenta avec Félise. Il se leva, salua avec la politesse d'un homme du monde, et dit en attirant l'enfant entre ses genoux : — Bonjour, mademoiselle, soyez la bienvenue; il y a long-temps que monseigneur d'Alais promettait de nous envoyer une petite annonciade, et nous étions dans une grande impatience de la voir arriver.

Félise, peu sensible à cet accueil obligeant, regardait en dessous le père Boinet et demeurait muette.

— Excusez-la, mon père, dit la novice, elle est tout effarouchée encore; c'est comme un pauvre petit oiseau tombé du nid, il a peur et tremble dans la main qui l'a recueilli et lui donne la nourriture.

— Je suis certain cependant que le petit oiseau n'a pas envie de s'envoler, répondit gaiement le directeur; qu'irait-il faire dehors? le temps est sombre, il gèle à pierre fendre, et dans un moment il fera nuit.

La petite fille leva machinalement les yeux vers la fenêtre. En effet, le jour commençait à tomber, un brouillard glacé baignait les vitrières, la triste nuit s'avançait avec son manteau de ténèbres. Félise se serra contre la novice en frissonnant et en tournant son visage vers la cheminée où pétillait une flamme claire.

— Le petit oiseau est déjà apprivoisé, reprit le père Boinet en souriant; il se trouve mieux dans sa cage bien chaude et bien close qu'au milieu des champs, et, comme je suis content de lui, je vais lui donner la becquée.

A ces mots, il tira de sa poche un cornet de papier, et, le versant dans le tablier de Félise, il ajouta : — Allez grignoter ces pralines au coin du feu, ma gentille petite fille.

— Je prévois, mon père, qu'elle va devenir votre favorite, dit la supérieure en flattant la joue de Félise du bout des doigts; si elle est bien sage, bien obéissante, elle sera aussi mon enfant de prédilection. Voyez donc comme elle va être heureuse avec nous !

— C'est égal, je m'en irais bien volontiers quand il fera jour, murmura l'enfant avec un soupir et en tournant son grand œil clair vers le père Boinet.

— Ah! mon père, dit la sœur Geneviève navrée, j'ai grand'peur qu'elle n'ait jamais la vocation.

— En ce cas, nous ne la retiendrions pas, mon enfant, répondit avec vivacité la supérieure; il vaudrait mieux qu'elle tâchât de faire son salut dans le monde que de se damner dans le cloître.

Le père Boinet hocha la tête et dit simplement : — Dieu disposera.

III.

Malgré les soins, les marques d'affection et les petites flatteries que l'on prodiguait ordinairement dans les couvens aux nouvelles pensionnaires, l'on ne réussit pas complétement à apprivoiser Félise. C'était une nature tout à la fois opiniâtre et fantasque, qu'il était impossible de dominer soit par la douceur, soit par la sévérité; elle ne craignait personne et n'avait d'amitié que pour la sœur Geneviève. Elle finit pourtant par se soumettre aux devoirs faciles qui lui étaient imposés; au lieu de se révolter à chaque instant contre la maîtresse des pensionnaires, d'exprimer en termes fort peu mesurés ses petites volontés, de bouleverser la classe et le dortoir par sa pétulance, elle apprit à marcher posément et à employer les formules bienséantes et chrétiennes en usage dans la maison. Ce fut à peu près tout ce qu'on obtint d'elle pendant les premiers mois qu'elle passa au couvent.

Dans ce laps de temps, la sœur Geneviève prononça ses vœux. Cet engagement irrévocable n'était pas accompagné comme la prise d'habit de cérémonies solennelles et lugubres. Sans apparat, presque sans formalités, la novice promettait de garder fidèlement ses vœux religieux et recevait le voile noir des mains de la supérieure, ensuite elle signait l'acte authentique de sa profession.

La sœur Geneviève subit cette dernière épreuve avec une fermeté rare, sans paraître donner un regret ou un souvenir au monde dont elle se séparait sans retour. Ce fut un grand sujet de joie et d'édification pour la communauté et surtout pour la supérieure, qui d'abord avait douté de la vocation de cette jeune fille, laquelle, depuis son entrée dans la maison, avait plutôt manifesté le goût de la retraite et de la vie cachée qu'une piété fervente; mais quand on la vit accomplir son sacrifice avec un visage si tranquille, une contenance si ferme, on jugea qu'elle était véritablement appelée.

Le jour même de sa profession, aussitôt après la cérémonie, la sœur Geneviève eut la permission de monter dans sa cellule pour se recueillir et se reposer un moment. En sortant du chœur, elle gagna seule le dortoir. Son pas était rapide et ferme; elle marchait comme quelqu'un qui est sous l'influence d'une agitation intérieure, que la volonté contient et domine. Aussitôt qu'elle fut dans sa cellule, elle se jeta à genoux, les mains levées au ciel, le visage inondé de larmes, et dit à haute voix : — Seigneur, Seigneur! ne repoussez pas celle qui dans sa détresse est venue vers vous. Prenez-moi, mon Dieu, puisque je suis à vous maintenant.

Elle voulait prier encore, mais sa force morale était épuisée; elle sentait ses pensées se confondre et s'éteindre dans son cerveau. Pâle, le front baigné d'une sueur froide, elle demeura affaissée sur ses genoux, l'ame et le corps plongés dans une sorte de défaillance. Cécile de Chameroy la surprit dans cette situation. La jeune pensionnaire, poussée par une sollicitude instinctive, était venue sur les pas de la sœur Geneviève; lorsqu'elle la vit ainsi prosternée, le visage couvert de larmes, les yeux fermés, elle se jeta à genoux à ses côtés et lui dit avec une douleur mêlée d'effroi : — Ma sœur, ma chère sœur, vous pleurez le jour de votre profession! Oh! Seigneur Dieu! vous n'aviez donc pas la vocation véritable?

La religieuse sortit par degrés de sa stupeur, et, passant la main sur ses yeux encore pleins de larmes, elle dit avec un accent inexprimable de résignation et de douceur : — Pourquoi donc ai-je pleuré, mon Dieu! qu'ai-je laissé dans le monde qui puisse me causer un regret? Ne suis-je pas trop heureuse d'avoir trouvé ici un refuge! Ah! je dois au contraire bénir le Seigneur qui m'a ouvert sa maison et m'a donné une place au milieu de cette famille chrétienne.

— Vous êtes orpheline, ma sœur? dit Cécile de Chameroy en soupirant.

La religieuse fit un geste affirmatif.

— Et, vous trouvant sans appui dans le monde, vous avez pris le parti d'entrer en religion? reprit la jeune fille avec vivacité. Vous êtes venue ici de votre propre mouvement? Ah! ma chère sœur, si j'avais

été comme vous en âge de me connaître moi-même quand j'ai perdu mes parens, je ne serais pas entrée aux Annonciades.

— Mais vous êtes libre encore d'en sortir, mon enfant, s'écria la religieuse.

— Où irais-je à présent? répondit Mlle de Chameroy.

— Hélas! chère enfant, reprit la religieuse, c'est une faute de se laisser aller à de telles réflexions. Soumettons-nous au sort que la Providence nous a fait, et tâchons d'aimer les devoirs qui nous sont imposés. D'ailleurs, que nous manque-t-il ici pour le bien-être de l'ame et du corps? Y a-t-il au monde un séjour plus agréable et plus tranquille?

Elle se releva à ces mots et fit le tour de la cellule après avoir entr'ouvert la fenêtre et jeté un coup d'œil sur le jardin. — Voyez, reprit-elle en passant la main sur le pied de son lit blanc et douillet, ce n'est pas ici comme chez les Capucines, où l'on dort sur une planche, à côté d'une tête de mort; cette chambrette est propre et jolie; l'on a la vue des beaux ombrages du jardin et l'on y respire un air si pur, si rempli de l'odeur du feuillage, qu'on pourrait se croire à la campagne.

— C'est vrai, ma sœur, répondit la jeune pensionnaire, ici tout a un aspect riant : l'hiver, les salles sont bien chauffées et bien closes; l'été, l'on a de longues récréations et l'on se promène au frais dans le jardin; pourtant au milieu de ce bien-être je songe toujours avec regret à un autre séjour.

— Le séjour qu'habitaient vos parens?

— C'était une vieille maison fort délabrée, répondit ingénument Cécile; elle donnait sur une ruelle obscure, et l'on n'y voyait pas clair en plein midi. Mon père y était descendu en arrivant à Paris, où il venait solliciter; mon père, un bon gentilhomme, un brave officier ruiné au service du roi. Ma mère l'avait accompagné; il comptait retourner dans sa province avec une pension. Au bout de quatre ans, il n'avait encore rien obtenu, et en attendant quel dénûment, quelle misère! Mon pauvre père, je le vois encore écrivant ses suppliques devant la fenêtre, dans une grande chambre sans feu, et les lisant ensuite tout haut à ma mère, qui restait au lit avec moi presque tout le jour, faute d'une bûche à mettre dans la cheminée. Nous ne sortions guère que le dimanche pour aller à la messe; mais alors quelle joie! j'en rêvais toute la semaine. Nous traversions un endroit appelé la Place Royale; parfois il faisait soleil, et c'était pour moi un bonheur inexprimable de courir au grand air le long des allées. Souvent ma mère avait la condescendance de s'asseoir sur un banc et de me laisser jouer pendant une demi-heure; ensuite nous rentrions pour toute la semaine dans notre logis. Je ne saurais le retrouver maintenant, j'ai oublié jusqu'au nom de la rue; mais j'ai encore devant les yeux la maison, l'escalier humide et noir, la chambre propre, toujours rangée, et où il faisait

toujours froid, les meubles délabrés, et le grand lit sans rideaux, et le buffet orné de quelques pièces d'argenterie qui disparurent l'une après l'autre. C'est dans cette maison qu'Angèle vint au monde, et le même jour ma pauvre mère mourut.

La voix de Cécile s'altéra en prononçant ces derniers mots. Ses yeux doux et rians se remplirent de larmes. — Et après, mon enfant, dit la sœur Geneviève d'un air touché, après ce malheur, qu'arriva-t-il?

— Hélas! après ce malheur, il en vint un autre, répondit la jeune fille; mon père tomba malade, et bientôt l'on reconnut qu'il n'en reviendrait pas. Aux derniers jours de sa vie, la Providence vint pourtant à son secours. Un de ses parens éloignés, ayant appris sa triste situation, courut à Versailles et sollicita pour lui. Il avait quelque crédit, il obtint tout ce qu'il demanda; mais les bienfaits du roi venaient trop tard. Avant de mourir, mon père nous recommanda à ce vieux parent et le pria d'être notre tuteur, notre bienfaiteur; puis il me tint un discours que je ne compris guère, et que j'écoutais en pleurant. Dès qu'il eut rendu son ame à Dieu, notre parent, le baron de Favras, m'amena ici. Notre chère mère, touchée de notre malheur, consentit à recevoir aussi Angèle, qui était une toute petite enfant encore au berceau.

— Et ce parent, ce tuteur, vous a-t-il depuis témoigné quelque intérêt? demanda la sœur Geneviève. Vient-il vous voir quelquefois?

— Jamais, répondit Cécile; jamais, quoiqu'il demeure très près d'ici, car, je m'en souviens, il ne fit que traverser la rue pour nous y amener. Il nous connaît à peine; il ne peut pas nous aimer. Angèle et moi, nous n'avons véritablement d'autre père et d'autre protecteur que le bon Dieu.

— Pauvres enfans! murmura la sœur Geneviève, convaincue de la nécessité de leur vocation.

IV.

C'était une dévote italienne, une grande dame de Gênes, Victoria Fornari, qui avait fondé l'ordre des Annonciades Célestes, et un jésuite, le père Zannoni, en avait écrit sous sa dictée les constitutions. L'esprit de cet institut était d'offrir une retraite aux filles qui, ne se sentant pas attirées vers le monde, voulaient vivre à jamais inconnues et cachées, imitant ainsi la solitude de Marie, que l'ange trouva seule dans sa chambre. Leur vie devait être impénétrable au dehors, douce et facile au dedans. La maison de Paris pratiquait ces observances dans leur exactitude primitive. Dirigée par les pères jésuites de la rue Saint-Antoine, elle avait conservé intactes les traditions de l'ordre : il n'y avait peut-être point de monastère en France où la discipline fût aussi parfaite, et en même temps les devoirs de l'état religieux aussi faciles.

L'on évitait d'ailleurs avec un soin extrême toutes les causes de trouble, d'agitations intérieures et de relâchement. La plupart des religieuses, entrées dans la maison dès leur enfance, ne franchissaient jamais par la pensée l'étroit horizon qui bornait leurs regards; pour elles, l'univers était renfermé dans cette enceinte. C'étaient des ames simples, ignorantes et heureuses, qui descendaient le courant de la vie humaine sans secousses, sans bruit et à travers un éternel crépuscule. Quelques-unes, plus puissamment douées, avaient senti leurs facultés se développer dans les enseignemens de la religion. Alors elles s'étaient naturellement tournées vers Dieu; tout ce qu'elles avaient d'intelligence et de sensibilité s'était absorbé dans la vie mystique; elles cherchaient avec ardeur les voies du salut, et trouvaient dans la pratique des devoirs religieux un aliment suffisant à leur activité.

La mère Madeleine, supérieure du couvent de l'Annonciation, était une religieuse vieillie dans les plus difficiles fonctions de la vie monastique. Capable et prudente, d'une piété sincère, d'un caractère droit, d'une humeur sereine, facile et gaie, elle gouvernait son troupeau avec une autorité absolue, tempérée par l'indulgence et la douceur. Élue pour la première fois supérieure à l'âge de vingt-cinq ans, elle avait réuni de nouveau tous les suffrages à l'expiration de son priorat, et, chose inouie dans l'histoire des communautés religieuses, elle continuait ainsi sans interruption, depuis vingt années, l'exercice de son autorité.

C'était toujours dans la maison des jésuites de la rue Saint-Antoine qu'étaient choisis le confesseur et l'aumônier des *Filles Bleues*. Le père Boinet, leur directeur actuel, joignait à une piété, à une sainteté de mœurs avérée, le talent de conduite qui distinguait les membres de la compagnie de Jésus. Ses supérieurs avaient compris, avec leur tact et leur pénétration ordinaires, que c'était un de ces hommes encore mieux défendus par leur propre naturel que par leurs principes, et ils n'avaient pas hésité à lui confier la direction d'une trentaine de femmes qui n'étaient pas toutes de révérendes sœurs, au teint blême, au nez barbouillé de tabac. Quoiqu'il ne manquât ni de savoir, ni d'habileté, ni de finesse, il ne manifestait dans ses discours qu'une médiocre capacité; personne n'avait comme lui l'art de se mettre à la portée des esprits simples et d'entrer dans leurs minuties. Sa figure épaisse et bonasse inspirait de la confiance aux plus timides, et il était d'ailleurs d'une laideur si vulgaire, qu'il n'était pas à craindre que les plus exaltées le regardassent jamais avec une dangereuse admiration. Au lieu de pousser dans les rudes sentiers de la pénitence le docile troupeau commis à sa garde, il le guidait à travers les voies faciles qui mènent également au ciel.

Dès son entrée au couvent, la sœur Geneviève avait été l'objet de la

sollicitude particulière du père Boinet. Confident et juge de sa vocation, il l'avait encouragée par des motifs qui étaient demeurés ensevelis dans le secret du confessionnal, et que la jeune novice n'avait révélés qu'à lui seul. Lorsque la supérieure lui avait témoigné ses scrupules relativement à l'admission de cette belle jeune fille, qu'une résolution subite jetait dans le cloître, il lui avait répondu simplement : — Soyez sans inquiétude, ma révérende mère; c'est une ame innocente; elle a quitté le monde avec sa robe baptismale, et n'a apporté ici ni un regret ni un souvenir qui puissent souiller sa pureté.

Aussitôt que la sœur Geneviève eut pris le voile noir, elle fut chargée de seconder la maîtresse des pensionnaires dans ses fonctions. La tâche n'était pas difficile; on ne se piquait pas d'instruction chez les Annonciades, et plusieurs d'entre les religieuses n'avaient jamais ouvert d'autre livre que leur formulaire; mais, en revanche, il n'y avait point de maison où l'on excellât si parfaitement à broder des images et à faire des bouquets d'autel avec du clinquant et du papier doré. La sœur Geneviève apprenait à lire aux petites pensionnaires, et travaillait avec les grandes aux ornemens d'église, vrais chefs-d'œuvre qui demeuraient souvent une année entière sur le métier et à la confection desquels participait toute la communauté.

La jeune religieuse put s'occuper ainsi de l'éducation de Félise. D'abord elle essaya de dompter ce naturel indocile et fougueux; mais elle n'y réussit qu'imparfaitement. La petite fille, opiniâtre et mutine, résistait à ses exhortations, à ses ordres, puis tout à coup cédait à ses prières, car elle l'aimait avec toute la tendresse dont le cœur égoïste et léger des enfans est capable. De son côté, la sœur Geneviève avait pour Félise une affection inquiète et pour ainsi dire douloureuse. Souvent ses regards s'arrêtaient avec une amère expression de tristesse sur cette jolie créature, et elle murmurait, en passant sa main dans les cheveux de la petite Angèle qui ordinairement se tenait tranquille à ses genoux, tandis que Félise bondissait autour d'elle avec la capricieuse vivacité d'une chevrette : — Seigneur, mon Dieu! quand lui ferez-vous la grace de ressembler à ce petit ange?

Cécile de Chameroy devint aussi la favorite et presque l'amie de la sœur Geneviève; bientôt cette enfant comprit ce que l'œil pénétrant de la mère Madeleine n'avait pas aperçu, ce que personne ne soupçonnait; elle comprit que l'ame de la jeune religieuse était accablée d'un sombre ennui, d'une douleur mystérieuse et incurable. Des souvenirs chers et tristes, de vagues regrets, la préoccupaient secrètement, et quoiqu'elle ne parlât jamais de sa famille, ni du temps qui avait précédé son entrée en religion, Cécile devinait que sa pensée revenait sans cesse vers tout ce qu'elle avait quitté. Souvent, le soir, debout à la fenêtre de sa cellule, Geneviève se recueillait long-temps dans une muette contempla-

tion, et versait des larmes en élevant ses regards vers le firmament semé d'étoiles. Alors, si sa jeune amie venait s'accouder aussi à l'étroit balcon, elle lui disait en soupirant :

— Oh! ma chère Cécile, que la nuit est belle! Tournez les yeux vers le fond du jardin; de ce côté, l'on n'aperçoit plus maintenant que le feuillage des arbres et la voûte du ciel. Il me semble que je suis au milieu des champs, que je respire la bonne odeur des bois, l'air vif et frais qui a passé sur les prairies. Oh! si vous saviez comme il fait beau, les soirs d'été, dans les allées de platanes, au bord de l'eau!

Parfois elle se laissait aller à des réminiscences enfantines; assise au fond de sa cellule, elle prenait Angèle sur ses genoux, et lui chantait à demi-voix des noëls languedociens que la petite fille écoutait d'un air curieux et naïf sans les comprendre. Souvent alors Félise prêtait l'oreille, se rapprochait et répétait ces gais refrains, les mêmes sans doute avec lesquels sa nourrice l'avait bercée. D'autres fois, à l'heure de la récréation, la sœur Geneviève quittait le jardin, et se dirigeait vers une galerie située dans une partie de la maison que n'habitaient pas les religieuses. Cette longue salle, pavée en marbre comme une église, était encore ornée de quelques tableaux dont les cadres, disjoints et voilés de toiles d'araignée, avaient dû être dorés jadis; la poussière amassée depuis un siècle sur ces toiles vénérables avait effacé les figures et noirci toutes les teintes, à ce point qu'on ne distinguait plus que de vagues linéamens sur un fond couleur de suie. L'ameublement avait disparu, sauf quelques siéges délabrés qui gisaient renversés dans les coins. Cette pièce, qu'on appelait encore par tradition *la Salle des princes*, avait dû être jadis le théâtre de splendides fêtes. Sans doute, le pied léger des danseuses avait souvent frappé ces dalles humides, tandis que la musique faisait retentir jusque sous les ombrages du jardin ses vives ritournelles; mais il ne restait pas même un souvenir de ces magnifiques divertissemens : de tant de bruit et d'éclat, il n'y avait plus rien, pas d'autres traces qu'une traînée noirâtre dont la fumée des torchères avait obscurci en certains endroits les lambris.

Un jour, Cécile eut l'idée de rejoindre la sœur Geneviève pendant sa récréation solitaire. Elle la trouva assise à l'entrée de la galerie, le visage appuyé sur sa main, le regard perdu dans l'espace profond à demi éclairé par un rayon de soleil qui traversait les ais brisés d'une fenêtre, et frappait obliquement la muraille tapissée de tableaux :

— Eh! ma chère sœur, s'écria la fillette en riant, que faites-vous ici, en compagnie de tous ces vieux portraits qui ont l'air de vous regarder tristement du haut de leur cadre?

— Venez çà faire connaissance avec eux, follette, dit la religieuse en se rangeant pour faire place à Cécile sur le banc vermoulu où elle était

assise; puis, reprenant son attitude pensive, elle ajouta : — Je me figure le temps où l'on donnait ici le bal...

— Le bal! répéta Cécile avec un profond étonnement; vous vous figurez, ma chère sœur, ce que c'est qu'un bal!...

— Certainement, car j'y ai assisté, répondit la sœur Geneviève avec un soupir.

— Vous avez dansé! fit Cécile à voix basse et en joignant les mains avec un geste de naïve stupeur; — et, après un moment de réflexion, elle ajouta plus bas encore : — C'est bien divertissant, n'est-ce pas?

— Ah! oui, répondit ingénument la jeune religieuse, et, comme Cécile l'interrogeait encore du regard, elle ajouta : — J'ai été au bal une fois, une seule fois, le beau jour où j'eus seize ans. Elle appuya son front sur sa main et parut revenir avec un plaisir mélancolique sur ce frivole souvenir; puis, se relevant tout à coup, elle prit le bras de Cécile, et l'emmena devant les tableaux.

— Je prends plaisir à voir tous ces personnages, lui dit-elle, car je les connais.

— Sainte Vierge! où donc les avez-vous vus, ma chère sœur? s'écria la jeune pensionnaire avec un étonnement où perçait quelque incrédulité.

— Dans les livres, répondit la religieuse en souriant. Nous sommes ici en illustre compagnie. Regardez les noms écrits au bas de ces toiles, et, à défaut du nom, ces écussons blasonnés.

— Vous connaissez les armoiries?

— Comme toutes les filles nobles qui ont passé leur enfance dans de vieux châteaux. Cette maison, dont on a fait un monastère, dut appartenir jadis aux Montmorency, car l'on y retrouve partout leur écusson, et ces portraits représentent la famille du grand connétable.

Cécile parcourut du regard la série de figures alignées sur les panneaux, et tâcha de démêler leurs traits sous la poussière séculaire dont elles étaient voilées; puis, revenant à l'idée qui la frappait surtout, elle dit en désignant un portrait de femme dont les yeux noirs et les blanches mains ressortaient seuls sur la toile :

— Vous croyez donc, ma chère sœur, que cette belle dame a donné ici le bal?

— Certainement, répondit la sœur Geneviève, elle doit y avoir dansé le branle et la pavane comme c'était la mode il y a cent ans et plus.

— Ah! s'écria Cécile en riant, si nos révérendes mères savaient cela, elles viendraient ici jeter de l'eau bénite.

La cloche annonça en ce moment la fin de la récréation.

— Jésus-Marie, déjà! reprit Cécile; la mère Perpétue a avancé l'horloge, j'en suis certaine. Allons! il faut prendre congé de cette belle compagnie.

L'espiègle à ces mots fit une grande révérence aux tableaux et s'en alla en dansant suivie de la sœur Geneviève.

Le temps marchait cependant au milieu de ces devoirs et de ces récréations monotones; quatre années s'écoulèrent pesantes, uniformes, sans intérêt, sans souvenirs. La sœur Geneviève en avait senti passer lentement toutes les heures, et il lui semblait que cette période de son existence était comme un seul jour d'une longueur infinie.

Angèle et Félise étaient encore deux enfans; mais Cécile allait avoir seize ans; l'adolescente était devenue une belle jeune fille, fraîche et brillante comme un bouton de rose. Son teint pur et velouté avait un éclat incomparable, et ses cheveux d'un blond doré étaient les plus beaux du monde. A chaque mouvement de tête un peu trop vif, ces magnifiques tresses se dénouaient et retombaient jusqu'à ses talons. Alors la maîtresse des pensionnaires les relevait sous son béguin de gaze noire et grondait doucement l'étourdie, qui lui répondait en riant : — Pardonnez-moi, ma chère mère, bientôt je ne vous donnerai plus cette peine. Le jour où je prendrai le voile blanc, les grands ciseaux de la mère Perpétue abattront tout cela.

Le moment approchait en effet où la jeune pensionnaire devait prendre l'habit de novice, et elle semblait l'attendre sans effroi, sans inquiétude. Son humeur était toujours aussi enjouée; ses yeux vifs et rians n'accusaient ni larmes secrètes ni soucieuses insomnies, et son charmant visage conservait une inaltérable sérénité. A la vérité, elle ne manifestait pas non plus l'impatiente ferveur d'une ame qui va au devant de ses nœuds mystiques. La mère Madeleine affirmait qu'elle avait la vocation passive : dans l'opinion de la digne supérieure, c'était la meilleure. Elle jugea qu'il ne fallait pas différer de fermer à jamais sur cette blanche brebis les portes du bercail, et le jour fut fixé pour la cérémonie.

L'usage était qu'avant de prendre le voile, la postulante se préparât à cet acte solennel par quelques jours de solitude et de recueillement. Il y avait à cet effet, dans la maison, une chambre isolée dont l'ameublement était tout-à-fait conforme à la pauvreté monastique. La couchette sans rideaux était placée entre une chaise de paille et un prie-dieu; l'étroite fenêtre qui s'ouvrait sur une cour intérieure répandait une lumière triste sur les murs entièrement nus et blanchis à la chaux. On appelait ce mélancolique séjour *la solitude*, et les religieuses d'une piété fervente sollicitaient parfois la permission de s'y enfermer pour quelques jours par esprit de mortification et de pénitence.

Mlle de Chameroy paraissait toujours dans les mêmes dispositions; elle semblait toujours gaie, tranquille, insouciante; pourtant la veille du jour où elle devait entrer en retraite, comme elle se trouva seule un moment avec la sœur Geneviève après la prière du soir, elle lui dit

précipitamment et d'une voix altérée : — Ah! ma chère sœur, je ne sais ce qui se passe en moi... mon ame est accablée de tristesse... j'ai des mouvemens de désespoir, quand je songe que dans huit jours je prendrai le voile. Oh! que je voudrais être un petit oiseau pour m'envoler par-delà ces murailles!

— Oh! mon enfant, que dites-vous! s'écria la sœur Geneviève consternée; quoi, vous voudriez quitter le couvent!

— Pour vivre seulement quelques jours hors d'ici, je crois que je donnerais volontiers le reste de ma vie.

— Eh! que deviendriez-vous, grand Dieu! dans ce monde dont vous n'avez aucune idée, où vous ne connaissez personne?

— Qu'importe? répliqua impétueusement Cécile; il me semble si beau d'ici! — Puis elle ajouta en pleurant : — Mais je ne sortirai pas du couvent, je ne passerai jamais la porte de clôture, jamais, ni vivante ni morte!...

En ce moment, les religieuses entrèrent au dortoir; la sœur Geneviève n'eut que le temps de serrer la main de Cécile, et de lui dire encore :

— Mon enfant, demain sans doute le père Boinet viendra vous faire commencer vos exercices spirituels; il faut lui déclarer sincèrement la situation de votre ame. Ne craignez rien, c'est un saint homme, plein de lumières et de miséricorde, il vous écoutera avec indulgence, il vous consolera!..

Le lendemain, Mlle de Chameroy entra en retraite, et la sœur Geneviève ne la vit plus que dans le chœur, entre la supérieure et la maîtresse des novices.

C'était un grand événement dans les maisons religieuses qu'une prise d'habit. Cette cérémonie attirait beaucoup de monde, et les bonnes sœurs mettaient une pieuse vanité dans l'exhibition de leurs ornemens d'église. A l'approche de ce jour, une agitation inaccoutumée régnait dans le couvent. Les révérendes mères ne quittaient plus la sacristie; elles tiraient des armoires de cyprès les chasubles de drap d'or, les surplis de dentelle, et recommençaient avec orgueil l'inventaire des reliques et des pièces d'orfèvrerie, tandis que les jeunes religieuses faisaient des bouquets artificiels, et que les petites pensionnaires découpaient des collerettes neuves pour les cierges. On veillait le soir, afin d'achever ces grands préparatifs, on faisait collation à l'ouvroir : c'était une activité, une jubilation universelle.

Au milieu de toute cette allégresse, la sœur Geneviève réfléchissait tristement aux dernières paroles de Cécile; elle tremblait que les exhortations du père Boinet eussent été sans effet sur cette ame révoltée, et elle voyait arriver avec une inexprimable inquiétude le jour de la cérémonie. L'avant-veille de ce jour, à la sortie du chœur, s'apercevant

que Mlle de Chameroy regagnait seule sa cellule, elle demeura un moment en arrière, et lui dit précipitamment, tandis que les autres religieuses s'éloignaient :

— Eh bien! mon enfant, votre ame est-elle délivrée des mouvemens qui la troublaient? les paroles du père Boinet ont-elles raffermi votre vocation?

Mlle de Chameroy tourna vers la religieuse son visage pâli par les tourmens intérieurs qu'elle avait soufferts, et répondit en versant des larmes: — Oh! ma chère sœur, il n'y a rien de changé en moi; j'éprouve toujours les mêmes frayeurs, les mêmes angoisses... le Seigneur m'a retiré sa grace...

— Vous vous êtes confessée au père Boinet?

— Oui, ma sœur, je lui ai avoué les répugnances, les désirs coupables que j'ai conçus malgré moi; mais il a vu sans indignation l'état de mon ame. Il a traité mes appréhensions de scrupules sans fondement; enfin il m'a assuré que j'avais une vocation suffisante.

— Et il n'a pas jugé à propos de différer la prise d'habit?

— Non, ma sœur; il m'a recommandé seulement de me mettre entre les mains du Seigneur, qui connaît mieux que nous-mêmes les voies par lesquelles nous devons aller à lui. Alors, pressée par une douleur mortelle, je me suis jetée aux genoux de notre révérende mère, je lui ai déclaré que je ne me sentais pas appelée à la vie parfaite, et que je risquais mon salut éternel en prenant le voile. Elle m'a écoutée avec une bonté infinie, sans me blâmer, sans s'étonner, en m'appelant toujours sa chère fille, sa chère brebis. Ensuite elle m'a aidée à faire un nouvel examen de conscience, et, quoique je lui aie révélé sincèrement les pensées coupables qui s'élevaient dans mon esprit à mesure que j'approfondissais mes dispositions, elle a refusé de croire que le Seigneur m'eût ainsi abandonnée, elle a persisté à me rassurer sur ma vocation. Oh! ma chère sœur, telle est mon ingratitude et mon iniquité, que tant de douceur et de miséricorde ne m'a pas touchée; j'ai senti au contraire en moi des mouvemens de révolte et de haine. Je prendrai le voile, mais je ne serai pas une bonne religieuse; dans le fond de mon cœur, je détesterai mes vœux...

— Oh! mon enfant, ne proférez pas de telles paroles! interrompit la sœur Geneviève avec effroi: vous êtes dans la maison du Seigneur, à quelques pas de son tabernacle...

— Il est vrai... ne me punissez pas, mon Dieu! je me soumets, que votre volonté soit faite! murmura Mlle de Chameroy en baissant la tête avec un geste d'abattement plutôt que de résignation.

L'arrivée de la mère Madeleine rompit cet entretien; à l'aspect de la sœur Geneviève, elle fronça légèrement le sourcil, et dit d'un air de sévérité indulgente : — N'avez-vous pas entendu la cloche, ma chère

fille? la communauté est déjà à l'ouvroir. Allez, et, en faisant votre tâche, dites mentalement dix *Pater* et dix *Ave Maria*, pour avoir manqué à la sainte obéissance.

Puis, se tournant vers Mlle de Chameroy, elle ajouta : — Vous, ma chère enfant, préparez-vous à vous rendre au parloir. Vous avez à vous acquitter d'un dernier devoir envers le monde : il faut que vous demandiez à votre tuteur, M. le baron de Favras, son consentement pour prendre le voile, et que vous lui témoigniez votre désir qu'il assiste à la cérémonie. Je l'ai fait prier de venir aujourd'hui à cet effet, et tantôt vous le verrez à la grille.

— Oui, ma chère mère, répondit Mlle de Chameroy avec une passive soumission. Il y avait des années qu'elle n'avait aperçu le visage de ce vieux tuteur, qui, après avoir remis entre les mains de la supérieure la petite dot des deux sœurs, ne s'était plus occupé de leur avenir, et elle jugeait avec raison qu'il avait oublié à peu près leur existence.

La mère Madeleine reconduisit Mlle de Chameroy jusqu'à la cellule solitaire où elle était en retraite, ensuite elle se rendit au petit parloir. Le père Boinet y entrait en ce moment.

— Eh bien! mon révérend père, s'écria la mère Madeleine, quel est le résultat de la démarche que vous avez eu la charité de tenter?

— Elle a eu un plein succès, grace au ciel, répondit le père Boinet de l'air satisfait d'un homme qui vient de triompher dans une entreprise difficile. M. le baron de Favras viendra tantôt signifier à sa pupille qu'il s'oppose à sa prise d'habit.

— Il fera cela! mon révérend père, s'écria la mère Madeleine avec joie; vous êtes certain qu'il le fera?

— Il y est très résolu.

— Et c'est votre révérence qui, par ce don de persuasion qui lui est particulier, a tout à coup obtenu du baron de Favras qu'il se chargeât de ces orphelines?

— A Dieu ne plaise que je me fasse honneur de sa résolution! mon éloquence n'y est pour rien. M'étant enquis d'abord de ce qu'était le baron de Favras, j'abandonnai ma première idée, laquelle consistait à lui confier l'embarras où nous jetait l'éloignement subit de Mlle de Chameroy pour l'état religieux, le scandale qui pourrait s'ensuivre si l'on forçait sa vocation, et le danger d'un tel exemple pour la communauté. Le baron est un vieil officier des armées du roi, qui a toute la rudesse et l'esprit absolu des gens de guerre. Il est entiché de jansénisme et se pique d'austérité; pourtant il ne va guère à la messe que les jours où elle est d'obligation; il a en abomination les gens de notre robe et ne va au sermon que lorsqu'un père de l'Oratoire monte en chaire. Vous concevez, ma révérende mère, que je ne pouvais agir directement au-

près d'un tel personnage. Le ciel m'inspira alors de faire servir l'aversion même qu'il nous porte à l'accomplissement de notre dessein. Je lui dépêchai quelqu'un dont l'habileté, les bonnes intentions et la discrétion me sont connues. Cette personne lui toucha quelque chose de notre influence dans cette maison, et, satisfaisant ensuite à ses questions, elle acheva de lui faire connaître l'autorité spirituelle que nous y exerçons et l'affection particulière que nous portons à l'ordre des Annonciades. Le bonhomme prit feu à ce discours. Il s'indigna de l'approbation qu'on nous donnait, il s'étonna de n'avoir pas appris plus tôt en quelles mains étaient tombées ses pupilles; il dit enfin toutes les choses que la passion inspire à nos ennemis. C'est sur ces entrefaites que votre message est arrivé; je ne doute pas qu'il n'accoure bientôt au parloir. Ce n'est pas le salut de ces ames innocentes qui le préoccupe, c'est la haine qu'il nous porte; mais, quel que soit le motif de cette action, elle atteint notre but. Aujourd'hui même il emmènera les deux sœurs, et le scandale de cette affaire retombera sur lui seul; vos filles ne sauront jamais qu'il y avait parmi elles une révoltée; nous aurons séparé à temps l'ivraie du bon grain.

— Oui, mon révérend père, je m'en réjouis avec vous, dit la mère Madeleine en soupirant; mais, je vous le confesse, ce n'est pas sans douleur que je verrai partir ces enfans. Il semblait que le Seigneur me les eût données pour toujours, et tout à coup je les perds. Si du moins j'étais assurée de leur bonheur en ce monde! si je ne tremblais pas pour leur salut éternel!

— C'est un attachement qu'il faut sacrifier au salut de vos autres filles spirituelles, répondit le père Boinet avec autorité; considérez, ma révérende mère, le changement subit de Mlle de Chameroy et les suites que pouvait avoir un tel exemple. Vous avez vu mieux qu'elle-même au fond de son ame; elle n'est pas atteinte d'un dégoût passager, d'une frayeur qu'on peut apaiser; c'est la vocation qui manque et que nous ne pouvons lui donner. Qu'elle s'éloigne donc... nous ne pouvons plus rien que prier pour elle.

— Mais sa sœur, cette chère créature que nous avons reçue au berceau, l'on nous la prend aussi! dit la bonne supérieure en essuyant une larme qui roulait malgré elle sous sa paupière.

— Le baron n'emmènera pas l'une sans l'autre, et, puisqu'il faut les perdre ou les garder toutes deux, l'alternative n'est pas douteuse.

— Je n'hésite pas, mon père, répondit la mère Madeleine avec résignation; notre vie ne doit-elle pas être toute d'abnégation et de sacrifices!

En ce moment, on sonna pour annoncer que quelqu'un se présentait au parloir; aussitôt la mère Madeleine fit avertir Cécile, et, allant audevant de la jeune fille, elle lui dit avec une émotion qu'elle ne put

entièrement réprimer : — Passez au parloir, ma chère enfant; vous savez ce que vous avez à demander à M. votre tuteur; écoutez avec respect ce qu'il lui plaira de vous répondre, et venez me trouver ensuite.

Moins d'un quart d'heure après, Cécile rentra dans le petit parloir pâle, défaite, mais les mains levées au ciel et le front radieux.

— Ma chère mère, dit-elle, M. le baron me refuse son consentement; il ne veut pas que je prenne l'habit.

— Il faut vous soumettre, ma chère fille, répondit la supérieure d'un ton calme; adorez les volontés de Dieu, et préparez-vous à obéir aux ordres de M. votre tuteur.

— Oh! j'y suis prête! s'écria Mlle de Chameroy avec transport; puis elle ajouta avec une expression mêlée de tristesse et de joie : — Ma chère mère, qui l'eût pensé? M. le baron veut aussi nous faire sortir du couvent.

— Je ne m'y opposerai pas, répondit la mère Madeleine, toujours maîtresse d'elle-même, quoique son cœur fût pénétré d'une sensible affliction; votre père en mourant a légué tous ses droits à M. le baron de Favras; il a sur vous toute autorité, et je suis prête à vous remettre entre ses mains.

— Je vais quitter le couvent! murmura Cécile en joignant les mains avec un geste d'étonnement, presque de doute. Est-ce possible, Seigneur, mon Dieu! je vais passer la porte de clôture?...

— Oui, ma fille, dit la supérieure en la considérant d'un œil triste et attendri, vous allez nous quitter pour toujours...

A ce mot prononcé avec un accent qui ne renfermait cependant aucun reproche, Mlle de Chameroy sentit son ingratitude et les torts involontaires de son cœur. Elle se jeta à genoux devant la supérieure, et, baignant de pleurs ses mains vénérables, elle lui dit d'une voix entrecoupée : — Oh! ma chère mère, pardonnez-moi... J'ai bien mal répondu aux bontés dont vous m'avez comblée... Je n'étais pas digne du nom de votre fille que vous m'avez donné si long-temps...

La bonne supérieure ne put retenir ses larmes; elle serra dans ses bras l'enfant qui était près de l'abandonner, et lui dit avec un accent plein de douleur, de tendresse et de pieuse fermeté : — Ma fille, ma chère fille, dans la vie nouvelle où vous allez rentrer, souvenez-vous des exemples que vous avez eus ici. Vous n'étiez pas appelée à devenir une sainte; renoncez à la vie religieuse, mais soyez toujours une fille chrétienne, une femme d'honneur.

Le même jour, Mlle de Chameroy et sa jeune sœur franchirent, en effet, cette terrible porte de clôture qui se rouvrait si rarement pour rendre au monde les filles élevées à l'Annonciation; mais ce grand événement ne fut connu que le soir. La supérieure l'annonça aux religieuses réunies dans l'ouvroir pour terminer les préparatifs de la céré-

monie du surlendemain. Elle leur expliqua brièvement comment le baron de Favras avait interposé son autorité pour empêcher M[lle] de Chameroy de prendre le voile, et recommanda les deux sœurs aux prières de la communauté.

Cette nouvelle inouie jeta les bonnes religieuses dans un étonnement et une consternation inexprimables. On levait les mains au ciel, on parlait à haute voix dans l'ouvroir.

— Jésus, mon Sauveur! s'écria la mère Perpétue, une telle violence presque au moment de la prise d'habit... Il faut que cet homme soit un idolâtre, un athée, un huguenot...

— Il ne réussira pas dans ses damnables projets, dit une autre religieuse; soyez assurées, mes très chères sœurs, que ces enfans résisteront à la persécution, et qu'après l'avoir confondu par leur constance, elles l'obligeront à les ramener parmi nous.

— Que le Seigneur leur fasse cette grace! ajouta une troisième; comme on se hâtera de leur rouvrir la porte du bercail à ces chers agneaux!

Une des anciennes qui était sortie de l'ouvroir sur les pas de la supérieure revint en ce moment.

— Ah! mes très chères sœurs, dit-elle, prions pour ces colombes ravies par un cruel vautour. Je viens de parler à la sœur Ursule; c'est elle qui a ouvert la porte du parloir à ce méchant homme; elle était présente lorsqu'il a emmené ses pupilles.

— Oh! ma chère mère, dites-nous... Quel visage a-t-il? comment s'est-il expliqué? s'écrièrent les religieuses.

— C'est un vieux gentilhomme, tout perclus de goutte et de rhumatismes. Il a fallu que son valet lui donnât le bras jusqu'au parloir. Sœur Ursule n'a pas entendu ce qu'il a dit d'abord à M[lle] de Chameroy, elle a seulement compris qu'il parlait d'un ton courroucé; apparemment il a fait de grandes menaces, et il était décidé à pousser jusqu'au bout le scandale, car notre révérende mère a sur-le-champ cédé. On lui a amené les deux sœurs; la porte de clôture s'est ouverte, et ces pauvres enfans sont sorties en versant des larmes. Angèle a eu peur quand elle a entendu le bruit de la rue; elle est revenue sur ses pas tout éplorée; il a fallu que sa sœur l'emportât dans ses bras.

— Pauvres enfans, que le Seigneur les délivre du joug de ce pervers! s'écria la mère Perpétue; mes chères sœurs, nous demanderons au révérend père Boinet de faire une neuvaine à cette intention.

Pendant ce colloque, la sœur Geneviève, assise à l'écart, pleurait silencieusement sous son voile et serrait dans ses mains la petite main de Félise, qui lui disait à voix basse d'un air triste et surpris : — Entendez-vous? les deux Chameroy sont sorties... elles sont parties sans vous le dire. Vous les aimiez bien pourtant!

La sœur Geneviève rendit grace au ciel de cet événement, qui chan-

geait le sort de sa jeune amie; mais dès-lors une plus mortelle tristesse pesa sur son ame, un ennui plus profond la dévora secrètement. Cette séparation la privait d'une consolation puissante et continuelle. L'humeur enjouée de Cécile dissipait souvent sa tristesse; elle sentait en elle-même comme un reflet de cet esprit vif, de ce naturel charmant. Elle trouvait aussi de douces satisfactions dans les soins qu'elle prenait de sa sœur; Angèle lui était devenue à son insu plus chère que Félise, et elle s'était accoutumée à la considérer comme une enfant que le ciel lui avait à jamais donnée. D'abord elle espéra vaguement qu'elle lui serait rendue; mais le père Boinet, qui lui avait laissé dans le premier moment la consolation de cette vaine attente, l'en détourna graduellement et finit par lui faire comprendre qu'elle était pour toujours séparée des deux charmantes créatures qu'elle avait élevées avec tant d'amour. Le monde était véritablement fermé pour les filles de l'Annonciation; aucun bruit ne pénétrait à travers les sourdes murailles de la clôture, et quoique l'hôtel du baron de Favras fût situé dans le voisinage, quoique de la porte du couvent l'on pût presque apercevoir ce qui se passait chez lui, les religieuses n'entendirent plus jamais parler des demoiselles de Chameroy.

La sœur Geneviève tomba par degrés dans une sorte de langueur morale et de dépérissement physique dont elle ne paraissait pas souffrir. C'était comme une plante jeune et vivace qui, violemment transplantée dans un lieu sans air et sans soleil, s'étiole et périt lentement. Elle végéta ainsi quelques années sans se plaindre, sans s'effrayer, sans connaître même que sa vie consumée était près de s'éteindre. Presque jusqu'au dernier jour elle descendit au chœur et remplit sa tâche à l'ouvroir. Elle ne se dispensait pas non plus des devoirs que lui imposait sa charge de sous-maîtresse des pensionnaires; aux heures du travail, elle surveillait encore les petites mains paresseuses et distraites de ces enfans réunis en cercle autour d'elle, mais pendant la récréation, au lieu de les suivre, elle restait assise à l'entrée du jardin, la tête inclinée, le regard errant tantôt sur le ciel, tantôt sur les arbres dont les feuilles commençaient à tomber.

Un soir, elle se trouva si faible, qu'elle ne put remonter seule jusqu'à sa cellule, et qu'elle tomba en défaillance entre les bras des religieuses qui l'accompagnaient. La mère Madeleine accourut aussitôt, et, jugeant que cette maladie de langueur était tout à coup arrivée à sa période extrême, elle fit appeler le père Boinet. La sœur Geneviève ne parlait plus; sa respiration était haletante, inégale, et ses paupières entr'ouvertes ne laissaient apercevoir que la moitié de ses prunelles bleu pâle, dont le doux rayonnement était déjà éteint. La vie abandonnait rapidement ce corps débile, et l'ame errait sur les limites indécises qui séparent nos jours de l'éternité. Le père Boinet essaya de lui parler;

mais elle ne pouvait plus l'entendre, et, avant qu'on eût entièrement achevé les cérémonies dont l'église environne les mourans, elle expira. Elle expira sans souffrance, en balbutiant quelques paroles inintelligibles et en soupirant faiblement comme un enfant qui s'endort.

On avait éloigné Félise dès les premiers momens, et elle avait passé la nuit dans une cellule éloignée. Elle avait dormi sans inquiétude, car, dans l'inexpérience et l'insouciante légèreté de son âge, elle ne songeait pas à la mort : comme la sœur Geneviève était si jeune encore, l'idée qu'elle pouvait mourir bientôt ne s'était jamais présentée à son esprit, et la veille elle n'avait pas été effrayée en la voyant si faible et si malade. Le matin, lorsque la cloche sonna le premier *Angelus*, elle se leva, s'étonnant du silence qui régnait dans le dortoir, et, sans concevoir encore aucune inquiétude, elle sortit doucement pour aller trouver les autres pensionnaires. En ce moment, la supérieure venait elle-même lui annoncer le funeste événement. — Ma chère fille, lui dit-elle en la ramenant dans sa cellule, mettez-vous à genoux et offrez au Seigneur votre cœur et votre ame afin qu'il les console : vous êtes éprouvée bien jeune par une grande affliction.

Félise obéit en arrêtant sur la mère Madeleine ses grands yeux clairs, où se peignait l'étonnement plutôt que l'inquiétude. Tandis qu'elle interrogeait ainsi la supérieure du regard, n'osant lui adresser une question directe, les sons de la cloche qui commençait à sonner le glas funèbre retentirent jusqu'au fond du dortoir. Félise jeta un grand cri et devint tremblante : elle avait tout à coup pressenti le fatal événement, et son visage exprimait tout à la fois l'anxiété, le doute et un affreux désespoir.—Priez, mon enfant, reprit la supérieure navrée de douleur, priez et soumettez-vous; Dieu nous a ôté la sœur Geneviève. Elle est allée au ciel, avec les anges...

— Elle est morte! non, non... je ne le crois pas!.. s'écria Félise en se précipitant vers la porte. La mère Madeleine ne put la retenir, et les religieuses qui se trouvèrent sur son passage essayèrent inutilement de l'arrêter; elle courut éperdue à la cellule de la sœur Geneviève, et demeura comme foudroyée sur le seuil. La pauvre trépassée était sur son lit, vêtue de ses habits religieux et le crucifix entre les mains. Sa figure était si blanche et si calme, qu'on eût dit la statue d'albâtre d'une des saintes de l'ordre, habillée de la tunique de laine blanche, du long scapulaire et du manteau bleu céleste.

Félise considéra d'un œil fixe et presque stupide ce triste tableau, ensuite elle alla se mettre à genoux dans un coin de la cellule, et y resta immobile, le corps ployé, le visage caché contre le mur. Les exhortations du père Boinet, les consolations qu'essayait de lui donner la supérieure, furent sans effet; on ne put ni la faire changer de place, ni lui arracher une parole. Sa douleur ne se manifestait que par de rares san-

glots et d'involontaires tressaillemens. Elle ne pleurait pas, et ses yeux, fermés à demi, étaient entourés d'un cercle livide, comme si les larmes qui ne pouvaient jaillir eussent meurtri ses blanches paupières.

Quelques heures plus tard, toute la communauté vint processionnellement chercher le corps de la sœur Geneviève pour le descendre, selon l'usage, au milieu du chœur, où il devait rester exposé jusqu'au lendemain. Lorsqu'on eut emporté le cercueil, Félise se releva d'elle-même et suivit le triste cortége. Pendant le reste de la journée et la nuit suivante, tandis que les religieuses priaient, elle demeura à l'écart, le corps affaissé sur ses genoux, la tête baissée sur sa poitrine. Ni les exhortations, ni les ordres de la supérieure, ne purent la tirer de cette immobilité : elle assista ainsi à la cérémonie des funérailles; mais lorsque tout fut fini, lorsqu'on eut descendu le corps dans les caveaux de l'église, cette douleur passive se changea en un désespoir effrayant. La malheureuse enfant repoussa les religieuses qui s'empressaient autour d'elle, et sortit du chœur d'un pas rapide; mais les forces lui manquèrent aussitôt, et elle s'arrêta au pied du grand escalier.

— Ma chère fille, lui dit la supérieure avec une douceur mêlée d'autorité, vous péchez grièvement contre Dieu et contre vous-même en vous abandonnant à ces transports. Ce n'est pas ainsi que doit se manifester la douleur d'une ame chrétienne...

— Ma chère mère, interrompit Félise d'une voix brève, j'ai une grace à vous demander. Vous ne me la refuserez pas... vous ne pouvez rien me refuser après un si grand malheur...

— Parlez, ma chère fille, je suis disposée à vous accorder tout ce qui pourra contribuer à votre consolation. Que demandez-vous? que voulez-vous?

— Je veux sortir sur l'heure de cette maison, répondit Félise en jetant autour d'elle des regards égarés, je veux m'en aller loin d'ici...

A cette déclaration inattendue, un murmure d'étonnement et d'indignation s'éleva de tous côtés. Jamais aucune fille élevée à l'Annonciation n'avait proféré de semblables paroles : c'était comme un blasphème, un arrêt de réprobation prononcé par la bouche même de celle qui voulait abandonner l'asile saint où sa jeunesse avait trouvé les secours temporels et la nourriture spirituelle. La supérieure, un peu émue de cette espèce de scandale, s'écria en levant les mains au ciel : — Le malin esprit veut la perte de cette faible créature! priez pour elle, mes chères sœurs... C'est une ame qu'il faut regagner à Dieu.

A ces mots, elle ordonna du geste aux religieuses de se retirer, et, s'approchant de Félise, elle lui dit avec son air habituel de patience et de mansuétude :

— Venez, ma chère fille, votre corps est aussi malade que votre ame; vous avez peine à vous soutenir. Appuyez-vous sur mon bras.

— Où voulez-vous m'emmener? s'écria Félise avec une expression de désespoir farouche; vous voulez que je retourne dans la cellule de ma tante Geneviève! que j'aille encore au chœur, à l'ouvroir, au jardin, partout où j'avais coutume de la rencontrer! Non, non... puisqu'elle n'y est plus, je n'y rentrerai jamais!

— Je veux vous emmener dans ma propre cellule, mon enfant, répondit la mère Madeleine, pénétrée de commisération; je veux moi-même vous soigner, vous consoler... Vous vous consolerez, ma chère Félise : Dieu éprouve parfois ses créatures; il leur envoie de grandes afflictions; mais sa miséricorde soulage bientôt les cœurs désolés. La douleur où vous êtes plongée est un état passager; il n'y a que les damnés qui souffrent éternellement. Bientôt vous vous apercevrez que le Seigneur ne vous a pas tout ôté. Vous avez, il est vrai, perdu une personne bien chère, mais il vous reste une nombreuse famille à laquelle vous êtes unie par les liens de l'amour et de la charité chrétienne : je suis votre mère, ma chère Félise, et toutes les annonciades sont vos sœurs.

Après avoir attendu un moment l'effet de ces paroles, elle ajouta d'un air de décision affectueuse : — Allons, mon enfant, suivez-moi.

La pauvre désolée fit un pas en arrière en détournant la tête.

— Obéissez, ma fille, reprit la mère Madeleine avec un accent sévère et triste; si je ne pouvais vous persuader, il faudrait me résoudre à vous contraindre.

Félise demeura immobile et ne répondit pas. Alors la supérieure, ayant appelé deux sœurs converses, leur ordonna de la conduire dans une cellule voisine de la sienne, et de ne pas la perdre de vue un seul moment.

Lorsque le père Boinet apprit ce qui s'était passé, il dit après réflexion à la mère Madeleine : — Ceci est grave, ma révérende mère; cette enfant ne peut pas sortir d'ici comme Mlle de Chameroy; quelle que soit sa vocation, il faut qu'elle soit religieuse.

— Oh! mon père, que dites-vous? interrompit la supérieure. Je vous ai entendu souvent détester les vocations forcées et déplorer l'opiniâtreté des parens qui obligent leurs filles à entrer en religion.

— Il est vrai, répondit-il vivement; mais, croyez-moi sans que je m'explique davantage, la place de cette enfant n'est pas dans le monde, et la charité vous commande d'user de tous les moyens pour la garder ici et pour la décider à prendre le voile.

La cellule où l'on avait conduit Félise était séparée du grand dortoir par les deux pièces qu'on appelait l'appartement de la supérieure. Cette chambrette, propre et bien éclairée, avait vue sur le jardin, et le soleil d'automne l'égayait tout le jour de ses tièdes rayons. Une sœur converse prenait soin de la jeune pensionnaire et lui tenait silencieusement com-

pagnie. Chaque matin la mère Madeleine passait une heure auprès d'elle, chaque soir elle revenait encore; mais sa patience, son inépuisable charité, son habileté à gagner les ames, échouaient contre cette douleur emportée et mêlée de résolutions extrêmes. Félise était inaccessible à toutes les consolations. Parfois morne, abattue, silencieuse, elle passait plusieurs heures assise dans le coin le plus obscur de la cellule, la tête penchée sur sa poitrine, dans l'attitude d'une sombre rêverie. D'autres fois elle avait des paroxismes de désespoir dont la violence épuisait ses forces morales, et auxquels succédait une sorte d'anéantissement.

Un jour, la supérieure lui amena une de ses compagnes, et, se retirant presque aussitôt, elle les laissa ensemble.

Alors la jeune pensionnaire s'assit à côté de Félise, qui ne lui avait rien dit encore, et, l'embrassant les larmes aux yeux, elle s'écria : — Oh ! ma bonne amie, dans quelle affliction nous sommes toutes! Notre révérende mère a demandé que l'on fît des prières pour toi, et tous les jours, après la messe, toute la communauté fait une neuvaine à ton intention. Il est certain que tu en éprouveras de grandes consolations, et que, dès qu'elle sera finie, tu reviendras parmi nous...

Félise garda le silence, et fit seulement avec la tête un geste négatif.

— Nous nous jetterons aux pieds de notre mère, reprit la jeune pensionnaire, nous intercéderons pour toi. Quand tu seras pardonnée, nous viendrons te chercher, et, comme dit la mère Perpétue, nous te ramènerons en triomphe au bercail.

Ces marques naïves d'intérêt et d'amitié ne produisirent pas plus d'effet sur Félise que les admonestations de la mère Madeleine; elle retira sa main des mains de sa jeune amie, et lui répondit d'un ton bref : — Non, il faut me laisser seule ici; je m'y trouve mieux que parmi vous.

— Seigneur ! mon Dieu ! tu ne nous aimes donc plus?

— Je ne sais pas... Je n'ai plus qu'une pensée, à présent, je ne sens plus qu'une seule chose : c'est que ma tante Geneviève est morte,... que je ne la reverrai jamais, jamais.... Je voudrais mourir aussi.... Je l'aimais tant!...

Elle fondit en larmes à ces mots, et, se couvrant le visage avec le pan de son tablier, comme pour ne plus apercevoir la clarté du jour, elle fit signe à la jeune pensionnaire de s'éloigner. Celle-ci s'en allait toute contristée faire part à ses compagnes des sentimens où elle avait trouvé Félise; mais la supérieure, qu'elle rencontra sur son chemin, ayant écouté le récit de ce qui venait de se passer, lui dit gravement : — C'est bien, ma chère fille; vous avez parlé comme vous le deviez à cette pauvre enfant. A présent, la charité vous ordonne de taire les réponses que le malin esprit lui a inspirées. Lorsqu'on vous interrogera à ce

sujet, vous répondrez simplement qu'elle a écouté vos discours sans rompre le silence : ceci n'est pas un mensonge, c'est une restriction permise, et que vous pouvez faire en conscience.

Le lendemain, la mère Madeleine dit à son directeur : — J'ai fidèlement suivi vos instructions, mon révérend père, mais jusqu'ici j'ai agi sans succès. Malgré votre pénétration et vos lumières, vous n'avez pas tout-à-fait apprécié peut-être le caractère de cette enfant; avec son étourderie, son insouciance habituelle, il y a en elle un fonds d'opiniâtreté bien rare à son âge. Quoiqu'elle eût pour la pauvre sœur Geneviève une affection singulière, son cœur n'est guère capable d'attachement; elle n'aime plus personne ici maintenant, et n'obéit qu'à l'autorité, à la force. C'est une sensible affliction pour moi de ne pouvoir remédier à ses dispositions, et je la quitte toujours pénétrée de douleur.

— Ainsi, ma révérende mère, dit le père Boinet, vous n'avez pas remarqué le moindre changement, le moindre progrès?

— Pas le moindre; sa situation est toujours la même; mes exhortations l'importunent, les soins que lui donne la sœur Ursule l'aigrissent, elle se consume dans un mortel abattement; si nous la gardons encore quelque temps ainsi, elle succombera.

— Vous désespérez de cette ame, ma révérende mère, dit le directeur avec l'accent d'un léger reproche; vous êtes près d'abandonner votre tâche... Le bon pasteur ne laissait pas ainsi sa brebis égarée à moitié chemin. Il y a plus d'un moyen de la ramener, et nous allons aviser à prendre le meilleur.

Il réfléchit un moment et reprit : — Il faut que cette enfant quitte pour un temps le couvent.

— Elle est orpheline; en quelles mains la remettre avec sécurité, Seigneur Dieu!

— Vous rappelez-vous, ma révérende mère, qu'elle fut amenée ici par une dame il y aura neuf ans le dernier jour de cette année. C'était sa proche parente, la propre sœur de sa mère, qui venait de bien loin pour la donner aux Annonciades. Depuis lors, cette personne a envoyé de temps en temps quelqu'un à la grille pour s'informer de la sœur Geneviève et se recommander à ses prières. Elle demeure près d'ici, et elle ne refusera pas de recevoir sa nièce dans sa maison.

— Mais, mon révérend père, observa la supérieure, c'est, contre votre première décision, rendre Félise au monde...

— Si ce que l'on m'a rapporté est vrai, c'est l'envoyer au contraire dans un si triste séjour, que bientôt elle demandera d'elle-même à revenir ici. Qu'elle ignore jusqu'au dernier moment notre dessein : je vais m'en occuper sur l'heure, et tâcher de mener la chose promptement.

— Que le ciel bénisse vos efforts et vos intentions! s'écria la digne

supérieure avec reconnaissance; il est certain, mon révérend père, que Dieu vous inspire toujours ce qui doit tourner à sa gloire, ainsi qu'au repos et à la prospérité de cette maison.

Le surlendemain, après vêpres, le père Boinet fit demander la supérieure au petit parloir. — Le ciel aidant, j'ai conduit à bien cette affaire, lui dit-il : la personne chez laquelle je me suis présenté a été sensiblement touchée en apprenant la mort de notre pauvre sœur Geneviève; mais elle se refusait à recevoir sa nièce. Il a fallu long-temps pour vaincre sa résolution. Maintenant, ma révérende mère, faites appeler ici votre enfant rebelle.

Félise entra dans le parloir avec un visage indifférent et morne; elle s'attendait peut-être à une rigoureuse admonestation, et il était évident qu'elle était prête à la recevoir dans un silence passif; mais, au lieu de la regarder d'un œil sévère, le père Boinet lui dit avec bénignité : — Vous avez manifesté, mademoiselle, le désir de quitter cette maison; persistez-vous dans cette résolution?

— Oui, mon révérend père, balbutia Félise, troublée par cette question inattendue.

— En ce cas, reprit le père Boinet du même ton, vous allez en sortir dès aujourd'hui : votre tante, Mlle Philippine de Saulieu, vous recevra chez elle.

— Ma tante Philippine! répéta Félise avec une vague frayeur, car ce nom lui avait rappelé tout à coup les tristes impressions de son enfance.

— On va vous conduire dans sa maison, ma chère fille, dit alors la mère Madeleine; fasse le ciel que vous trouviez auprès d'elle les consolations qui vous manquent ici!... Aimez-la, honorez-la, vivez dans la crainte de Dieu, et souvenez-vous que le couvent des Annonciades est toujours ouvert à celles qui, désabusées du monde, veulent y revenir pour le reste de leur vie.

Félise hésita un moment; d'un côté, elle voyait la sombre et imposante figure de sa tante accompagnée de sa vieille Suzanne, de l'autre ces lieux vides et désolés où avait vécu la sœur Geneviève, et d'où elle était sortie pour toujours. Le sentiment de cette perte cruelle l'emporta; elle fit instinctivement un pas vers la porte, et dit d'une voix étouffée, en se couvrant la figure de son mouchoir : — Je suis prête!...

V.

Il y avait, à cinquante pas du couvent des Annonciades, une assez grande maison dont la façade était masquée par un mur sans fenêtres, et percé seulement d'une porte cochère. La cour qui séparait cet édifice de la rue était plantée de tilleuls que la hachette de l'émondeur

n'avait pas touchés depuis plusieurs années, et dont les branches touffues formaient un sombre couvert. Au-delà s'ouvrait un vestibule auquel le voisinage des arbres ôtait le peu de clarté qu'aurait pu y jeter une fenêtre grillée avec des barreaux de fer. Un large escalier à rampe de pierre occupait l'un des côtés; mais, au seul aspect des marches, couvertes d'une couche de poussière que le balai n'avait jamais soulevée, on comprenait que les étages supérieurs n'étaient pas habités. Après le vestibule, il y avait une antichambre si vaste, que toute la domesticité d'un grand d'Espagne y aurait tenu à l'aise, et où l'on ne voyait pas clair même en plein midi.

Félise arriva dans cette maison silencieuse et sombre, conduite par Suzanne, qui était allée la recevoir à la porte de clôture. La chagrine suivante avait toujours le même air rogue, les mêmes inflexions de voix cassantes, la même tournure de vieille fille soucieuse et desséchée. En ce moment, elle semblait sourdement irritée et marmottait des acclamations sans suite entremêlées de soupirs et de gestes saccadés. Félise marchait sur ses pas, presque tremblante et n'osant lui adresser la parole. Elle trouva dans l'antichambre le vieux Balin, lequel était vêtu de noir comme autrefois, muet, raide, et tout d'une pièce dans sa jaquette. Après avoir reconnu Félise d'un regard oblique, il lui ouvrit la porte d'une seconde pièce qui faisait suite à l'antichambre, et se rangea pour la laisser passer. Quoiqu'elle ne fût naturellement ni timide ni craintive, elle entra le cœur palpitant dans cette vaste pièce à peine éclairée par les derniers rayons du jour, et au fond de laquelle elle distinguait vaguement une personne debout et immobile. Au lieu d'avancer, elle s'arrêta, interdite et sans lever les yeux; puis, faisant un effort, elle balbutia : — Ma tante, vous ne me reconnaissez plus, peut-être...

— Si fait! je vous reconnais, Félise, répondit Mlle Philippine de Saulieu, après avoir jeté sur elle un seul regard, et en se détournant avec un tressaillement qui trahissait le sentiment involontaire de répulsion et de douleur dont son ame était saisie; mais, dominant presque aussitôt cette impression, elle ajouta : — Vous étiez donc bien mal au couvent, que vous avez voulu en sortir?

— Oui, depuis que j'ai perdu ma bonne tante Geneviève, répondit-elle en pleurant. Tant qu'elle a vécu, je n'ai jamais songé à m'en aller du couvent. Est-ce que j'aurais pu la quitter! Je l'aimais tant! J'étais venue auprès d'elle toute petite, et je ne connaissais pas d'autre famille, car je ne vous voyais jamais, ma tante, et je vous avais presque oubliée.

A ces mots, elle leva les yeux pour reconnaître la noble et belle figure qui était vaguement restée dans son souvenir; mais il lui sembla qu'elle ne revoyait pas la même personne : ces beaux cheveux blonds qui s'allongeaient jadis en spirales dorées avaient entièrement blanchi, et leurs mèches argentées encadraient un front sillonné de rides; ces traits

délicats étaient hâves et flétris; une vieillesse prématurée avait courbé cette taille de reine. Mlle de Saulieu gardait encore le deuil rigoureux qu'elle portait en arrivant à Paris; sa robe de raz de Saint-Maur traînait par derrière comme un manteau de veuve, et sa coiffe de crêpe noir était attachée avec des épingles d'acier bronzé. Félise la considéra un moment avec un étonnement plein de tristesse, et, frappée de son lugubre costume autant que de sa figure, elle lui dit avec un soupir: — Vous avez pris le grand deuil pour la mort de ma tante Geneviève?

— Je le porte depuis dix ans, et je le garderai toute ma vie, répondit Mlle de Saulieu.

Suzanne était entrée dans le salon en même temps que Félise, et elle paraissait observer avec inquiétude l'effet que produirait sur sa maîtresse cette première entrevue. Apparemment elle comprit que Mlle de Saulieu était déjà remise de la pénible impression que lui avait causée l'aspect de sa nièce, car elle se rapprocha de Félise et lui dit d'un ton radouci : — Avec la permission de mademoiselle, ne voulez-vous point passer dans votre chambre?

— Comme il vous plaira, Suzanne, répondit-elle, intérieurement satisfaite d'échapper à l'embarras de ce premier entretien, que sa tante soutenait d'une façon si laconique. Quand elle eut fait la révérence et tourné le dos, Mlle de Saulieu la suivit du regard, et murmura avec un soupir qui semblait sortir du fond de son cœur saignant et déchiré : — Mon Dieu! quel sacrifice!...

Ensuite elle s'assit à sa place accoutumée, et, reprenant sa tapisserie, elle se mit à travailler machinalement.

L'appartement de Mlle de Saulieu, situé au rez-de-chaussée, se composait de trois grandes pièces qui occupaient toute la façade intérieure, laquelle formait ensuite deux ailes en retour sur le jardin. Chacune de ces constructions, peu profondes, ne contenait qu'une chambre à chaque étage. La chambre qui faisait suite à l'appartement de Mlle de Saulieu avait été arrangée à la hâte pour recevoir Félise. Ce séjour était loin d'offrir l'aspect riant et propret des cellules du couvent : les murs, revêtus de boiseries peintes en camaïeu, n'avaient point d'autre tapisserie. Chaque panneau formait un tableau représentant des personnages allégoriques, les Saisons, les Élémens, etc., lesquels faisaient une procession de figures blanches, sur un fond grisâtre, de l'effet le plus mélancolique. La cheminée, sous le chambranle de laquelle on pouvait se tenir debout, était décorée de pentes à double feston, et le lit à colonnes, placé sur une estrade, était d'une dimension capable d'étonner une petite personne accoutumée à l'étroite couchette garnie d'un tendelet blanc où dormaient d'un sommeil si tranquille les pensionnaires de l'Annonciation.

Le jour baissait, et les hautes croisées qui donnaient sur le jardin ne

jetaient plus qu'un faible crépuscule qui s'épaississait de moment en moment. Le vent d'automne sifflait à travers les portes et faisait frôler les rideaux contre la boiserie. Félise s'assit toute transie sur un tabouret, et parcourut la chambre d'un regard attristé. Suzanne alluma deux bougies, ouvrit un de ces beaux meubles incrustés de nacre et d'écaille qu'on appelait autrefois des cabinets et qui servaient à la fois de secrétaire et de commode; puis elle se mit à ranger le modeste trousseau de la jeune pensionnaire. Parmi les robes et le linge soigneusement pliés se trouvait le coffret que Mlle de Saulieu avait remis à la sœur Geneviève le jour même où Félise était entrée à l'Annonciation. Comme il avait été immédiatement déposé entre les mains de la supérieure et qu'il était resté depuis cette époque au fond d'une armoire de la sacristie, Félise n'en avait aucun souvenir. En ce moment même, elle ne s'aperçut pas du mouvement qu'avait fait Suzanne en le trouvant sous sa main. La vieille suivante ne jeta qu'un regard sur ce riche écrin, et se hâta de le placer dans un tiroir à secret qu'elle referma sur-le-champ. Après tous ces arrangemens, elle ouvrit les rideaux du lit, fit la couverture, et dit à Félise qui, les mains croisées sous son tablier et la tête penchée, la suivait du regard, sans proférer une parole : — A présent, mademoiselle, je vais vous faire souper; ensuite vous vous coucherez...

— Déjà! observa Félise; au couvent l'on ne se couchait qu'à neuf heures. Je n'ai pas encore sommeil, et je vais faire compagnie à ma tante pendant la soirée, si elle le permet.

— Elle ne fait jamais la veillée, répondit Suzanne; dès que la nuit est venue, mademoiselle se met au lit, et personne ne bouge plus dans la maison.

— Jésus! que me dites-vous là! Notre révérende mère supérieure disait toujours que, pour ne pas avoir de mauvais rêves, il fallait, avant de s'endormir, égayer son esprit par la récréation et sanctifier son ame par l'oraison. Est-ce que ma tante ne se récrée pas un moment après souper?

— Elle ne soupe pas : tantôt je lui servirai dans son lit un biscuit et un verre d'eau; ce sera là tout son repas.

— Et elle fait ainsi collation toute l'année?

— Toute l'année; mais vous n'êtes pas obligée d'en faire autant. On va vous servir à souper.

— Je n'ai pas faim, répondit tristement Félise. Pourtant, lorsqu'elle vit que Suzanne prenait un flambeau et se disposait à sortir, elle aima mieux la suivre que de rester seule jusqu'au lendemain dans cette grande chambre, dont l'aspect lui semblait si triste. La salle à manger où Suzanne la conduisit était vaste et sombre, comme toutes les autres pièces de l'appartement, et le soir la lueur des bougies ne rayonnait pas jusqu'au plafond, arrondi en coupole et peint à la fresque dans le

goût italien. Au milieu de la salle, il y avait une grande table servie en vaisselle plate, et où on avait mis un seul couvert; la crédence placée en face était garnie de plats d'argent d'une dimension colossale, et qui reluisaient dans la pénombre comme des boucliers.

Félise s'assit en considérant d'un œil étonné ce somptueux couvert et cette salle dont les lambris étaient éclairés pour ainsi dire par la profusion des pièces d'argenterie rangées sur les dressoirs. La pauvre enfant essaya de goûter à l'ambigu froid qu'on venait de lui servir, mais elle ne put prendre d'autre nourriture qu'un peu de fruit et une goutte de vin. Pendant qu'elle faisait ce léger repas, Balin, la serviette au bras, se tenait derrière sa chaise pour changer son assiette et lui verser à boire. La figure de ce vieux serviteur se mêlait dans son esprit aux vagues souvenirs de sa première enfance, et elle se prit à penser au temps déjà éloigné où, après un long voyage, elle était arrivée à la porte du couvent de l'Annonciation; elle se rappela le moment où Balin l'avait prise dans le carrosse et portée sur le seuil, tandis que le lourd battant s'ouvrait sans bruit devant elle. — Il y a bien des années que je ne vous avais vu, dit-elle en se retournant tout à coup, pourtant j'ai remis tout de suite votre figure; mais vous, j'en suis certaine, vous ne m'auriez pas reconnue, si Suzanne ne m'eût annoncée?

— Pardonnez-moi, mademoiselle, répondit laconiquement Balin.

— Oh! fit-elle d'un ton incrédule et en étendant la main à la hauteur de la table, je n'étais pas plus grande que cela quand vous m'avez laissée à la porte de l'Annonciation, et mon visage n'est plus le même que celui d'une enfant de cinq ans.

— Ce n'est pas sur le souvenir que j'avais gardé des traits de mademoiselle que je l'aurais reconnue, répondit Balin, c'est sur une ressemblance de famille.

— Est-ce que je ressemble à ma pauvre mère? demanda vivement Félise.

Balin soupira et fit un geste négatif.

— Alors ma figure vous rappelle celle de mon père, reprit Félise; mon père, hélas! je le vois comme dans un songe, je me rappelle confusément ses traits.

— Vous vous trompez, ce n'est pas possible, murmura Balin.

Félise s'accouda sur la table, le regard fixe, une main appuyée sur son front, et reprit lentement en s'interrompant par intervalles, comme quelqu'un qui cherche à ressaisir des choses confuses dans sa mémoire : — Nous demeurions dans un château. Il y avait une chambre tapissée de bleu et beaucoup de rosiers devant les fenêtres. C'était la chambre de ma mère, je crois.... mais je ne me la rappelle point, ma pauvre mère.... Le visage de mon père est au contraire tout présent à mes yeux. Il avait une belle figure, le front haut, le teint un peu pâle.

Un jour, ce doit être la dernière fois que je l'ai vu, il était tout habillé de noir, et apparemment ce costume lugubre me fit peur, car, lorsqu'il vint à moi pour m'embrasser, je me détournai en jetant des cris. Il n'était plus au château, alors; il était dans un endroit que je ne me rappelle plus... Pourtant je vois, je vois encore....

Elle s'interrompit comme pour démêler des scènes, des tableaux dont les traits étaient épars dans sa mémoire; puis elle reprit tout à coup en se retournant vers Balin : — Mais vous étiez là alors; je m'en souviens, c'est vous qui m'avez portée dans vos bras jusqu'à la chambre où était mon père... Ensuite vous m'avez ramenée à ma tante Philippine, et je n'ai fait que pleurer tout le long du chemin, je ne sais pas pourquoi. Vous voyez bien que je m'en souviens.

— Il est vrai! répondit Balin, qui l'avait écoutée en pâlissant, et dont les lèvres tremblantes ne purent articuler que ce seul mot; mais Félise, préoccupée de ses propres pensées, ne s'aperçut point de son trouble. Après un long silence, il reprit : — Souffrez que je vous donne un conseil. Ne répétez jamais à Suzanne ce que vous venez de me dire; gardez-vous surtout d'en parler devant mademoiselle, et ne lui adressez jamais aucune question sur votre famille.

A ces mots, il prit un flambeau et marcha devant Félise, qui rentra tristement dans sa chambre. Suzanne se hâta de la mettre au lit, ensuite elle fit le tour de la chambre, regarda si tout était clos, et se retira en emportant les lumières. Lorsque Félise se retrouva seule sous ses rideaux, au milieu du silence et des ténèbres, elle se prit à penser et à se recueillir. Depuis qu'elle avait franchi la porte du couvent, un triste étonnement l'avait distraite de sa douleur; mais lorsqu'elle eut perdu de vue cet intérieur si sombre, ces visages mélancoliques, lorsqu'elle n'entendit plus résonner à son oreille la voix aigre de Suzanne et le fausset enroué de Balin, elle songea derechef à sa pauvre tante Geneviève et recommença à la pleurer amèrement. Long-temps elle inonda de ses larmes l'oreiller de toile de Hollande où reposait sa tête; vers le matin, elle s'endormit enfin, ou plutôt elle s'assoupit, accablée de fatigue.

Le jour comme la nuit, un morne silence régnait dans l'hôtel habité par Mlle de Saulieu; l'on n'y entendait aucun des bruits du dehors, car la façade intérieure était séparée de la rue par la cour et par le profond vestibule, dont les portes étaient toujours fermées. Lorsque Félise s'éveilla, elle reconnut qu'il faisait jour à un faible rayon qui traversait une fente des volets et tombait sur son oreiller. Elle se hâta de se lever; en ce moment, une horloge voisine, celle du couvent peut-être, sonna neuf heures.

— Sainte Vierge! ma tante Philippine va me gronder, et sa mauvaise

Suzanne dira que je suis une paresseuse, se dit naïvement Félise; à cette heure, toute la maison doit être levée depuis long-temps.

Elle prit à peine le temps de s'habiller, et, ouvrant sa porte avec une sorte de crainte, elle pénétra dans une salle qui séparait sa chambre de l'appartement de Mlle de Saulieu; les fenêtres étaient fermées encore, et la plus profonde tranquillité régnait dans la maison. Ce silence, ces demi-ténèbres, lui causèrent quelque frayeur; elle avança avec hésitation, et, apercevant à l'autre extrémité de la salle une porte entre-bâillée à travers laquelle brillait un vif rayon de jour, elle se hasarda à la pousser tout-à-fait, et entra dans une vaste pièce qui s'ouvrait sur le jardin. C'est dans ce salon qu'elle avait été reçue la veille; mais elle n'en avait remarqué alors ni la disposition ni l'ameublement.

Personne ne paraissait; aucun bruit ne se faisait entendre. Félise parcourut d'un œil curieux cette pièce, où Mlle de Saulieu se tenait habituellement. Ses regards s'arrêtèrent d'abord sur deux portraits placés des deux côtés de la cheminée. L'un, qu'elle reconnut aussitôt, était celui de sa tante Philippine, telle cependant qu'elle ne l'avait jamais vue, en riche parure, ses cheveux blonds entremêlés de perles, des fleurs sur le sein et le sourire aux lèvres. L'autre portrait représentait un homme à la fleur de l'âge; l'uniforme de mestre-de-camp serrait sa taille souple et vigoureuse; il tenait d'une main son chapeau à plumes et caressait de l'autre un lévrier favori. Cette peinture était d'une vérité singulière; la tête avait des tons animés; le regard surtout, clair, doux et profond, paraissait vivant. Ces deux figures, si belles, si brillantes, et au front desquelles resplendissaient l'heureux orgueil, les joies charmantes, les vives espérances de la jeunesse, semblaient déplacées dans cet immense salon tendu de noir comme l'appartement d'une veuve, et dont les glaces étaient couvertes par des rideaux de gaze. Le fauteuil de Mlle de Saulieu se trouvait en face des portraits. Il était environné à moitié d'un paravent dont les feuilles peintes en grisaille représentaient des attributs de deuil. A côté, sur un guéridon, il y avait un ouvrage de tapisserie commencé et un livre de prières. Un gros chat gris était couché en rond sur le fauteuil, et suivait de son œil jaunâtre, entr'ouvert à demi, tous les mouvemens de Félise, laquelle fit lentement le tour du salon et revint ensuite vers les portraits, qu'elle considéra long-temps avec une curiosité rêveuse. La vue de ces fières et charmantes figures éveillait dans son ame des impressions confuses, et elle ne pouvait en détourner ses regards. Suzanne la surprit dans cette contemplation.

— C'est vous déjà, mademoiselle! dit la maussade suivante; j'allais passer chez vous pour vous lever.

— Merci, Suzanne, répondit-elle en se retournant vivement; je crai-

gnais d'avoir dormi trop long-temps, et je me suis dépêchée de m'habiller. J'ai fait bien vite mes prières, et ensuite je suis venue ici, pensant y trouver ma tante.

— Mademoiselle ne se lève qu'à midi.

— Jésus! elle dort encore?

— Elle repose; son corps est si affaibli!

— Oh! oui, elle paraît bien vieille à présent, dit Félise en levant les yeux vers le portrait; son visage est tout blême et ridé. Quelle différence avec cette figure!

— C'était elle autrefois quand elle avait vingt ans, dit Suzanne avec un soupir; qui pourrait la reconnaître aujourd'hui?

— Et l'autre portrait, reprit Félise, c'est celui de quelque gentilhomme de notre famille?

Suzanne ne répondit que par un signe de tête négatif.

— C'est le portrait d'une personne qui est morte? continua Félise avec une pénétration instinctive.

A cette seconde question, Suzanne tressaillit et leva sur Félise un regard inquiet, étonné, plein d'une secrète horreur, comme si ce seul mot eût réveillé dans son esprit de lamentables souvenirs. Lorsqu'elle fut un peu revenue de ce trouble pénible, elle dit d'un ton bref : — N'ayez jamais l'air de prendre garde à ces peintures; surtout ne questionnez jamais mademoiselle à ce sujet. Maintenant vous pouvez aller faire un tour au jardin, si cela vous plaît.

A ces mots, elle ouvrit une des portes vitrées et poussa doucement Félise sur le perron. Le jardin, qui s'étendait le long de la façade intérieure de l'hôtel et que bornait un grand mur crevassé, avait l'aspect d'un fossé sans eau dans lequel on aurait eu l'idée de tracer un parterre. Les hautes constructions qui le dominaient au midi empêchaient le soleil d'y plonger ses rayons, même au cœur de l'été; quelques lilas chétifs, quelques rosiers de Gueldres, allongeaient leurs rameaux dans cette ombre éternelle : mais aucune fleur ne s'épanouissait entre les maigres bordures de buis qui formaient des compartimens symétriques devant les fenêtres; la mousse seule diaprait le sol, les pierres et jusqu'au tronc des arbrisseaux de sa végétation tenace. A l'angle du jardin que formaient le mur de clôture et l'aile du bâtiment où se trouvait l'appartement de Félise, il y avait une espèce de cabinet de verdure, avec un toit en claire-voie où rampaient quelques brins de lierre. C'était Balin qui, dans ses momens de loisir, avait arrangé ce réduit, autour duquel il ne se lassait pas de semer des plantes grimpantes dont on n'avait jamais vu poindre la première feuille.

Félise s'assit sur la plus haute marche du perron; le jardin des Annonciades lui semblait un paradis terrestre en comparaison de ce petit enclos verdâtre qu'elle avait sous les yeux, et elle trouvait que l'appar-

tement drapé de noir de sa tante avait un aspect beaucoup plus triste que les salles du couvent. Peut-être les prévisions du père Boinet furent-elles près de se vérifier en ce moment, peut-être Félise aurait-elle déjà, comme les Israélites, regretté la captivité, si un mot de Suzanne n'eût tout à coup changé ses dispositions.

La vieille servante entr'ouvrit la porte vitrée et lui dit d'un ton bourru :

— Puisque vous ne vous promenez pas, venez çà, que je vous habille. C'est aujourd'hui dimanche, il faut aller à la messe.

— Je vais sortir! je vais sortir dans la rue! s'écria Félise le cœur palpitant de surprise et de joie; Jésus! je n'y songeais pas, j'avais oublié qu'il n'y a point ici de porte de clôture!

La toilette ne fut pas longue; Suzanne lui passa sur sa robe de pensionnaire une jupe de fleuret noir à gros plis; elle lui mit sur les épaules une mante d'étoffe pareille et la coiffa d'un bonnet à barbes croisées sous le menton qui s'avançait comme une tuile sur les yeux et ne laissait apercevoir que le bas du visage.

Lorsque la vieille Suzanne eut attaché la dernière épingle, Félise alla vers la porte sans songer seulement à jeter un coup d'œil sur le miroir devant lequel elle s'était habillée, et dit avec une impatiente satisfaction :

— Me voilà prête, partons tout de suite. — Puis, se ravisant, elle ajouta : — Il faut attendre ma tante Philippine, peut-être?

— Mademoiselle ne sort jamais, répondit Suzanne; elle a une dispense pour suivre ici la messe dans son livre d'heures : c'est moi qui vais vous conduire.

Il faisait ce jour-là un de ces beaux soleils d'automne qui chassent du logis toute la population parisienne; les petits bourgeois et les artisans promenaient déjà dans les rues leurs habits du dimanche; les carrosses commençaient à rouler, et de tous côtés s'élevait ce bruit sourd, continuel, monotone et profond, comme celui des vagues qu'on entend nuit et jour dans la grande cité.

Félise marchait un pas en avant de sa duègne, vive et légère comme un oiseau. Elle avait été saisie d'une sorte de vertige en respirant le grand air; l'instinct de la liberté s'était éveillé plus vif, plus impérieux dans son ame; il lui semblait qu'elle n'avait pas assez de ses pieds pour franchir l'espace; elle aurait voulu s'envoler à tire d'aile. Suzanne, contrariée de cette vive allure, grommelait entre ses dents et parfois la retenait par sa jupe en lui disant d'un air courroucé :

— Tout beau, mademoiselle! vous courez comme un Basque. Marchez donc posément et tout droit devant vous sans regarder les gens et sans vous tourner et vous retourner à chaque instant comme une girouette.

Mais Félise ne pouvait s'empêcher de tourner souvent la tête au milieu de cette foule qui se coudoyait au ras des maisons, tandis que les carrosses tenaient fièrement le milieu du pavé, et elle suivait d'un regard d'envie les fillettes endimanchées qui s'en allaient seules à travers les rues. Suzanne la conduisait à l'église des jésuites de la rue Saint-Antoine; quand elle aperçut les mendians qui étalaient leurs plaies et leurs guenilles sur le parvis en sollicitant la charité d'une voix lamentable, elle s'arrêta saisie d'étonnement : dans les couvens où l'on faisait cependant vœu de pauvreté, l'on n'avait jamais sous les yeux le spectacle de la misère, et c'était la première fois que Félise voyait des pauvres. Sa générosité naturelle s'éveilla à leur aspect; elle se tourna vers Suzanne, et lui dit en regardant la troupe famélique : — Je voudrais leur donner de l'argent.

— Vous le pouvez, répondit Suzanne en tirant de sa poche une poignée de grosse monnaie qu'elle lui mit dans la main; vous pouvez donner cela et beaucoup plus encore : vous êtes riche.

Félise entendit la messe avec de grandes distractions; l'église était pleine de beau monde, et, au lieu de lire son livre d'heures, elle regardait avec une imaginable curiosité tout ce qui l'environnait. La tristesse des femmes la frappait singulièrement; elle aimait d'instinct l'élégance et la richesse. Au sortir de la messe, elle aperçut à travers la porte entr'ouverte d'une boutique des étoffes de soie et des dentelles.

— Je voudrais bien acheter cela, dit-elle en s'arrêtant.

— Cette robe de satin des Indes à ramages blancs sur un fond noir, et ces dentelles de soie? demanda Suzanne d'un air indifférent.

— Oui, c'est cela même.

— Vous les aurez demain; à présent, cela n'est pas possible; les marchands ne trafiquent pas aujourd'hui dimanche.

Au retour de l'église, la jeune fille trouva Mlle de Saulieu dans le salon. Elle était assise à sa place accoutumée, contre le paravent, dont les feuilles circulaires déployées formaient un petit retrait au milieu de cette immense pièce drapée en noir. Elle lisait la messe dans le livre d'heures placé devant elle sur le guéridon, à côté de son ouvrage ployé; le chat gris sommeillait, couché au milieu du coussin où elle posait à peine le bout de ses pieds. Elle répondit par un mouvement de tête à la révérence de Félise, et, lui faisant signe de s'asseoir, elle continua sa lecture. Au premier coup de midi, elle referma son livre. Balin ouvrit les deux battans de la porte en disant à haute voix : — Mademoiselle est servie. — Et là-dessus l'on passa à table. Le lugubre festin auquel présidait la statue du commandeur n'était pas plus silencieux et plus triste que ce repas de famille, dont la somptuosité contrastait singulièrement avec le petit nombre et la contenance mélancolique des convives. La pauvre Félise mangeait du bout des lèvres, et levait à peine les yeux;

le visage sévère, calme et immobile de sa tante lui imposait et la glaçait : il lui semblait que c'était une créature surnaturelle, vivante et morte tout à la fois. L'on eût dit en effet que Mlle de Saulieu ne pensait qu'à réduire l'existence aux moindres frais possible, et que son seul but était d'arriver à une vie purement passive. Elle parlait à peine et ne marchait que pour passer de sa chambre à coucher dans son salon; jamais elle ne s'était avancée jusqu'à la porte du vestibule; jamais elle n'avait fait le tour du jardin marécageux dont elle apercevait de sa place les sentiers moussus.

Aucun visage étranger n'avait paru dans cette maison avant le jour où le père Boinet était venu rendre à Mlle de Saulieu la visite diplomatique dont le retour de Félise chez sa tante avait été le résultat. Après cet événement, il ne s'était plus présenté à la porte de l'hôtel : probablement il avait compris que l'austère demoiselle ne le verrait pas volontiers une seconde fois.

Suzanne, le vieux Balin et une grosse servante, appelée Cateau, formaient tout le personnel des gens de service. Cateau ne sortait jamais de sa cuisine, et, dans l'espace de neuf années, elle n'avait pas aperçu une seule fois le visage de Mlle de Saulieu, ni même entrevu à la dérobée sa taille de fantôme. Balin gardait les abords de l'appartement; le vieux bonhomme, toujours grave et taciturne, passait sa vie sur les banquettes de l'antichambre; son unique et puérile distraction était de cultiver ce triste jardin, où il n'avait jamais eu la satisfaction de voir éclore une fleur. Suzanne ne quittait guère la chambre de sa maîtresse; accoutumée depuis long-temps à la servir, elle n'avait plus besoin de ses ordres, et prévenait, sans qu'elle les eût exprimées, toutes ses volontés. Souvent ces deux personnes, qui ne se quittaient guère, passaient la journée entière sans se dire un seul mot.

La pauvre Félise vivait tout-à-fait abandonnée dans ce morne intérieur. On pourvoyait à ses besoins, même à ses fantaisies avec une sorte de prodigalité; elle avait des robes neuves, des coiffes de dentelle et même de l'argent pour les pauvres; mais tout se bornait à ces soins matériels, dont s'était chargée Suzanne. Jamais elle n'entendit sortir de la bouche de l'insociable suivante une parole d'affection ou de simple intérêt. Sa tante, qui d'abord l'avait vue avec une répulsion évidente, la regarda bientôt du même œil qu'elle regardait toutes choses, avec une sombre indifférence. Soit qu'une personne qui vivait ainsi concentrée en elle-même ne pût être long-temps sensible à une influence extérieure, soit qu'elle fût parvenue à vaincre par un effort de volonté sa première impression, Mlle de Saulieu souffrait, impassible, la présence de cette enfant, ou, pour mieux dire, elle ne la remarquait plus.

Félise avait compris dès le premier jour que le couvent était, en comparaison de la maison de sa tante, un séjour plein de dissipation et

d'amusemens. Pourtant, contre les prévisions du père Boinet, elle ne songea pas à y retourner. Une nature moins énergique n'aurait pas supporté cette existence; mais il y avait chez Félise un mélange de force et d'insouciance, une mobilité d'expression jointe à une raideur de caractère qui la soutenaient contre les plus pénibles influences. Elle supportait l'ennui et le désœuvrement de tous les jours de la semaine dans l'espoir de sortir une heure le dimanche; l'espèce de liberté dont elle jouissait, livrée absolument à elle-même, la consolait d'ailleurs de son isolement.

Le matin, elle se levait d'assez bonne heure, et, entraînée par le besoin de mouvement naturel à la première jeunesse, elle bouleversait sa chambre, prenait et abandonnait dix fois l'ouvrage commencé, allait se promener dans le jardin et s'agitait ainsi jusqu'au moment où la longue main jaune de Suzanne ouvrait les portes vitrées du salon. Alors elle s'asseyait au fond de sa chambre et ne bougeait plus jusqu'au moment où le premier coup de midi et la voix de Balin, se faisant entendre simultanément, annonçaient que le dîner était servi. Après le dîner, qui ne durait guère qu'un quart d'heure, M[lle] de Saulieu rentrait dans le salon et reprenait silencieusement son ouvrage. Alors Félise s'asseyait contre le paravent, et, n'osant adresser la parole à sa tante, elle jouait discrètement avec le gros chat gris et lui disait de petits mots à voix basse. Parfois M[lle] de Saulieu relevait la tête, et, rappelant sa bête, Félise, qui tournait vers elle son œil hypocrite sans se déranger, lui parlait aussi. Alors Félise s'enhardissait à répondre pour le matou. C'était ainsi qu'elle faisait, à de grands intervalles, la conversation avec sa tante.

Un jour qu'elle s'était levée plus tôt que de coutume et qu'elle se promenait dans le jardin encore trempé par les brouillards nocturnes, elle s'aperçut que Balin n'était pas encore dans l'antichambre, dont la porte et les fenêtres grandes ouvertes laissaient apercevoir la profondeur du vestibule et au-delà les tilleuls qui ombrageaient la cour. Félise s'avança jusqu'au vestibule; il n'y avait personne. Un moment, elle eut la tentation d'aller jusqu'à la rue; mais elle eut peur de rencontrer Balin dans la cour, et, avisant le grand escalier dont les marches poudreuses ne gardaient pas l'empreinte récente des gros souliers plats du bonhomme, elle se hasarda à monter. Toutes les pièces du premier étaient ouvertes. C'étaient, comme au rez-de-chaussée, de vastes salles prenant jour sur le jardin, des chambres dont les trumeaux et les plafonds étaient ornés de peintures; mais il n'y avait pas trace d'ameublement, et le seul aspect des lieux annonçait qu'ils n'avaient pas été habités depuis long-temps. Cependant un lé de tapisserie oublié pendait au mur de la chambre à coucher, et la plaque du foyer était cachée à moitié par un monceau de paperasses moisies et de livres déchirés.

Sur le manteau même de la cheminée, il y avait deux petits livres auxquels le temps avait fait une reliure de poussière. Félise les prit machinalement du bout des doigts : c'étaient les contes de Perrault et un volume dépareillé de la princesse de Clèves. Un étroit escalier conduisait au second étage arrangé en mansardes, et qui avait dû servir jadis à coucher la livrée. Les laquais étaient, en vérité, plus agréablement logés que les maîtres; toutes ces petites chambres avaient vue sur un enclos que la muraille du jardin empêchait d'apercevoir par les fenêtres des étages inférieurs, et qui renfermait des parterres ornés de jets d'eau, un boulingrin, des charmilles, des allées, les jardins de Versailles en miniature enfin.

— Ah! le joli séjour! s'écria Félise toute transportée et en avançant la tête hors de la fenêtre en œil de bœuf; mais elle recula bien vite en apercevant en bas le vieux Balin, qui se promenait gravement entre les rosiers qu'il avait plantés et qu'il n'avait pas vu naître. Debout contre le volet qui la cachait, elle parcourut encore du regard la perspective qu'elle venait de découvrir; puis elle descendit sur la pointe du pied, passa comme une ombre derrière Balin, et courut s'enfermer dans sa chambre, d'où l'on pût croire qu'elle n'avait pas bougé. Sans attacher la moindre importance à cette trouvaille, elle avait emporté les deux livres oubliés sur le manteau de la cheminée. D'abord elle ne fit qu'y jeter les yeux, et elle les cacha au fond d'un tiroir; puis, un jour, plus désœuvrée encore que de coutume, elle en entreprit la lecture. Pour une fillette qui n'avait jamais ouvert que le formulaire des Annonciades, c'était un livre étonnant, merveilleux, que les contes de Perrault. Félise lut ces naïves féeries comme les jeunes filles lisent le premier roman qui tombe entre leurs mains, avec une curiosité, une émotion, un plaisir inexprimables. Toutes ces fictions la transportaient dans un monde enchanté auquel elle était bien près de croire, et pendant plusieurs jours elle ne rêva que de Riquet à la houppe et de cette belle princesse Finette, réduite comme elle à une solitaire captivité. Le premier volume de *la Princesse de Clèves* l'intéressa d'abord beaucoup moins que ces fantastiques récits; mais, lorsqu'elle sut par cœur les contes de Perrault, elle se mit à relire le roman de Mme de La Fayette. C'était un nouveau langage qu'il lui fallut étudier, le langage poli, délicat et raffiné du beau monde, des grands sentimens d'honneur, de vertu et d'amour chevaleresque; mais ces cordes vibrèrent enfin dans son intelligence, elle prit goût à l'histoire romanesque dont elle ne pouvait suivre le fil interrompu, et repassa bien des fois ces longs entretiens où M. de Nemours analyse si délicatement sa passion pour la belle princesse de Clèves. Félise entrevit ainsi des choses que, dans l'ignorance et la simplicité de son esprit, elle n'avait jamais soupçonnées; ce fut comme le premier rayon qui éclaira son imagination et vivifia son

existence morale. Dès cette époque, d'aimables fantômes peuplèrent sa solitude; elle vivait dans le royaume des fées et ne quittait leurs palais enchantés que pour se retrouver avec les grandes dames, les galans cavaliers de la cour de la reine-dauphine. Souvent elle était bien près de se considérer elle-même comme une jeune princesse dont quelque méchante fée avait été la marraine. Elle était tentée de voir dans ceux qui l'entouraient les mauvais génies commis à sa garde.

Un jour, en fouillant les meubles de sa chambre, elle trouva l'écrin que Suzanne avait caché dans un tiroir du cabinet. Elle reconnut aussitôt ces bijoux, et, se rappelant qu'elle les portait dans son tablier lorsque la sœur Geneviève la reçut dans la chambre du tour, elle demeura convaincue qu'ils lui appartenaient. Le portrait en médaillon la frappa d'abord; il ressemblait au portrait qui était dans le salon : c'étaient les mêmes cheveux cendrés, le même air de tête fier et charmant. Félise leva instinctivement les yeux sur son miroir pour saisir quelque trait de ressemblance avec son propre visage, mais rien dans sa physionomie ne rappelait cette douce figure; elle était moins jolie et plus belle que le portrait.

Après avoir placé cette petite peinture à côté du crucifix attaché au chevet de son lit, elle revint vers le miroir et prit un plaisir enfantin à se parer de tous les joyaux que contenait l'écrin. Suzanne la surprit ainsi, un triple rang de perles au cou, ses longs cheveux noirs entremêlés de pierreries, et les mains chargées d'anneaux précieux.

— Grand Dieu du ciel, que faites-vous là! s'écria la vieille suivante avec une sorte de courroux, à quoi bon mettre au jour toutes ces parures? Elles ne doivent plus servir à personne.

— Pourquoi? fit étourdiment Félise. — Puis elle ajouta en riant : — Elles siéraient bien avec une belle robe de mariée. Dites-moi, Suzanne, quand est-ce qu'on me mariera?

A cette question, la camériste fit un pas en arrière en regardant Félise d'un air effaré, et répondit brusquement : — Vous? jamais!

VI.

Félise approchait de sa quinzième année lorsqu'elle avait quitté le couvent; c'était alors une fille déjà grandelette, mais chez laquelle on ne voyait poindre encore aucun des attraits de la jeunesse. Elle avait les formes grêles, le teint sans fraîcheur des adolescentes dont le tardif développement s'opère tout à coup. En effet, l'enfant maladive et pâle se métamorphosa comme la chrysalide, qui, dans l'espace d'une nuit, quitte sa robe grisâtre pour des ailes couleur de rose et d'azur. Personne cependant ne parut s'apercevoir de cette transformation; on ne prenait

pas garde que Félise avait seize ans, et que cette fleur de jeunesse s'épanouissait à vue d'œil. Suzanne continuait à la traiter comme une petite fille, et Mlle de Saulieu ne s'en occupa pas plus que par le passé. Une fois seulement, comme Félise sortait du salon, elle la suivit du regard et dit avec un soupir : — Cette enfant devient belle!

Un dimanche, Félise était à la messe avec Suzanne, placée, comme de coutume, à l'ombre d'un pilier, et séparée de la foule par sa terrible duègne. De temps en temps, elle relevait imperceptiblement la tête et jetait autour d'elle un regard furtif, car elle prenait un singulier plaisir à voir tout le beau monde qui affluait dans l'église des jésuites. Au moment où le service divin commençait, deux jeunes dames attardées traversèrent la grande nef, suivies d'un laquais qui portait leurs heures dans un sac de velours. Tous les regards s'étaient tournés vers elles, et sans doute elles entendirent murmurer sur leur passage plus d'une exclamation flatteuse. L'une, en grand habit de damas, en écharpe noire, portait le deuil des veuves d'un an; l'autre était vêtue d'une robe de taffetas recouverte d'une mante de mousseline blanche; son bonnet de gaze, orné de rubans rose vif, était relevé sur le front en tuyaux droits, et le tour de son visage était accompagné de petites boucles qui donnaient une grace non pareille à cette simple coiffure. Elles traversèrent l'église d'un pas mesuré, avec une contenance fière et modeste, sans paraître s'apercevoir de l'effet qu'elles produisaient, et allèrent se placer au premier rang, devant le maître autel. A l'aspect de ces deux belles personnes, Félise n'avait pu retenir une exclamation de surprise et de joie : elle venait de reconnaître ses compagnes, ses bonnes amies de couvent, Cécile de Chameroy et sa jeune sœur Angèle.

— Qu'est-ce donc? qu'avez-vous? dit Suzanne en la regardant d'un air étonné; vous êtes toute troublée.

— Ah! c'est que je suis bien contente, répondit-elle à voix basse; savez-vous quelles sont ces deux dames si belles, si bien parées? Les meilleures amies que j'eusse au couvent. Quel bonheur! je pourrai refaire amitié avec elles; vous me permettrez bien de leur parler en sortant de l'église?

— Non pas, mademoiselle! répliqua Suzanne de son ton le plus sec et le plus résolu.

Félise rougit et détourna la tête avec un mouvement de dépit amer, de colère concentrée; elle avait compris qu'il était inutile d'insister. Elle espérait vaguement se rapprocher des deux sœurs en sortant de l'église et leur parler à la faveur du tumulte; mais Suzanne la surveilla et la retint à sa place jusqu'à ce que la foule se fût écoulée. Dans ce mouvement, elle avait perdu de vue ses belles amies, et elle se retirait le cœur gonflé de tristesse et de ressentiment contre son inexorable duègne, lorsqu'elle les aperçut traversant à pied la place de Birague et s'enga-

geant dans la rue Culture-Sainte-Catherine. Réglant alors son pas de manière à ne point les dépasser, elle les suivit des yeux, et son cœur battit de joie, lorsqu'elle les vit s'arrêter et entrer dans l'hôtel qui touchait à son propre logis.

Aussitôt Félise se prit à réfléchir, et elle devina d'instinct les ruses, les artifices, tous les moyens qu'une fille contrainte et captive peut mettre en œuvre pour tromper ses persécuteurs. Elle n'eut qu'à s'orienter pour comprendre que le jardin qu'on apercevait par les fenêtres des mansardes était celui de l'hôtel voisin, et qu'elle n'en était séparée que par cet horrible mur dont les crevasses faisaient perspective au salon de sa tante. Tout le reste de la journée elle se promena dans le parterre, mesurant de l'œil cet inexpugnable rempart et rêvant aux moyens de le franchir. Un moment, elle eut l'idée de s'échapper simplement par la porte de la rue et de se réfugier chez ses jeunes amies; mais, malgré son inexpérience, elle jugeait assez bien les choses pour comprendre qu'elle ne pouvait se soustraire ainsi ouvertement à l'autorité de Mlle de Saulieu, et, sans se rendre compte de sa détermination, elle prit le meilleur parti : elle attendit les deux meilleurs auxiliaires des tentatives hasardeuses, l'occasion et l'inspiration. Ni l'un ni l'autre ne lui firent long-temps défaut.

On était alors au commencement de mai, la saison des longs crépuscules et des tièdes soirées. Balin faisait chaque jour le tour du parterre, épiant les frêles bourgeons et relevant d'une main soigneuse les brins de verdure qui rampaient éplorés sur ce sol ingrat. Le bonhomme avait conçu l'espoir de voir croître une fleur de la passion autour de l'espèce de cage qu'il avait construite dans un coin du jardin, et qu'il appelait un cabinet de verdure; dans cette idée, il renforça d'un treillage la charpente primitive, et l'environna aussi d'une claire-voie qui s'appuyait contre la muraille. En le voyant travailler ainsi, Félise pensa qu'il ne serait point malaisé de gravir cette espèce d'échelle. Elle avait remarqué déjà qu'à la nuit close, une faible lueur jaillissait jusqu'à la crête du mur, comme si l'enceinte voisine eût été partiellement éclairée; plusieurs fois aussi elle avait distingué un murmure de voix, et il lui avait semblé qu'on veillait dans les vertes allées du boulingrin.

Un soir, lorsque Suzanne eut fermé les fenêtres du salon et que Balin eut regagné le réduit où il dormait, après avoir éteint la lampe qui veillait dans l'antichambre, Félise sortit doucement de chez elle et regarda long-temps dans les ténèbres, en prêtant l'oreille aux faibles bruits qui s'élevaient autour d'elle. Un vent léger bourdonnait dans les arbres, dont la cime dépassait le mur, et à travers ce doux murmure l'on entendait par intervalles de petits éclats de voix, comme si l'on parlait dans un endroit voisin.

Félise revint vers le cabinet de verdure. Elle était forte et légère; en

un moment, elle eut atteint la couverture à jour du petit édifice, et, debout sur le treillis, elle appuya les deux mains sur la crête du mur en regardant en bas. Angèle et Cécile étaient assises sur des siéges de jardin, autour d'une table rustique où on leur avait servi la collation. Des bougies placées dans une verrine éclairaient ces gracieuses figures, derrière lesquelles la perspective du jardin formait un fond ténébreux. En apercevant cette figure droite sur le mur, à quelques pas d'elles seulement, les deux sœurs jetèrent un cri et se levèrent effrayées; mais, Félise les ayant appelées par leur nom, elles la reconnurent aussitôt et s'approchèrent d'elle avec une joyeuse surprise. — C'est elle! c'est Félise! s'écria l'aînée en riant; oh! le joli voleur!...

— Je voudrais bien vous aller trouver, lui cria-t-elle tout bas; mais comment faire?

— Vite! qu'on apporte une échelle de jardinier, dit Angèle en agitant la sonnette d'argent placée sur la table; voilà ce qui s'appelle tomber des nues! Oh! ma chère Félise, venez vite, que je vous embrasse!

Un laquais arriva tout ébahi, plaça sa double échelle contre le mur et se retira discrètement à l'écart. Félise descendit légèrement cette espèce d'escalier, et fit une exclamation de joie en touchant le sol.

— Eh! ma pauvre enfant, d'où venez-vous ainsi? s'écria Cécile en l'embrassant; qui se serait attendu à vous recevoir ici ce soir, et surtout à vous y voir entrer par ce singulier chemin?

— Comme vous voilà grande et belle! ajouta Angèle en la serrant dans ses bras avec effusion.

— Vous aussi vous êtes bien jolie, répondit Félise en la retenant par les deux mains et en la considérant d'un air joyeux.

— Voyons! reprit Cécile en la faisant asseoir entre elle et sa sœur, voyons, ma chère reine, dites-nous un peu pourquoi vous n'êtes plus au couvent, et comment il se fait que vous rendiez vos visites la nuit, en passant par-dessus les murailles?

— Vous allez le savoir, répondit Félise avec un soupir; j'ai eu bien des chagrins, mais l'histoire n'en sera pas longue.

Elle raconta alors comment elle était sortie du couvent après la mort de la sœur Geneviève, l'accueil qu'elle avait reçu chez sa tante, et la vie qu'elle menait dans cette maison, mille fois plus triste, plus solitaire, plus silencieuse et plus inaccessible qu'un couvent. Les deux sœurs l'écoutaient avec un vif intérêt et un étonnement singulier; à chaque détail, elles serraient les mains de Félise, elles l'embrassaient en lui disant avec une tendre commisération : — Pauvre enfant! quelle vie! Mais cela peut changer; cela changera, Dieu merci! Vous ne resterez pas toujours sous la loi de cette cruelle tante. Vous quitterez votre prison. Ayez bon courage. Vous le voyez, on se tire de partout, même du couvent.

— Sans doute, puisque nous voilà ici toutes trois! s'écria Félise en

relevant la tête avec le mouvement d'un jeune cheval sauvage échappé du *herradero;* mais, à votre tour, racontez-moi ce que vous êtes devenues depuis le jour où votre tuteur vous emmena par force du couvent. Savez-vous que la mère Perpétue attend toujours votre retour, et qu'elle a prédit qu'Angèle viendrait un jour prendre le voile?

— Voilà un horoscope qui sera bien démenti! répliqua Cécile avec un gai sourire et en regardant sa sœur. Quant à moi, je n'ai jamais été une prédestinée; notre pauvre chère sœur Geneviève le savait, hélas!... Oh! combien j'ai pleuré dans cette cellule qu'on devrait appeler la *chambre des douleurs* et non la *solitude;* mais ne nous attristons pas avec ces souvenirs. Vous savez, ma toute belle, comment notre tuteur, le baron de Favras, vint d'autorité nous tirer du couvent. D'abord il nous relégua dans une chambre de cet hôtel, et nous menions une assez triste vie; il m'a appris depuis que, ne sachant que faire de nous, il était près de nous mettre dans un autre couvent, lorsqu'une personne en laquelle il avait toute confiance lui raconta l'histoire de ce pauvre poète Scarron, lequel, infirme et perclus, épousa une demoiselle de seize ans belle comme un ange, celle-là même qui est aujourd'hui la plus grande dame de France. Le baron fut très frappé de cet exemple, et, quelques jours plus tard, cette personne qui le lui avait cité vint me faire part de ses intentions : il m'offrait sa main et sa fortune. La belle Mlle d'Aubigné n'avait pas refusé le poète Scarron; Mlle de Chameroy pouvait bien se décider en faveur du baron de Favras : j'épousai mon tuteur...

— Ce vieil homme tout perclus dont la mère Perpétue faisait un si horrible portrait? s'écria Félise, ah! mon Dieu!...

— C'était le plus honnête homme du monde, le meilleur esprit et le meilleur cœur qu'il y eût sous le ciel, répondit Cécile. Aussitôt après notre mariage, il m'emmena dans ses terres avec Angèle. Nous étions comme ses enfans; il m'appelait sa fille, et, en vérité, j'ai été fort heureuse de cette union, si heureuse que, lorsque je l'ai perdu, je l'ai pleuré comme le plus tendre des pères, et que j'ai formé la résolution de ne jamais me remarier.

— Et de rentrer au couvent peut-être? dit Félise avec naïveté.

— Non pas, répondit vivement Cécile; je veux vivre dans le monde avec l'honnête liberté que comporte l'état de veuve. J'aime la société, le commerce des beaux esprits; c'est pour cela qu'à la fin de mon année de deuil je suis revenue à Paris et j'ai songé à établir ma maison; mais comme une veuve de mon âge chargée d'une jeune sœur ne peut, sans que sa bonne renommée en souffre, recevoir la cour et la ville, j'ai résolu de tout concilier en établissant Angèle...

— Ah! vous disposez ainsi de moi, ma sœur! s'écria la charmante jeune fille d'un air enjoué qui dissimulait mal sa secrète émotion.

— Oui, mademoiselle, je vous marie, répondit Cécile du même ton

et en la regardant avec tendresse; s'il le faut, je forcerai votre inclination...

— Est-ce que vous voulez qu'elle prenne aussi un vieux mari goutteux? demanda Félise presque courroucée.

— Non, non, répondit Cécile en riant. Celui que je voudrais lui donner pour époux est un jeune gentilhomme, beau, brave et galant, un cavalier accompli.

— Comme M. de Nemours? dit gravement Félise.

— M. de Nemours? répéta la jeune veuve. Vous connaissez quelqu'un qui se nomme ainsi?

— Non, mais j'ai lu une partie de son histoire; c'est un seigneur fort aimable, qui aime une grande dame mariée déjà par malheur, la princesse de Clèves. Ne pourriez-vous pas me dire si elle est devenue veuve enfin, et si elle a épousé M. de Nemours?

— Eh! mon Dieu, c'est le roman de Mme de La Fayette que vous nous racontez là! s'écria Cécile en riant et en la baisant au front; il n'y a rien de vrai dans tout cela, simplette!

— C'est un conte comme Peau d'Ane! murmura Félise un peu confuse; cela m'avait semblé vrai pourtant! — Et, changeant de propos, elle ajouta en regardant autour d'elle : — Que je suis aise de me trouver ici! Une fois j'ai aperçu ce beau jardin sans me douter que j'y viendrais, que j'y rencontrerais mes bonnes amies, les deux Chameroy, comme on vous appelait au couvent.

— A présent, mon cœur, il faudra y revenir souvent, lui dit Angèle avec une affectueuse vivacité; peut-être votre tante vous accorderait-elle la permission, si vous la demandiez, si nous-mêmes nous allions lui rendre une visite...

— Non, non, interrompit Félise; si elle savait ce que j'ai fait ce soir, tout serait perdu; elle m'empêcherait de vous revoir, j'en suis certaine.

— En ce cas, qu'elle l'ignore toujours! répliqua gaiement Cécile. Le chemin que vous avez pris aujourd'hui n'a ni porte ni serrure, et, quoique peu commode, il ne cessera pas d'être praticable.

— Et nous, ma chère Félise, nous vous attendrons souvent ici, ajouta Angèle. Dès que le soleil baisse, nous venons nous promener sous les allées, et le soir nous veillons long-temps sur la terrasse pour respirer le grand air comme à la campagne.

— Et vous êtes toujours seules? demanda Félise.

— Toujours jusqu'à présent, répondit-elle avec un sourire et en regardant sa sœur. Cécile vient de vous le dire : une jeune veuve ne peut recevoir les visites de tout le monde; on ne trouverait point mauvais qu'il lui prît un jour fantaisie d'avoir des violons et de donner le bal, mais elle ne saurait, sans qu'on en médise, tenir un petit cercle chez elle. En vérité, nous vivrions comme des ermites, si quelques

personnes que voyait autrefois M. le baron ne nous eussent fait accueil, et si nous ne trouvions chez elles bonne compagnie.

— Que vous êtes heureuses de sortir quand cela vous plaît, d'aller aux assemblées et de faire des visites! dit Félise en soupirant; moi, je n'ai d'autre récréation que d'aller à la messe, et encore le dimanche seulement.

— Soyez tranquille, ma reine, nous aviserons, et, malgré votre tante, nous vous produirons dans le monde, nous vous amuserons, nous vous marierons.

— Quel bonheur! s'écria Félise. — Puis, entendant l'heure qui sonnait à toutes les pendules de l'hôtel, elle ajouta : — Minuit! déjà minuit! Ah! si ma tante Philippine, qui ne dort jamais, mettait le nez à la fenêtre maintenant! si elle me voyait rentrer... Mais elle ne m'entendrait pas; je vais redescendre tout doucement, sans faire plus de bruit que son chat Mitoufle, lorsqu'il rôde autour d'elle sur le tapis.

A ces mots, elle embrassa les deux sœurs en leur recommandant de laisser l'échelle contre le mur pour qu'elle pût revenir bientôt. Quelques instans plus tard, elle rentrait sans lumière dans sa chambre et se blottissait, le cœur encore palpitant, dans son grand lit à quenouilles.

Ces entrevues se renouvelèrent plusieurs fois avec le même bonheur. Les amitiés enfantines se renouèrent plus vives; la douce Angèle, surtout, s'était reprise à aimer de tout son cœur sa compagne de couvent. C'était une de ces ames affectueuses, de ces natures bienveillantes, qui comptent dans leur propre bonheur le bonheur d'autrui, et elle se préoccupait beaucoup de celui de Félise. La jeune veuve aussi aimait cette enfant; elle lui trouvait une naïveté, un tour d'esprit romanesque, une vivacité d'imagination qui la charmaient. Leurs longs entretiens roulaient toujours sur le monde, que Félise n'avait pas même entrevu, et dont elle se faisait une si agréable idée. Bientôt il lui sembla qu'elle connaissait les personnages dont on lui parlait si souvent, et elle demandait d'elle-même des nouvelles de Mme la comtesse douairière de Manicamp, de M. le marquis de Gandale, etc., etc. La douairière était une grande dame, bel esprit et dévote, qui réunissait chez elle la meilleure société du Marais, et le marquis de Gandale, son neveu, passait pour un des plus aimables gentilshommes et des plus beaux partis de la jeune noblesse. Mme de Favras le citait comme un parfait modèle d'esprit, de bravoure et de galanterie chevaleresque.

— Nous lui avons parlé de vous, mon ange, disait-elle à Félise; vous ne sauriez croire combien le tableau de votre captivité l'a intéressé. Il affirme que vous lui semblez une petite princesse enchantée comme dans les contes de Mme d'Aulnoy, et il appelle votre tante la fée Dentue. Mme de Manicamp aussi me demande de vos nouvelles sans cesse; elle est dans la dernière impatience de vous voir, et il faut absolument que je lui donne quelque jour cette satisfaction. J'en ai pris l'engagement.

— En attendant, présentez-lui bien mes respects, répondait Félise d'un ton moitié sérieux, et assurez-la bien que je suis son humble servante.

Chaque fois que le nom de M. de Gandale revenait dans la conversation, un nuage rose passait sur le front d'Angèle : elle écoutait et se taisait en baissant la vue; mais Félise ne remarqua pas cette rougeur, ce silence plus significatif que les discours, et elle ne soupçonna pas que ce fût là l'époux que Mme de Favras espérait donner à sa sœur.

Un soir, la jeune veuve dit en souriant à Félise : — Ma toute belle, j'ai conçu un grand dessein : les six dernières semaines de mon deuil sont expirées; il ne serait point malséant que nous vissions un peu plus de monde. J'ai résolu d'avoir les violons un de ces jours. L'on dansera, l'on aura un petit concert, et nous ferons médianoche. Ne vous plairait-il point, ma reine, d'assister à ce gala?

— Moi, je verrais le bal! s'écria Félise en levant les mains au ciel, ah! mon Dieu! serait-il possible!

— Eh oui! c'est possible, c'est facile même, dit Angèle en riant; nous avons combiné cela avec Cécile toute la journée; nous vous parerons de notre mieux, mon ange, avec une belle robe que nous ferons faire...

— Des robes, j'en ai par douzaines, interrompit Félise, et de fort belles, assurément; c'est la mauvaise Suzanne qui me les achète, et je lui en demande toujours de nouvelles, par désœuvrement; j'ai aussi des perles, des pierreries...

— Eh bien! vous les mettrez, dit gaiement Cécile, il faut que vous soyez belle et parée à miracle...

— Oh! ma chère Félise, ajouta Angèle, que je serai contente de vous conduire ainsi par la main jusqu'au milieu du salon, et de vous présenter à tout ce beau monde! Que je serai glorieuse des éloges qu'on donnera à votre bonne grace, à votre beauté!

— Je serai là comme Cendrillon au bal, dit naïvement Félise; il ne me manquera que la petite pantoufle de verre...

— Et le fils du roi pour vous faire la cour, dit avec un franc éclat de rire Mme de Favras; mon cher cœur, il faudra vous contenter de moins glorieuses conquêtes.

Pendant huit jours, Félise rêva à cette fête avec des transports de curiosité, d'impatience et de joie. Un soir enfin, un beau soir d'été, à l'heure où les rayons du crépuscule s'éteignent dans le ciel, elle s'échappa de chez sa tante, comme de coutume, et gagna le jardin de l'hôtel de Favras. L'on avait à dessein laissé dans l'ombre ce côté de la terrasse, que masquait d'ailleurs une légère charmille; Félise put entrer sans être aperçue dans un pavillon du rez-de-chaussée, où l'attendait Angèle.

— Oh! la magnifique parure! vous êtes éblouissante, mignonne! s'écria la jeune fille en la considérant d'un air ravi; voilà des pierreries dignes d'une reine.

— Je me suis habillée et coiffée au hasard, presque sans lumière, dit Félise en s'approchant d'un grand miroir incliné où sa figure se refléchit de la tête aux pieds. Elle avait mis une robe de taffetas gris d'argent avec le corps de jupe pareil, sans aucune espèce de broderie ni de passement; mais la simplicité de cet ajustement, que Suzanne avait fait faire pour les sorties du dimanche, était relevée par les précieux joyaux que Félise avait tirés de l'écrin; les ondes noires de sa chevelure étaient entremêlées de longs rangs de perles rattachées avec des diamans, une chaîne de pierreries entourait son corsage et retombait jusqu'à la ceinture. Ce riche et sévère costume seyait admirablement à la taille de reine, à la beauté souveraine de Félise; elle le comprit, et, relevant la tête avec un mouvement d'orgueil et de joie inexprimable, elle dit à Mme de Favras, qui entrait :

— Me voici prête, allons!..

— Encore un moment, dit Angèle, il faut égayer avec des fleurs cette parure un peu sombre. — Et, de ses mains, l'aimable jeune fille attacha au corsage de Félise un bouquet de roses et de jasmin d'Espagne pareil à celui qu'elle portait sur sa robe de damas blanc.

Lorsque Félise parut dans le salon, conduite par Mme de Favras, un murmure d'admiration s'éleva de tous côtés; les danseurs s'arrêtèrent, les joueurs de lansquenet oublièrent une minute les cartes : l'effet qu'elle produisait fut universel. Il y avait dans cette triomphante beauté quelque chose de saisissant et d'étrange; elle faisait songer aux femmes des temps passés, aux héroïnes de l'Arioste, aux belles Florentines du Décameron. Cette noire chevelure, ces sourcils droits, ces yeux dont l'azur pâle et lumineux éclatait sous de longues paupières, ce regard tantôt froid comme un glaive, tantôt triste et brûlant, le plus souvent rêveur, toutes ces singularités, tous ces contrastes, faisaient de cette jeune fille une créature étrange et charmante que l'on ne pouvait regarder sans curiosité, sans intérêt, sans émotion. Elle comprit ce premier triomphe, et en fut enivrée; il lui sembla qu'elle prenait en ce moment sa place véritable, et que sa beauté la faisait reine dans ce monde qui l'entourait de ses hommages et de ses admirations.

Cependant les joueurs de lansquenet avaient relevé leurs cartes, les danseurs achevaient le grave menuet, un moment interrompu, et les douairières continuaient leur conversation autour d'une table de bassette. Félise fit d'abord le tour du salon, conduite par Mme de Favras. Quand elle eut salué Mme de Manicamp, la vieille dame la regarda fixement, et s'écria : — Je ne m'étonne plus, mademoiselle, de ce qu'on m'a raconté; votre beauté est un rare trésor qu'il faut cacher sous peine des plus grands malheurs; partout où vous paraîtrez, vous ferez des infidèles, des jaloux et des malheureux! — Après avoir débité ce compliment, elle baisa Félise au front, et, se tournant vers la dame qui se trouvait à son côté, elle lui dit à demi-voix : — Elle m'a rappelé Mlle de Fon-

tanges; c'est la même taille, le même port, le même air de déesse, mais la physionomie est très différente. La pauvre Fontanges avait le regard bête et tendre, celle-ci a de grands yeux clairs d'une expression sauvage. J'aime bien mieux cette jolie Angèle avec sa douce figure, son teint délicat comme une feuille de rose et ses cheveux de Madeleine.

Félise retournait à sa place, lorsque ses yeux rencontrèrent pour la seconde fois les yeux d'un homme qui, depuis qu'elle était entrée dans le salon, se tenait à l'écart sans avoir l'air de prendre part aux divertissemens de la soirée. Il était jeune, il avait une grande tournure, et, quoique ses traits n'eussent rien de remarquablement beau, il avait des regards, des façons de sourire, des airs de tête si spirituels et si nobles, que sa figure frappait tout d'abord; Félise pensa sur-le-champ qu'il devait ressembler à ce duc de Nemours, le tendre amant de Mme de Clèves, et elle éprouva une secrète émotion lorsque Mme de Favras, ayant appelé cet inconnu du geste, dit d'un air enjoué en le lui présentant : — Ma toute belle, voici M. le marquis de Gandale qui se mourait d'envie de vous voir, et qui depuis que vous êtes entrée semble si pétrifié d'admiration, qu'il n'a pu faire un pas pour venir vous saluer.

Il existe entre deux personnes qui ont beaucoup entendu parler l'une de l'autre sans s'être jamais vues une sorte d'intérêt réciproque qui tourne aisément à un sentiment plus vif et plus dangereux : le premier regard que Félise jeta sur M. de Gandale ne fut pas le regard indifférent et curieux qu'elle promenait sur la belle compagnie qui remplissait le salon, et le marquis, de son côté, ne soutint pas sans trouble ce doux éclair. Les danseurs se présentaient en foule pour inviter Félise, et, afin de se délivrer de leurs instances, elle dut leur déclarer qu'elle ne savait pas le menuet; à la manière dont elle s'expliqua, M. de Gandale put comprendre qu'elle était entièrement charmée d'avoir ce prétexte pour ne point rompre leur entretien, lequel se réduisait pourtant aux banalités d'usage. Toute la soirée ils se parlèrent ainsi.

La lune s'était levée, et sa blanche lumière commençait à poindre dans les feuillages du jardin, dont on apercevait par les fenêtres ouvertes toute la perspective, noyée dans le crépuscule d'une sereine nuit d'été. Félise se pencha sur la fenêtre près de laquelle elle était assise, et, montrant du doigt la sombre muraille qui séparait les deux hôtels, elle dit en soupirant au marquis : — Voilà ma prison; dans un moment, il faudra que j'y rentre...

— Ah! mademoiselle, répondit-il avec feu, songez plutôt à en sortir pour toujours!...

— Oh! oui, j'y songe! murmura-t-elle avec une expression concentrée.

Une jeune fille élevée dans le monde n'aurait pas retenu ainsi auprès d'elle pendant toute une soirée l'homme qu'elle distinguait; mais Félise s'abandonnait trop naïvement à la douceur ineffable de ces pre-

mières émotions pour rompre cette espèce de tête-à-tête. Lorsqu'on passa dans la salle à manger pour faire médianoche, elle laissa encore M. de Gandale lui offrir la main, et l'invita du regard à se mettre à table auprès d'elle.

Mme de Favras paraissait inquiète, et sa sœur dissimulait à peine sa mortelle tristesse. La douairière de Manicamp observait Félise et son neveu avec un étonnement mêlé de souci. — L'apparition de cette infante a produit beaucoup d'effet ici, dit-elle à l'oreille d'une de ses amies intimes. Voyez le marquis, il ne la quitte pas;... on n'agirait pas autrement au cas d'une passion déclarée... Ceci me contrarie; j'avais d'autres desseins pour mon neveu...

Au petit jour, la compagnie se sépara enfin. Déjà Félise avait disparu, et le marquis de Gandale s'était retiré quelques instans après elle. Dès que les deux sœurs furent seules, elles s'enfermèrent en renvoyant leurs femmes. — Ah! ma sœur, qu'avons-nous fait! s'écria Angèle en se jetant tout éplorée dans les bras de la jeune veuve, quelle fête, hélas! quelle nuit fatale!... Le marquis n'a vu que Félise... il l'aime déjà... il l'aime!...

—Non, ma sœur, non, je ne le crois pas, répondit Cécile; il est ébloui seulement de sa beauté et flatté de la préférence qu'elle lui a si ouvertement témoignée, ne parlant qu'à lui seul, ne regardant que lui... Ces innocentes, ces Agnès, ont d'étranges priviléges!... Mais le cœur de M. de Gandale n'est pas véritablement touché, j'en suis sûre.

Angèle secoua tristement la tête, et, séchant les larmes brûlantes qui coulaient le long de ses joues, dont le doux incarnat s'était effacé, elle dit avec conviction : — Il l'aime!... elle est si belle!... Mais, ma sœur, ai-je le droit de me plaindre?... Dans votre sollicitude pour mon bonheur, vous aviez songé à ce mariage, Mme de Manicamp le désirait; mais c'était à peine si l'on avait pressenti la volonté de M. de Gandale, et c'est à tort que l'on avait cru qu'il m'aimait. Me l'a-t-il jamais dit? Est-il lié par la moindre promesse? Hélas! mon cœur seul avait fait tous les frais de cet engagement...

— Il ne t'aimait pas encore peut-être, mais il t'aurait aimée, mon Angèle! s'écria Mme de Favras en pleurant et en serrant la jeune fille dans ses bras. C'est ton bonheur, c'est le mien, qui nous sont ravis!... Oh! qu'il est aveugle et malheureux celui qui te dédaigne ainsi!... Mais un autre que M. de Gandale comprendra mieux le prix du trésor que je voudrai lui donner...

— Il faut renoncer à ces idées, ma sœur, dit Angèle avec une douce fermeté; je sens que mon cœur ne se donnerait pas deux fois. Je souffre beaucoup maintenant, je souffre plus que je ne peux l'exprimer; mais cette affliction s'apaisera si je me tourne vers Dieu. La mère Madeleine nous le disait toujours : lui seul console!...

Le lendemain, Mme de Favras emmena sa sœur dans une terre aux environs de Paris; elles y passèrent quinze jours dans une complète solitude, sans aucune nouvelle de Félise, sans entendre prononcer le nom de M. de Gandale. Angèle était toujours fort triste, et Mme de Favras désirait et redoutait également de savoir ce qui s'était passé pendant son absence. En retournant à Paris, elle trouva chez elle ce billet de la comtesse de Manicamp :

« Ma chère baronne,

« Mon neveu est un fat que je déshériterai certainement. Il est tombé amoureux de cette petite qu'on garde dans une tour enchantée. Selon vos récits, elle est riche et de bonne maison; mais je ne me soucie point de l'alliance de cette belle-au-bois-dormant. J'avais d'autres visées. J'ai déclaré à M. le marquis de Gandale que je n'entrais point dans ses desseins; ainsi, c'est lui qui ira en personne faire sa demande à la fée *Dentue*.

« J'ai voulu vous annoncer ce beau mariage, afin de vous sauver la première surprise, vous priant de me tenir au surplus pour votre meilleure amie et très humble servante.

« Comtesse de M... »

— Eh bien! ma sœur! dit Angèle après avoir lu ce billet.

— Nous allons repartir; nous n'assisterons pas du moins à ce mariage, s'écria impétueusement Mme de Favras.

— Oui, il faut partir, dit Angèle; mais, avant de m'éloigner, je veux écrire à Félise.

Elle prit la plume, et, la main tremblante, le cœur gonflé de larmes, elle écrivit la lettre suivante :

« Ma chère Félise,

« Le ciel, qui vous avait éprouvée bien jeune par de grandes peines, vous réservait un grand bonheur : le plus honnête homme du monde vous aime et va bientôt demander votre main. Soyez heureuse avec lui et faites son bonheur, ma chère Félise; c'est le vœu de ma sœur et le mien; nous vous l'adressons en vous quittant pour bien long-temps sans doute. Que vos prospérités ne vous fassent point oublier ceux qui souffrent; priez pour eux, pour vous, et, comblée des biens de ce monde, songez à des choses plus grandes et plus éloignées.

« Il me semble que la prédiction de la mère Perpétue ne sera pas vaine, et qu'un jour je prendrai le voile à l'Annonciation. Souvenez-vous de moi alors, et parlez quelquefois de la sœur Angèle. »

Un adroit valet se chargea de faire tenir cette lettre à Félise, et une heure plus tard, en effet, elle la trouva roulée autour d'une pierre sur la porte de sa chambre. Félise ignorait tout ce qui se passait, et depuis

quinze jours elle vivait dans d'inexprimables agitations. Le brusque départ des deux sœurs l'avait jetée dans un étonnement et un chagrin extrêmes; leur absence lui ôtait les moyens et l'espoir de revoir M. de Gandale. Elle passait ses jours et ses nuits dans les larmes comme une fille amoureuse et désespérée; vingt fois elle avait été sur le point de fuir, de s'en aller au hasard loin de cette maison maudite où elle se mourait de contrainte, de douleur et d'ennui.

La lettre d'Angèle la jeta dans des transports d'étonnement, de triomphe et de joie qu'elle ne put contenir. Pâle, l'œil animé, la tête haute, elle entra dans le salon où Mlle de Saulieu, assise à sa place accoutumée, travaillait à son éternel ouvrage de tapisserie. La jeune fille s'assit, car ses genoux tremblans ne la soutenaient plus; puis elle dit d'un accent bref et précipité : — Ma tante... il faut que je vous parle. Écoutez-moi... le moment est venu où je quitterai enfin cette maison... Bientôt, aujourd'hui peut-être, un homme riche et de qualité viendra me demander en mariage...

— Qu'avez-vous dit? je n'ai pas entendu, interrompit Mlle de Saulieu avec le geste et le vague regard de quelqu'un dont l'esprit revient de l'autre monde.

— Je dis que M. le marquis de Gandale veut m'épouser, et qu'il viendra vous demander ma main, répondit Félise; vous la lui accorderez, ma tante?

Mlle de Saulieu la regarda d'un air stupéfait et fit un geste négatif. A cette muette réponse, l'indignation de Félise et ses ressentimens, si long-temps contenus éclatèrent enfin. — Ne croyez pas que je vous obéisse! s'écria-t-elle; je n'ai que trop long-temps supporté l'esclavage où vous me réduisez!... Oui, vous m'avez fait souffrir, et je vous hais! Qu'avez-vous été pour moi toujours? une mauvaise parente. Enfant, vous m'avez jetée à la porte d'un cloître; maintenant vous me gardez comme une prisonnière. Pourtant ma place est dans le monde; je devrais y vivre comme toutes les filles de ma condition. Je suis riche et de bonne maison, je le sais; rendez-moi ma fortune, que je reprenne enfin mon rang... Vous ne répondez pas..... Mais il faudra bien répondre lorsque M. de Gandale vous demandera la raison de votre refus.....

— Oh! malheureuse enfant! s'écria Mlle de Saulieu en levant les mains au ciel; puis, avec un geste inexprimable de douleur et d'autorité, elle montra la porte à Félise en disant : — Rentrez dans votre chambre... Je recevrai M. de Gandale... et, s'il persiste après cette entrevue, je consens à votre mariage... Allez!

Subjuguée par cette autorité, frappée de ces dernières paroles, Félise se retira en frémissant et courut s'enfermer dans sa chambre, où elle passa le reste de la journée debout contre la fenêtre, épiant le moindre mouvement, le moindre bruit. Mlle de Saulieu avait donné ses ordres :

Balin attendait dans l'antichambre, et Suzanne, effarée, avait sans cesse les yeux tournés vers la porte de la rue.

Le jour suivant, dans l'après-midi, le bruit d'une voiture qui pénétrait dans la cour annonça l'arrivée du marquis de Gandale. Le jeune gentilhomme franchit, avec une singulière émotion, le seuil défendu de ce sombre logis, et cette impression s'accrut lorsque le vieux serviteur en deuil, ayant ouvert toutes les portes, l'annonça à haute voix dans les salles vides et sonores. Mlle de Saulieu s'était levée pour le recevoir. A l'aspect de cette imposante figure vieillie par la douleur, et dont le regard triste et fier se baissait devant lui, le marquis tressaillit intérieurement, et il eut besoin d'un instant pour se remettre de cette espèce de trouble. Mlle de Saulieu attendait en silence qu'il fît sa demande.

— Mademoiselle, lui dit-il enfin, je m'appelle le marquis Hector de Gandale; il m'a semblé que ce nom me permettait d'aspirer à l'honneur de votre alliance. Je possède une fortune qui suffit à soutenir honorablement mon rang. J'ai eu l'occasion de voir mademoiselle votre nièce, et, frappé de sa rare beauté, de l'esprit que j'ai cru reconnaître en elle, j'en suis devenu passionnément épris. Elle est orpheline, m'a-t-on dit, vous êtes sa seule parente; je viens vous demander sa main.

— Je vous la refuse, monsieur le marquis, répondit Mlle de Saulieu d'une voix très émue.

— Et les motifs de ce refus, mademoiselle, s'écria M. de Gandale, voudrez-vous me les dire?

— Si vous l'exigez absolument, monsieur, murmura péniblement la triste demoiselle; mais, croyez-moi, sans explication, sans me forcer à vous faire un récit déplorable, renoncez à la main de ma nièce...

Le marquis ne lui répondit que par un geste; son orgueil et son amour semblaient lui porter un défi.

Mlle de Saulieu se recueillit comme pour trouver en elle-même la force de parler; puis elle dit d'une voix lente d'abord, mais dont l'accent devint ensuite bref et précipité :

— C'est une lamentable histoire qu'il faut vous raconter, monsieur... ce sont les affreux malheurs de deux familles... Orpheline dès mon enfance, je fus élevée, ainsi que ma jeune sœur, par un oncle qui nous avait adoptées. A seize ans, ma sœur épousa un homme de qualité, et je demeurai auprès de notre oncle, devenu infirme. J'avais différé mon établissement pour soigner sa vieillesse : jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, je vécus près de lui, persuadée qu'il partagerait sa fortune entre moi et ma sœur, qu'il avait déjà richement dotée; mais ces prévisions furent trompées, un testament dont il nous fit un secret m'institua son unique héritière... Comment rappeler, hélas! les suites de cette préférence!... Le mari de ma sœur avait depuis long-temps conçu pour moi une passion détestable.... sa cupidité égalait cet affreux amour.... J'allais me

marier avec l'homme que mon cœur avait choisi depuis long-temps... Le misérable conçut la pensée de m'épouser lui-même en se délivrant de tous les obstacles qui s'opposaient à ses desseins.... Une dispense du saint-père peut autoriser un homme à se marier successivement avec les deux sœurs... La même nuit, sa femme fut assassinée dans son propre château, et celui auquel j'allais m'unir mourut frappé presque sous mes yeux d'une balle dans la tête... Le meurtrier avait calculé son double forfait avec une habileté infinie, mais la Providence divine voulut son châtiment immédiat. Ses crimes avaient eu des témoins invisibles.... ses victimes furent vengées.... Il mourut de la main du bourreau... Vous l'avez entendu raconter, monsieur, cette horrible histoire du comte de Chardavon, qui fut roué vif à Toulouse.... C'était le père de Félise... Il avait une jeune sœur... On l'appelait la belle Geneviève... Déshonorée par le supplice de son frère, elle est morte dans un couvent, et moi, que ce monstre a privée de tous ces objets de mon affection, j'achève de m'éteindre ici, entre les vieux serviteurs qui m'ont suivie et cette enfant qui m'accuse, et à laquelle je dois cacher éternellement nos malheurs...

Le marquis avait écouté ce récit avec une muette horreur; avant que Mlle de Saulieu eût cessé de parler, il se leva. Balin rouvrit les portes. M. de Gandale s'inclina profondément et presque un genou en terre, comme pour demander pardon à cette femme, qu'il venait de forcer à de si terribles aveux, puis il se retira lentement.

Comme il sortait, Mlle de Saulieu aperçut la tête pâle de Félise au fond du salon; la malheureuse enfant écoutait, cachée entre les portières, et elle avait tout entendu. Elle était effrayante de désespoir calme et concentré.

— Ma tante, dit-elle en posant la lettre d'Angèle sur le guéridon, il faut me ramener aux Annonciades... C'est là qu'est ma place, à moi... J'ai réfléchi depuis hier et j'ai compris... Mlle de Chameroy aimait le marquis de Gandale... et, puisque je suis la fille d'un supplicié, il l'épousera... Oh! ma tante, ramenez-moi au couvent... car à cette idée je sens que j'ai du sang de mon père dans les veines!...

Le même jour, en effet, Félise rentra à l'Annonciation. Lorsqu'elle eut franchi pour la seconde fois ce passage redoutable, qu'on appelait la porte de clôture, elle fut reçue par la supérieure et par le père Boinet.

— Nous vous attendions toujours, ma fille, lui dit le bon père.

— Venez, mon enfant, s'écria la mère Madeleine avec un accent de tendresse et de joie; oh! ma pauvre brebis fatiguée et meurtrie, béni soit le bon pasteur qui vous ramène et le jour où vous rentrez au bercail!

Mme CHARLES REYBAUD.

SOUVENIRS

D'UN NATURALISTE.

Les Côtes de Sicile.

III.

TRAPANI. — LES ILES FAVIGNANA.[1]

La pluie, le froid et le vent qui avaient accueilli à Santo-Vito *la Sainte-Rosalie* et son équipage continuaient. Le travail nous était presque impossible dans ces chambres dépourvues de châssis vitrés. Les explorations le long de rochers sans cesse lavés par les vagues devenaient chaque jour plus difficiles et moins fructueuses. Il fallut songer à un nouveau déménagement. Cette fois, nous prîmes la voie de terre, et, tandis que notre embarcation, sous les ordres de Pérone, luttait contre les bourrasques de l'ouest, nous suivîmes un sentier qui, frayé par les pieds des mulets, serpente le long de la côte, sans cesse pressé entre les derniers talus de montagnes escarpées et la mer, dont il ne s'écarte que pour franchir, à travers des landes incultes, les pointes trop avancées. Quelques heures nous suffirent pour gagner la langue de terre sablonneuse à l'extrémité de laquelle s'élève Trapani; mais

(1) Voyez les livraisons du 15 décembre 1845 et du 15 février 1846.

l'allure heurtée de nos montures et la construction vicieuse de l'appareil informe qui leur tenait lieu de selle semblaient avoir allongé le trajet. Aussi, à notre arrivée, prîmes-nous possession des lits peu moelleux de l'*albergo di Napoli* avec un sentiment de jouissance intime facile à comprendre pour quiconque aura, comme nous, trotté toute la journée sur le dos d'un mulet sicilien ou dormi pendant un mois entre une planche et une cape de matelot.

Placée à l'extrême pointe occidentale de la Sicile et possédant un assez bon port de mer, Trapani, avec sa population de trente mille ames, jouit encore d'une certaine importance. Toutefois on voit sans peine que cette ville a connu des jours meilleurs. Ici, comme dans toutes les cités de l'ouest que nous avons visitées, se montrent les vestiges attristans d'une splendeur qu'a remplacée la misère, de grandes et larges rues où l'herbe croît en liberté, des palais en ruine qui abritent à peine quelques mendians. Trapani est riche en contrastes de ce genre entre le passé et le présent. Nous avons remarqué surtout le palais élevé par Guillaume de Porcelets, gouverneur de Calatafimi, le seul Français qu'épargnèrent les assassins des vêpres siciliennes. Les murs en sont couverts de sculptures, du pavé jusqu'au faîte; partout les trophées et les statues se pressent autour des armoiries de cette fière famille, qui portait un porc en champ et un aigle en chef. Eh bien! de cette demeure princière, la seule partie aujourd'hui habitée est le rez-de-chaussée, qui sert d'étable.

Bâti sur l'emplacement de l'antique Drepanum, Trapani n'a pourtant conservé aucune ruine grecque, carthaginoise ou romaine. Le temple de Vénus, qui s'élevait, à une lieue de la ville, sur le sommet du mont Eryx, a été successivement remplacé par une forteresse sarrasine et par le couvent de San-Juliano; mais, si les œuvres de l'homme ont disparu de ce coin du globe où se heurtèrent les plus puissantes nations des temps passés, la nature est restée la même. En face du port s'élève toujours le rocher décrit par Virgile, et qui servit de but à la course de vaisseaux dans les jeux funèbres célébrés en l'honneur d'Anchise. Ce rocher est appelé *Colombara*, et, comme au temps de Vénus Erycine, il sert encore de rendez-vous aux colombes du voisinage, lors de leurs migrations annuelles. Ces oiseaux, que le zèle des néophytes chrétiens tenta vainement de proscrire, ont conservé leurs anciennes habitudes, et, bravant aujourd'hui le fusil des chasseurs comme ils avaient, au moyen-âge, bravé les foudres de l'excommunication, ils viennent, tous les ans, nicher dans les grottes et parmi les rochers du rivage.

Au reste, on dirait qu'en dépit du saint qui a renversé ses autels, la déesse de la beauté répand encore ses faveurs sur cette terre qui lui fut consacrée. Les femmes du village de San-Juliano, bâti sur l'ancien

mont Eryx, passent pour les plus belles de la Sicile. En admettant que ce fait soit vrai, on en trouverait peut-être une explication toute naturelle dans cette transmission des caractères de race à laquelle l'homme est soumis aussi bien que les animaux. Le temple de Vénus Erycine n'avait pour prêtresses que des jeunes filles choisies avec soin dans toute l'étendue de la Grèce, de la Sicile et de l'Italie. Ces prêtresses n'étaient pas des vestales. Pendant des siècles, les populations voisines ont dû se retremper à cette source d'élite. Il est impossible que cette circonstance soit restée sans influence sur leur développement physique, et peut-être est-il permis de penser que la supériorité des femmes de San-Juliano atteste encore de nos jours la puissance de cette action par une empreinte gracieuse que le temps n'a pu effacer.

Un désappointement pareil à celui que nous avions éprouvé à Castellammare nous attendait à Trapani. Un coup d'œil suffit pour reconnaître que nous n'avions rien à espérer des roches acores qu'on rencontre au nord de la ville, et moins encore peut-être des immenses marais salins en pleine exploitation qui s'étendent au midi. Sans hésiter, nous résolûmes de pousser plus loin. Les anciennes îles Ægades, aujourd'hui îles Favignana, se montraient à trois lieues de nous, et, grace à la transparence de l'atmosphère, nous apercevions à l'œil nu les rochers, les découpures profondes indiquées sur nos cartes. Ce petit archipel semblait devoir nous offrir toutes les conditions favorables à nos travaux. Une reconnaissance rapide confirma ces conjectures, et, *la Sainte-Rosalie* ayant enfin gagné Trapani, nous partîmes pleins d'espoir pour cette nouvelle station.

Placées tout-à-fait en dehors des routes ordinaires et presque entièrement dépourvues de commerce, les îles Favignana sont très rarement visitées par les étrangers. A peine quelque Anglais marchand de vin s'y montre-t-il de loin en loin; de mémoire d'homme, on ne se rappelait pas d'y avoir vu un Français. On comprend dès-lors la sensation qu'avaient dû produire les lettres du duc de Serra di Falco et du duc de Cacamo, annonçant l'arrivée de trois naturalistes de cette nation et les recommandant aux autorités. Aussi, lors de la courte excursion nécessaire pour reconnaître les localités, avais-je été accueilli avec un remarquable empressement. Il signor Gaspardo, chef de la santé, était venu me recevoir en grande cérémonie. Son père, il signor Bartholini, un des principaux notables, m'avait libéralement hébergé. Enfin le commandant du fort Sainte-Catherine, il signor di Georgio, avait mis à la disposition des *scienciati francese* sa maison de campagne, placée sur le bord de la mer, à une lieue environ du village.

Nous vînmes prendre terre dans une petite anse creusée en face de notre future résidence, et trouvâmes un monde d'ouvriers occupés à rendre celle-ci digne de nous recevoir. On crépissait les murs, on

renouvelait les couches de chaux blanche servant de tapisserie aux trois chambres dont se composait l'appartement. La commandante, debout au milieu de trois ou quatre servantes, jetait elle-même l'eau à pleins seaux sur les briques assez mal jointes du parquet, que ses aides frottaient à tour de bras. Notre arrivée soudaine produisit l'effet d'une pierre jetée dans une fourmilière : des cris, des exclamations, des excuses sur ce qu'on n'était pas prêt, partirent de tous côtés. La signora s'élança sur un âne, et, deux heures après, sa monture nous revint chargée de matelas, de draps, de coussins. Une batterie de cuisine complète et un dîné tout préparé accompagnaient cet envoi, que nous accueillîmes avec un plaisir facile à comprendre. Dans l'intervalle, nous avions commencé à débarquer instrumens et bocaux. Séparés du rivage par un grand enclos, nous avions un assez long détour à faire pour arriver à notre barque. Le commandant reconnut lui-même que ce pouvait être pour nous un véritable inconvénient, et fit aussitôt abattre un pan de mur pour nous ouvrir un passage direct à travers sa vigne. Ce n'était, il est vrai, qu'un mur en pierres sèches qu'on rétablissait tant bien que mal chaque soir; mais combien trouverait-on parmi nous de propriétaires disposés à agir ainsi pour éviter à un hôte la peine de faire quelques pas de plus?

Il ne faut pourtant pas croire que cette façon d'agir si large, si seigneuriale en apparence, fût complétement désintéressée. Si les Siciliens à qui nous avions affaire se mettaient à notre disposition *per l'onore*, ils comptaient bien un peu sur un *complimento* de notre part, en d'autres termes, sur un cadeau. Dans ces contrées où sont encore loin d'avoir pénétré tous les usages de la civilisation moderne, où on ne rencontre pas même les *posadas* espagnoles, l'étranger reçoit, il est vrai, l'hospitalité antique, mais avec son échange de présens. Celui qui accueille compte sur du retour, et trouve fort mauvais que sous ce rapport on manque aux usages reçus. Nous eûmes occasion de reconnaître ce fait à notre départ de Favignana. Croyant voyager en Sicile à peu près comme en France, nous n'avions pas emporté d'objets propres à être offerts en souvenir. A la Torre, à Castellammare, nous nous étions tirés d'affaire avec de l'argent, qui avait été parfaitement reçu du padre Antonino et de l'ami d'Artese; mais nous n'aurions pas osé traiter de la même manière les *signori* de Favignana. Nous les quittâmes donc après des remerciemens purement verbaux, et, au moment des adieux, le commandant di Georgio ne cacha nullement la mauvaise humeur qu'il éprouvait à voir notre reconnaissance s'exprimer par de simples paroles. Au reste, il a pu reconnaître depuis que nous n'étions ni oublieux ni ingrats.

Quoi qu'il en soit, grace à l'hospitalité favignanaise, nous fûmes promptement en mesure de commencer nos recherches dans ce petit

archipel des Ægades, qu'aucun zoologiste n'avait encore visité. Le champ ouvert à nos explorations se composait de quelques roches nues formant autant d'îlots, et de trois îles principales, Favignana, Levanzo et Maretimo. Nous crûmes inutile d'étendre nos excursions jusqu'à ces deux dernières. Maretimo était trop éloignée, et quant à Levanzo, entièrement formée d'un *calcaire crayeux* très dur qui s'élève en montagnes abruptes, elle est complétement dépourvue de végétation et ne peut nourrir beaucoup d'espèces terrestres. Nous connaissions d'ailleurs trop bien la roche dont je viens de parler; elle s'était toujours montrée à nous accompagnée de *caryophyllies*, polypes très jolis semblables à des fleurs d'un jaune orangé, mais dont la présence annonce une grande pauvreté zoologique sous tous les autres rapports. Nous laissâmes donc de côté ces îles, dont l'une est tout-à-fait déserte, et dont l'autre n'a pour habitans que la garnison d'un petit fort et les employés de son télégraphe.

D'ailleurs, Favignana suffisait à elle seule pour employer tous nos instans. Bien plus grande que ses deux sœurs, car elle a près de sept lieues de tour, elle présente une certaine variété dans sa constitution géologique. Sa partie centrale est entièrement occupée par un massif de montagnes semblables à celles de Levanzo, hautes de mille à douze cents pieds, et dont le point culminant est occupé par le fort Sainte-Catherine, prison d'état qui, dans les diverses révolutions de Naples, a conquis une triste célébrité; mais, à l'est et à l'ouest de l'île, le calcaire crayeux est recouvert par une roche très différente, appelée par les géologues *calcaire de Palerme*. Tendre et friable, cette dernière est presque entièrement composée de fossiles d'animaux inférieurs. L'œil nu ou armé de la loupe y reconnaît une incroyable variété de zoophytes, un nombre infini d'éponges et de polypiers d'espèces différentes. Un pied cube de cette pierre donnerait parfois à lui seul toute une collection, et, si la mer avec ses populations vivantes n'eût appelé toute notre activité, nous eussions certainement recueilli bien des échantillons offrant un intérêt réel.

Au milieu de ces fossiles généralement fort petits, presque microscopiques, et appartenant tous aux derniers représentans de l'animalité, se trouvent disséminés des têts d'oursins ou d'étoiles de mer, quelques coquilles d'huîtres et de peignes, animaux à la fois plus élevés dans l'échelle des êtres et présentant des dimensions beaucoup plus considérables; mais ces rayonnés supérieurs ou ces mollusques n'entrent que pour une faible part dans la composition de la roche. Sous ce rapport, le calcaire de Favignana offre la répétition d'un fait général et des plus remarquables. En interrogeant les restes ensevelis dans les couches du globe pour retrouver, au moyen de ces antiques archives, les traces du passé de notre planète, on ne tarde pas à reconnaître que l'impor-

tance du rôle géologique joué à sa surface par les animaux varie, pour ainsi dire, en raison inverse de leur taille et de leur degré d'organisation. Les animaux supérieurs, ceux chez lesquels la machine animale avait acquis son plus haut degré de perfection, n'ont laissé que de faibles traces. On n'a encore trouvé que trois ou quatre débris d'ossemens appartenant à des singes; les mastodontes, les éléphans, les reptiles gigantesques eux-mêmes, n'ont laissé que de rares squelettes dont la science est heureuse de retrouver çà et là les fragmens isolés. Au contraire, les animaux inférieurs ont contribué puissamment à former l'écorce solide que nous habitons; les coquilles entrent quelquefois pour plus de moitié dans la structure de certaines montagnes, et des couches entières sont composées uniquement d'infusoires, de ces infiniment petits dont les carapaces disparaissent par centaines sous la pointe d'une aiguille. On voit que l'étude de ces êtres inférieurs, si importante pour le physiologiste et le zoologiste, n'offre pas au géologue de moins graves sujets de méditation.

La structure lâche et peu serrée du calcaire de Palerme permet aux eaux fluviales de s'y accumuler comme dans une sorte d'éponge et de fournir à la mince couche de terre qui recouvre la roche l'humidité nécessaire pour combattre l'influence des longues sécheresses. Ces eaux, arrêtées en outre par le calcaire compacte dont les assises servent de base à toute l'île, se réunissent en nappes souterraines, et alimentent bon nombre de puits ou de sources intarissables; aussi toute la culture de l'île est-elle concentrée sur les points occupés par ce calcaire bienfaisant qui seul empêche Favignana de n'être, comme Levanzo, qu'un vaste écueil inhabitable.

La capitale de Favignana est placée à peu près au centre de l'île, au bord d'un petit havre qui pénètre profondément dans les terres; elle se compose de trois à quatre cents maisons presque toutes proprement bâties, et compte environ trois mille habitans, qui nous ont paru jouir d'une aisance générale, inconnue dans les villages de la côte; mais, si le bien-être règne parmi cette population isolée, elle nous a paru fort en arrière sous d'autres rapports, et nous avons retrouvé chez elle quelques habitudes qui rappellent singulièrement l'enfance de la civilisation. Je me contenterai d'en citer un exemple. Il n'y a point d'horloge publique à Favignana, et, pour y suppléer, on n'a rien imaginé de mieux que de charger un homme d'en remplir les fonctions. Placé dans le donjon d'une des forteresses qui défendent le village, cet employé, pour avertir ses concitoyens de la marche du temps, frappe les heures sur une cloche avec un marteau. Un sablier lui sert d'indicateur. On comprend que cette machine animée doit se déranger facilement, et nous avons pu constater en effet plus d'une fois que, sous le rapport de la ré-

gularité, l'homme-horloge de Favignana est loin de valoir un chronomètre de Bréguet.

Le chiffre de la population favignanaise est presque doublé par celui de la garnison de trois forts, par celui des employés de la douane et de la santé, et surtout par celui des condamnés qui habitent les fossés du fort San-Giovanni. Très profonds et creusés entièrement dans le roc, aussi bien que les logemens mêmes des prisonniers, ces fossés sont un véritable bagne, d'où toute évasion est presque impossible. La plupart des malheureux qu'ils renferment expient ou des meurtres ou des vols à main armée. Leur nombre, pendant notre séjour, était d'environ deux mille.

La culture de Favignana est peu variée, et les produits sont loin de suffire à l'entretien de ses habitans. Les terres voisines du bourg, qui en forment la partie la plus fertile, sont généralement occupées par des jardins où croissent de magnifiques orangers, des citronniers, des grenadiers, et où l'on récolte d'excellens légumes. Dans la portion orientale de l'île, on rencontre quelques champs de blé; le reste est abandonné aux vignes et à quelques plantations de cactus, qui marquent, pour ainsi dire, les limites de la végétation. En troupeaux, l'île ne possède que quelques bêtes à cornes. Aussi, pour nourrir sa population indigène ou d'origine étrangère, Favignana fait-elle venir du dehors la viande, l'huile et les céréales, qu'elle paie avec son vin. Entièrement dépourvue d'industrie, elle emprunte à plus forte raison à l'étranger bien des objets de luxe ou de première nécessité. A en juger par les échantillons qui nous ont passé sous les yeux, la France et l'Angleterre se partagent l'approvisionnement de ce petit coin du globe, et toutes deux y sont en quelque sorte caractérisées par leurs produits. Tout ce qui a rapport aux besoins matériels de la vie est de fabrique anglaise : les couteaux, fourchettes et vaisselles de table portent presque toujours le mot *London*. Tout ce qui touche à l'élégance, tout ce qui réveille une idée, y vient de France et de Paris. Nous avons retrouvé sur les cheminées nos vases de porcelaine, sur les murs nos papiers peints, et partout nos gravures de la rue Saint-Jacques, partout Napoléon, ses maréchaux et ses batailles.

Les habitans de Favignana ne possèdent point les terres qu'ils cultivent; ils n'en sont en quelque sorte que les fermiers. L'archipel entier appartient en propriété à une noble famille génoise, aux Palavicini, qui visitent rarement ce fief maritime, et le gouvernent par l'intermédiaire d'un intendant. J'ignore ce que peuvent être les rentes reposant sur l'exploitation du sol; mais elles ne sauraient être bien considérables, et probablement la majeure partie du revenu est fournie par la mer. Les seigneurs de Favignana ont seuls droit de pêche dans

un rayon assez étendu, à plus forte raison dans les eaux mêmes de l'archipel, et ces droits ont une grande valeur dans ces parages fréquentés par des bandes de thons. On sait que ces poissons se montrent chaque année en nombre immense dans le voisinage de Gibraltar, puis semblent se diviser en deux colonnes, dont l'une suivrait les rivages d'Afrique, tandis que l'autre longerait les côtes d'Europe. Leur apparition successive dans diverses localités, leur disparition inexplicable à l'approche du froid, ont long-temps fait croire à de véritables migrations semblables à celles des oiseaux. Sous ce rapport, on rapprochait les thons des harengs et des maquereaux, regardés aussi de tous temps comme des poissons voyageurs; mais M. Valenciennes, confirmant par des observations personnelles les doutes émis déjà sur ce point par Lacépède et Noël de la Morinière, a démontré que ces prétendus voyages n'existent pas. Ni les thons, ni les harengs, n'abandonnent leur contrée natale. Seulement, pendant l'hiver, ils vont chercher un abri contre le froid à des profondeurs que le filet ne peut atteindre. Lorsque le soleil a réchauffé la surface des mers, lorsqu'arrive pour eux le moment de la reproduction, ils abandonnent ces abîmes et viennent le long des côtes voisines déposer leurs œufs dans des eaux chaudes et peu profondes.

Quoi qu'il en soit, le thon est pour les parages qu'il fréquente une source de richesse. Frais, salé ou mariné, il est l'objet d'un commerce considérable et qui chaque année remue des millions. Aussi l'homme lui a-t-il de tout temps fait une guerre des plus acharnées. Aristote, Pline, Athénée, Oppien, nous ont transmis des détails sur les procédés de pêche employés de leur temps. Depuis lors, chaque siècle, chaque peuple semble avoir cherché à fournir son contingent d'inventions meurtrières. Le plus formidable moyen qu'ait imaginé l'esprit humain pour atteindre ce malheureux poisson est sans contredit la *madrague*, employée, dit-on, pour la première fois, par les habitans de Martigues. Ce n'est plus ici seulement le *libouret* des Bayonnais ou le *grand couple* des Basques, lignes gigantesques qui portent des centaines d'appâts et que traînent des barques manœuvrées par huit ou dix hommes; ce n'est pas non plus la *courantille* des Provençaux, espèce de seine de quinze cents à deux mille pieds de long, qu'on promène quelquefois sur un espace de deux ou trois lieues. La madrague est un véritable parc avec des allées de chasse aboutissant à un vaste labyrinthe composé de chambres qui s'ouvrent les unes dans les autres, et conduisent toutes à la *chambre de mort* ou *corpou* placée à l'extrémité de la construction. Pour enfermer cet enclos dont les murs ont quelquefois plus d'une lieue de développement, pour élever cet édifice, on emploie d'immenses filets lestés de pierres, soutenus par des bouées de liége et amarrés avec des ancres, de manière à résister pendant toute la belle saison aux plus violens coups de mer. On comprend que le

matériel d'un pareil engin de pêche doit être énorme. Aussi emploie-t-on un bateau à vapeur pour le transporter chaque année de Palerme à Favignana. Le bras de mer placé entre cette île et Levanzo est très propre à l'établissement d'une *tonnara*, comme l'appellent les Siciliens, et le droit de pêche, dans cette seule localité, est affermé 60,000 francs.

Dans les premiers temps de notre séjour à la Torre dell' Isola, nous avions vu passer le navire chargé de la madrague de Favignana. Depuis cette époque, on travaillait à l'établir; elle venait d'être achevée quand nous arrivâmes dans l'île, et déjà quelques thons avaient été vus dans les premières chambres. Nous désirions vivement assister à une de ces grandes pêches dont le tableau de Joseph Vernet peut donner une idée, et qui sont pour les habitans de ces contrées de véritables solennités. Les récits de nos marins, dont les yeux étincelaient au seul mot de *tonnara*, avaient encore accru ce désir, et le signor Bartholini se chargea de nous prévenir quand il serait temps. Nous reçûmes bientôt l'avis de nous tenir prêts. Des drapeaux avaient été arborés sur les points élevés de l'île. C'étaient autant de signaux qui appelaient les pêcheurs de la côte à se rendre à la *tonnara*. Pas un, je crois, ne manqua au rendez-vous. De Trapani à Mazara, toutes les barques se mirent en mouvement, et, au point du jour, la mer était couverte d'une nombreuse flottille dont les cent voiles latines, convergeant vers un même point, présentaient un coup d'œil des plus pittoresques. Bientôt *la Sainte-Rosalie* fut au milieu d'elles, et, grace aux efforts de nos marins, dont la circonstance doublait les forces et l'activité, nous atteignîmes la madrague assez à temps pour suivre, dans toutes ses péripéties, le drame sanglant dont elle devait être le théâtre.

Si quelque lecteur trouve exagérées les expressions qui précèdent, qu'il vienne juger par lui-même, qu'il monte avec nous sur une de ces grandes barques dessinant au milieu de la mer une enceinte fermée, d'environ cent pieds carrés. — Cinq cent cinquante thons, poussés de chambre en chambre par des portes qui se refermaient derrière eux, sont arrivés dans la dernière, dans la *chambre de mort*. Celle-ci possède un plancher mobile formé par un filet que des cordages permettent de ramener du fond à la surface. Toute la nuit, on a travaillé à l'élever peu à peu, et maintenant chacun de ses bords repose sur un des côtés du carré formé par les barques. En face de nous se tient le propriétaire de la *tonnara*, entouré de son état-major et d'un groupe gracieux de dames venues de Palerme pour assister au spectacle qui se prépare. A droite et à gauche, les deux barques principales portent l'armée des pêcheurs. Ces barques, entièrement vides et découvertes, attendent leur chargement. Seulement une longue poutre, allant d'une extrémité à l'autre, laisse entre elle et le plat-bord une sorte de couloir étroit où se pressent deux cents marins accourus de vingt lieues à la

ronde. Demi-nus, montrant leurs membres athlétiques couleur de cuivre rouge, ces hommes attendent en frémissant d'impatience le moment d'agir. Leurs yeux brillent sous leurs bonnets phrygiens de couleur brune ou écarlate; leurs mains agitent les instrumens de mort, larges crochets aigus et tranchans, tantôt adaptés à de longues perches, tantôt placés au bout d'un manche court, massif, et muni de profondes entailles pour offrir plus de prise à la main. Au milieu de l'enceinte, une petite yole toute noire, manœuvrée par deux rameurs, porte le chef de pêche. C'est lui qui commande la manœuvre, qui stimule les travailleurs et transporte des hommes d'un côté à l'autre, là où il est besoin de renfort.

Cependant les cabestans placés aux extrémités du filet n'ont pas cessé de tourner, et le plancher mobile du *corpou* s'élève d'autant. De plus en plus refoulés vers le haut, les thons commencent à se montrer. Grace à la transparence de l'eau, on les voit parcourir en tout sens, avec une irrégularité inquiète, la vaste poche qui les enserre. Déjà quelques-uns rasent la surface et s'élancent en bondissant. Malheur à celui qui se trouve en ce moment à portée! des mains de fer s'allongent hors des barques et enfoncent dans ses flancs leurs griffes acérées. D'ordinaire les blessés échappent à ces premières attaques. Pleins de vie et de force, jouissant de toute la liberté de leurs mouvemens dans ce bassin encore assez étendu, ils s'arrachent aux mains de leurs ennemis, laissant seulement au fer des crampons quelques lambeaux ensanglantés; mais aux cris cadencés des matelots les cabestans tournent toujours, et le filet impitoyable monte de plus en plus. La yole du chef de pêche chasse les thons vers les bords. Les blessures se multiplient. Déjà quelque poisson, plus profondément atteint, a ralenti sa course, et de temps à autre montre son large ventre argenté, que raie un ruisseau de sang noirâtre. A chaque nouveau coup qu'il reçoit, sa résistance diminue. Bientôt il s'arrête un instant, et cet instant suffit : dix crampons s'enfoncent à la fois dans ses chairs, vingt bras se raidissent et le soulèvent au-dessus de l'eau. En vain la peau se déchire; le crampon qui vient de lâcher prise s'élève, retombe, s'enfonce de nouveau, et bientôt le malheureux animal est hissé jusque sur le plat-bord. Aussitôt deux hommes le saisissent par ses grandes nageoires pectorales, le font glisser sur la poutre placée derrière eux et le lancent dans la cale.

Mais le filet mobile monte sans cesse, et le troupeau des thons se découvre en entier. Pressés les uns contre les autres, on voit ces monstrueux poissons s'élancer avec désespoir contre les parois flexibles du *corpou*, montrer leur dos noir moucheté de larges taches jaunes ou fendre la surface de l'eau avec leurs grandes nageoires en croissant. Au milieu d'eux bondissent quelques espadons au long nez terminé en lame d'épée. Enivrés par le spectacle de la proie qui s'offre à leurs coups, les marins frappent et plus vite et plus fort. La pêche devient

alors une vraie boucherie. Dans cette foule serrée, on ne distingue plus les individus. Ce ne sont que têtes violemment agitées, que bras rougis qui s'élèvent et s'abaissent, que harpons qui se croisent et se heurtent. Tous les yeux étincellent, toutes les bouches poussent des cris de triomphe, des clameurs d'encouragement. Les eaux du *corpou* se teignent de sang. A chaque instant de nouveaux thons tombent dans les cales; les morts, les mourans s'amoncellent, et les barques, bientôt insuffisantes, s'enfoncent sous leur charge demi-vivante.

Après deux heures de carnage, l'épuisement commence à se faire sentir; les thons deviennent rares, et leurs ennemis auraient trop à attendre. Aussitôt une barque se détache, s'écarte de chaque côté de l'enceinte, et les deux principales se trouvent plus rapprochées de moitié. Les cabestans se remettent à jouer, et les pêcheurs impatiens leur viennent en aide. Les mains s'enfoncent dans les mailles, les crochets aident les mains. Ces efforts, d'abord désordonnés, ne produisent pas grand résultat; mais le sifflet du chef se fait entendre. Des chants cadencés s'élèvent : sous l'influence du rhythme, les mouvemens se coordonnent, s'harmonisent, et à chaque cri le filet monte de quelques lignes. Bientôt il est presque à fleur d'eau. Il est temps de se remettre à l'œuvre. La yole, jusque-là simple spectatrice, prend alors une part active à l'action. Montée par quelques pêcheurs d'élite, elle poursuit les thons dans l'espace étroit qui leur reste, les atteint avec de longs harpons et les pousse aux crochets des barques qui les enlèvent.

Je dois le dire, ce spectacle, que nous avions désiré, nous laissa tristes et mécontens. Cette tuerie nous avait péniblement affectés. Peut-être l'impression eût-elle été différente si les pêcheurs avaient eu l'ombre de danger à courir, si seulement les thons avaient pu rugir en se débattant; mais ces luttes si complétement inégales, ces agonies muettes où des mouvemens convulsifs accusent seuls les angoisses des victimes, nous avaient réellement impressionnés. Quant à nos matelots, ils étaient radieux. Pêcheurs, ils ne pouvaient sentir et voir qu'en hommes de leur profession, et la pêche avait été superbe. En trois heures, on avait harponné cinq cent cinquante-quatre poissons, pesant environ 80 kilogrammes en moyenne. On savait d'ailleurs que les chambres de la madrague renfermaient encore près de quatre cents prisonniers. Le propriétaire pouvait donc compter, dès le début de la campagne, sur environ 72,000 kilogrammes de chair de thon représentant une valeur d'au moins 43,000 francs. On voit que le loyer de la *tonnara* était bien près d'être payé.

Une petite île où une culture industrieuse dispute à la roche nue le moindre pouce de terre productive n'est guère propre à la multiplication des espèces animales indépendantes. Aussi Favignana possède-t-elle presque exclusivement celles que l'homme a su se soumettre, qui

vivent à ses dépens, ou que leur insignifiance dérobe à ses poursuites. Ici comme partout, le chien, le chat, habitent sa demeure, où trouvent également un abri le rat et la souris. Le bœuf, le cheval et l'âne l'aident dans ses travaux. Il n'y a guère d'autres mammifères. Quelques becs-fins, quelques petits oiseaux mangeurs de graines, voltigent dans les champs et dans les bosquets d'orangers, tandis que de magnifiques faucons, autrefois très recherchés pour la vénerie, planent sans cesse autour de rochers inaccessibles. Des lézards, des scinques, des couleuvres noires, représentent la classe des reptiles et se cachent sous les pierres du rivage. Des insectes bourdonnent dans les haies ou rampent au pied des buissons; mais leurs espèces sont peu nombreuses, et M. Blanchard eut bientôt réuni dans ses boîtes de nombreux représentans de chacune d'elles.

Si l'air et la terre se montraient ainsi pauvres en animaux dignes d'intérêt, la mer nous offrait d'amples compensations. Sous ce rapport, Favignana avait répondu à toutes nos espérances; mais aussi jamais côtes ne furent mieux disposées pour les zoologistes. Sur plusieurs points de l'île, les deux roches dont nous avons parlé se joignaient à quelques pouces au-dessous du niveau de la mer, et celle-ci, usant le calcaire de Palerme, mettait à nu la pierre compacte dont les inégalités formaient autant de chambres, de petits bassins qu'on eût dit creusés de main d'homme. Ailleurs, la vague, pénétrant entre deux massifs trop durs pour être entamés, s'ouvrait un passage dans les terres et creusait des espèces de grottes, tantôt protégées par une voûte, tantôt à découvert. Plusieurs de ces cavités nous présentèrent en petit le phénomène si connu de la grotte de Capri. Lorsque notre barque placée à l'ouverture interceptait les rayons directs, ceux-ci passaient sous sa quille, se brisaient dans le cristal liquide qui faisait l'effet d'un prisme et teignaient du plus bel azur les rochers et l'écume des vagues.

Nous retrouvions à Favignana presque tous les animaux que nous regrettions d'avoir perdus de vue depuis notre départ de la Torre. Seulement les méduses et genres voisins, entraînés sans doute ailleurs par les courans, étaient ici beaucoup plus rares, et nous ne rencontrâmes guère que quelques alcinoés, quelques grands béroïdes et un nombre infini de pélasgies. En revanche, les chambres, les bassins que je viens de décrire étaient riches en espèces côtières. Les annélides surtout présentaient de nombreuses variétés. C'est à Favignana que M. Edwards trouva sa myriane portant un chapelet de six individus réunis bout à bout, de telle sorte que le dernier de tous n'avait pour nourriture que des alimens digérés déjà par la mère et par ses cinq frères ou sœurs. Ce fut aussi dans cette station que ce naturaliste commença sur le développement des annélides un travail dont nous parlerons plus tard. M. Blanchard continuait ses recherches sur le système nerveux des

mollusques, et découvrait chaque jour quelque complication inattendue. Pour ma part, j'avais à profusion des némertes et des mollusques phlébentérés. On voit que nous ne manquions pas de besogne; aussi mettions-nous le temps à profit, et du matin au soir nos travaux n'étaient guère interrompus que par les rares visites de quelque Favignanais curieux de vérifier par lui-même l'exactitude des bruits qui couraient sur la puissance merveilleuse de nos instrumens.

Les études sur la circulation des mollusques commencées à Favignana par M. Milne Edwards et continuées pendant tout le reste du voyage, les observations que des recherches nouvelles sur les phlébentérés me conduisirent à faire relativement au même sujet, ont amené, on le sait, des discussions très vives, et dont le retentissement s'est fait entendre parfois jusqu'au dehors des enceintes académiques. Dans un précédent article, j'ai cherché à donner aux lecteurs de la *Revue* une idée de cette discussion, considérée dans ce qu'elle avait de plus circonscrit (1); mais les faits dont il s'agit touchaient à des questions beaucoup plus générales. Dans une espèce d'avant-propos placé en tête de l'exposé de ses recherches, M. Milne Edwards montra combien certains résultats, inexplicables au premier abord, devenaient faciles à comprendre lorsqu'on prenait pour guide le principe de *la division du travail* dont nous avons parlé ailleurs (2). De nombreuses recherches ne tardèrent pas à être entreprises et se poursuivent encore dans cette direction par plusieurs savans français ou étrangers, et les résultats, en justifiant l'intérêt qui s'attachait à cet ensemble d'idées, n'ont pas tardé à confirmer chaque jour davantage les principes, ou, pour parler plus exactement, les *tendances* de cette école physiologique qu'avait accueillie une si violente opposition. Essayons d'en donner une idée.

On sait qu'une des principales différences qui séparent les corps bruts des êtres vivans consiste dans la nécessité où sont ces derniers de se nourrir. Une fois formé, le minéral, placé à l'abri d'actions extérieures, durera éternellement sans rien perdre, sans rien gagner. Dans le végétal, dans l'animal, une sorte de tourbillon incessant expulse continuellement de l'organisme quelques-uns des élémens qui en firent partie. Ces élémens doivent être remplacés par d'autres, et la nutrition n'a pas d'autre but. Quatre fonctions importantes s'accomplissant elles-mêmes à l'aide de plusieurs fonctions secondaires, concourent à l'accomplissement de cet acte fondamental : la digestion, qui prépare les alimens; l'absorption, qui sépare les parties inutiles, isole les principes essentiels et les fait pénétrer dans l'organisme; la circulation, qui trans-

(1) *Mélanges scientifiques* dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er juin 1845.

(2) *Souvenirs d'un Naturaliste, l'Ile de Bréhat,* dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 février 1844.

porte ceux-ci dans tous les points où leur présence est nécessaire; la respiration enfin, qui rend aux liquides nourriciers, altérés par leur séjour dans les organes, la puissance vivifiante qui les caractérise.

Chez les animaux supérieurs, c'est-à-dire chez ceux où l'organisation atteint le degré le plus élevé de perfectionnement, chacune de ces fonctions s'accomplit à l'aide d'organes particuliers. Les premiers naturalistes qui cherchèrent à se rendre compte du mécanisme de la vie n'étudiaient que ces organismes compliqués, et, vivement frappés du fait que nous venons d'indiquer, ils proclamèrent que toujours et partout la fonction est *dépendante* de l'organe, en d'autres termes que là où il n'existe pas d'instrument spécial pour l'accomplissement d'une fonction, cette fonction ne peut exister. Quelque rationnel que puisse paraître ce principe, il n'en est pas moins une profonde erreur. Les faits sont là pour le démontrer. Aux derniers degrés de l'échelle animale, on ne trouve plus d'organes distincts, et pourtant ces animaux *se nourrissent*, c'est-à-dire qu'ils *digèrent*, qu'ils *absorbent*, qu'ils *respirent*, et que des liquides réparateurs *circulent* dans tous leurs tissus.

Prenons pour exemple une de ces *hydres d'eau douce* si communes aux environs de Paris, que Trembley fit le premier connaître, et auxquelles M. Laurent vient de consacrer deux années entières de travaux assidus. Cet animal ressemble à un doigt de gant dont l'orifice serait entouré de longs prolongemens flexibles et contractiles. Ce sont pour le polype autant de bras qui lui servent à saisir les larves et autres petits animaux aquatiques qui, introduits dans la cavité du corps, y sont promptement digérés. Choisissons le moment où il vient d'engloutir une de ces larves, et, agissant avec précaution, essayons de la lui arracher. Plutôt que de lâcher sa proie, le polype se laissera retourner comme le doigt de gant auquel nous le comparions tout à l'heure. Ce qui formait la peau extérieure deviendra une membrane tapissant la cavité digestive, et réciproquement. Cependant l'animal ne s'en portera pas plus mal; il guettera, saisira et digérera sa proie tout comme auparavant. Allons plus loin : coupons cette hydre en vingt, trente morceaux. Chacun de ces fragmens continuera à *se nourrir;* il ne tardera pas à s'accroître, et, au bout de quelques jours, nous aurons vingt ou trente hydres complètes, obtenues par ce procédé en apparence si brutal.

En présence de ces faits incontestables, il faut bien admettre que chez ces êtres simples la fonction est *indépendante* de l'organe, c'est-à-dire que chaque partie du corps est également propre à s'acquitter à la fois de tous les actes physiologiques; mais il est évident en même temps que ces actes divers, se passant tous sur le même point, ne peuvent être exécutés avec autant de perfection que lorsque chacun d'eux résulte de l'action d'un instrument approprié. On comprend dès-lors toute la valeur du principe développé, il y a plus de vingt ans, par M. Milne Ed-

wards, et qu'on peut résumer en ces termes : le perfectionnement successif des organismes, observé dans l'ensemble du règne animal, tient à la division de plus en plus complète du travail fonctionnel.

Une étude sérieuse de la circulation, envisagée dans son ensemble, est très propre à démontrer tout ce que ce principe renferme de fécond, combien il se prête à la coordination de faits qui, au premier abord, peuvent paraître disparates, et quelquefois même opposés les uns aux autres. Cette fonction s'exécute, on le sait, chez les animaux supérieurs, à l'aide d'un appareil très compliqué, dont les principales parties ont reçu le nom de *cœur, d'artères*, de *veines*, de *vaisseaux lymphatiques* et *chylifères*. Le cœur envoie par les artères, vers toutes les parties du corps, le sang, qui lui revient par les veines. Les vaisseaux lymphatiques amènent à ce centre circulatoire la *lymphe*, liquide transparent, qui exsude, pour ainsi dire, de tous les organes. Les vaisseaux chylifères transportent au même endroit le *chyle*, produit immédiat de l'absorption digestive. Ces liquides divers, emprisonnés dans de véritables tubes, suivent avec une admirable régularité, pendant toute la vie de l'animal, une voie invariablement déterminée. Il n'en est pas de même chez les êtres inférieurs. Ici, comme l'hydre vient de nous en montrer un exemple, la circulation est souvent confondue avec les autres fonctions de nutrition. Or, on comprend qu'entre ces deux extrêmes il doit exister de nombreux intermédiaires.

La classe des polypes elle-même nous offre déjà quelques perfectionnemens. Ouvrons un de ces animaux qui, réunis par centaines sur une sorte de tige commune dont ils représentent les fleurs, produisent *le corail*. Chez eux, la bouche est suivie d'une sorte de manchon suspendu dans la cavité du corps, et constituant un véritable estomac où pénètrent les alimens. Lorsque ceux-ci ont été suffisamment digérés, l'animal rejette par la bouche les résidus les plus grossiers, et, ouvrant un orifice placé à l'autre extrémité du manchon, il ne laisse pénétrer dans l'intérieur que les parties propres à subvenir à son entretien. Puis de cette cavité, appartenant à chaque animal, partent des canaux qui se prolongent dans la partie commune du polypier, communiquent avec des canaux semblables venant de tous les autres polypes, et, grace à cette disposition, la colonie entière profite de la nourriture prise séparément par chaque individu.

Quelque chose de semblable existe chez certaines méduses. Il en est d'autres où le travail fonctionnel commence à se caractériser davantage. Ces animaux ressemblent à une cloche renversée (1). A l'endroit qu'occuperait le battant est placée la bouche servant d'entrée à l'estomac.

(1) Voyez *Souvenirs d'un Naturaliste, Côtes de Sicile*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 février 1846.

Dans les *lesueuria*, cette première cavité est suivie d'une seconde où ne pénètre jamais la partie grossière des alimens. Les liquides que reçoit celle-ci sont portés vers la circonférence par un système de canaux et reviennent au même point par d'autres conduits spéciaux. Ce mouvement rappelle un peu celui du sang chez les mammifères; mais ici c'est l'estomac qui remplit les fonctions du cœur, et les mêmes canaux jouent le rôle d'intestins, d'artères et de veines.

Ces conduits d'ailleurs ne charrient pas un liquide particulier méritant le nom de *sang*. Ce n'est pas même du *chyle* proprement dit. L'eau dans laquelle vit l'animal pénètre, on pourrait presque dire accidentellement, dans son intérieur. En passant, elle se charge des substances digérées par l'estomac, et les entraîne avec elle dans la cavité du corps qu'elles doivent nourrir. Puis, en sortant, cette même eau remporte pêle-mêle les restes de ces substances et les élémens dont l'organisme tend à se débarrasser. Chemin faisant, elle sert à la respiration tout autant qu'à la digestion et à la circulation. On le voit : tout ici est encore confondu, et cette confusion même explique l'imperfection évidente des animaux qu'on observe.

Il y a donc un très grand progrès accompli par le fait seul de l'isolement de ces fonctions, par l'apparition d'organes spécialement destinés à chacune d'elles; mais la nature ne procède jamais par sauts et par bonds, et ce perfectionnement ne se fait pas d'une manière brusque. La cavité digestive se complète, il est vrai, et, à partir de ce moment, on peut dire qu'il existe chez l'animal un liquide spécialement consacré à l'entretien des organes. Dès-lors aussi une absorption préalable est nécessaire pour que les matériaux fournis par la digestion aillent se mêler à cette espèce de sang; pourtant quelque temps encore la respiration s'effectuera à l'aide d'organes déjà existans ou de l'appareil digestif lui-même. Un très grand nombre d'annélides respirent par la peau seulement; plusieurs crustacés n'ont d'autres branchies que leurs pattes. Dans les larves de ces grands insectes connus sous le nom de *demoiselles* ou *libellules*, on observe un phénomène encore plus curieux. Chez elles, l'intestin présente en arrière une dilatation considérable. L'eau pénètre dans cette cavité et en est chassée au gré de l'animal. C'est là qu'est l'appareil respiratoire. Il est facile de s'en assurer en tenant quelque temps une de ces larves hors de l'eau, puis la remettant dans l'élément pour lequel elle est faite. On la voit alors aspirer et repousser le liquide avec précipitation comme le fait un mammifère essoufflé. Seulement, tandis que celui-ci respire par la bouche, la larve de libellule respire par l'extrémité opposée du tube alimentaire, qui renferme dans son intérieur les organes nécessaires à l'accomplissement de cette fonction.

La circulation surtout présente dans son développement successif

des variations presque infinies. Très souvent on la voit manquer complétement. Chez les derniers annelés, chez les derniers mollusques, on n'aperçoit aucune trace de vaisseaux. Les mouvemens généraux de l'animal agitent en sens divers le liquide renfermé entre les parois du corps et l'intestin, quelquefois des cils vibratiles disposés en écharpe ou en groupes déterminent des courans plus ou moins irréguliers; mais il n'existe ni cœur pour donner une impulsion déterminée, ni artères pour distribuer le fluide nourricier à la surface du corps, ni veines pour le ramener au centre de l'organisme. Dans ce cas, les distinctions de sang artériel ou veineux, de lymphe ou de chyle, ne peuvent exister, et le liquide qui remplit tous les interstices organiques reçoit immédiatement sans aucun intermédiaire les produits de la digestion.

Il arrive parfois que l'appareil intestinal supplée, par une disposition très singulière, à cette absence d'organes circulatoires. C'est lui-même qui se charge de distribuer à toutes les parties du corps les principes alibiles dont la préparation lui est confiée. On le voit alors se compliquer de prolongemens, d'appendices, qui atteignent les points les plus éloignés de l'économie. Chez les *nymphons*, chez les *pycnogonons*, espèces de crustacés assez semblables à certaines araignées des champs, l'intestin pénètre jusqu'à l'extrémité des pattes et des pinces de la tête. C'est à peu près comme si chez l'homme l'estomac, se prolongeant à travers le cou, les bras et les jambes, arrivait jusqu'aux mâchoires, au poignet et au cou-de-pied.

La nature est beaucoup moins économe de forces qu'on n'est généralement tenté de le croire, et souvent, lorsque deux moyens se présentent pour atteindre le même but, elle les emploie tous deux à la fois. La disposition que nous venons de rappeler se retrouve chez certains mollusques dont au moins un certain nombre ont bien certainement un cœur. Ici, les veines manquent, il est vrai, mais un appareil artériel plus ou moins complet apporte successivement dans les diverses parties du corps le liquide renfermé dans la cavité générale. Cependant l'estomac envoie des prolongemens dans tous les appendices, jusque dans les tentacules du front désignés par le mot impropre de *cornes* chez le colimaçon. En vertu des simples lois de la physique, il est impossible que les produits de la digestion contenus dans ces prolongemens ne transsudent pas et ne se mêlent pas au liquide qui remplit le corps de l'animal. Ces prolongemens jouent donc réellement le rôle des artères en portant des matériaux de nutrition là où ils doivent être employés.

Ces mêmes prolongemens remplissent aussi les fonctions de vaisseaux chylifères. En effet, ces derniers ne versent jamais directement dans les artères le chyle puisé par eux à la surface de l'intestin. Avant d'être propre à l'entretien de l'organisme, ce liquide a besoin de subir l'ac-

tion modificatrice de l'air dans les poumons ou les branchies, et il arrive dans ces organes mêlé au sang veineux. Or, chez les mollusques dont nous parlons, il n'existe pas de branchies comparables à celles des autres animaux de la même classe. Les petites baguettes si richement colorées qui couvrent leur dos sont destinées à en tenir lieu. C'est précisément dans l'intérieur de ces baguettes qu'arrivent les prolongemens de l'estomac, et par conséquent le chyle, au sortir de l'intestin, se trouvant au milieu même de l'appareil respiratoire, ne peut manquer d'éprouver *immédiatement* l'influence vivifiante dont il a besoin. Tels sont les faits qui m'ont conduit à cette théorie du *phlébentérisme*, qui, violemment attaquée par quelques naturalistes français, n'en a pas moins reçu à l'étranger un accueil beaucoup plus cordial. Dans l'examen détaillé du groupe remarquable qui les présente, j'ai dû nécessairement commettre des erreurs; mais il m'est permis d'espérer que le temps et de nouvelles recherches confirmeront de plus en plus ce qu'il y a d'essentiel et de général dans les résultats que j'ai fait connaître.

Au point de vue qui nous occupe, la classe des mollusques est d'ailleurs extrêmement remarquable. Sans sortir de ses limites, nous voyons la circulation s'y montrer à des degrés de complication les plus divers, et cela dans des animaux souvent très rapprochés l'un de l'autre, et dont *a priori* on aurait pu croire l'organisatiou presque identique. Toujours cependant le cercle circulatoire demeure *incomplet*. Entre les veines et les artères, il n'y a jamais continuité parfaite. Par conséquent, le sang chassé par le cœur ne peut revenir qu'après s'être épanché dans les espaces interorganiques ou *lacunes;* par conséquent aussi, il remplit la cavité générale du corps. Là, il baigne directement la plupart des viscères, et reçoit sans intermédiaires les principes nutritifs élaborés par le canal alimentaire. Dès-lors, on comprend que, si dans les mollusques les plus élevés on doit admettre l'existence d'un sang veineux et d'un sang artériel, on ne peut encore y distinguer ni lymphe ni chyle.

Les articulés se prêtent à des observations toutes pareilles. Plusieurs faits recueillis chez ces animaux étaient même depuis long-temps dans la science, et précisément, parce qu'on n'avait pas saisi les relations qui les rattachent à ce qui existe dans d'autres groupes, on y voyait autant d'exceptions étranges et caractéristiques. Ainsi, depuis les travaux de MM. Audouin et Milne Edwards couronnés par l'Institut en 1827, on regardait l'absence de veines coïncidant avec la présence d'un cœur et d'un système artériel comme exclusivement propre aux homards, aux crabes et aux autres animaux de la classe des crustacés. Le manque de tout organe circulatoire était, croyait-on, réservé aux insectes et à une portion des arachnides. On se rendait compte de ce fait si frappant dans

son isolement apparent par la modification que présente ici l'appareil respiratoire. Chez les insectes, en effet, il n'y a ni poumons ni branchies. L'air arrive par un nombre variable d'ouvertures dans un ensemble de conduits appelés *trachées*, dont la structure singulière ressemble presque entièrement à celle d'un élastique de bretelle. Ces trachées se ramifient par tout le corps. Par conséquent, comme l'avait dit Cuvier, chez les insectes, l'air semble aller chercher le sang, tandis que le contraire arrive chez les autres animaux. L'explication était logique, et tout mouvement de ce liquide paraissait ici inutile, puisqu'il pouvait sans cesse être revivifié sur place. Néanmoins une observation plus attentive a fait depuis reconnaître chez les insectes une véritable circulation. Un long vaisseau contractile placé sur le dos joue le rôle de cœur. Le sang se meut ensuite en liberté dans l'interstice des organes; mais chacune de ses portions n'en est pas moins promenée successivement dans tout l'organisme; seulement la circulation est presque entièrement *lacunaire*. Rien n'est plus facile que de suivre sous le microscope tous ces courans dont les globules charriés par le liquide trahissent l'existence et la direction.

Ainsi, chez tous les invertébrés dont nous venons de parler, le cercle circulatoire est incomplet, et cette circonstance n'en rend que plus remarquable l'existence d'une circulation non interrompue dans la classe des annélides. Sans doute nous trouvons aux derniers rangs de ce groupe des animaux sans appareil de circulation, puis quelques espèces qui en offrent l'ébauche encore informe; mais le plus grand nombre possède un système de vaisseaux sanguins parfaitement clos. Jusque chez les némertes dont la machine animale présente un degré de simplification remarquable, le sang parcourt sa route sans sortir des tubes contractiles qui le renferment. Chez elles pourtant, il n'y a pas de cœur, pas plus que chez les annélides proprement dites, et de plus, les vaisseaux partout d'un calibre égal ne donnent naissance à aucune branche accessoire. Au point de vue de la circulation, les annélides ressemblent aux vertébrés bien plus que les insectes ou les premiers mollusques dont pourtant l'organisation est sans contredit bien supérieure à la leur.

Enfin les vertébrés eux-mêmes subissent la loi commune, et chez les derniers représentans de ce type, chez les poissons, nous trouvons encore des exemples de circulation lacunaire. Ce fait important, bien inattendu il y a deux ans à peine, a été découvert simultanément par deux anatomistes qui tous deux travaillaient à Paris, et à l'insu l'un de l'autre. MM. Natalis Guillot et Robin ont montré que, chez les raies, il existe des portions du corps où les vaisseaux sanguins manquent tout à coup, et où le sang s'épanche librement dans des cavités dont la disposition rappelle ce qui existe chez les animaux placés aux derniers degrés de l'échelle.



M. Robin, poursuivant ses premières recherches, a étendu ces résultats à diverses autres espèces de la famille des squales. Nous sommes bien convaincus qu'on ne s'arrêtera pas là, et que d'ici à quelques années on trouvera des faits sinon entièrement semblables, du moins très analogues, jusque chez les mammifères les plus élevés, jusque chez l'homme lui-même. Les résultats fournis à MM. Dujardin et Natalis Guillot par l'étude de la structure intime du foie semblent être une garantie certaine de succès pour les travaux entrepris dans cette direction.

En résumé, la circulation d'abord purement *lacunaire*, et par conséquent réduite à une sorte d'agitation vague, se régularise et devient de plus en plus *vasculaire* à mesure qu'on s'élève davantage dans l'échelle animale. C'est là le fait général, la *tendance* qui domine dans le perfectionnement progressif de l'appareil circulatoire.

Eh bien! cette même tendance se retrouve dans les organismes en voie de formation, soit qu'on examine le développement d'un germe normal, soit qu'on étudie la manière dont se constituent certains tissus accidentels. L'aire veineuse où l'embryon du poulet semble puiser les premiers élémens nécessaires à son évolution ne présente d'abord qu'une sorte de disque membraneux creusé de lacunes irrégulières. Ce sont, ainsi que l'a dit M. Milne Edwards (1), comme autant de petits lacs de diverses grandeurs communiquant ensemble par des goulets tortueux. A mesure que le travail d'organisation avance, les goulets s'élargissent, les lacs se changent en fleuves, et bientôt ces canaux, d'abord simplement creusés dans la substance même des tissus, s'encaissant et se revêtant d'une membrane tubuleuse, passent à l'état de vaisseaux proprement dits. Des phénomènes tout pareils se passent dans les fausses membranes, qui trop souvent succèdent par exemple aux accidens inflammatoires d'une fluxion de poitrine. Là aussi la matière plastique, s'organisant sous l'influence désordonnée d'un surcroît de vie, se creuse de lacunes qui se changent en vaisseaux et ne tardent pas à se mettre en communication avec quelqu'une des branches préexistantes de l'arbre circulatoire. En présence de cette masse de faits empruntés à des sources si diverses, n'est-il pas raisonnable de penser que les choses se passent toujours de la même manière, et que partout la *lacune* a précédé le *vaisseau*?

Telle est en effet la conclusion à laquelle est arrivé M. Milne Edwards, et par cela seul il s'est mis en opposition avec la théorie *cellulaire* due à M. Schwan, un des élèves les plus distingués du célèbre Müller. Selon le physiologiste allemand, toutes les parties du corps animal seraient primitivement composées de simples cellules. Cet élément universel se

(1) Observations sur la circulation. *Annales des sciences naturelles*, 1845.

développant, se modifiant, produirait, selon les circonstances, tantôt les fibres musculaires, tantôt le parenchyme des glandes ou la trame des os. Les vaisseaux ne seraient également que des cellules qui, d'abord sphériques, et, venant plus tard à s'allonger, à s'aboucher les unes aux autres, constitueraient, par leur réunion, les mille ramifications vasculaires du corps. Cette théorie compte, nous devons le dire, des partisans nombreux et distingués. Elle séduit par sa simplicité, par la manière dont elle permet d'embrasser tous les phénomènes de développement et par les rapports qu'elle établit entre les deux grandes divisions de la création organisée. Depuis long-temps, en effet, une théorie semblable est adoptée par les botanistes, qui la regardent comme l'expression de tous les faits observés chez les végétaux. Nous venons de voir qu'il n'en est pas de même pour les animaux. Chez ces derniers, la théorie cellulaire donnera, nous le croyons, quelques résultats utiles. Elle peut être propre à nous diriger dans l'étude de certains tissus animaux qui ont des rapports éloignés avec ceux des plantes; mais, appliquée au règne animal entier, elle ne saurait être acceptée comme vraie dans sa généralité.

Ajoutons encore un exemple à ceux que nous avons cités plus haut. Depuis long-temps, on savait que chez les *anodontes*, espèce de *moules d'eau douce* très commune aux environs de Paris, le cœur est traversé par la dernière partie de l'intestin. D'autre part, M. Edwards, étudiant l'organisation des *patelles* et des *haliotides*, a reconnu que, chez ces mollusques, l'aorte, c'est-à-dire la grande artère qui part immédiatement du cœur, renferme une partie de l'appareil buccal. Ces faits curieux sont inexplicables par la théorie cellulaire. On ne comprend pas, en effet, comment une cellule, en se développant, pourrait enfermer dans son intérieur des organes d'abord placés au dehors; elle devrait plutôt les refouler à mesure qu'elle-même augmenterait de volume. Au contraire, on conçoit sans peine que ces organes, formés au milieu d'un espace parfaitement libre, ont dû être entourés par les parois, qui, en se constituant plus tard, ont transformé la lacune en vaisseau ou en cœur.

L'ensemble d'idées que nous avons cherché à résumer a été, nous le répétons, repoussé d'abord avec une véritable violence. On lui a prodigué les épithètes d'incroyable, d'absurde, de ridicule, on a traité d'impossibles bon nombre des faits sur lesquels il s'appuie. C'est à Paris surtout, nous le disons à regret, que s'est manifestée cette opposition, qui eût été respectable sans doute, si elle avait toujours pris sa source dans des convictions scientifiques et consciencieuses. Malheureusement elle n'a eu trop souvent pour motifs que des rivalités personnelles. Plus désintéressés, les étrangers en ont compris toute la valeur, et lui ont rendu justice. Les hommes les plus distingués d'Angleterre, de Belgi-

que, d'Allemagne, de Danemark, de Suède, ont examiné sérieusement les questions nouvellement soulevées, et la plupart d'entre eux ont déjà fait acte d'adhésion. Aujourd'hui, l'importance de ces idées ne saurait être niée, et déjà nous les voyons pénétrer dans la Faculté de Médecine de Paris, qu'on ne pourra pourtant pas accuser d'un amour inconsidéré pour les innovations scientifiques. Dans plusieurs leçons publiques, M. Andral a développé à ses auditeurs ces nouvelles théories, a exposé les faits qui leur servent de base, a montré quelles conséquences importantes en découlaient pour l'exacte appréciation de plusieurs phénomènes physiologiques et pathologiques observés tous les jours chez l'homme sain ou en état de maladie. On voit que les recherches approfondies sur les êtres inférieurs ne sont pas, comme bien des gens le croient encore, purement spéculatives.

Nous ne saurions trop le répéter : pour tous les êtres vivans, il n'y a qu'une seule et même source d'animation. Végétal ou animal, chêne ou éléphant, mousse ou infusoire, tous vivent de la même vie. Si l'homme intellectuel relève d'un principe plus haut, l'homme animal n'a pas d'autres raisons d'existence que le dernier mollusque. Pour apprendre à bien connaître les mille ressorts qui entrent dans l'organisation compliquée de ce roi de la terre, pour apprécier leur jeu, pour deviner leur but, le plus sûr moyen est souvent d'interroger ces êtres plus simples, ces animaux inférieurs si profondément dédaignés par ceux qui ne les connaissent pas.

A. de Quatrefages.

CANTON

ET LE

COMMERCE EUROPÉEN EN CHINE.

I.

Depuis que la Chine s'est ouverte à l'Europe, ce ne sont plus seulement les mystères d'une civilisation presque ignorée qui nous attirent vers ce lointain pays : ce sont surtout les nouvelles richesses que promet au commerce de tous les peuples l'exploitation de ce marché immense. Désormais les relations publiées sur le Céleste Empire auront à satisfaire deux sortes d'exigences : celles du simple curieux qu'amuse le tableau d'une société bizarre, et celles de l'homme pratique qui veut connaître les résultats et la portée de cette précieuse conquête commerciale. Étudier, en visitant la Chine, des mœurs, des institutions peu connues, ce n'était là qu'une partie de ma tâche : je devais recueillir surtout les documens de nature à éclairer la question si importante, si mal jugée encore, de nos relations avec le Céleste Empire. Canton, première ville de ce pays où s'est arrêtée la mission française dont je faisais partie, unit le mouvement d'une grande cité chinoise à l'animation d'une des places commerciales les plus considérables du globe. C'était pour moi un double spectacle qui a dû se partager mon attention, et dont j'essaierai de retracer fidèlement ici les deux faces également curieuses.

Vers la fin d'août 1844, tous les membres de la mission placée sous les ordres de M. de Lagrené, envoyé extraordinaire de France en Chine, se trouvaient réunis à Macao. Les frégates *la Cléopâtre* et *la Sirène*, les corvettes *la Victorieuse*, *la Sabine* et *l'Archimède*, stationnaient dans le port de cette ville. Le commissaire impérial Ki-ing, chargé, depuis 1843, de toutes les négociations du gouver-

nement chinois avec les puissances maritimes étrangères, avait été informé officiellement de l'arrivée du plénipotentiaire français. On n'attendait que sa présence pour ouvrir les négociations. Ceux qui désiraient utiliser leur séjour en Chine pour se livrer à des études sérieuses sur le vaste empire avec lequel la France allait entrer en relations appelaient de tous leurs vœux le moment où la signature du traité leur permettrait enfin de continuer et de compléter au sein même de la société chinoise des recherches depuis long-temps commencées. J'étais de ces derniers, et je n'appris pas sans un vif plaisir, vers le milieu de septembre, que le vice-roi avait enfin quitté Canton, sa résidence, pour venir traiter à Macao. Ki-ing élut domicile dans la pagode de Monga, située à peu de distance de la ville, près du mur chinois.

C'est à bord de *l'Archimède*, on le sait, que le traité de commerce conclu entre la France et la Chine fut signé le 24 octobre 1845, jour du *niaï-tsz*, que les Chinois regardent comme le plus propice de la lune à la célébration des mariages, et que l'on consacra pour ce motif à l'union solennelle de deux grands empires. De nombreuses relations me dispensent de revenir sur les visites et les dîners échangés à cette occasion. Ce qu'il importe de noter, c'est l'effet de la principale cérémonie. *L'Archimède* s'était paré de ses plus beaux atours. Une vaste tenture de pavillons de toute couleur partageait l'arrière du navire en deux salons : le premier, s'ouvrant sur l'avant, était destiné aux gardes et serviteurs tartares; l'autre, commençant à la claire-voie du commandant et finissant à l'extrémité du bâtiment, était réservé au vice-roi, à sa suite et à la légation. L'équipage avait pris sa grande tenue; partout le fer, le cuivre, les canons, reluisaient sous les feux d'un soleil éblouissant. Cet *Archimède* que nous avions vu si triste, si sombre et si délabré, pendant nos mauvais jours du golfe de Gascogne, était devenu méconnaissable.

Une salve d'artillerie avait été tirée à cinq heures et demie du matin, au moment où le vice-roi quittait Monga; une autre, à six heures, annonça son arrivée sur la Praïa-Grande, dont le débarcadère était décoré d'une espèce d'arc-de-triomphe. Le ministre plénipotentiaire et l'amiral ne tardèrent pas à monter à bord. Enfin, vers huit heures, on vit paraître le commissaire impérial, qui fut salué des trois coups de canon prescrits par l'étiquette chinoise. MM. de Lagrené et Cécille, offrant aussitôt la main à Ki-ing, le conduisirent à l'arrière, où ils lui firent prendre place entre eux sur un canapé, et l'ordre d'appareiller fut donné immédiatement. Le commissaire impérial, qui devait retourner par mer à Canton, avait consenti à faire une partie de la route à bord de *l'Archimède*.

Le vice-roi paraissait enchanté de ce bâtiment, qu'il préférait, disait-il, aux *steamers* anglais, compliment un peu chinois que l'on peut fort bien attribuer à la politesse exagérée du commissaire impérial. Vers midi, après avoir pris le thé, il sommeilla pendant quelques instans, puis il alla visiter la machine à vapeur, qu'il examina dans le plus grand détail, la faisant lui-même stopper et marcher, et demandant diverses explications. On lui donna ensuite le spectacle du tir des obusiers; le vice-roi voulut prendre part à cet exercice, et fit partir un boulet de sa propre main.

L'Archimède continuait cependant sa route au milieu de nombreuses jonques de guerre aux mâts pavoisés, qui, rangées sur le passage du vice-roi, nous saluaient à chaque instant de trois coups de canon. Les soldats qui montaient ces jonques

étaient alignés sur le pont, en grande tenue, la pique et l'arquebuse à la main. Vers cinq heures du soir, nous arrivâmes au passage nommé Bocca-tigris (1), distant d'environ quarante milles de Canton, et qui forme, aux yeux des Chinois, l'embouchure du Tcho-kiang (rivière des Perles). Ce passage est compris entre l'île Ti-kok-taou, d'une part, et les îles d'Anounghoï et de Chuenpi de l'autre; le chenal principal est formé par ces deux dernières et par celles d'Houang-toung nord et d'Houang-toung sud. Ces diverses îles sont défendues par des forts assez considérables, dont les murailles blanches dessinent des contours bizarres sur le versant des collines. Les forts d'Anounghoï comptent aujourd'hui dans leur armement une trentaine de pièces de 80, dont chacune est servie par trente hommes. Leurs murs, non bastionnés, sont garnis de plates-formes assez étroites, d'où les lourdes pièces d'artillerie chinoise ne pourraient, en cas de siége ou d'attaque, tirer que fort peu de coups, car leur recul épouvantable ne tarderait pas à les précipiter en bas. Ces canons présentent souvent d'énormes fissures à l'intérieur; ils ne sont point forés comme les nôtres; en les coulant, on place un morceau de bois cylindrique au milieu du moule; on comprend que la fonte versée autour de cette perche éprouve un refroidissement qui détermine des inégalités et empêche d'obtenir une bouche à feu parfaitement de calibre. Le fort d'Houang-toung nord a, dans son armement, un certain nombre de pièces de 30, provenant du naufrage de la frégate française *la Magicienne*, qui se perdit, il y a quelques années, aux îles Paracel. Somme toute, ces forts sont misérablement défendus, et encore plus misérablement construits. La guerre de 1841 est une preuve sans réplique de la faiblesse de Bocca-tigris et de l'état d'ignorance presque barbare dans lequel l'art militaire languit en Chine.

Le soir, le commandant de *l'Archimède* fit lancer des fusées pour répondre aux saluts et aux illuminations des forts. Les mille feux dont la traînée éclatante se prolongeait au loin sur les bords de la rivière de Canton produisaient un effet magique. Ce navire français portant un des plus puissans soutiens de la monarchie chinoise et salué par les vieux forts des Bogues, qui, deux ans auparavant, ne tiraient qu'à boulets à la vue des vaisseaux de guerre d'une autre nation, cette belle corvette pénétrant dans les eaux intérieures de l'empire au milieu de démonstrations d'allégresse avait réellement dans sa marche quelque chose de triomphal. L'ancienne méfiance, l'ancienne haine, que la nation chinoise avait toujours témoignées aux étrangers semblaient faire place à des sentimens nouveaux. La Chine tendait fraternellement la main à la France, au moment où leurs deux ministres allaient conclure un traité de paix et d'amitié éternelles.

Enfin le moment solennel arriva. Le traité fut signé dans le petit salon du commandant, en présence de plus de trente personnes pressées dans cet étroit espace. Quand les plénipotentiaires français et chinois eurent apposé leurs sceaux, M. de Lagrené embrassa Ki-ing, et tout le monde remonta sur le pont, où le contre-amiral Cécille porta un toast à l'amitié, à l'union, aux bons rapports de la France et de la Chine. Ki-ing répondit en formulant le vœu qu'à l'avenir les Français considérassent les Chinois comme leurs frères, qu'ils vinssent s'enrichir

(1) L'île et le passage du Tigre tirent leur nom d'une montagne à laquelle, avec un peu d'imagination et beaucoup de bonne volonté, on parvient à trouver la forme d'un tigre.

en Chine, et que l'amitié des deux nations se soutînt pendant deux fois dix mille ans. De toasts en toasts et de fusées en fusées, nous arrivâmes vers dix heures du soir à l'île de Whampou, où l'on tira de nouveaux coups de canon, et où le vice-roi et sa suite quittèrent *l'Archimède* pour retourner la même nuit à Canton, dans une jonque de guerre qui les attendait. Le lendemain, le ministre plénipotentiaire regagna Macao avec plusieurs membres de la légation. Quant à moi, je me réunis à quelques autres voyageurs impatiens de visiter Canton, et nous prîmes passage à bord d'un bateau chinois qui se dirigeait vers cette ville.

La route de Whampou à Canton présente d'agréables aspects. Des groupes de bananiers aux longues feuilles pendantes, des bois d'orangers, des bambous, des plantations de riz, se succèdent sur les bords de la rivière. De temps en temps, on aperçoit des femmes enfoncées dans la vase jusqu'à mi-jambe et ramassant des coquillages. Sur la rive gauche se déploient les murailles blanches de quelques petits forts. Sur la rive droite, non loin de Whampou, on découvre plusieurs tours à neuf étages, élevées sur des éminences et semblables à des obélisques. Ces édifices se nomment *ta-tzeu*. Quelques personnes les considèrent comme des temples destinés à conserver des reliques boudhistes; mais j'ai recueilli à ce sujet une autre explication de la bouche d'un Chinois chrétien employé comme interprète par M. de Lagrené pendant son voyage dans le nord. Les Chinois voient dans la terre un être animé; selon eux, elle a, comme le corps humain, auquel ils la comparent, des artères par lesquelles circule l'esprit vital; les endroits où cet esprit afflue correspondent au pouls de l'homme. De même qu'on applique des ligatures à un membre pour y intercepter la circulation du sang, de même les Chinois construisent une tour aux endroits où ils veulent arrêter, fixer l'esprit de la terre. Ce sont alors des lieux propices qui répandent leur bénigne influence sur tout le voisinage, aussi long-temps que le courant électro-vital y est attiré par un puissant conducteur et maintenu par le poids d'un édifice élevé. On attribue souvent à un *ta-tzeu* le grand nombre de lettrés auxquels une petite localité donne le jour.

De distance en distance, nous rencontrions d'immenses pêcheries formées de rangées de pieux qu'on voit de loin s'élever à la surface de l'eau, et auxquels sont attachés des filets qui barrent le fleuve dans une assez grande partie de son cours. L'art de la pêche est un de ceux que les Chinois ont le plus perfectionnés. Bientôt cependant la rivière prit un nouvel aspect. Déjà nous étions à Canton, ou du moins au milieu des innombrables bateaux qui forment à l'entrée de la ville une sorte de faubourg du plus étrange aspect. On évalue le nombre de ces bateaux, depuis Canton jusqu'à Bocca-tigris, à quatre-vingt-quatre mille, et leur population à trois cent mille ames. Rien ne saurait donner une idée du mouvement de cette immense ville aquatique. Ici ce sont des halles aux légumes, aux poissons et aux bestiaux; plus loin, de vastes chantiers flottans. Puis on rencontre des jonques de guerre aux pavillons bariolés, et des jonques marchandes du nord de la Chine, peintes en rouge, en noir et en blanc, armées à l'avant de deux espèces de cornes qui s'élèvent au-dessus de deux gros yeux de poisson, emblèmes de vigilance et d'adresse dont se parent tous les navires chinois. Les grandes embarcations sont extrêmement hautes de l'arrière, et sont chargées, à plusieurs endroits, de sculptures, de peintures et d'inscriptions. Les voiles de tous les bateaux cantonais sont des nattes triangulaires disposées en éventail à l'aide

de longues perches. Les navigateurs du nord de la Chine ne se servent que de voiles carrées, en tissu de coton de couleur sombre.

Pour donner une idée complète de cet étrange quartier de Canton, dont les bateaux forment les rues, il faut décrire chaque rive du fleuve à part. La rive gauche et septentrionale est bordée, à l'entrée des faubourgs, de maisonnettes en bambous, bâties sur pilotis et d'assez chétive apparence. En continuant à remonter le fleuve, on ne tarde pas à apercevoir deux îlots connus sous le nom de *Folie française* et de *Folie hollandaise*. Plus loin, au-dessus des factoreries, on voit flotter les pavillons de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Amérique. On avance encore, et on se trouve devant les bateaux de jeux, qui alignent en longue file leurs devantures sculptées. Aux bateaux de jeux succèdent les bateaux de fleurs, sanctuaires de toutes les voluptés asiatiques; puis viennent les bateaux de mendians et de lépreux, isolés de tous les autres. Le fort de Cha-min s'élève non loin de là, toujours sur la rive gauche, que nous n'avons pas encore quittée. Si l'on se rapproche de ce fort, on découvre d'abord quelques misérables cabanes à moitié démolies, construites sur pilotis au milieu de l'eau, et formées de perches de bambou recouvertes çà et là de quelques nattes. Ces cabanes sont presque sans toit, et servent de prisons temporaires à des criminels qui y sont exposés à la pluie et au vent. En longeant la ville et le fort, on traverse le quartier Cha-min, construit sur la rivière, et habité par une population grossière et impertinente. Là les femmes et les enfans vous crient sans cesse : *Fan-kouaï* (diable étranger), en faisant signe qu'on devrait vous couper le cou, ce qui ne les empêche pas de tendre la main pour recevoir des *sapeks* (1). Ce triste quartier est, du côté du nord, le dernier empiètement de la ville sur la rivière. Au-delà de ce faubourg, on se retrouve en pleine campagne. De nombreux bosquets, des allées de saules, de jolies maisons de campagne, varient agréablement le paysage. Les deux rives présentent une végétation également riche et pittoresque. L'aspect du fleuve est animé. De nombreuses embarcations apportent les produits de l'intérieur à la grande cité, où elles viennent, à leur tour, se pourvoir des précieux articles fournis par le commerce étranger. D'immenses trains de flottage descendent sans cesse la rivière avec leurs chargemens de bambous et d'autres bois de construction.

Tel est l'aspect qu'offre la rive gauche du Tcho-kiang. Si on longe de préférence la rive d'Honan, c'est-à-dire la rive droite et méridionale, on rencontre d'abord une grande et belle pagode boudhiste. On ne tarde pas à passer devant un large canal perpendiculaire au fleuve, et dont l'entrée est défendue par un fort : c'est le canal intérieur qui mène à Macao. Les grandes embarcations prennent rarement cette route, où elles sont exposées à de fréquens échouages. Le canal traverse, dit-on, un pays très peuplé, très fertile et parfaitement cultivé. On rencontre, avant d'arriver à Macao, l'île de San-Chan, dont les Européens ont fait l'île Saint-Jean. Ce fut là que les Portugais fondèrent leur premier établissement; c'est là aussi qu'est enterré saint François-Xavier. Les étrangers étaient forcés, il y a peu de temps encore, de se munir d'une permission des autorités chinoises pour se rendre à Macao par ce canal. Aujourd'hui ils y circulent librement. — Un mille au-delà de ce canal intérieur, on passe devant un autre canal

(1) Monnaie de cuivre du pays.

plus petit, qui mène aux jardins nommés *Fa-ti*, consacrés non-seulement à la culture des fleurs, mais à celle des plantes rares et des arbres fruitiers. Les fleurs croissent dans des pots aux formes bizarres. Ce sont tantôt de petits éléphans, tantôt des buffles ou des rhinocéros en terre noire, dans le dos desquels on a pratiqué un ou deux trous par où l'on voit sortir la tige de la plante. Après ces deux canaux, la rive droite n'offre plus rien de remarquable.

On connaît maintenant les abords de Canton; on a remonté les deux rives du Tcho-kiang. Il est temps de descendre à terre. L'Européen, à son arrivée à Canton, débarque dans le quartier des factoreries, où il est salué par les cris aigus d'une nuée de *tankas*, jeunes batelières chinoises qui viennent assaillir son embarcation mouillée à quelque distance des quais, en répétant : *My boat*, *my boat, captain* (mon bateau, mon bateau, capitaine). C'est à qui s'emparera des bagages de l'infortuné voyageur, qui voit, en quelques minutes, ses coffres dispersés entre une dizaine de *tankas*, dont chacune réclame son salaire, après avoir déposé sa charge sur le quai. Des bateaux longs de trois mètres au plus sont l'unique demeure de ces pauvres *tankas* dans toutes les saisons, la nuit comme le jour. Les ancêtres de ces batelières, émigrés de Formose, obtinrent jadis du gouvernement chinois la permission de venir habiter les côtes de la province du Kouang-toung, mais à la condition de ne point fixer leur domicile à terre. On trouve dans les bateaux des *tankas* deux ou trois siéges plians, un petit fourneau, une espèce de grabat, des inscriptions, des gravures, de l'eau douce, du feu et quelques misérables alimens. Sur l'avant se tient une batelière armée de son aviron; à l'arrière est placé un pilote féminin qui agite une sorte de rame-gouvernail, comme un poisson sa queue. La *tanka* a la tête enveloppée d'un mouchoir foncé qui ne permet d'apercevoir qu'une partie de son visage jaune et brûlé. Elle est vêtue d'une ample casaque bleue et de larges pantalons. Ses pieds sont toujours nus. Elle porte souvent, attaché sur son dos, un pauvre nourrisson, dont l'existence est un problème pour tout autre que pour sa mère, sans cesse obligée de soustraire ce précieux fardeau à mille chocs, à mille accidens, et opposant à ces dangers toujours renaissans une adresse, une sollicitude infatigables.

Déjà les *tankas* vous ont déposé au milieu d'un tumulte étourdissant. Vous êtes devant la factorerie anglaise, qui s'élève en tête et à l'est de toutes les autres. Cette factorerie se compose d'un long passage bordé de maisons; un petit débarcadère, ombragé par une touffe d'arbres, mène à ce passage, dont une partie sert de hangar. Parmi les habitations remarquables que renferme la factorerie britannique, on compte celles du consul et de MM. Jardine, Matheson et compagnie, l'une des plus puissantes maisons anglaises de la Chine, puis le *hong* du riche Hou-koua, fils d'un ancien haniste. Cette factorerie n'est destinée qu'à remplacer provisoirement l'ancienne, pillée en 1841, et détruite en 1842 par un incendie. Sur l'emplacement des bâtimens dévorés par les flammes, on élève en ce moment une factorerie nouvelle; mais les constructions, qui occupent quelques centaines de travailleurs chinois, sont encore peu avancées. Déjà plusieurs fois elles ont été interrompues : la lecture de placards menaçans affichés dans les rues de Canton avait frappé les ouvriers de terreur. Cependant on s'attend aujourd'hui à voir les travaux achevés dans un assez court délai. Ces nouvelles factoreries subsisteront-elles long-temps? Le sort de leurs aînées, brûlées ou pillées

quatre fois en vingt ans, ne permet guère de l'espérer. On prédit qu'elles seront incendiées, à la première grande crise commerciale, par les mêmes ouvriers que les étrangers font vivre aujourd'hui. Le salaire est le seul lien qui existe entre ces ouvriers et les négocians anglais; ce lien brisé, les étrangers deviendront des ennemis pour les travailleurs chinois.

Une rue étroite qui aboutit à un hôpital fondé par les missions protestantes sépare la factorerie anglaise projetée de celle des Américains. Celle-ci est en ce moment la seule belle et réellement convenable. C'est un assemblage de vastes bâtimens qui, à l'extérieur, ne paraissent en former qu'un seul, dont la large et élégante façade contraste vivement avec tous les édifices chinois des alentours. Elle présente cinq grandes entrées qui conduisent dans autant de longs passages bordés de maisons d'habitation, de magasins et de bureaux. Ces passages se continuent dans toute la longueur de la factorerie, jusqu'à la rue qui la borne de l'autre côté. La plupart des locataires occupent des logemens commodes, spacieux, élégamment meublés. Le haut des maisons forme terrasse du côté de la rivière : c'est là qu'on va respirer la fraîcheur du soir et contempler la scène animée que présente le voisinage. La maison du consul des États-Unis, M. Forbes, se distingue par sa façade ombragée de quelques grands arbres. Une belle esplanade règne en face de la factorerie et la sépare d'un parc appelé *Jardin américain*, au centre duquel s'élève un énorme mât de pavillon, jadis surmonté d'une girouette. Les Chinois attribuèrent la plus funeste influence à cette flèche inoffensive, dont la pointe se dirigeait alternativement vers les divers quartiers de la ville; toutes les maladies, tous les malheurs, furent bientôt imputés à la pauvre girouette, contre laquelle une émeute en règle éclata en mai 1844. Il y eut des coups de fusil tirés, un Chinois tué et trois blessés. Enfin les Américains firent sagement descendre la girouette, et tout rentra dans l'ordre. Le *Jardin américain*, entouré de murs, traversé de plusieurs allées plantées de fleurs et d'arbres de toute espèce, est la seule promenade que les étrangers possèdent à Canton. Aussi y rencontre-t-on tous les soirs une nombreuse société.

Après la factorerie américaine, en remontant toujours à l'ouest, on traverse une rue ou plutôt une place où sont toujours réunis un grand nombre de badauds chinois, des marchands de comestibles, des diseurs de bonne aventure, des raccommodeuses d'habits et des barbiers. Les passans s'y arrêtent d'ordinaire pour lire les affiches rouges placardées contre les murs d'un vaste édifice, qui présente, dans ses longues fenêtres terminées en plein-cintre comme dans son entablement orné de corniches élégantes, et surmonté de clochetons arqués, un curieux spécimen de l'architecture chinoise. Cette place aboutit d'un côté à un débarcadère, de l'autre à un grand passage appelé par les Anglais *Old-China-street*, et à l'entrée duquel on voit, dans une espèce de corps-de-garde, un petit autel consacré à quelque génie tutélaire. *Old-China-street* est pavé de dalles et bordé de belles boutiques où se trouvent réunis les divers objets de curiosité, laques, porcelaines, meubles, peintures, que les étrangers viennent acheter à Canton. Les boutiques d'*Old-China-street* sont presque exclusivement affectées aux voyageurs; leurs propriétaires se tiennent ordinairement à la porte pour saluer les passans et les engager à venir faire des emplettes. Les maisons n'ont qu'un étage; elles sont toutes construites et distribuées de la même manière. Les enseignes, écrites en anglais, se composent de petites plaques carrées, disposées obliquement à l'en-

trée de la maison. Le passage d'*Old-China-street* n'est recouvert d'aucune toiture. Seulement on remarque, de distance en distance, des planches jetées d'une habitation à l'autre, sur lesquelles se postent les gardes de nuit.

La factorerie française, assemblage d'édifices insignifians, principalement habités par des Parsis, sépare *Old-China-street* d'un passage exactement semblable et parallèle, nommé *New-China-street*. Les boutiques de ce passage sont plus élégantes et paraissent mieux fournies que celles d'*Old-China-street*. Plus loin, se trouve le *Danish-hong* (factorerie danoise), qui ne diffère pas du *French-hong*. Comme dans cette dernière factorerie, on y remarque des balcons ornés de vases de fleurs et joignant certaines maisons au mur qui leur fait face, car il n'y a qu'un côté du passage habité. En redescendant vers le *French-hong*, et en suivant un passage qui s'ouvre vis-à-vis de cet établissement, on arrive à l'hôtel Vincent, le seul hôtel où les étrangers puissent descendre à Canton. Cet hôtel s'élève près d'une cale où stationnent des embarcations de toute grandeur. C'est là que se termine le quartier des factoreries. Il est compris dans les faubourgs de Canton, qui couvrent une vaste étendue de terrain, à l'ouest de la cité chinoise, où nous allons enfin pénétrer.

II.

Canton, que les Chinois appellent communément *Sang-chien*, est le chef-lieu de la province du Kouang-toung, dont la superficie est à peu près égale à la moitié de celle de la France. La ville est située dans le département de Kouang-tchaou-fou, qui comprend quinze districts. La moitié occidentale de Canton appartient au district de Nanhaï, et la partie orientale au district de Pouan-yu. Cette division des grandes villes chinoises en plusieurs districts est un fait presque général.

Une enceinte à peu près carrée entoure la ville, divisée par un autre mur parallèle au fleuve en deux parties inégales. La plus grande, qui s'étend vers le nord, se nomme la vieille ville, la ville tartare; elle est restée jusqu'à ce jour fermée aux étrangers (1). L'autre forme la cité nouvelle, la ville chinoise; les étrangers y pénètrent sans difficulté, bien qu'ils n'y soient pas vus de très bon œil. Les portes du grand mur d'enceinte sont au nombre de douze; quatre autres, pratiquées dans le mur intérieur, mènent de la cité tartare dans la cité nouvelle.

Canton est traversé par plusieurs canaux (2) qui donnent une physionomie étrange à certains quartiers. On remarque celui qui traverse le quartier des Teinturiers. De longues pièces de tissus, teintes pour la plupart en bleu d'indigo, flottent au faîte des maisons qui le bordent. Les eaux du canal sont presque toujours troubles, et les rues qui l'avoisinent d'une saleté extrême. Les nombreuses tanneries que ce quartier renferme répandent les miasmes les plus fétides. L'apparition d'une figure étrangère y fait événement, et l'on ne tarde pas à être entouré d'une foule de malheureux qui vous examinent d'un air ébahi.

(1) Il paraît qu'un édit récent de l'empereur en a enfin ordonné l'ouverture.

(2) Pendant les grandes marées, certaines rues deviennent elles-mêmes des canaux dans les quartiers de Canton qui avoisinent la rivière, et qui sont construits sur pilotis. La factorerie française est fort souvent inondée. On fut obligé, il y a douze ans, d'établir un service de bateaux dans les rues du quartier européen.

On compte, dit-on, près de six cents rues à Canton. Tortueuses et déplorablement pavées, ces rues ont rarement plus de deux mètres de large. De distance en distance, elles passent sous des portes de sûreté qu'on ferme chaque soir, afin de faciliter la surveillance de la police en interceptant les communications. En hiver, on jette d'un toit à l'autre quelques planches qui forment comme un pont au-dessus de la rue. Des tours, ou plutôt d'énormes échafaudages en bambou, élevés sur cette base fragile, servent de postes aériens aux gardes de nuit qu'on entend, à des intervalles très rapprochés, exécuter de longs et sinistres roulemens sur leurs *tamtams*, pour montrer qu'ils veillent et pour éloigner les malfaiteurs. En cas d'incendie, ce sont eux également qui donnent l'alarme par le son retentissant de leurs *gongs* de cuivre. Les gardes de nuit correspondent entre eux au moyen de signaux et d'un langage de convention. Ils se répondent de quartier en quartier pour échanger leur mot d'ordre. Ces roulemens nocturnes, ces bruits sourds et prolongés, surprennent assez désagréablement le voyageur nouvellement débarqué en Chine.

Parmi les rues de Canton, il en est qui ont leur spécialité, comme la rue des *Charpentiers*, celles des *Pharmaciens*, des *Fabricans de lanternes;* il en est d'autres qui se partagent entre deux ou trois catégories distinctes de marchands. D'énormes enseignes blanches, rouges et noires, bien vernies, bien luisantes, sont placées verticalement à l'entrée des boutiques. Les passans y lisent de deux côtés, en grands et beaux caractères dorés, les noms en *tching*, en *tchang* et en *koua*, des propriétaires, ainsi que l'indication de leur genre de négoce (1). A l'intérieur des boutiques sont suspendues de grandes pancartes toutes bariolées de maximes commerciales très édifiantes dans lesquelles on n'oublie jamais de glisser quelque éloge pour les marchandises du lieu. Celles-ci sont disposées dans des casiers fort propres. Une table formant un carré long s'étend devant le mur du fond. Les associés ou les commis de l'établissement se tiennent dans l'étroit espace compris entre la table et le mur. Ils semblent se plaire à rester isolés dans cette espèce de couloir où l'on ne peut pénétrer que par une porte latérale ou par les chambres pratiquées derrière la boutique. A huit ou dix pieds au-dessus de leurs têtes, une niche creusée dans le mur contient presque toujours un bel autel consacré à *Sing-kouan* ou à *Kouan-taï* (2). Cet autel est orné de feuilles de clinquant très artistement découpées, et souvent de quelques peintures représentant des scènes fantastiques. A peu près de niveau avec l'autel s'étend, le long du mur, un balcon d'où le maître peut surveiller ses employés et voir ce qui se passe dans la boutique. Une lucarne qui s'ouvre dans le toit éclaire l'établissement. Dans une partie retirée du magasin se trouve ordinairement un autre petit autel consacré à *Tou-theï*, le dieu des richesses, qui a toujours compté les négocians chinois parmi ses plus fervens adorateurs.

Les plus belles boutiques de Canton sont celles de *Physik-street*, rue plus

(1) Voici la traduction d'un de ces avis au public : « Toutes les personnes honorables, quand elles veulent acheter, doivent regarder l'enseigne de cette boutique. Les marchandises y sont garanties, et les prix vrais. On n'y trompe ni les enfans ni les vieillards.

« Boutique de Chen-ki, près de la porte de Taï-ping, dans la rue de Tchang-chéou, vers l'orient. »

(2) Ces deux noms désignent également le grand chef Boudha.

large, plus propre, plus aérée que toutes les autres. C'est là que sont les grands dépôts de curiosités et que se trouvent réunis, dans des musées toujours ouverts au public, les magnifiques vases de vieux-Chine, aux peintures admirables de verve et d'originalité; les bronzes antiques aux formes bizarres et variées; des boites rondes en laque rouge, vrais chefs-d'œuvre de ciselure, toutes couvertes de pagodes, de mandarins, d'arbres, de fleurs et de bateaux; de charmans petits vases en jade, aux contours élégans et délicats, précieux bijoux coquettement enchâssés dans de jolies montures en bois d'où on ne les tire qu'avec mille précautions; des statuettes de dieux et de sages; des armes et des monnaies remontant aux plus anciennes dynasties; enfin, mille petits trésors dont nous ne pouvons apprécier ni la valeur, ni l'utilité, mais où se révèlent l'adresse et la patience inouies de l'ouvrier chinois.

Une partie de la rue Ting-noung-kaï est habitée par des marchands de lanternes. Ces utiles luminaires s'y présentent sous les formes les plus bizarres et les plus variées, tantôt en boules, tantôt en cylindres, puis en corbeilles et en polyèdres. Les montures de ces lanternes consistent le plus souvent en baguettes de bambou, qui se plient ou s'allongent à volonté, de manière à produire alternativement un sphéroïde très étendu ou un mince faisceau. Des papiers transparens, enduits d'une couche de colle desséchée, adhèrent aux arcs dont ils suivent, sans se déchirer, les mouvemens divers. Souvent aussi la forme des lanternes est invariable; on en fabrique en verre, qui se démontent avec la plus grande facilité. Une autre partie de la rue Ting-noung-kaï est occupée par des marchands d'ornemens religieux. Ce sont des fleurs, des maisonnettes en clinquant découpées et entremêlées de plumes de paon, de fruits artificiels et de figures grotesques. Les Chinois raffolent de ces oripeaux, dont ils décorent leurs temples et les autels de leurs dieux domestiques.

Dans *Sapsa-monkaï* (rue des treize factoreries), on vend des porcelaines tirées de la province du Kiangsi; on y rencontre aussi des fabricans de nattes, de chapeaux de paille et de vannerie, des marchands de pipes, de cannes, de tissus de Nankin et d'*hia-pou* (1) du Kouang-toung. A la sortie des passages d'*Old* et *New-China-street* se trouve une espèce de halle où l'on vend des poissons à grosse tête, des *pak-tsoé* ou choux de Nankin, des *keu*, racine du genre des scorsonères, dont les Chinois font une grande consommation à défaut d'autres légumes; d'énormes pamplemousses, des oranges, des fruits *sacrés*. Plus loin, on aperçoit d'affreux étaux de bouchers, où d'énormes rats aplatis et desséchés comme des jambons sont suspendus à côté de volailles rôties. L'odorat, dans les rues de Canton, a heureusement moins à souffrir que la vue; un parfum de bois résineux et d'encens y règne presque toujours.

La population qui circule dans ces rues étroites présente un singulier spectacle. A chaque pas, ce sont des surprises nouvelles. D'un côté, vous apercevez une quarantaine de têtes grotesques et immobiles, sur lesquelles des barbiers silencieux promènent gravement leur énorme rasoir; de l'autre, ce sont des diseurs de bonne aventure assis à leurs tables et entourés d'une foule de consultans qui les regardent la bouche béante et d'un air stupide. Rien de curieux comme l'appareil cabalistique d'un de ces astrologues : à sa droite s'élève une espèce de petite gi-

(1) Sorte de batiste chinoise fabriquée avec la fibre de l'*urtica nivea*, espèce d'ortie.

rouette ou de banderole noire et blanche, sillonnée de carreaux de foudre; à gauche sont des instrumens de mathématiques et des figures bizarres de dieux ou de démons. Le devin, dont la figure est presque cachée par d'énormes lunettes, a devant lui du papier, des pinceaux pour faire ses calculs, et de poudreux volumes qu'il compulse de temps en temps d'un air mystérieux; il prononce de longs discours qui excitent l'admiration de tout l'auditoire, et ne tardent jamais à déterminer quelque croyant à présenter sa main, dont le prophète consulte attentivement les lignes. Celui-ci débite alors, d'une voix solennelle, une prédiction dont le sens reste presque toujours enveloppé de mystère, du moins à en juger par l'attitude du consultant, qui se retire d'un air rêveur et peu édifié, après avoir remis le prix convenu à l'habile devin. Plus loin, vous rencontrez des marchands de bouillons économiques (c'est encore une découverte dont l'Europe doit laisser l'honneur aux Chinois, qui cette fois, comme d'habitude, l'ont devancée de plusieurs siècles). On voit des malades se faire appliquer très philosophiquement de violens coups de poing sur le dos, car la médecine chinoise a aussi ses homœopathes. Des chaudronniers, des cordonniers, sont établis en plein vent, à côté de vieilles femmes qui raccommodent des habits. Des chasseurs rentrent au logis, portant sur l'épaule de vrais fusils de rempart, longs de trois ou quatre mètres, et à leur ceinture quelques chétifs oisillons pour tout butin. Des marchands d'animaux étalent les sacs, les cages étroites où sont entassés leurs malheureux prisonniers, des chats et des chiens d'abord, puis des cailles de combat, car les cailles se battent à Canton; des oiseaux savans qui découvrent, entre cent grains, celui que leur maître vient de toucher; des coqs auxquels on a coupé une patte pour y substituer celle d'un canard, qui paraît s'être parfaitement soudée et qui se meut sans effort. Continuez votre promenade : des charlatans haranguent la populace, ils pèsent et vendent des simples ou des racines dont ils vantent les mérites; des mendians couverts de misérables nattes trouées chantent de piteuses complaintes ou se heurtent le front contre terre; des aveugles circulent dans les rues par files de quinze ou vingt individus, s'orientant à l'aide de longs bâtons, faisant claquer de petits morceaux de bois pour demander l'aumône, et envahissant les boutiques dans l'espoir d'arracher quelques sapeks aux marchands fatigués de leur horrible vacarme. Ici, des musiciens charment tout un cercle de nombreux auditeurs en leur faisant entendre le vieil air national que l'on répète dans tous les *sing-song*. Plus loin, des flots de *coulis* presque nus hurlent et s'entre-choquent avec leurs doubles fardeaux suspendus à des leviers de bambou qu'ils s'efforcent de maintenir en équilibre sur leurs épaules; des porteurs avertissent la foule par le cri de *la*, *la*, *la*, et heurtent brusquement les flegmatiques citadins qui ne se rangent pas assez vite devant la chaise balancée par leurs bras vigoureux. Cette chaise, espèce de caisse carrée soutenue verticalement par le milieu à l'aide de longs brancards, est tantôt fermée hermétiquement, tantôt ouverte sur le devant et sur les côtés, de manière à laisser voir le promeneur assis. Des cortéges de mariages, en tête desquels on porte des cochons rôtis, des cortéges de mandarins, accompagnés de joueurs de *gongs* et de porteurs de parasols, défilent à leur tour devant l'étranger surpris. Toute cette foule qui vocifère, qui tourbillonne, qui vous barre à chaque instant le passage, présente un coup d'œil qu'on chercherait en vain dans nos capitales européennes. Ne vous laissez pas trop distraire cependant par cette succession de scènes et de tableaux variés. Comme dans

toutes les grandes et opulentes cités, il existe à Canton un nombre considérable d'aventuriers et de filous. On y *fait* le mouchoir et la montre avec autant d'adresse qu'à Paris. Il n'est, je le crois, personne d'entre nous qui n'ait eu quelque foulard escamoté sur la petite place située entre le jardin américain et la factorerie française. Vous êtes souvent suivi par un individu qui finit, si vous n'y prenez garde, par vous mettre très lestement la main dans la poche.

Le mouvement, l'animation dont nous avons cherché à donner une idée, explique la prédilection des Chinois pour Canton, qu'ils appellent un séjour de délices. Il est, dit-on, peu de cités dans l'empire qui leur offrent des moyens aussi variés de satisfaire leurs passions. Les maisons de jeu y sont très nombreuses, les représentations théâtrales extrêmement fréquentes; la rivière, la ville flottante, offrent des fêtes et des plaisirs inconnus ailleurs. Le commerce étranger, si considérable à Canton, procure à cette ville une grande quantité d'objets de luxe fort rares dans le reste de la Chine, et ouvre à ses marchands mille sources de richesses. Aussi y compte-t-on des fortunes immenses acquises dans les affaires. Je citerai en première ligne celle d'Hou-koua, le plus riche propriétaire de Canton, celles de Poun-ting-koua, de Poun-kaï-koua et de Ping-ti-ouang.

Mais c'est assez nous occuper de l'aspect des rues; l'intérieur des maisons nous réserve de nouvelles surprises. La ville chinoise a ses beaux quartiers, où les maisons sont construites en briques; elle a aussi ses quartiers misérables, où de chétives huttes de limon et de bambou servent d'abris aux pauvres. Ne nous arrêtons pas devant ces cabanes, ne soulevons pas la natte qui sert de porte : cette natte cache un réduit étroit, humide, infect, qui sert en même temps à une famille nombreuse de cuisine, de salle à manger et de chambre à coucher. C'est dans les grandes maisons de l'intérieur de la ville qu'il faut étudier l'architecture domestique des Chinois. Ces maisons arrêtent tout d'abord l'attention par la forme du toit recouvert de tuiles cintrées, qui dessine un arc très gracieux. Cette forme dérive, dit-on, de celle de la tente, antique habitation des tribus nomades qui, de l'ouest de l'Asie, vinrent jadis s'établir en Chine. Le caractère dominant de l'architecture chinoise est une extrême légèreté. Les constructions sont élégantes, coquettes, souvent ornées de sculptures du travail le plus délicat, mais elles manquent entièrement de solidité. Aussi la Chine est-elle fort pauvre en monumens antiques. La plupart des maisons de Canton ne sont qu'à un étage. Les fenêtres sont à coulisses et non à pivots; elles se touchent comme celles de nos édifices du moyen-âge. Les vitres sont remplacées par un treillis de bois, le plus souvent à carreaux, mais quelquefois aussi découpé en arabesques du dessin le plus capricieux et le plus élégant. Des coquilles taillées et transparentes servent à fermer les interstices; on les remplace par du papier dans les habitations où on ne se pique pas d'une extrême élégance.

Les habitations des riches sont entourées de hautes murailles qui en dérobent la vue aux passans. Quand on a franchi le seuil de la porte, ordinairement à deux battans, on se trouve vis-à-vis d'une cloison destinée à masquer l'intérieur du logis, car un des traits caractéristiques des habitans du royaume des fleurs, c'est d'aimer à jouir du bonheur sans témoins. Aucune précaution ne leur coûte quand il s'agit de cacher leurs trésors de tout genre aux regards curieux de leurs concitoyens, et surtout des mandarins, dont la jalousie est redoutable. Une loge de portier est assez souvent placée près de l'entrée. Deux passages qui s'ouvrent

à droite et à gauche de la cloison mènent dans une avant-cour terminée par une antichambre ou salle de réception. Cette salle est entièrement ouverte sur le devant; le mur du fond est décoré d'un autel consacré au culte des ancêtres ou de quelque génie tutélaire. Sur l'autel, paré de fleurs et de feuillages en clinquant, une lampe, toujours allumée, attend les fidèles qui viennent y brûler des parfums et des papiers dorés, après avoir chargé d'offrandes une table voisine. De longues bandes de papier rouge, couvertes de sentences en gros caractères noirs, sont suspendues aux murs. L'appartement est orné de quelques grandes lanternes de formes bizarres; les unes, rondes, sont faites en papier enduit de glu d'*agar-agar* et chargées de figures grotesques ou d'inscriptions; les autres, carrées, consistent en plaques de verre enchâssées dans des cadres à rainures et couvertes aussi de peintures.

A droite et à gauche de l'autel se présentent ordinairement deux issues qui mènent dans une seconde cour, sur laquelle donne un assez vaste balcon carré qui règne tout le long du corps de logis. Souvent aussi il n'y a qu'une seule cour, et les deux portes de la salle de réception mènent directement dans l'intérieur de l'habitation. L'appartement des hommes se nomme, à Canton, *goun-ting*, et celui des femmes, qui en est entièrement séparé, *ka-kunting*. Des escaliers étroits font communiquer les différens étages. Les chambres, petites et nombreuses, sont garnies de guéridons, de fauteuils larges et carrés, à dossiers droits, très incommodes et très disgracieux. On ne voit de rideaux et de tissus qu'autour des lits. Les cloisons et les portes sont ornées de charmantes ciselures à jour, qui font honneur, par leur fini parfait comme par leur originalité, à la patience et au goût de l'ouvrier chinois. Les lampes, les lanternes, les peintures d'animaux, de plantes, de rochers et de paysages impossibles, se rencontrent à chaque pas. On remarque aussi une singulière profusion de pancartes rouges, sur lesquelles sont inscrites des maximes, des allégories, des comparaisons en vers, dont le sens est souvent très obscur pour les Chinois eux-mêmes, qui ne trouvent beau et spirituel que ce que l'on a beaucoup de peine à comprendre. Ces pancartes se placent par couples, et l'inscription de l'une est le complément de celle de l'autre (1).

Enfin, outre les chambres que nous venons de décrire et qui sont réservées à la vie intérieure, la plupart des maisons des riches cantonais ont au sommet une délicieuse terrasse où l'heureux propriétaire va le soir respirer la brise et se livrer à de douces rêveries. Rien ne manque, on le voit, aux habitations chinoises sous le rapport du comfortable et de l'agrément. Ne nous contentons pas cependant de ce premier aspect des rues et des maisons. Ces brillans dehors ne nous font connaître qu'à demi une population qui mérite d'être observée de plus près.

III.

On a hasardé bien des calculs, bien des opinions différentes sur le chiffre de la population de Canton. Les uns, se fondant sur le peu d'élévation des maisons et sur le temps assez court qu'ils ont mis à faire le tour de la ville, ne lui don-

(1) Ainsi l'on écrira sur la première : « Clair comme l'intelligence d'un savant à son automne; » puis, sur la seconde : « Et comme la rosée que produit un nuage doré par le soleil. » Telle est la traduction que m'a donnée d'un de ces dystiques un interprète de Macao.

nent que cinq cent mille habitans. Quelques voyageurs se sont arrêtés à un million. D'autres enfin, portant le nombre des artisans de diverses professions à deux cent cinquante mille, la population des bateaux au même chiffre, et celle du reste de la ville à un million, ont découvert que Canton renfermait quinze cent mille ames. Sans prétendre me prononcer sur une question aussi épineuse, je me bornerai à faire observer que tous ces calculs reposent sur des élémens vagues et incertains, qu'en pareille matière et dans un pays comme la Chine les étrangers se trouvent réduits aux conjectures, et que ces derniers, mais particulièrement les Français, sont pour la plupart singulièrement portés à l'exagération, quand ils parlent du Céleste Empire.

Les Cantonais sont en général de taille assez haute. La race chinoise ne présente pas cette grande variété de types qu'on remarque dans les races européennes. Inférieure à celles-ci en énergie physique, elle est moins sujette aux difformités, qui chez elle sont presque toujours la suite d'accidens (1). Le teint des Chinois est jaunâtre : cependant il n'est pas rare de rencontrer des individus entièrement blancs, surtout dans le nord. Le nez court et épaté, les narines très développées et un peu relevées sur le devant, les pommettes saillantes, de grandes oreilles, les yeux petits, presque sans paupières et bridés, mais moins obliques qu'on ne se le figure en Europe, les mains fines et délicates, les doigts allongés, les pieds très petits, tels sont à peu près les caractères physiques des Chinois. Les cheveux sont noirs; cependant il nous est arrivé de rencontrer quelques albinos qui excitaient une curiosité générale. On sait que les Chinois se rasent tout le devant de la tête, les tempes et la nuque, de manière à ne conserver qu'une calotte d'environ quatre ou cinq pouces de diamètre, d'où une longue queue, augmentée d'une partie postiche formée de cordons tressés, traîne presque sur les talons. La limite entre la partie tondue et la partie chevelue de la tête est marquée, chez quelques jeunes fashionables, par une auréole de poils droits et hérissés de la longueur d'un doigt. L'usage de se raser la tête ne date en Chine que des derniers princes de la dynastie ming, celle qui précéda la dynastie tartare, dont l'avénement remonte à 1644. Cet usage est aujourd'hui profondément invétéré. Il n'y a guère que les mendians, les prisonniers et les tribus insoumises des montagnes qui n'aient point le devant de la tête rasé. Couper la queue d'un Chinois, c'est lui faire le plus sanglant outrage. Aussi les prisonniers de guerre que les Anglais dépouillèrent de ce bizarre ornement avant de les relâcher furent-

(1) Il faut faire exception pour les habitans de la province du Kouang-toung, qui paraissent très sujets aux maladies cutanées. La plupart des gens de la basse classe ont sur la peau du crâne des marques d'ulcères. Beaucoup d'entre eux sont affligés de loupes d'un volume énorme. J'ai vu quelques-uns de ces malheureux porter au cou des excroissances charnues deux fois grosses comme leur tête. Les lépreux sont aussi très communs dans ce pays. C'est sans doute à l'horrible saleté des pauvres et à leur détestable alimentation qu'il faut attribuer ces tristes infirmités. Un rapport adressé il y a dix ans à l'empereur par un haut fonctionnaire de la province signalait un dépérissement physique très marqué parmi les habitans, et l'attribuait particulièrement aux incendies et aux inondations qui avaient plongé beaucoup de familles dans la misère; mais c'est surtout dans l'usage immodéré de l'opium que le gouvernement chinois a cru découvrir la cause du mal. L'action enivrante et abrutissante de ce narcotique est un fait constant pour quiconque a étudié de près les Cantonais et leur genre de vie.

ils contraints de cacher leur honte dans une profonde retraite, jusqu'à ce que le mal fût en partie réparé. J'ai vu de jeunes Chinois entrer dans d'incroyables transports de fureur quand on leur disait, en plaisantant, qu'on leur couperait la queue. La barbe, en revanche, n'est point regardée comme une parure. On ne la laisse croître que dans une vieillesse avancée, et on ne porte pas de moustaches avant l'âge de quarante ans. Un jeune homme se ferait montrer au doigt, s'il portait des favoris comme en Europe.

La mise des Chinois est généralement simple, propre et décente. Pour les hommes des classes riches, les fonctionnaires du gouvernement, elle se compose de deux robes de couleur foncée : l'une, descendant jusqu'au milieu du mollet, boutonnée et fendue sur les côtés, se nomme à Canton *choung-cham;* l'autre, appelée *po,* descend beaucoup plus bas, elle est fendue par-devant, parce qu'autrefois il était d'usage de la retrousser, et peut se serrer à la ceinture, tandis que le *choung-cham* est toujours bouffant. Dans les grandes cérémonies, les mandarins portent, au lieu de ces simples vêtemens de soie foncée, des robes aux couleurs éclatantes, ornées de riches broderies. Parmi les pièces du costume des riches chinois, on compte encore le *ma-koua* et le *taï-koua*. Le *ma-koua* est une espèce de pèlerine tombant jusqu'à la ceinture et boutonnée sur le milieu de la poitrine; cette pèlerine est ordinairement brune ou noire, mais toujours d'une couleur plus foncée que celle de la robe. Le *taï-koua* est le surtout que les mandarins revêtent par-dessus leurs robes et qui descend jusqu'aux genoux. La toilette d'hiver est infiniment plus élégante que celle d'été. Les hommes riches ne sortent, par les temps froids, qu'avec de magnifiques pèlerines ou des robes de fourrures; on endosse souvent, dans cette saison, quatre ou cinq habits les uns par-dessus les autres. Des souliers en étoffe noire, quelquefois brodés, toujours à semelles blanches très épaisses et relevées sur le devant, composent, avec des bas blancs plissés, la chaussure habituelle des Chinois; les mandarins se servent aussi quelquefois de lourdes bottes. Les personnages de haute condition ne portent jamais de pantalon.

Les Chinois des classes moyennes sont vêtus habituellement d'une robe bleue et quelquefois aussi d'une casaque ou *houng-cham* à larges manches, descendant jusqu'aux cuisses, avec des boutons ronds en alliage de cuivre, et deux entailles triangulaires le long des hanches. L'habit est serré autour du cou, qui est presque toujours entouré d'un ruban de satin bleu-clair de deux pouces de large tenant lieu de cravate. Le complément de ce costume est une culotte courte et collante, ordinairement verte ou brune, descendant jusqu'au genou. Le reste de la jambe est recouvert d'un bas de coton ample et épais. Les personnes vêtues de robes ont, au lieu de pantalon, des espèces de caleçons. Les marchands de Canton ne sortent jamais en été sans avoir leur éventail et leur parasol en main.

Les domestiques et les artisans sont vêtus de casaques de coton bleues, blanches ou grises, nommées *cham;* ces casaques à manches très amples ne descendent que jusqu'aux hanches, et ont deux entailles triangulaires sur les côtés. Le pantalon est large, bouffant et de la même étoffe que l'habit. Un sachet brodé servant de bourse est fixé sur le bas-ventre. La casaque est quelquefois remplacée par la robe aux jours de fête. Les *boys* ou jeunes domestiques des Européens ont adopté ce costume, seulement ils portent fréquemment la culotte courte au lieu du pantalon bouffant. Enfin les *coulis* ou hommes de peine ont tantôt

le vêtement des domestiques, mais en étoffe plus grossière, tantôt ils n'ont qu'un misérable pantalon ou une pièce de toile serrée à la ceinture, qui laisse nus le haut du corps et le bas des jambes.

Les accessoires jouent un grand rôle dans le costume chinois. Ce sont autant d'emblèmes qui précisent la position qu'occupe un citoyen dans l'état. Les fonctionnaires du gouvernement portent, dans les grandes cérémonies, sur la poitrine et sur le dos, deux plastrons de soie ornés de figures allégoriques. Les ministres de l'empereur sont reconnaissables à l'image de l'animal fabuleux et couvert d'écailles, nommé *tchi-ning*, brodée sur le plastron de devant, et à celle du dragon, que seul l'empereur a le droit de porter sur la poitrine, brodée sur le plastron de derrière. Ces ministres se divisent en deux catégories, les lettrés et les militaires : ceux-ci prennent place à la droite de l'empereur, et les premiers à sa gauche, qui est la place d'honneur.

Les divers fonctionnaires de l'état ou *kouang*, que les Européens sont convenus d'appeler *mandarins* (dénomination vicieuse et inconnue des Chinois), sont classés en neuf divisions, dont chacune comprend les deux catégories des lettrés et des militaires. Le plastron des lettrés ne représente que des oiseaux, et celui des guerriers que des quadrupèdes. La grue à ailes déployées désigne la première et la seconde classes des lettrés (1). Des paons ou des oies sauvages également à ailes étendues caractérisent les troisième et quatrième classes. L'aigle et aussi, dit-on, le faisan argenté sont les signes des lettrés de la cinquième. Une espèce de canard sauvage, peut-être le canard mandarin, qui vit toujours accouplé, fait reconnaître les sixième et septième classes (2). Enfin, les huitième et neuvième classes sont décorées du perroquet. La première et la deuxième classes des mandarins de guerre ont un lion pour emblème; les troisième et quatrième, un tigre. La cinquième se pare d'une espèce de panthère, les sixième et septième, d'un léopard ou d'un chat sauvage. L'attribut de la huitième et de la neuvième classes est la licorne de mer.

Nous n'en avons pas fini avec ces détails du costume, qui ont en Chine une importance que les étrangers ne soupçonnent pas. Le bouton est un autre signe d'autorité, fixé par une virole au sommet du chapeau, et qui varie suivant la classe du fonctionnaire, abstraction faite de son caractère militaire ou civil. Le bouton de la première classe est rouge et un peu plus petit que les autres, qui ont généralement la grosseur d'une noix. C'est celui que porte le commissaire impérial Ki-ing. Les mandarins du second degré ont aussi un bouton rouge, mais orné de certains caractères. Ceux de troisième classe ont le bouton bleu foncé; le bouton du quatrième degré est bleu-clair transparent; le bouton du cinquième est en cristal blanc. La sixième classe a le bouton blanc opaque; la septième, le bouton en cuivre (3). Les boutons du huitième et du neuvième de-

(1) Le déploiement des ailes est un signe de suprématie. Aussi les mandarins inférieurs ne peuvent-ils se permettre que des oiseaux à ailes ployées et levant une patte, comme pour indiquer l'intention de monter.

(2) Le canard mandarin est l'emblème de la tendresse et de la fidélité conjugales. Aussi, quand la discorde vient à éclater dans un ménage chinois, les deux époux se décident-ils souvent à manger un de ces canards, et la bonne harmonie, assure-t-on, tarde rarement à se rétablir à la suite du repas.

(3) Ce bouton n'est porté que par de petits mandarins. On achète le droit de s'en parer moyennant 300 piastres. On peut également acheter le droit de porter les boutons blancs.

grés sont aussi en cuivre, ils ne décorent que de très petits personnages, et surtout des agens de police. Le bouton est de création tartare : il a un sens allégorique, et figure, dit-on, une pierre destinée à faire plier l'indépendance de la nation.

La coiffure du Chinois varie selon la saison. En été, c'est un cône bas et évasé en paille ou en soie, en hiver, c'est une coiffure hémisphérique en feutre noir, à bords relevés. Un panache rouge en crins ou en fils de soie descend toujours du haut du chapeau, et s'arrête à ses bords. Le chapeau est maintenu sur la tête par un cordon qui passe sous le menton. La plume de paon ne sert point à désigner une classe particulière de mandarins : ce n'est qu'une distinction honorifique. Longue d'un peu plus d'un pied, elle se place à l'arrière du bonnet, de manière à longer le dos d'assez près. Les mandarins en négligé et les Chinois de la classe moyenne portent, dans leur intérieur et quelquefois dans leurs courses en ville, une petite calotte noire surmontée d'une espèce de torsade rouge ou dorée, formant un nœud. La coiffure des *coulis,* ou gens de la basse classe, est, pendant les chaleurs, tantôt un large chapeau de paille ou d'osier, légèrement conique et imitant la forme d'un bouclier, tantôt un cône comme celui des mandarins, mais formé de branches tressées, peintes en jaune clair, et souvent bariolées de bandes bleues, rouges et noires. On leur voit aussi des chapeaux d'écorce ou de paille imitant une cuvette renversée. En hiver, ils portent un capuchon noir ou un bonnet de drap-feutre brunâtre très grossier.

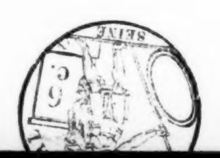
Les mandarins sortent rarement sans avoir à leur côté un petit fourreau bigarré et luisant qui renferme leurs *faï-tsz,* baguettes d'ivoire dont ils se servent à leurs repas en guise de fourchettes. Une pipe, une blague à tabac, un joli petit flacon servant de tabatière, sont suspendus à leur ceinture par des cordons de couleurs variées. Le surtout nommé *taï-koua* recouvre ordinairement tous ces colifichets. Les mandarins portent aussi par-dessus leurs habits de cérémonie un collier à gros grains, ordinairement en corail, qui descend jusqu'à la ceinture.

Le deuil amène diverses modifications dans le costume des classes moyennes. Le deuil de père et de mère se porte blanc, au dire de tous les Chinois; je me souviens cependant d'avoir vu le mandarin Poun-ting-koua vêtu d'une robe grise peu de semaines après avoir perdu sa mère. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'immédiatement après la mort de leurs parens, les Chinois des classes moyennes endossent la robe blanche, et entrelacent leur queue de cordons blancs. Le panache rouge du chapeau est remplacé par un panache bleu-clair, et le petit nœud rouge ou doré de la calotte, par un nœud blanc. Pour le deuil d'une belle-mère ou d'un beau-père, le gendre met des cordons bleus à sa queue pendant trois mois; la femme seule est tenue, dans cette occasion, de porter la robe blanche. Le deuil d'un père ou d'un grand-père dure trois ans.

Le costume des femmes en Chine se rapproche plus de celui des hommes que dans aucun autre pays. Dans les classes riches, elles ont une casaque de soie, ordinairement bleue, à larges manches relevées, ornée de broderies de couleur éclatante. Cette casaque est croisée et se boutonne près de l'épaule droite. Autour de la ceinture viennent s'ajuster deux jupes plissées, couvertes de riches dessins. La casaque, qui descend jusqu'au-dessous des hanches, ne permet de voir qu'une faible partie de la jupe. Celle-ci, s'arrêtant bien au-dessus de la cheville, laisse paraître l'extrémité de larges pantalons aussi brodés vers le bout. Les dames de Canton ont des coiffures très variées; je me bornerai à décrire la plus ordinaire.

Les cheveux sont rassemblés en forme d'aile sur le sommet de la tête : cette masse compacte, fixée et maintenue par un morceau de bois, se termine par derrière en une longue pointe qui suit la direction de la nuque. Plusieurs peignes et de grandes épingles d'or sont ajoutés dans les cheveux, que les personnes des classes élevées sèment de fleurs et de perles. Les dames chinoises portent des bracelets en jade, dans lesquels elles font entrer la main en l'arrondissant, et qui glissent par conséquent sur l'avant-bras. Non contentes de se farder ridiculement la figure, elles se peignent les lèvres et les sourcils. Telle est du moins l'habitude des femmes riches. Celles de la classe inférieure ne portent point de jupe; leur vêtement se compose d'une large casaque en toile de coton bleue et d'un pantalon bouffant. Les jeunes filles, jusqu'à l'âge de dix ou douze ans, ont la queue séparée en deux parties et les cheveux taillés droits un peu au-dessus de la naissance du nez, ce qui leur donne un air assez comique. Il a été souvent question du pied des Chinoises, dont une compression exercée dès la plus tendre enfance réduit si étrangement les proportions naturelles. Aussi ne nous étendrons-nous pas sur ce triste sujet. Il n'y a guère que les femmes des classes riches qui parviennent à donner à leur pied le degré de petitesse considéré comme la perfection du genre. Les gens du peuple, qui sentent la nécessité du libre usage de leurs jambes, ont assez généralement le bon esprit de ne pas estropier leurs enfans. En Chine, d'ailleurs, les extrêmes se touchent. On ne trouve de grands pieds que chez les femmes de la basse classe et chez celles de l'empereur et des plus hauts dignitaires, qui ont conservé les usages tartares.

L'étiquette, qui règle jusqu'aux accessoires du costume, se retrouve dans les moindres détails de la vie chinoise. Tout y devient prétexte à fêtes et à cérémonies. La vie privée, la vie publique, ont chacune des solennités qui se disputent l'attention du voyageur. Si je ne vis pas célébrer de mariages pendant mon séjour à Canton, j'eus souvent occasion d'assister à des funérailles. Quand un malade paraît sur le point de rendre le dernier soupir, on lui met dans la bouche une pièce d'argent, et on lui ferme soigneusement les narines et les yeux. A peine a-t-il cessé de vivre que l'on pratique une ouverture au toit de la maison, afin de livrer à son ame une issue commode; puis, l'on se hâte de chercher des prêtres ou bonzes qui arrivent couverts de longs manteaux rouges et commencent leurs prières entremêlées d'une affreuse musique de gongs, de flûtes et de chants. On étend un drap rouge sur une couchette où l'on dépose le cadavre. A côté, l'on dresse une table qu'on couvre de mets, de cierges et de parfums. Une sorte de chapelle est élevée à l'entrée de la maison, et décorée de papiers dorés et de grandes lanternes. La famille, les amis du défunt, vêtus de blanc et le front entouré de mouchoirs de même couleur, forment cercle et se prosternent autour de la table en poussant par intervalles de légers gémissemens. Toutes les connaissances du mort, qui viennent faire leurs complimens de condoléance, se couchent à terre, après avoir déposé quelque cadeau, un cierge ou des parfums. Plusieurs bonzes s'établissent à l'entrée, autour d'une petite table sur laquelle on leur sert du thé. Après avoir bu et fumé tranquillement leur pipe, ils recommencent à chanter, à agiter des sonnettes et à faire de la musique; puis ils livrent aux flammes une grande quantité de papiers dorés. A Canton, l'exposition dure un jour, après lequel on dépose le corps du défunt, revêtu de ses plus beaux habits, dans un grand et épais cercueil de forme arquée, qui est en bois de sandal



odorant pour les riches et en bois grossier pour les pauvres. Ordinairement on laisse les vieillards de haut rang pendant trois semaines dans leur maison. Souvent même plusieurs mois, et quelquefois, dit-on, deux ou trois ans, précèdent l'inhumation. Cette dernière cérémonie n'a lieu qu'après qu'on a consulté les astres, et sous quelque conjonction propice. Les jeunes gens, même de bonne famille, sont enterrés tout de suite. Quant aux enfans de moins d'un an, on les jette tout simplement à l'eau, après leur avoir noirci la figure. Le cimetière de Canton occupe une grande étendue de terrain au pied des collines du nord. Les riches y reposent dans un emplacement séparé de celui des pauvres. Au moment où le cercueil est descendu en terre, on lâche plusieurs pétards. Au retour à la maison mortuaire, il y a grand dîner.

Parmi les cérémonies domestiques des Chinois, il en est une qui correspond au baptême. Outre les noms de famille ou *sing*, il y a ce qu'on pourrait appeler des *noms individuels*, et qui varient comme la destinée même du citoyen dont ils servent en quelque sorte à indiquer les principales phases. Le premier de ces noms, le *ming*, correspond exactement à notre nom de baptême et distingue entre eux les membres d'une même famille. Il est le même pour les deux sexes. On le donne à l'enfant un peu avant qu'il ait atteint l'âge d'un mois; c'est alors aussi qu'on rase pour la première fois un garçon. La mère adresse des prières à Kouanin, déesse de la miséricorde, pour attirer sa bénédiction sur la tête de son jeune fils, et le père prononce son nom en présence de plusieurs témoins conviés aux fêtes qui suivent la cérémonie. Le *tcho-ming* (nom de livre ou nom d'écolier) se substitue au *ming* quand le jeune garçon vient pour la première fois prendre place sur les bancs de l'école. L'instituteur, s'agenouillant devant un pupitre sur lequel est inscrit le nom d'un des sages de l'antiquité, recommande l'élève à la protection de cet illustre patron. Il s'assied ensuite sur une espèce de trône, et l'enfant vient faire plusieurs génuflexions devant lui. — Quand, plus tard, heureux lauréat, le jeune homme, après avoir satisfait à de nombreuses et difficiles épreuves littéraires, entre dans la carrière des emplois publics, il prend son nom officiel ou *kouang-ming*. A l'époque du mariage, il change encore de nom, et c'est le beau-père qui alors joue le rôle de parrain. Le *haou* est une dénomination qui, s'il est devenu marchand, fera reconnaître le genre de son commerce ou son établissement. Enfin l'amitié même a ses noms d'affection que deux individus, pour célébrer une étroite liaison, se donnent réciproquement. Ces changemens de noms continuels entraînent de fréquentes méprises. Faute de savoir qu'une personne a quitté son ancien nom pour en prendre un plus harmonieux, un plus honorable, on est souvent la cause innocente d'un dépit aussi injuste que mal dissimulé, assez pareil à celui que fait éprouver l'oubli de la particule à quelque duc ou marquis de fraîche date.

La Chine a, nous l'avons dit, ses fêtes de famille et ses fêtes publiques. Le nouvel an chinois, qui tombe vers le commencement de février, est une de ces dernières. Aux approches du jour impatiemment attendu, la plupart des ateliers se ferment, la foule devient de plus en plus compacte dans les rues, et les voleurs, qui veulent aussi prendre leur part de la fête, se livrent à leur industrie avec une effrayante activité. On voit circuler gravement des individus qui portent, en signe de réjouissance, des branches d'arbres dépouillées de feuilles et parées de fleurs blanches, que l'on nomme *téou-tchoung-fa*. On s'envoie pour étrennes

de gros pamplemousses et de petits cochons rôtis, comme chez nous on offre des dragées et des oranges. Les mendians se barbouillent la figure de blanc et de noir; quelquefois même ils simulent sur leurs traits ensanglantés des plaies profondes. D'autres remontent par-dessus leur tête la misérable natte trouée qui les enveloppe. Une grande foire se tient alors dans le fond de la rue *Ta-toung-kaï*. On y trouve de charmans objets de curiosité, des bronzes, des jades, des laques, des épées formées d'anciennes pièces de monnaie liées les unes aux autres, des peintures fantastiques, des tablettes de marbre, des meubles précieux. Tout cela se vend trois ou quatre fois moins cher que dans les boutiques. Il paraît que la plupart de ces objets sont mis à l'encan, soit par des personnes gênées pour le règlement de leurs comptes (ces règlemens se font toujours au nouvel an), soit par de riches chinois, qui craindraient de passer pour gens de mauvais ton, s'ils gardaient pendant plus d'une année certains ornemens dans leurs habitations.

La veille du nouvel an, on tire des pétards dans toutes les rues. La circulation y devient extrêmement difficile; mais, le jour même qui commence l'année, le calme se rétablit, et la foule est moins épaisse. Chacun s'est revêtu de ses plus beaux habits; les gens du peuple s'en font généralement faire de nouveaux pour cette époque. On rencontre beaucoup de hauts fonctionnaires en chaise à porteur et en grande tenue, qui vont visiter leurs amis. — C'est la vingt-cinquième année du règne de l'empereur Tao-kouang que nous vîmes commencer à Canton. La plupart des Chinois avec qui nous étions en relations nous envoyèrent de grandes cartes de visite rouges avec leurs noms écrits en noir. Quelques-uns vinrent en personne nous adresser leurs vœux et nous présenter leurs hommages.

Nous vîmes célébrer à Canton, au commencement de septembre 1845, une autre fête non moins intéressante : celle de *Taï-tséou* ou du dieu protecteur des maisons. Quelques rues avaient été tendues plusieurs jours à l'avance de draperies rouges, jaunes, bleues et blanches qui interceptaient complétement les rayons du soleil. On avait disposé d'une maison à l'autre, à environ trois mètres de terre, des planches transversales chargées de dieux, de déesses, de saints et de héros en carton. La plupart de ces groupes de statuettes figuraient des combats à coups de lance et à coups d'épée, ce qui nous parut une manière assez bizarre d'honorer un dieu essentiellement pacifique, le dieu protecteur des maissons et des familles. De distance en distance étaient suspendus de beaux lustres à girandoles. A l'entrée des rues et des passages, on avait élevé des autels en carton, ornés de fleurs, de peintures et de clinquant. La halle aux poissons et aux légumes, située entre *Old-China-street* et une petite pagode qui fait face à ce passage, était méconnaissable. Avec un très grand nombre de panneaux de carton, chargés de peintures qui se rapportaient, on avait réussi à construire un temple provisoire. Ce frêle édifice était décoré de statuettes et de tableaux représentant des déesses que le peintre avait couronnées d'une auréole en s'inspirant sans doute de quelque image de saint catholique. De brillantes illuminations, de nombreux *sing-song* exécutés sur des théâtres improvisés à l'entrée des rues et des passages, tels furent les principaux divertissemens de la fête. Ce qui ôtait à cette solennité un peu de sa gravité religieuse, c'étaient les statuettes de dieux et de héros mises en mouvement par les rats qui s'y trouvaient renfermés. C'était aussi l'infernal vacarme de la musique chinoise. La composition des orchestres

varie à chaque solennité. Ainsi la fête du *Taï-tséou* comporte un horrible charivari de *gongs*, de timbales et d'autres instrumens de cuivre, tandis que celle du feu, qui se célèbre aussi par des *sing-song* et de grandes illuminations, ne permet guère que des musiques d'instrumens à cordes.

La foule des promeneurs était immense : elle se pressait sans aucun ordre dans toutes les rues illuminées, et semblait voir avec plaisir des *fan-kouaï* admirer aussi toutes ces belles choses. La fête dura trois jours dans notre quartier; nous apprîmes qu'elle devait se célébrer alternativement dans chacun des autres quartiers de Canton. Les ornemens coûteux, les nombreux décors qu'elle nécessite ne permettent pas d'en faire jouir à la fois toute la ville. Les dépenses sont couvertes par une cotisation générale.

En regard de cette vie dans la rue qu'on apprend à connaître en quelques promenades, nous pûmes, grace à nos relations avec le riche Poun-ting-koua, étudier d'autres scènes plus intimes de la vie chinoise. La maison ou plutôt les maisons de ce marchand millionnaire nous offrirent toute sorte d'agrémens pendant notre séjour à Canton, et surtout pendant le temps qu'y passa M. de Lagrené avec sa famille. Poun-ting-koua est propriétaire de plusieurs quartiers des faubourgs. Son domicile commercial est situé sur les bords de la rivière, un peu avant la factorerie où demeure le consul d'Angleterre. C'est une vaste habitation divisée en une infinité de chambres et de salles, meublées les unes presque à l'européenne, les autres complétement à la chinoise. Une des parties les plus remarquables de l'habitation est une belle terrasse qui domine le fleuve et d'où l'on découvre le soir les feux de milliers de bateaux. C'est dans cette maison que Poun-ting-koua nous donna plusieurs dîners vraiment cantonais, où nous apprîmes à manier les *faï-tsz*, en dégustant les ailerons de requin, les holothuries, les nids d'hirondelles et les mille hachis qui, servis dans des tasses, forment en quelque sorte le fond de la cuisine chinoise.

La grande maison de Poun-ting-koua, celle où demeurent presque toutes ses femmes, se trouve dans la rue *Ta-toung-kaï*. Elle a été considérablement embellie dans ces derniers temps, et passe aujourd'hui pour l'une des plus splendides habitations du pays. J'allai la visiter peu de semaines avant de quitter la Chine. Malheureusement le maître était absent. Un de ses agens le remplaça dans les fonctions de cicerone; il me fit d'abord traverser une petite cour au fond de laquelle s'ouvrait une immense porte à deux battans. De là, nous passâmes dans une seconde cour, entourée des principaux corps-de-logis. Sur les deux ailes et au fond, je remarquais des balcons ornés de belles sculptures et de longues files de fenêtres ouvertes. Le jour arrive par le haut dans cette cour et dans les appartemens, à travers un toit vitré. Nous montâmes un petit escalier et nous parcourûmes quelques belles salles séparées les unes des autres par des cloisons à jour d'un travail exquis. Dans le fond d'une de ces salles, mon attention fut attirée par de grandes rosaces en vitraux coloriés, bleus, jaunes et rouges. Les meubles sont raides, carrés et lourds, mais le bois en est magnifique. Les dossiers des fauteuils sont formés de grandes tablettes de marbre sur lesquelles on a ébauché quelques figures fantastiques. Les planchers de bois noir présentent des incrustations en ivoire d'un goût vraiment irréprochable. Dans des alcôves pratiquées au fond de quelques salons sont disposées des couchettes recouvertes de nattes ou de moelleux coussins. Ces ornemens, ces constructions si variés pré-

sentent un caractère commun qui est le caractère même de l'esprit chinois : c'est la recherche, c'est le culte du détail. On retrouve là, sur une grande échelle, le même effort de patience dont on admire la trace sur les joujoux en jade, en ivoire ciselé, qui remplissent les boutiques de Canton. Ce qui manque, dans cette foule de petits chefs-d'œuvre, c'est l'harmonie, c'est l'unité de l'ensemble, en un mot l'art véritable. Tout est joli, coquet, mais rien de plus.

Après avoir visité le premier corps-de-logis, nous entrâmes dans un de ces immenses labyrinthes de corridors et d'allées où les propriétaires des maisons eux-mêmes risqueraient de s'égarer, s'ils s'abandonnaient à quelque distraction. Un charmant petit garçon de dix à douze ans vint tout à coup à passer devant nous et me salua d'un mouvement de tête plein de grace et d'affabilité. Il ne tarda pas à s'approcher de moi pour me présenter la main. C'était le second fils de Poun-ting-koua et de sa femme légitime, qui venait me faire les honneurs de la maison. La figure de cet enfant était d'une rare douceur. En général, l'enfance ne se présente dans aucun pays sous des traits plus gracieux, plus délicats qu'en Chine. Mon jeune cicerone me conduisit d'abord dans un petit jardin compris entre quatre murs élevés, sur l'un desquels on lisait le nom de Ki-ing inscrit en caractères gigantesques. De là, nous montâmes dans un nouvel appartement plus somptueux que tous ceux que je venais de parcourir. J'y admirai surtout des ciselures sur bois de toute beauté et plusieurs grands tableaux de fleurs. Je visitai ensuite un jardin dans lequel on avait amoncelé des roches de formes bizarres et pratiqué des ponts sur de petits étangs, selon la coutume chinoise. C'est près de là que se trouvent les maisons des femmes de Poun-ting-koua. J'aperçus pendant quelques instans à une fenêtre une assez jolie personne qu'on me dit être son épouse légitime, dont on vante les manières distinguées, la bonne éducation et l'aimable caractère. Le sérail est divisé en un certain nombre de compartimens dont chacun est habité par une des épouses de Poun-ting-koua. Quelques figures de femmes, que j'entrevis en passant, n'avaient de remarquable que l'épaisse couche de fard dont elles étaient recouvertes. Poun-ting-koua, dit-on, a acheté sa femme principale deux mille piastres, et chacune de ses concubines mille piastres, ce qui représente un capital d'environ 70,000 francs. Il fait loger huit de ces dames dans l'habitation de la rue Ta-toung-kaï; les quatre autres sont réparties dans différens quartiers de Canton, sans doute afin d'éviter que la discorde n'éclate dans le ménage.

Poun-ting-koua possède, à quelques milles à l'ouest de Canton, une fort jolie maison de campagne, où l'on se rend, soit par un canal qui traverse les faubourgs, soit en remontant la rivière, qui forme un coude près de cette propriété. On peut se former une idée assez exacte de l'horticulture chinoise, en visitant, dans tous ses détails, le vaste et curieux jardin au milieu duquel s'élève la maison de plaisance. On y rencontre à chaque pas des monticules, des amas de rochers disposés en grottes, de petits ponts jetés sur des ruisseaux et sur des étangs, où le lotus, si recherché dans la cuisine chinoise, épanouit ses larges feuilles. De nombreuses allées s'entrecroisent dans tous les sens. De distance en distance, on rencontre de petits pavillons tapissés de plantes grimpantes. Ce qui manque dans ce jardin, ce sont les arbres, c'est la verdure. L'entrée la plus voisine du canal intérieur présente seule quelques rians massifs de feuillage.

La maison d'habitation, qui s'élève au milieu du jardin, se distingue par une

architecture pleine de goût et d'originalité. Le péristyle forme un salon d'attente orné de fleurs. Le logement se divise en un grand nombre de chambres et de cabinets sans aucune tenture, meublés de fauteuils et de petites tables où l'on retrouve cette excessive raideur de formes qui semble plaire aux Chinois. Les murs de quelques pièces sont garnis de bibliothèques assez semblables à de petites armoires. A quelques pas de l'habitation s'élève au-delà d'une pièce d'eau un gracieux édifice qui fait face au grand salon : c'est le théâtre où Poun-ting-koua donne quelquefois des représentations à ses amis. En général, le caractère hospitalier du maître se révèle dans tous les détails de son habitation. Tout y annonce des dispositions favorables aux étrangers. Une découverte que nous fîmes en parcourant les nombreux cabinets du premier étage nous prouva même que Poun-ting-koua n'a pas voué, comme plusieurs de ses compatriotes, une haine implacable à tout ce qui vient d'Europe. Dans un de ces cabinets, nous ne fûmes pas médiocrement surpris de rencontrer un mannequin représentant une dame européenne. Cette poupée, de grandeur naturelle, assez négligemment vêtue et étendue sur un fauteuil, fit un moment illusion au premier d'entre nous qui l'aperçut. Par quelle bizarrerie a-t-elle trouvé place dans une demeure où Poun-ting-koua pourrait réunir tant de beautés vivantes? On dit que le rêve caressé depuis longues années par cet heureux sybarite est d'introduire dans son sérail une fille d'Europe. A défaut de la réalité, qui, déjà long-temps attendue, se fera, selon toute apparence, long-temps encore attendre, le pauvre Poun-ting-koua se console philosophiquement avec cette image, symbole inanimé de son espérance. Un modèle de bateau à vapeur, que nous trouvâmes dans une pièce voisine, nous prouva d'ailleurs que cet engouement du riche cantonais pour l'Europe ne se concentre pas exclusivement sur les femmes, mais qu'il s'étend aussi à nos mœurs, à notre industrie.

C'est dans cette jolie maison de campagne que Poun-ting-koua donna, le 15 novembre 1844, au ministre français, un brillant *sing-song* suivi d'un grand dîner. La légation de France et plusieurs officiers de la division navale avaient été invités. La représentation eut lieu dans le grand salon et non pas dans la salle de spectacle ordinaire. Elle s'annonça par une musique infernale de gongs, de *taï-tcha* (timbales), de *taï-kou*, sorte de tambour de basque, de *y-in*, petit violon à une corde, de flûtes, de clarinettes. et de *djad-ko* (trombonne). On commença par un vaudeville divisé en plusieurs actes. Un mari, cédant à un accès de mauvaise humeur, reproche à sa femme d'avoir vieilli. On imagine la fureur et le désespoir de l'épouse outragée. Cependant le mari ne tarde pas à se repentir de sa violence; il cherche à apaiser le courroux qu'il a provoqué, mais en vain. La femme reste inflexible, elle va même jusqu'à déchirer la face de son époux d'un coup bien appliqué de ses longs et redoutables ongles. L'infortuné mari se met à son tour à pleurer et s'essuie piteusement le visage. La situation se prolonge ainsi à travers les développemens prévus d'une pareille donnée : d'une part, l'époux maladroit prend sa voix la plus tendre, il emploie les argumens les plus irrésistibles pour guérir la blessure faite par sa colère; de l'autre, la femme s'essaie de son mieux à jouer la cruelle, et elle épuise complaisamment tout son répertoire de coquetteries conjugales. Est-il besoin d'ajouter que, l'amour reprenant bientôt le dessus, il vient un moment où l'épouse relève, avec un geste plein de bonté et de noblesse, son pauvre mari, devenu d'une galanterie chevale-

resque? Désormais la paix est conclue, et, dans ce ménage un moment livré à la discorde, l'harmonie ne sera plus un instant troublée. La conclusion qu'on peut tirer de cette petite pièce est des plus morales: c'est que deux époux doivent savoir vieillir ensemble, sans s'apercevoir, ou du moins sans se plaindre des changemens causés par les années.

La représentation n'offrit d'ailleurs rien de particulier, si ce n'est que le rôle de la dame était rempli par un Chinois passablement déguisé, car les femmes ne sont point admises à figurer dans les *sing-song*. L'acteur chargé de ce rôle tint pendant toute la pièce la main droite en l'air, dans une attitude démonstrative. Était-ce pour exprimer la menace, ou bien se conformait-il à une règle du théâtre chinois? C'est ce que nous ne pûmes savoir. La musique se faisait entendre à de courts intervalles, comme dans nos vaudevilles. Les acteurs chantaient leur rôle plutôt qu'ils ne le récitaient, et cela d'une voix aiguë et désagréable. On voyait paraître de temps en temps quelques personnages grotesques, portant sur la tête d'étranges ornemens en forme d'oreilles de quadrupèdes. Plusieurs d'entre eux étaient coiffés d'énormes plumes de faisan qui allaient par momens se brûler aux lustres. Les gestes de tous ces comédiens étaient des plus grotesques; on n'y trouvait aucune vérité, aucun naturel. Ce défaut n'en paraîtra que plus surprenant, si l'on songe que le goût des représentations théâtrales est un goût populaire en Chine. On joue la comédie dans les rues et sur les places publiques aussi bien que dans les temples et dans les palais. A la vérité, les spectateurs se contentent à peu de frais. Il n'est pas rare de voir improviser en quelques heures un théâtre formé tout simplement d'une estrade recouverte de nattes, soutenue par des pieux et un échafaudage en bambou à trois ou quatre mètres au-dessus du sol. Avec une mise originale, des costumes éclatans et bariolés, des coiffures pyramidales et une longue barbe postiche, les acteurs, pour peu qu'ils sachent animer leur pantomime, sont sûrs de plaire à la foule. Un de leurs divertissemens consiste à courir en rond les uns à la suite des autres armés de chasse-mouches en crin. La tolérance des Chinois en matière de récréations dramatiques éclate surtout quand il s'agit de suppléer par l'imagination à quelque lacune de la mise en scène. Ainsi un personnage qui devra monter à cheval simulera le mouvement qu'il ferait pour enjamber son coursier, et il sera censé être en selle. Les unités de temps, de lieu et d'action ne sont pas traitées moins cavalièrement, et la morale publique est quelquefois médiocrement respectée. Rien de plus comique que les efforts que font souvent les acteurs pour remplacer, au moyen de la voix humaine, l'accompagnement de l'orchestre; ils poussent alors en chœur, à certains intervalles, des cris aigus et traînans, destinés à imiter les aigres accords du *taï-kam* et du *y-in*, méchantes violes chinoises. Nous retrouvâmes toutes ces bizarreries dans la représentation donnée chez Poun-ting-koua.

Après le vaudeville, la scène fut envahie par une troupe de saltimbanques qui s'étaient peint très artistement le visage, et qu'on aurait dit masqués. Une laide petite femme, déguisée en homme, se mit à pirouetter; puis, des hommes habillés en femmes, armés d'épées et de piques, coururent en cercle, se poursuivant les uns les autres. La musique devenait de plus en plus étourdissante. Les évolutions des sauteurs s'accomplissaient autour d'une pyramide de chaises, sur laquelle s'était juché un des personnages de la troupe, qui contemplait cette lutte bouffonne avec une gravité imperturbable. Un jeu d'épées et de lances fut sur-

tout vivement applaudi; on eût dit que tous les combattans allaient s'entre-tuer.

Cependant, malgré la musique et les tours grotesques des saltimbanques, les spectateurs commençaient à donner quelques signes d'impatience. Des bruits fort inquiétans s'étaient répandus. La soirée s'avançait, et le bateau qui devait apporter le dîner de Canton n'était pas encore arrivé. On échangeait à ce sujet mille suppositions. Ce bateau avait-il chaviré? Était-il tombé entre les mains des pirates? Le malheureux Poun-ting-koua, habitué à faire si grandement les honneurs de sa maison, paraissait vraiment au désespoir. On put craindre un moment que le suicide de Vatel ne trouvât son pendant en Chine. Enfin les alarmes cessèrent. Le dîner était arrivé, et non pas un dîner chinois, comme l'annonçaient quelques alarmistes, mais un magnifique dîner européen, auquel on fit largement honneur. Ce ne fut que vers minuit que nous prîmes congé de l'aimable Poun-ting-koua pour retourner à Canton, les uns en *tankas,* les autres en bateaux de fleurs.

IV.

La vie privée des habitans du Céleste Empire nous a préparés suffisamment aux singularités de leur vie publique. Décrire les attributions des nombreux agens du pouvoir impérial à Canton, c'est faire connaître en même temps le système administratif qui régit les principales cités chinoises.

Le plus haut fonctionnaire de Canton est naturellement le vice-roi, au tribunal duquel se jugent en dernier ressort la plupart des affaires civiles et criminelles de la province. Dans les cas où l'on peut interjeter appel devant les tribunaux de Péking, ceux-ci ne décident ordinairement que sur informations. — Inférieur au vice-roi, le *soun-fou* ou lieutenant-gouverneur n'est pas entièrement sous sa dépendance. Quand il est d'avis opposé au vice-roi sur certaines matières, il faut recourir à Péking. La pondération des pouvoirs est une des grandes règles du gouvernement chinois. Le vice-roi et le *soun-fou* traitent de concert toutes les affaires importantes.

La direction des finances est confiée à un trésorier-général, celle de la justice à un lieutenant criminel. Un chancelier littéraire est à la tête de l'instruction publique. Un fonctionnaire nommé *ho-pou* régit la douane. Si l'on ajoute à ces fonctionnaires supérieurs un certain nombre de chefs placés sous leur contrôle, on aura une idée complète du personnel de l'administration civile à Canton. Quant aux troupes, elles sont sous le commandement d'un général tartare; mais, conformément au principe de la division des pouvoirs, le vice-roi et le sous-gouverneur ont chacun sous leurs ordres un corps de milice.

A côté de ces institutions toutes politiques, Canton ne compte qu'un petit nombre d'institutions de bienfaisance. On y trouve un hôpital pour les aveugles et pour les infirmes, un hospice pour les enfans-trouvés et un autre pour les lépreux. Tout est prévu, en revanche, pour favoriser, du moins parmi les hommes, le développement de l'instruction. Il faut dire que l'impulsion est donnée par les particuliers plutôt que par le gouvernement. Ainsi toutes les écoles primaires de Canton et plusieurs de celles consacrées à l'enseignement supérieur sont de simples établissemens privés. Souvent aussi quelques familles se cotisent pour

donner un instituteur commun à leurs enfans. On compte trente colléges destinés à préparer les jeunes gens aux examens des divers degrés; mais la plupart de ces colléges n'ont qu'un ou deux professeurs, presque toujours indépendans du gouvernement.

Il y a tous les trois ans à Canton de grands examens où l'on confère le grade de *keu-jin*, qui donne droit à concourir aux examens de Péking. Huit ou dix mille étudians de la province se réunissent au chef-lieu pour cette solennité. Ils sont ordinairement suivis d'un grand nombre de parens et d'amis qui viennent assister à leur triomphe ou à leur défaite. Les examens ont lieu dans un grand édifice nommé *Hio-kien*. Les lettrés sont répartis un à un dans des cellules où ils se trouvent complétement isolés. On les soumet à une surveillance des plus rigoureuses, afin d'empêcher qu'il leur arrive le moindre secours du dehors. Un certain nombre d'épreuves leur est imposé. Leurs travaux durent plusieurs jours. Enfin le moment arrive. Ce sont les plus hauts fonctionnaires de la province qui, sous la présidence d'un commissaire de l'empereur envoyé de la capitale, forment le comité d'examen. Sur l'immense multitude de candidats présens, soixante ou quatre-vingts seulement sont élus. Les heureux licenciés deviennent immédiatement des personnages. Ils ne sortent plus qu'en palanquin ou à cheval, et peuvent faire promptement leur fortune, sans même prétendre au grade le plus élevé de la hiérarchie érudite, qui ne s'obtient qu'aux examens de Péking. — Outre ces concours triennaux, il y en a d'autres à Canton, qui ont lieu tous les dix-huit mois, et où l'on confère aux jeunes lettrés le titre de *siou-tsaé* (talent en fleur), qui est inférieur à celui de *keu-jin* (écolier promu).

Il n'appartient qu'aux jeunes gens de familles aisées de tenter des épreuves aussi chanceuses et aussi multipliées. Les gens du peuple se bornent à faire donner l'instruction élémentaire à leurs enfans. Nous devons reconnaître que, sur ce point, la civilisation chinoise est au moins égale, sinon supérieure à la nôtre. On rencontre à Canton très peu de domestiques et même de *coulis* qui ne sachent lire et écrire, sinon plusieurs caractères, au moins les plus indispensables; car il faut être plus qu'un lettré ordinaire pour connaître seulement la cinquième partie des lettres chinoises. Les jeunes domestiques ou *boys* attachés au service des Européens semblent éprouver un vrai bonheur à tracer les noms chinois que leurs maîtres leur demandent de temps en temps. Pour cela, ils apportent une large pierre où l'on a pratiqué une échancrure : c'est dans cette cavité qu'ils délaient leur encre, après en avoir frotté un bâton sur la surface polie de l'encrier. Quand ils ont terminé ces préparatifs, ils trempent dans l'encre un grand pinceau qu'ils promènent verticalement sur le papier. Les caractères qu'ils peignent ainsi sont toujours d'une régularité et d'une netteté remarquables.

L'étude des langues étrangères, si elle était encouragée à Canton, semblerait devoir y faire de rapides progrès. Les habitans de cette ville montrent une très grande aptitude à apprendre tous les idiomes. La langue chinoise présentant aux étrangers une extrême difficulté, il s'est formé à Canton une espèce de patois, dérivé de l'anglais et du chinois, qui suffit aux communications des Cantonais et des Européens. Les Chinois ont de mauvais maîtres qui leur enseignent les premiers élémens de cet anglais bâtard; puis ils complètent leur instruction en étudiant par cœur de petits livres dans lesquels les phrases anglaises les plus usuelles se trouvent traduites en chinois. C'est une chose réellement surprenante que

la mémoire des Cantonais et la rapidité avec laquelle ils parviennent à se mettre à même de soutenir une conversation suivie avec un étranger. Il est vrai que ce dernier est obligé d'y mettre un peu du sien en étudiant le dialecte anglo-chinois, qu'une personne arrivant de Londres serait à coup sûr fort embarrassée de comprendre. Quiconque a entendu les intonations traînantes et lamentables d'une conversation chinoise sait quelles modifications bizarres les habitans du Céleste Empire peuvent introduire dans la prononciation des langues européennes, et particulièrement de la langue anglaise. Dans le dialecte anglo-chinois, par exemple, non-seulement les *r* sont changés en *l*, les *b* en *p*, certaines lettres complétement supprimées et d'autres ajoutées; mais la construction des phrases est souvent bouleversée, et des mots qui ne sont ni anglais ni chinois y ont pénétré en assez grand nombre. Ainsi une locution très usitée est celle-ci : *can-see, can-sabe; no can-see, no can-sabe* (quand j'aurai vu, je saurai; tant que je n'aurai pas vu, je ne saurai rien). *Sabe* est employé au lieu de *know*, et dérive du portugais, de même que l'expression si fréquemment employée de *mas-ki*, qu'on peut traduire par : *soit, j'y consens* (1).

L'instruction, si répandue en Chine parmi les hommes, est au contraire presque nulle chez les femmes. Celles des basses classes ne savent ni lire ni écrire. Les femmes des mandarins étudient quelquefois les principes élémentaires de leur langue, mais leur occupation la plus ordinaire est de broder, de jouer, de faire de la musique. Il n'y a guère que les dames de la haute noblesse qui reçoivent une éducation littéraire un peu soignée. Ce sont aussi les seules qui soient traitées avec considération et respect par leurs maris.

Ce qui frappe surtout l'étranger à Canton, c'est de voir une ville aussi peuplée gouvernée si facilement. On a peine à y apercevoir quelque chose qui ressemble à de la police. Toute la garnison se compose de six ou huit mille misérables soldats. Nulle part, sauf à quelques-unes des portes de la cité, on ne remarque de sentinelles ou de corps-de-garde. Les Chinois paraissent avoir au plus haut degré l'habitude innée de la discipline et de l'ordre. C'est sans doute à la puissante organisation de la famille qu'il faut attribuer la régularité des mouvemens de ce vaste ensemble. Le Chinois semble aussi fort peu porté de sa nature à ces terribles éclats de la force brutale, dont les gens du peuple donnent si fréquemment le triste spectacle en Europe. Il se contente d'épancher sa colère en cris et en injures, mais il en vient très rarement aux voies de fait. Du reste, nulle part peut-être le bas peuple n'abuse plus grossièrement de la parole qu'à Canton, si l'on en juge par une horrible injure que les *coulis* s'adressent à chaque minute, et que la morale publique ne permettrait pas de prononcer dans les rues d'une de nos villes. Quant aux Chinois qui constituent ce qu'on pourrait appeler la bourgeoisie, ils sont généralement d'une grande civilité entre eux. Ils

(1) Au nombre de ce qu'on pourrait nommer les idiotismes du dialecte anglo-chinois, il faut compter aussi cette expression : *number one*, destinée à exprimer la bonté, la supériorité d'une personne ou d'une chose. Ainsi, pour dire que les Français sont bons, le Chinois s'écriera : « *Haïa, Falançaï number one* (les Français sont des numéros un); » charmante, mais mensongère politesse, car, aux yeux du Chinois, le *Chinaman*, comme il s'appelle, restera toujours le *number one*, et les Français ne peuvent être tout au plus que des *number two*.

se saluent en inclinant profondément la tête avec un léger mouvement d'oscillation, et en joignant sur la poitrine leurs mains, qu'ils agitent aussi. Chacun répète avec une incroyable volubilité le mot *tchin-tchin*. Presque toujours les deux interlocuteurs ont le sourire sur les lèvres, et ils se traitent avec tous les dehors de la plus sincère affection. Cette extrême urbanité n'engendre point la contrainte ni la raideur. A peine un Chinois est-il entré chez une de ses connaissances, qu'il va se munir d'une des pipes placées près de l'autel, se verse du thé, dont on a soin de tenir toujours un petit réservoir rempli, et se met tout-à-fait à son aise. Ces franches allures sont, bien entendu, le partage de la moyenne classe. Les mandarins observent une étiquette plus sévère, mais qui n'exclut pas cependant une singulière familiarité entre les maîtres et les serviteurs. Ainsi j'ai vu les plus hauts fonctionnaires de la province du Kouang-toung rire et plaisanter avec leurs domestiques, qui leur répondaient sans la moindre apparence de gène.

Si la police cantonaise a rarement à réprimer des rixes brutales, elle n'est cependant pas aussi inactive qu'on pourrait le croire. Il est une calamité qui réclame souvent son intervention : je veux parler des incendies. C'est surtout après la récolte du riz que ce fléau sévit avec une violence extrême. J'eus occasion de voir avec quelle présence d'esprit et quel ensemble parfait les habitans de Canton agissent en pareil cas. Le 24 décembre 1844, un incendie terrible éclata à peu de distance de la factorerie française. Nous fûmes éveillés au consulat par des coups de gongs frappés en signe d'alarme. Un fanal qui tournait comme un phare était placé au haut d'un des échafaudages de surveillance d'*Old-China-street*. Nous fûmes promptement habillés. En sortant de la factorerie, nous rencontrâmes des soldats tenant un sabre dans chaque main, escortés d'un nombre considérable de porte-lanternes et suivis de pompes traînées par des hommes. Tout ce monde poussait des cris assourdissans. Il est bon de se tenir à distance respectueuse des soldats, qui font sans cesse le moulinet avec leurs armes; je vis un Parsi recevoir à mes côtés un coup de pointe à la joue. Nous arrivâmes, avec beaucoup de peine, à une trentaine de pas du foyer de l'incendie. Les pompiers chinois grimpaient avec une dextérité remarquable sur les toits pour combattre les progrès du feu. A chaque instant arrivaient de nouvelles pompes escortées d'agens de police qui portaient de longues massues sur l'épaule, en signe d'autorité. C'étaient eux qui dirigeaient les manœuvres des pompiers. On démolit avec une extrême rapidité quelques pans de murailles, et au bout de deux heures on fut maître du feu, qui avait dévoré plusieurs maisons. Je dois rendre justice à la discipline, au bon ordre, à l'adresse et au dévouement dont les Cantonais firent preuve en cette circonstance.

Ces calamités accidentelles ne sont pas les seules occasions offertes à la police d'exercer sa surveillance. Il est pour elle une cause permanente d'inquiétude : c'est l'esprit d'opposition sourde qui anime les habitans de Canton. La population de cette cité s'est toujours fait remarquer en Chine par une certaine turbulence. La province du Kouang-tong est une de celles dont la pacification a coûté le plus d'efforts aux conquérans tartares. Dans aucune, les sociétés secrètes ne comptent plus d'adeptes. La société des *trois pouvoirs réunis* (1) s'y est rendue très redoutable au gouvernement. C'est une espèce de franc-maçonnerie qui a

(1) Du ciel, de la terre et de l'homme.

ses épreuves, ses chefs, ses statuts, ses signes de reconnaissance, et dont les ramifications s'étendent non-seulement dans tout l'empire, mais jusque dans l'archipel malais. Le but principal que cette société semble avoir toujours poursuivi est un but politique. Elle travaille au renversement de la dynastie tartare. Les membres de la société des *trois pouvoirs* s'engagent à se prêter aide et protection dans toutes les circonstances critiques de la vie. Ils poussent, dit-on, l'esprit de fraternité et de camaraderie jusqu'à soustraire quelquefois des criminels au châtiment des lois. Le gouvernement chinois les a même accusés de se livrer à la piraterie; mais un semblable reproche pourrait bien n'être qu'une calomnie inspirée par la haine ou par la crainte. Le vice-roi Ki-ing punit avec la plus grande sévérité les crimes politiques. En 1845, il fit décapiter en un seul jour plus de vingt conspirateurs, au nombre desquels se trouvaient plusieurs femmes. Aucune ville de l'empire n'est plus souvent affligée que Canton par l'effusion du sang; aucune aussi ne renferme autant de scélérats. Les Cantonais se plaignent de l'extrême rigueur du chef de la province. A les entendre, il ne laisserait point passer de jour sans faire tomber quelques têtes sous la hache du bourreau, ce qui est fort exagéré, car les vice-rois ne peuvent condamner à mort de leur seule autorité, et sans en référer à Péking, que des individus coupables de haute trahison ou d'un crime qui a compromis la sécurité publique. La cause principale de l'impopularité de Ki-ing, c'est probablement son origine tartare, son admiration pour les idées et la civilisation de l'Europe, sa modération pour les étrangers, les vues si larges et si avancées de sa noble intelligence. Les Cantonais semblent en effet regretter beaucoup un de ses prédécesseurs, le célèbre Lin, Chinois de la vieille roche, qui dut l'affection de ses concitoyens à ce qu'avait d'étroit son patriotisme, uni d'ailleurs à un remarquable désintéressement. On sait quelle haine Lin portait aux Anglais, et quelles mesures violentes il adopta contre eux. La cause de cette popularité dont Lin jouit encore aujourd'hui à Canton nous amène à l'une des questions les plus intéressantes qui s'offre à l'Européen visitant la Chine : nous voulons parler des relations du Céleste Empire avec les pays étrangers. C'est une nouvelle face de la société chinoise qu'il nous faut examiner.

V.

Les habitans de Canton se distinguent entre tous ceux du Céleste Empire par le mépris et la haine qu'ils témoignent aux étrangers. Dans cette population avec laquelle ils sont en relation depuis des siècles, les Européens trouvent des dispositions plus hostiles que dans celle des ports chinois où ils ne sont reçus que depuis peu. La conclusion qu'on pourrait tirer de ce fait ne nous serait guère favorable, si l'on ne se rappelait que le caractère des Chinois du sud est beaucoup moins doux, beaucoup moins bienveillant que celui des Chinois du nord.

Le nom de *fan-kouaï,* que les Cantonais ont donné à l'étranger, est déjà une injure. Quelques personnes sont, il est vrai, tentées de croire qu'ils n'y attachent plus aujourd'hui aucun sens blessant. Chaque jour encore, cependant, les faits viennent confirmer les paroles, et, pour peu qu'un étranger séjournant à Canton se donne la peine d'observer, il ne tardera pas à acquérir la conviction du cordial et profond mépris que les habitans de cette ville vouent à quiconque n'a pas

l'honneur d'être citoyen chinois. Ce mépris se montre dans les plus petites choses. Tel individu qui, en particulier, sera fort poli pour vous, n'aura souvent plus l'air de vous connaître, s'il vous rencontre dans la rue. Quand vous le prierez de vous accompagner, de vous servir de guide, il aura grand soin de vous précéder de quelques pas, de ne vous adresser la parole que le plus rarement possible, de ne paraître faire aucune attention à vous. Un domestique chinois évitera, toutes les fois qu'il le pourra, de servir un étranger en présence de ses concitoyens. Si vous entrez dans une boutique, le marchand cherche à vous soustraire aux regards de la foule, quoiqu'il y ait moins de honte, dans les idées du peuple, à recevoir l'argent d'un Européen qu'à avoir des rapports de politesse avec lui. Le *fan-kouaï* n'est bon qu'à une seule chose, à payer, et à payer le plus cher possible. Si le marchand néglige cette précaution, un rassemblement se forme aussitôt devant la boutique. Tous vos gestes, tous vos mouvemens, sont épiés. Il vous semblerait d'abord que jamais Européen n'a pénétré dans ce quartier, si vous ne voyiez à chaque instant quelque Anglais traverser la rue. Au moment où vous sortez, la foule se dissipe en riant, et quelques enfans seulement poussent la curiosité jusqu'à vous suivre près des factoreries. Gardez-vous de toucher, même amicalement, un de ces petits drôles : il poussera aussitôt des cris terribles, car ses parens lui répètent chaque jour que les étrangers sont de vrais démons, auxquels on le livrera, s'il n'est pas sage.

Il y a sans doute à Canton quelques hommes éclairés qui rendent justice aux Européens et leur témoignent, en public comme en particulier, une sympathie, une estime sincères. De tels exemples, bien que nombreux, restent malheureusement sans influence sur la population. La communauté étrangère de Canton se souviendra long-temps du vieux Hou-Koua et de tous les services qu'il lui a rendus. C'était lui qui, dans les crises commerciales et politiques, se posait en médiateur entre le gouvernement chinois et les étrangers. C'était à lui que les autorités de Canton s'adressaient, pendant la guerre de l'opium, quand il fallait des millions pour faire taire les canons anglais, et cet homme respectable est mort, on le sait, miné par le chagrin que lui causaient les extorsions continuelles des mandarins. On l'a sans cesse vu prêter le concours le plus loyal à toutes les démarches, à toutes les entreprises, à toutes les institutions qui avaient pour but le bonheur de ses concitoyens et la tranquillité des étrangers.

On n'a pas oublié non plus un beau trait d'un négociant chinois, nommé Tching-koua. Un Anglais, qui avait fait de mauvaises affaires et qui se trouvait dans la position la plus critique, alla lui exposer sa situation. Tching-koua, à qui cette personne avait rendu anciennement de grands services, lui proposa, pour toute réponse, un crédit de 10,000 piastres. L'Anglais accepta avec empressement, et offrit un reçu au négociant, qui le jeta au feu. « Je vous dois ma fortune, dit le Chinois, votre parole me suffit. Je suis heureux de pouvoir vous obliger et vous témoigner ma reconnaissance en cette occasion. Je n'accepterai pour le moment qu'une seule chose, votre montre, comme souvenir d'un ami. » Et l'Anglais ayant aussitôt donné sa montre, Tching-koua le pria d'accepter son cachet d'or, ajoutant qu'il ferait honneur à toutes les traites marquées de ce sceau.

Il y a au reste à Canton, comme dans tout l'empire, deux manières de traiter les étrangers, selon le point de vue auquel se placent les Chinois. Le même

homme qui méprise et hait les étrangers en masse sera obligeant et poli pour chaque étranger en particulier. Entrez chez un Chinois de la classe aisée que vous n'aurez jamais vu, il s'empressera de vous saluer avec toutes les démonstrations de la politesse chinoise, en joignant les mains, en inclinant plusieurs fois la tête, et en répétant le mot *tchin-tchin*, qui est la formule de salutation ordinaire. On ne tardera pas à vous servir sur un guéridon l'inévitable tasse de thé renfermant encore la feuille en infusion et surmontée d'un petit couvercle concave en métal dentelé, qu'on maintient avec le doigt en buvant, de manière à ne laisser qu'un étroit passage à la liqueur et à ne point avaler de feuilles. Puis le maître vous présentera une pipe à eau, en cuivre blanc, munie d'un large réservoir et pleine d'un tabac jaunâtre qui ressemble assez à de la mousse desséchée. On vous apportera, pour l'allumer, une de ces baguettes formées de poudre de bois odorant réduite en pâte, puis durcie, qui brûlent toujours près de l'autel des ancêtres et répandent un parfum des plus agréables. Le Chinois prendra plaisir, en vrai propriétaire, à vous montrer ses appartemens et ses jardins. Quant aux femmes, il faut renoncer à les voir; mais, à part cette concession faite aux mœurs de l'Orient, on n'oubliera aucune attention, aucune prévenance. Recevrait-on mieux un citoyen du Céleste Empire dans une maison européenne où il serait tout-à-fait inconnu?

Parmi les nations qui se trouvent en contact avec la Chine, toutes ne sont pas traitées sur le même pied par les habitans de Canton. Il y a dans leur attitude vis-à-vis des étrangers des nuances bien légères, mais qu'il importe de ne pas laisser échapper. Les Anglais sont à Canton l'objet d'une antipathie très prononcée. Les institutions charitables qu'ils ont élevées dans ces dernières années n'ont pas encore effacé dans l'esprit du peuple les souvenirs de la guerre de 1841 et 1842. Cependant ces institutions devraient inspirer aux Cantonais quelque estime pour la nation à laquelle ils en sont redevables. Au premier rang il faut citer la *Société médicale des missions protestantes anglaises et américaines*. Cette société a doté d'hôpitaux les divers ports ouverts par le traité de Nankin. L'hôpital de Canton est connu sous le nom d'*Ophtalmic Hospital*, parce qu'on y reçoit un grand nombre d'individus attaqués de maladies des yeux. Cet hospice est dirigé par un Américain, par le révérend pasteur et docteur Parker, homme d'un mérite peu ordinaire, et qui joint au caractère le plus aimable de très grandes connaissances en médecine et surtout en chirurgie. Les belles cures du docteur Parker ont inspiré une immense confiance aux Chinois, qui se pressent chaque jour dans la salle de réception, et viennent se faire guérir par lui, sans dépenser un sapek, de maladies réputées mortelles par tous les médecins du pays. M. Parker a opéré, avec un plein succès, un très grand nombre de cataractes; il a guéri non moins heureusement plusieurs de ces loupes ou tumeurs si communes et si effrayantes chez les Chinois. Le vice-roi Ki-ing lui-même eut recours, il y a quelques années, au savant docteur pour une maladie de peau dont il souffrait depuis long-temps. Promptement guéri grace aux soins de M. Parker, il lui exprima sa reconnaissance par une lettre des plus gracieuses.

La création de la *Medical missionary society* remonte à 1838. Les hôpitaux sont entretenus d'abord par la bienfaisance et la libéralité des Anglais et des Américains résidant en Chine, puis aussi par les dons provenant de la Grande-

Bretagne et des États-Unis. Les hommes qui eurent la première idée de cette belle et charitable institution voulurent faire acte de politique autant que de philanthropie. Ils savaient que la meilleure manière d'établir la prééminence de leur pays dans une société peu avancée, c'était de la doter des bienfaits de l'humanité et de la science. Le but de ces fondations n'est pas seulement d'ailleurs politique et philanthropique, il est aussi religieux. La plupart des agens de la *Medical society* sont en même temps médecins et pasteurs. On comprend tout l'ascendant que leur donne ce double caractère, et combien un malheureux à qui ils viennent de sauver la vie doit être disposé à écouter leurs exhortations. Aussi compte-t-on, dans le nord de la Chine comme à Canton, beaucoup de conversions opérées par ces médecins missionnaires, qui trouvent souvent dans le même homme un néophyte ardent pour soutenir leur propagande, un élève habile et actif pour les seconder dans les hôpitaux. Quoi qu'on puisse dire de ce concours prêté par la religion et la philanthropie à la politique, il faut reconnaître qu'on serait moins fondé à s'élever contre les empiètemens de l'Angleterre, si elle n'avait suivi, pour étendre sa puissance, que de pareilles voies.

Il nous reste à parler de la position des Français en Chine. Ce n'est pas toutefois la question commerciale que nous entendons soulever encore. Ce que nous voudrions indiquer, c'est l'avantage purement moral que nous assurent les dispositions des Chinois pour la France. On semble, en Chine, accorder aux Français la préférence sur les autres nations. Peut-être quelque vague notion de nos longues guerres avec les Anglais milite-t-elle en notre faveur. Peut-être espère-t-on trouver en nous d'utiles médiateurs dans le cas où de nouvelles difficultés viendraient à surgir entre la Chine et la Grande-Bretagne. Le souvenir de l'immense influence que nos missionnaires ont jadis exercée à la cour de l'empereur Kang-hi et la continuité de relations pacifiques, quoique peu actives, entre la France et le Céleste Empire, doivent aussi avoir contribué à inspirer aux Chinois quelque sentiment de bienveillance pour notre pays. A Canton même, dans cette ville si hostile aux étrangers, quand un voyageur est reconnu pour appartenir à la nation française, il voit les mauvais traitemens de la populace faire place à des démonstrations toutes pacifiques (1). Il ne faut pas s'exagérer sans doute la portée de ces symptômes, ni se figurer que nous échappions à cette loi de mépris général dans laquelle le Chinois enveloppe tous les étrangers. Seulement la nation française est placée moins bas dans son estime que les autres nations; cet avantage, ainsi restreint, peut encore nous satisfaire. Il y a là une garantie de succès pour nos relations futures avec la Chine. D'un autre côté, il importe que la France se rende compte des difficultés qui l'attendent et des règles

(1) C'est ce qui arriva du moins aux membres de la mission française. Au commencement de notre séjour à Canton, nous étions confondus avec les autres étrangers, et accueillis par des murmures dans les quartiers où ne pénètrent pas souvent les Européens. Au bout de quelques mois, quand on fut habitué à nous voir et qu'on sut que nous étions Français, on ne nous jeta plus de cailloux, et, au lieu de nous accueillir par l'injure ordinaire, *fan-kouaï*, on nous appela *Fa-lansaï* ou *Flan-saï* (Français). Quand nous entrions quelque part accompagnés d'un Chinois, il s'empressait de faire connaître notre nation, et aussitôt les physionomies devenaient riantes, on nous examinait, on nous questionnait sur la France, sur sa marine, sur sa grandeur, et les exclamations de surprise se multipliaient avec nos réponses.

qui doivent la diriger dans la voie nouvelle ouverte à ses efforts par le traité de 1844. Quel est l'état de ce marché inconnu qui sollicite l'activité de notre commerce? Nous réserve-t-il des avantages ou des mécomptes? Ce sont là deux questions dont la dernière surtout ne veut pas être traitée légèrement.

VI.

L'ouverture de cinq ports chinois, stipulée en 1842 dans le traité de Nankin, fut considérée par toute l'Europe comme un événement d'une immense portée et fit naître les plus grandes espérances. Partout on éprouva le besoin de connaître ce curieux pays, qui se décidait enfin à recevoir les étrangers. La plupart des gouvernemens chargèrent des agens spéciaux d'aller explorer ce nouveau terrain d'opérations commerciales; on vit successivement des missions hollandaise, prussienne, autrichienne, espagnole et française se diriger vers le Céleste Empire. Bien des opinions furent émises sur les chances plus ou moins favorables des relations qui allaient s'ouvrir.

Nous avons toujours pensé qu'il ne fallait pas envisager uniquement le présent dans une matière aussi grave, et que la Chine commerciale devait être étudiée lentement, mûrement, dans ses grands entrepôts du nord aussi bien qu'à Canton. Deux choses sont à examiner surtout, le caractère de la nation avec laquelle on entre en rapports, puis les ressources variées qu'offre le pays au commerce européen. Faire connaître les affaires commerciales de la Chine, puis donner sur son mouvement d'exportation et d'importation les indications tirées des documens les plus récens, ce sera éclairer suffisamment les deux côtés de la question.

Parmi les nombreuses entraves qui paralysaient les relations d'affaires avec la Chine, et sur lesquelles nous croyons inutile de revenir, il faut compter au premier rang ces droits de douane si multiples, si embrouillés, et souvent si vexatoires, qui pesaient sur le commerce étranger à Canton. Aujourd'hui un nouveau tarif, établi par le traité de 1842, a supprimé ces droits. Le *ho-pou* (surintendant des douanes) est chargé de recueillir le produit des droits actuels, qui sont généralement modérés. Il a la haute direction du commerce cantonais, et exerce sa surveillance sur tout ce qui se rattache à la navigation. Nous devons noter que bon nombre de petits navires étrangers, de bateaux et de *lorchas* portugaises esquivent aujourd'hui la visite de la douane, en s'arrangeant avec certains mandarins qui reçoivent, pour prix de leur tolérance, une somme assez légère. Le fait est bien connu de tous les négocians de Canton.

Il existe une classe d'agens semi-officiels qui servent d'intermédiaires à la douane et aux marchands étrangers : ce sont les linguistes, hommes actifs et intelligens, employés comme interprètes par le *ho-pou*. Ce sont eux qui procurent les permis de débarquement, qui prennent note des droits à acquitter pour les diverses marchandises, qui surveillent le déchargement et qui paient les menus frais de toute espèce, dont les capitaines leur tiennent compte ensuite. Ce sont eux encore qui fournissent les bateaux employés pour le transport des colis, de Whampou au débarcadère de Canton. Ils ont droit, pour tous ces services, à un salaire déterminé, indépendamment du bénéfice qu'ils réalisent sur les expor-

tations : dans ce dernier cas, leur commission leur est payée par le vendeur chinois.

Les *hanistes*, qui étaient jadis les courtiers de tout le commerce extérieur et les cautions du paiement des droits de douane aussi bien que des dettes contractées par les Chinois envers les étrangers; les *hanistes* ont vu leur monopole aboli par le traité de Nankin. A l'époque où fut conclu ce traité, ils étaient au nombre de dix. Leur doyen était le respectable Hou-koua, qui paya, à lui seul, quatre millions et demi pour la rançon de Canton. Cinq de ces anciens hanistes se livrent encore aujourd'hui au commerce. Ils ont conservé, grace à leur haute expérience et à leur grande fortune, une influence considérable, et sont toujours employés comme intermédiaires dans beaucoup d'opérations. Cependant les *outside merchants* (marchands qui, n'étant point patentés avant le traité de Nankin, jouissent maintenant de l'abolition du privilége) voient chaque jour s'étendre leurs relations. On peut dire qu'aujourd'hui les deux tiers des affaires des étrangers se traitent à Canton directement avec eux. Presque toutes les grandes transactions commerciales se soldent en échanges de marchandises.

On assure que le gouvernement chinois exerce encore aujourd'hui une action secrète sur le commerce de Canton par le moyen des anciens hanistes. On ajoute que, lors du premier paiement de l'indemnité stipulée par le traité de Nankin, les hanistes, ayant été convoqués par un haut fonctionnaire et informés de la forte contribution dont leur corps était frappé, firent immédiatement baisser les prix des marchandises importées par les étrangers et hausser ceux des articles d'exportation chinois, en annonçant aux marchands cantonais qu'il leur était défendu, sous peine de mort, de dépasser les limites des prix établis. Il en résulta que ce furent en définitive les commerçans anglais, et non pas les Chinois, qui payèrent les frais de la guerre et l'indemnité pour l'opium. Un tel expédient serait parfaitement conforme à l'esprit chinois. Ce peuple sait en apparence admirablement se plier à la volonté, aux exigences de l'étranger, mais il a des ressources infinies pour faire tourner à son avantage ce qui semble devoir énormément profiter à ses adversaires. La diplomatie pratique est portée en Chine à un point que les Européens sont encore loin d'avoir pu atteindre.

On est étonné de trouver chez presque tous les négocians cantonais une tendance très marquée aux associations et des idées parfaitement justes, probablement fort anciennes dans leur pays, sur certains principes d'économie politique qui n'ont été admis en Europe qu'à une époque comparativement récente. Un grand nombre de marchands de curiosités, établis dans les passages voisins des factoreries, ont formé une sorte d'*assurance mutuelle* contre l'incendie. Presque tous les commis, employés, ouvriers, et même les *coulis* ou hommes de peine, ont une part proportionnelle, toujours très petite, dans les gains de leur patron. On comprend quel puissant mobile doit être l'appât du plus léger profit dans un pays à la fois très pauvre et très peuplé; car le paupérisme régne en Chine plus encore qu'en Europe, et on applique à ce fléau tous les palliatifs usités parmi nous. Ainsi on compte dans le Céleste Empire un grand nombre de monts-de-piété qui paient au gouvernement une forte patente. Ces monts-de-piété font des avances considérables, mais ils perçoivent 3 pour 100 d'intérêt par mois, en raison des risques auxquels ils sont exposés. Un autre fait qui rappelle notre civilisation, c'est l'usage connu à Canton des promesses de paiement écrites ou billets à

ordre. On voit circuler un certain nombre de ces lettres de change parmi les négocians chinois.

La plupart des petits marchands de Canton sont excessivement rusés et trompeurs, surtout quand ils ont affaire à des étrangers. Leur premier prix est généralement le double ou le triple de celui auquel ils finissent par céder leurs articles. Ce n'est jamais sans de profonds soupirs qu'ils se rendent aux argumens très justes de leurs pratiques (1). A Macao, il est de notoriété publique que les Chinois ont trois prix bien distincts : l'un pour leurs compatriotes, qui est très modéré; le second, pour les Macaïstes, qui l'est un peu moins, et un autre enfin pour les étrangers, qui est très élevé. C'est une règle admise et à laquelle tout le monde est obligé de se soumettre.

Tels sont les hommes auxquels nos commerçans vont avoir affaire. Voyons maintenant quelle direction il conviendrait de donner à leurs efforts. Nous ne parlerons pas d'une première difficulté très grave, et pour le moment insurmontable : celle qui naît de la concurrence, nécessairement victorieuse, du commerce anglais et américain. L'ouverture des nouveaux ports chinois a imprimé à ce commerce une activité prodigieuse. L'importation anglaise a même, depuis 1842, constamment dépassé les limites de la consommation chinoise. Une telle exagération du mouvement commercial, jointe à la redoutable concurrence que les États-Unis viennent faire sur ces côtes lointaines aux manufactures de la Grande-Bretagne, a déjà provoqué, et amènera encore des crises fréquentes. Ces marchés, qui, pour une grande partie de l'Europe, ne datent en quelque sorte que d'hier, offrent déjà tous les inconvéniens des vieux marchés de nos contrées. Ne nous laissons pas décourager cependant par ces premiers obstacles. Le tableau des importations et des exportations de Chine pendant l'année 1844 nous indiquera dans quelles limites notre commerce pourrait, sans témérité, développer ses opérations.

Canton a reçu, pendant cette année, sous pavillons britannique, américain, français, hollandais, belge, espagnol, portugais, danois, suédois et allemand, une valeur de 96,889,000 fr. (l'opium non compris) — A Ning-po (sans l'opium), les importations se sont élevées à 2,535,000 fr. — A Changhaï, on ne connaît avec précision que le chiffre de l'importation anglaise (sans l'opium), qui a été de 12,533,000 fr. — A Amoy, pour le premier semestre, on n'a aussi que le chiffre de l'importation anglaise, qui s'est élevé à 1,734,000; pour le second semestre, on a le chiffre de l'importation totale, qui se monte à 4,709,000 (toujours sans compter l'opium).

L'importation de l'opium en Chine ne figure dans aucun état officiel; mais on l'évaluait généralement à 50,000 caisses pour 1844. Le *malwa* se vendait 810 pias-

(1) Tous les membres de la légation française en Chine ont connu, dans la rue Tatoung-kaï, un vieux marchand surnommé *Toké-trou*, à cause de l'habitude qu'il avait prise de prononcer à chaque instant ces deux mots anglo-cantonais, qui signifient *I talk true* (je dis la vérité). En présence de l'acheteur européen, cet homme n'était plus un marchand, c'était un comédien consommé, qui jouait son rôle avec un art vraiment admirable, soit qu'il touchât avec amour ses boîtes de laque, ses statuettes en bronze, ses délicieux petits vases en jade, soit qu'il se rendît enfin à des offres toujours très généreuses avec l'air désolé d'un père à qui l'on arracherait son enfant, ou qu'il se fâchât très sérieusement pour vous avoir fait payer un objet quatre fois au-delà de sa valeur réelle.

tres la caisse; le *patna*, 720 piastres; le *benarès*, 690, de sorte qu'en prenant le prix moyen de 740 piastres (4,018 fr. 20 c.) par caisse, on arrive à un total de 200,910,000 fr. — Nous trouvons donc, en additionnant les produits connus de l'importation générale et ceux de l'importation de l'opium en Chine pendant l'année 1844, la somme de 319,310,000 francs. Il nous manque des données certaines sur les importations qui se sont faites à Changhaï et à Amoy, sous pavillon autre qu'anglais, ainsi que sur celles de Fou-tchaou-fou, qui ont été très minimes. Ces trois importations ne sauraient dépasser deux millions. Ainsi le commerce total d'importation en Chine, pendant l'année 1844, a été d'environ 320 millions, dont 120 d'importation légale, et 200 de contrebande.

Les exportations de Canton ont été, pendant cette même année, de 138,541,000 f.; — celles de Ning-po, de 579,000 fr.; — les exportations *anglaises* de Changhaï, de 12,188,000 fr.; — les exportations *anglaises* d'Amoy, pendant le premier semestre, de 51,000 fr.; — les exportations *totales* d'Amoy, pendant le second semestre, de 984,000 fr., ce qui donne une somme de 152,343,000 fr. pour le total des exportations de 1844, sauf celles de Changhaï pendant l'année, et celles d'Amoy pendant le premier semestre, sous pavillon autre qu'anglais. On peut les évaluer à un million. Le total général est donc d'environ 153,000,000 fr., qui, retranchés du chiffre des importations, donnent pour celles-ci un excédant de 167 millions, soldé par les Chinois en argent *saï-ci* (1).

En additionnant les importations et les exportations de la Chine en 1844, on trouve, pour total du commerce général, 473 millions.

Dans ce chiffre, l'Angleterre figure pour environ 380 millions. Le nombre des navires anglais qui ont visité les cinq ports, pendant cette année, a été de 310, dont 228 chargés pour Canton. Le commerce de l'Amérique a été de 49,580,000 fr. D'après les documens que nous avons pu recueillir, son importation aurait été de 13,280,000 fr., dont 6,112,500 en piastres, car les produits de son sol et de ses manufactures que consomme la Chine sont loin d'équivaloir à ceux que l'Amérique tire de ce pays. L'exportation américaine s'est élevée à 36,306,000 fr. La différence de 23 millions entre les importations et les exportations a été payée par les États-Unis à la Grande-Bretagne en cotons en laine; les Anglais ont, à leur tour, tenu compte aux Chinois de cette somme dans leurs importations. C'est par ces larges combinaisons que deux grands pays arrivent aux immenses résultats commerciaux que la France devrait se proposer comme exemple, et qu'elle se contente d'admirer.

(1) On appelle ainsi des lingots de différentes formes et de poids variable. Le plus souvent ces lingots affectent la forme d'un parallélogramme rectangle sur une de leurs faces, qui est unie et polie, tandis que l'autre reste arrondie et raboteuse. C'est en argent *saï-ci* que se font les recettes et les paiemens du gouvernement; mais la monnaie la plus usitée en Chine est celle de cuivre appelée vulgairement *cach*, *sapek*, et en chinois-mandarin *tchen*. Ces petites pièces portent le nom de l'empereur régnant, et sont percées par le milieu d'un trou carré, dans lequel on passe une ficelle. On lie ainsi les *cach* par piles de cent qui se font suite et forment souvent de longues chaînes de mille et douze cents pièces, que les *coulis* ont l'habitude de porter sur les épaules ou autour du cou. Les tables des changeurs dans les rues sont couvertes de ces piles. Tous les petits marchés entre Chinois de l'intérieur se font en *cach*. On conçoit combien ce mode de paiement doit être long et gênant. Aussi les Chinois ont-ils adopté dans leur commerce avec les étrangers l'usage des piastres espagnoles.

La France n'a envoyé, en 1844, à Canton, que deux navires jaugeant 751 tonneaux, dont l'importation a été de 186,000 fr., et l'exportation de 204,000. — La Hollande a importé, cette même année, pour 1,274,000 fr., et a exporté pour 3,495,000 fr. — Le mouvement commercial allemand et espagnol a été très minime.

En 1845, cette situation n'a présenté que deux modifications notables : les importations ont diminué à Canton, pendant que le nombre des exportations a augmenté. Le commerce de Changhaï a doublé pendant la même année.

Cherchons maintenant à nous rendre compte de l'avenir réservé à certaines branches du commerce d'importation ou d'exportation en Chine. Il en est qui sont en voie de progrès, d'autres qui doivent demeurer stationnaires, d'autres enfin qui n'offrent que peu de chances favorables. C'est l'opium qui, parmi les articles d'importation, se présente au premier rang. Ce commerce, frappé de tant d'édits menaçans et cause, en dernier lieu, d'une guerre mémorable, est aujourd'hui plus florissant que jamais. La loi qui défend l'introduction de l'opium n'est pas abolie, mais elle est traitée comme lettre morte. Les mandarins eux-mêmes prètent la main à la fraude. Celui de Chusan, par exemple, expédie l'opium à son collègue de Ning-po, moyennant une remise de 10 piastres par caisse que lui font les contrebandiers. On n'attend, dit-on que la mort de l'empereur pour légaliser un commerce contre lequel ce prince s'est prononcé d'une façon trop formelle pour pouvoir revenir sur son *veto* sans compromettre gravement, aux yeux du peuple chinois, son autorité, déjà bien affaiblie. L'usage de l'opium n'est plus aujourd'hui, en Chine, une affaire de luxe : c'est une nécessité. Les plus pauvres cherchent à se procurer quelques résidus de ce narcotique adoré. Depuis le mandarin à bouton rouge jusqu'au couli demi-nu, toute la Chine fume aujourd'hui l'opium. Le commerce actuel de cette substance peut être évalué chaque année à 150 ou 200 millions de francs : c'est presque le double du commerce d'exportation légale. La vente de l'opium ne pouvant avoir lieu dans les ports ouverts, la contrebande a fixé ses stations dans les environs de ces ports (1). Il y a, à chaque station, quelques navires-magasins qui y demeurent à poste fixe, et que les *clippers* anglais d'Hong-kong et de l'Inde viennent approvisionner de temps en temps. C'est à ces navires que les bateaux de contrebandiers chinois achètent l'opium, sans être inquiétés par la douane.

Après l'opium, les cotons en laine et manufacturés sont l'article d'importation le plus considérable. Dès le siècle dernier, la compagnie des Indes anglaises expédiait d'assez fortes cargaisons de cotons en laine sur le marché de Chine, et s'occupait activement de l'extension de ce commerce, qui, en 1821, s'éleva à la somme de 16 millions et demi. En 1844, le port de Canton a reçu 47,627,000 kilogrammes de cet article, représentant une valeur de 38,340,000 francs. Le coton de l'Inde figurait dans ce chiffre pour 46,440,000 kilogrammes, et celui des États-Unis pour 1,187,000 kilogrammes seulement; mais ce dernier lainage, qui a été long-temps, de la part des Chinois, l'objet d'une injuste prévention, paraît devoir entrer désormais très largement dans la consommation du Céleste Empire. Il a

(1) Voici les noms des principales de ces stations : Kap-sing-moun, près Canton, écoule 800 caisses par mois; Hou-song, près de Changhaï, 1,000; Gosou, près d'Amoy, 180; Namo, 200; Chusan, 250. Hong-Kong et Macao sont aussi des stations très importantes.

été importé en 1845 une quantité de coton américain double de celle de 1844. Dans le coton d'Amérique, les Chinois ne regardent plus la longueur de la soie comme un défaut, mais comme une précieuse qualité. L'Amérique peut donc espérer de voir le placement de ses cotons s'effectuer dans des conditions de plus en plus favorables, et ce sera un grand avantage pour ce pays, qui manque, on le sait, d'articles d'importation pour la Chine.

Les cotons manufacturés ne sont pas moins bien accueillis que les cotons en laine. L'exportation des cotons filés, presque exclusivement fournis par l'Angleterre, est considérable. La consommation des tissus de coton écrus et blancs se développe sur une grande échelle. Chaque jour, le bon marché de ce produit, dont le prix baisse à mesure que les arrivages se multiplient, le fait pénétrer davantage dans le pays et lui attire de nouveaux consommateurs, heureux et étonnés de pouvoir se procurer à si peu de frais un objet de première nécessité, car ces tissus constituent l'habillement de toute la basse classe de l'empire. Ici encore l'Angleterre rencontre la concurrence des États-Unis, qui, chaque année, devient plus redoutable. L'importation totale de cet article s'est élevée en 1844, dans les cinq ports ouverts, à 2,200,759 pièces valant 38,907,000 fr. Les tissus croisés et les calicots grossiers sont presque exclusivement fournis par l'Amérique, et l'Angleterre garde le monopole des tissus fins.

Le développement que semble appelée à prendre en Chine l'importation des cotons manufacturés s'explique par l'état fort arriéré de l'industrie cotonnière dans ce pays. Le coton s'y file au rouet et s'y tisse sur des métiers à bras dans les campagnes. La plupart des chaumières, dans la province du Kiang-nan, possèdent un ou deux de ces métiers, sur lesquels, aux heures de loisir que leur laisse la culture des champs, d'actives ouvrières travaillent le produit des plantations de cotonniers situées près des habitations. Les ouvriers qui se vouent exclusivement au tissage du coton gagnent 2 mèces ou 1 fr. 50 cent. par jour. Ce salaire, supérieur à celui de la plupart des tisserands de nos campagnes, prouve que la main-d'œuvre n'est pas à aussi bon marché en Chine qu'on se le figure généralement chez nous. Malgré l'essor qu'a pris l'importation étrangère, on est fondé à croire cependant que l'industrie cotonnière indigène est plutôt en progrès qu'en décadence, d'après la consommation toujours croissante que la Chine fait de cotons en laine étrangers.

L'importation des tissus de laine est loin d'égaler celle des articles de coton. Elle s'est élevée en 1844, à Canton, à 17,245,800 francs, d'après les états du consul d'Angleterre. La laine n'est guère, en effet, que le partage des classes aisées, tandis que les tissus de coton sont employés par l'immense majorité de la nation. L'importation des articles de laine paraît stationnaire, tandis que celle des cotons semble tendre à s'augmenter rapidement.

Quoique la Chine possède de grandes richesses minérales, l'importation des métaux y est considérable. Canton a reçu, dans l'année 1844, en fer, acier, étain, plomb et zinc, une valeur totale de 2,022,600 francs. L'importation du fer a lieu presque exclusivement sous pavillon anglais; celle du plomb, au contraire, appartient aujourd'hui aux Américains, qui livrent ce métal au bas prix de 40 centimes le kilo. L'étain vient des détroits et notamment de Banca. Le Japon fournit à la Chine une grande quantité de cuivre.

L'importation des articles d'horlogerie, qui était jadis très forte, a sensiblement

diminué depuis que les Chinois fabriquent eux-mêmes des montres avec des ressorts européens. Elle n'a été en 1844, à Canton, que de 216,000 francs. Ce commerce est entre les mains de deux maisons suisses, qui ont des comptoirs importans à Londres.

Nous arrivons aux menus articles d'importation. Il en est quelques-uns qui méritent d'être nommés comme exclusivement appropriés aux goûts bizarres des Chinois. Citons d'abord le bétel, qui a figuré dans les importations de Canton, en 1844, pour 610,900 francs, puis les nids d'hirondelles, dont la vente s'est élevée à 125,000 francs. Ces nids sont principalement tirés de l'île de Java; on ne les trouve guère que dans des anfractuosités de rochers qui s'élèvent à pic au-dessus de la mer, ce qui rend le métier de dénicheur extrêmement dangereux. Avant de paraître, sous forme de potages très délicats, sur la table des riches mandarins, les nids d'hirondelles subissent de nombreuses préparations. On en extrait toutes les impuretés, de manière à ce qu'ils ne présentent plus qu'une masse blanchâtre et glutineuse, assez semblable à de la colle desséchée. Les nids les plus estimés sont ceux qui n'ont renfermé que de jeunes hirondelles couvertes d'un léger duvet; pour peu que le nid ait contenu de celles qui ont déjà des plumes, il est classé dans les qualités inférieures. Quand il n'a renfermé que des œufs, il est réputé de qualité intermédiaire. Les nids de premier choix valent jusqu'à 110 et 120 fr. le kilo., tandis que les sortes inférieures sont cotées à moins de 10 fr. Il y en a près de quinze variétés.

Les estomacs de poissons, les nageoires de requins et les holothuries, qui passent en Chine, comme les nids d'hirondelles, pour des aphrodisiaques puissans, occupent également une place assez considérable dans les importations du Céleste Empire. L'holothurie, connue aussi sous le nom de *tripang* et de *biche-de-mer*, est un gros limaçon, que les naturels des îles de la Malaisie recueillent sur les bords de la mer. Canton en a reçu, en 1844, pour une valeur de 306,000 francs (117,600 kilo.). On distingue treize qualités d'holothuries, dont la première, appelée *meng-ta*, vaut environ 7 francs le kilo, et la dernière, nommée *yak-sam*, de 20 à 30 centimes.

Parmi les importations de Canton, en 1844, dont le chiffre doit être noté, nous citerons encore le poivre tiré de l'Inde et de l'archipel malais, sous pavillons britannique, américain et hollandais (450,000 francs); les dents d'éléphans importées par navires anglais (251,000 francs); le *putchuk*, racine de l'Inde employée à faire des cierges odorans (241,000 francs); le bois de sandal des Philippines et des Indes anglaises et néerlandaises (624,900 francs); le riz enfin, ce pain des Chinois, tiré en quantité considérable des Philippines et des Indes néerlandaises (1,115,600 francs).

C'est le thé qui figure en première ligne dans les exportations de la Chine et dans celles de Canton en particulier. Canton a exporté, en 1844, 32,900,000 kilos de thé, dont 24,422,000 sous pavillon britannique, et 6,997,000 sous pavillon américain. La valeur totale de cette exportation a été de 104,841,000 francs. Les ports situés au nord de Canton paraissent devoir faire prochainement à ce dernier une rude concurrence pour la fourniture du thé. A Changhaï, on pourra se procurer cet article à bien plus bas prix qu'à Canton. Le port de Changhaï est situé de manière à être facilement approvisionné par les provinces du Nganouai et du Kiangsou, dans lesquelles la culture du thé a pris un développement im-

mense. Un autre port, celui de Fou-tchaou-fou, qui n'est qu'à 1,400 kilomètres des fameuses collines Bohi, où se cultive le meilleur thé de l'empire, paraît aussi appelé à concourir pour une large part à cette exportation.

L'exportation de la soie grége s'est élevée à Canton à 11,929,000 fr., celle des tissus de soie à 8,199,900 fr., et celle de la soie en fils et en rubans à 392,654 fr. Pour la soie grége ainsi que pour le thé, Changhaï semble appelé à prendre la place de Canton, comme grand centre d'exportation. On y trouve à des prix beaucoup plus modérés qu'à Canton les belles qualités de soie grége dite de Nankin. En revanche, Canton pourra devenir un marché important pour les produits de l'industrie sucrière en Chine. Cette ville a exporté en 1844, uniquement sous pavillon anglais, 3,812,000 kilog. de sucre brut, valant 2,062,700 fr., et 1,951,000 kilog. de sucre candi, valant 1,414,700 fr. La canne à sucre est l'objet d'une culture immense en Chine, surtout dans le Fo-kien, dans l'île de Formose et dans certaines parties de la province de Canton. Les procédés industriels employés pour la fabrication du sucre y sont encore dans l'enfance, et néanmoins la Chine est aujourd'hui en mesure d'entrer en concurrence avec les îles de l'archipel malais, telles que Java et Luçon, pour livrer à l'Europe ce produit si indispensable, qui appelle, on ne peut se le dissimuler, une modification dans notre tarif douanier.

Le thé, le sucre, la soie grége, voilà donc trois branches principales d'exportation pour la Chine. Parmi les articles que ce pays peut encore nous fournir, nous citerons la porcelaine, dont l'inimitable légèreté est bien connue, et qu'on obtiendra dans le nord de la Chine à bien meilleur marché qu'à Canton; les laques, pour lesquelles Canton conserve au contraire une notable prééminence; les papiers, qui, par leur variété et leur bas prix, constituent une des plus belles industries chinoises; divers produits naturels, tels que la casse, l'alun, l'huile d'anis, la rhubarbe, le mercure, la racine de squine, enfin des objets de luxe, tels que les parasols et les éventails. Tous ces articles ont figuré dans les exportations de 1844 pour des sommes considérables.

Par ce tableau rapide des importations et des exportations de la Chine pendant une seule année, on peut juger de la place qu'occuperont un jour les ports de ce grand pays parmi les marchés du monde. Comment se défendre d'admirer les états européens dont l'activité s'est montrée si puissante et si féconde sur ce point du globe, autrefois fermé à la vie commerciale? Comment aussi échapper à un sentiment de tristesse, quand on songe qu'au milieu des chiffres énormes que nous venons de remuer, la France n'a su trouver qu'une place de 2 à 300,000 fr. pour ses importations comme pour ses exportations? En présence de ce pénible contraste, on veut d'abord connaître les causes de notre infériorité, et on se demande ensuite si ces causes peuvent être combattues.

Notre commerce, il faut bien le dire, n'est point placé en Chine dans les conditions avantageuses qui s'offrent à la Grande-Bretagne et à l'Amérique. Pour la première de ces puissances, l'opium, les cotons, le thé, la soie grége, pour la seconde, ces trois derniers articles et les tissus de soie, sont des objets de transactions constantes, naturelles et faciles. L'Angleterre possède à peu de distance de la Chine ses grands comptoirs de l'Inde. Sa marine marchande emploie de nombreux bâtimens frétés à bas prix; sa fabrication est arrivée, grace à l'abondance de la houille et du fer sur les lieux de production, à un degré d'économie que

nous ne pourrons atteindre qu'après bien des années. L'Amérique, de son côté, trouve dans le bon marché de la matière première un avantage inappréciable pour ses importations de tissus de coton communs.

Que se passe-t-il au contraire chez nous? Le prix de revient des cotons filés et tissés y est plus élevé qu'en Angleterre; nous ne consommons que peu de thé; nos colonies ne fournissent point d'opium, point de cotons en laine; en revanche, nous produisons nous-mêmes de la soie, dont la Chine n'a aucun besoin. Ajoutez à ces premiers obstacles une marine marchande en décadence, le manque de colonies placées dans la sphère d'activité commerciale de la Chine et de l'Indo-Chine, la position désavantageuse de notre commerce forcé d'agir, sans point d'appui, sans base d'opérations, à cinq mille lieues des ports d'expédition. La nature et les circonstances semblent, on le voit, liguées contre nous sur les marchés de l'extrême Orient, et, sous peine de fâcheux mécomptes, nous ne devons nous dissimuler aucun de ces désavantages. Plus ces obstacles sont grands, plus il importe de bien examiner le terrain sur lequel on va marcher; ce n'est qu'à ce prix qu'on peut reconnaître si on a tout fait pour tirer d'une si mauvaise situation le meilleur parti possible.

Notre ambition doit-elle donc se borner à envoyer chaque année deux ou trois navires en Chine, comme nous le faisons depuis bientôt deux siècles? Faut-il renoncer à l'espoir d'augmenter nos relations commerciales avec ce pays, qui nous ouvre ses ports, et où nous voyons s'accomplir tant de grandes opérations? Je ne le pense pas, et je suis convaincu qu'il y a pour la France sur ces côtes lointaines quelque chose de plus à faire que ce qu'elle a tenté jusqu'à présent.

Examinons quels seraient ceux de nos articles qui pourraient le plus convenir à la Chine. Nous commencerons par les tissus de coton, cette base des importations de produits manufacturés anglais; certaines de nos étoffes imprimées, exactement appropriées au goût du pays, pourraient s'y placer, sinon très avantageusement, du moins de manière à encourager le commerce français, surtout s'il trouvait en Chine des objets d'échange convenables. Il ne faudrait procéder que par petits envois, principalement au début, car les tissus de coton imprimés sont dans ce pays l'objet d'une consommation limitée. Des mouchoirs de couleur en dimension voulue, certains velours de coton, quelques rouges andrinoples à dessins, des étoffes laine et coton à grandes fleurs, quelques mouchoirs blancs de Saint-Quentin, voilà, selon moi, ce que notre industrie cotonnière aurait à envoyer de plus convenable en Chine. Quant aux cotons filés et aux calicots écrus et blancs, qui forment le tiers du commerce anglais, le moment n'est pas encore venu pour nous de les y importer. Nous pouvons lutter avec la Grande-Bretagne pour les articles où le goût, la beauté du dessin, ont une large part; mais, lorsque la question se réduit à un prix de fabrique plus ou moins élevé, nous devons, quant à présent, éviter la concurrence.

Nos draps légers pourront donner lieu, il faut l'espérer, à des affaires avantageuses, si les fabricans français savent se conformer aux exigences des consommateurs chinois. Nos fabriques du midi paraissent être celles dont les produits, en raison de leur bon marché, ont le plus de chances de trouver un écoulement facile et de pouvoir lutter avec les *spanish stripes* des Anglais. Les modèles rapportés de Chine, que nos manufacturiers peuvent examiner, leur indiquent exactement les conditions qu'ils sont tenus de remplir, s'ils ne veulent plus voir

leurs produits vendus d'une façon désastreuse, comme l'ont été plusieurs cargaisons de draps français expédiées en Chine dans ces derniers temps. Notre industrie lainière est certainement appelée à trouver aussi une place sur ce marché lointain, bien au-dessous toutefois de l'industrie britannique. Aux articles principaux d'importation que nous avons nommés, il sera bon de joindre quelques produits de l'industrie parisienne, des glaces de petite dimension et à très bas prix, des pendules, des bronzes, des gravures, des cristaux, des produits chimiques; mais les prix, nécessairement incertains, de ces divers objets commandent de n'en faire d'abord que des envois très limités.

La question capitale pour nous est moins dans les importations que dans les exportations. Le faible bénéfice que nous parviendrions très péniblement à réaliser sur les premières ne serait point un attrait suffisant pour notre commerce, si quelque chargement avantageux ne devait pas être le prix de ces lointaines et hasardeuses expéditions. Parmi les articles d'exportation de la Chine, il en est un qui mérite de fixer notre attention : c'est la soie grége. Nous ne pouvons pas songer à opérer nos retours avec des chinoiseries : il nous faut une base solide, un objet de grande consommation. Y aura-t-il possibilité pour la France d'employer les soies de Changhaï et de Canton, comme on le fait en Angleterre? Pourrons-nous remplacer par des soies chinoises celles que nous achetons au Piémont et à la Lombardie? Là gît l'avenir de notre commerce avec la Chine. Si nos fabricans parviennent à découvrir un procédé pour manufacturer convenablement cette soie, en la mélangeant à celle de notre pays, en la soumettant à des manipulations nouvelles, ou en la destinant à des tissus spéciaux, nos affaires avec l'extrême Orient sont assurées; car les opérations d'achats et de ventes sont étroitement unies sur ces marchés, et, avec des articles de retour avantageux, les bas prix même des importations n'ont rien d'effrayant. Le bénéfice sur la soie peut compenser, et bien au-delà, la perte sur la vente des tissus de coton ou de laine. C'est ainsi que les Anglais trouvent souvent dans leurs achats de thés un ample dédommagement de la vente à prix inférieur de leurs *longcloths*. Les opérations sont complexes en Chine : toute affaire y a deux faces, car elle n'est qu'un échange, et il suffit souvent qu'une seule de ces faces soit brillante. En ce moment, l'attention des fabricans du midi est appelée sur la question des soies de Chine, et l'on peut espérer que le problème ne tardera pas à recevoir une solution satisfaisante.

Outre la soie, si elle est jugée convenable, nous aurions à acheter pour environ 800,000 francs de thé destiné à la consommation française, et peut-être, si nos relations avec la Chine prenaient de l'extension, serions-nous à même d'approvisionner de cet article quelques petits états voisins. Restent la rhubarbe, les laques, le vermillon, les porcelaines, les nankins, qui pourront compléter nos chargemens. A ces articles viendront se joindre aussi, selon toute apparence, quelques substances tinctoriales chinoises, dont les échantillons sont en ce moment soumis à une commission composée de plusieurs notabilités de la science et du commerce.

Si, comme tout le fait supposer, une société se forme en France pour l'exploitation des marchés de l'extrême Orient, des comptoirs devront être établis à Canton, et sans doute à Manille, à Batavia, à Singapore, afin de relier ces points importans et de donner de l'ensemble à nos affaires. Notre commerce a déjà des

relations toutes formées à Batavia, qui, malgré ses droits de douane élevés, est un excellent marché pour nos indiennes et pour plusieurs de nos articles de Paris. Les Philippines consommaient jadis des quantités considérables de mouchoirs et de *cambayas* de notre fabrication. Notre commerce, privé de bons renseignemens, a négligé ces précieux débouchés, qui sont presque entièrement perdus pour lui. Des agens intelligens et dévoués, placés à Manille et à Batavia, lui rendraient sans aucun doute, dans le premier de ces ports, l'importance qu'il n'aurait jamais dû perdre, et développeraient, dans l'autre, des relations très bien entamées.

Les divers navires expédiés de France suivraient naturellement, pour atteindre la Chine, des itinéraires différens. L'un, par exemple, irait solder une partie de ses marchandises à Bourbon contre du numéraire qu'il placerait à un bon taux à Calcutta, où il pourrait charger du coton en laine et d'autres denrées pour Canton. Un second navire prendrait à Singapore de l'étain, qui se place bien en Chine; il passerait à Manille, où il laisserait des *cambayas*, et il y commanderait en même temps à l'agent français un chargement de retour composé de café, d'indigo, de bois de *sapan*, etc. Un autre bâtiment relâcherait à Java, y déposerait une partie de ses marchandises, se dirigerait vers Canton, et reviendrait prendre à Java un chargement commandé à l'avance. Cinq ou six navires frétés par la compagnie suffiraient sans doute à ses relations dans les premiers temps, mais le nombre de ces navires pourrait, nous le croyons, s'élever à huit ou neuf au bout de quelques années, et ce serait un résultat très satisfaisant.

Telle nous paraît être la marche à suivre dans l'état actuel de nos relations avec la Chine. L'avenir qui s'offre à nous dans cet empire, bien qu'il ne réponde peut-être pas à tous nos rêves, est loin cependant de mériter nos dédains. Nos rapports avec l'extrême Orient, restreints même à ces limites, offrent encore assez d'avantages pour stimuler cette mollesse et cette timidité qu'on a été en droit quelquefois de reprocher à nos négocians. Il faut espérer qu'en présence du monde nouveau ouvert à l'Europe, le commerce français unira ses efforts et se fera représenter dignement sur ces rives lointaines, où nous porterons enfin l'unité d'action et de volonté, la persévérance et le zèle qui seuls peuvent faire prospérer nos entreprises.

AUGUSTE HAUSSMANN,
Membre de la mission de France en Chine.

ÉTUDES

SUR LE

ROMAN ANGLAIS ET AMÉRICAIN.

LES CONTES D'EDGAR A. POE.[1]

Le Scarabée d'Or. — Le Chat noir. — La Révélation magnétique. — Une Descente au Maelstrom. — Monos et Una. — Eiros et Charmion. — Le Mystère de Mary Rogers. — La Lettre volée. — L'Homme des Foules, etc.

Connaissez-vous l'*Essai philosophique sur les Probabilités?* C'est un des livres où l'audace de l'esprit humain se révèle le mieux et va le plus loin. Après l'entreprise de Prométhée, allant dérober sur l'autel des dieux la flamme qui ne s'est plus éteinte, on n'en a guère vu d'aussi hasardeuse que celle des hommes qui ont voulu soumettre à leurs calculs l'ordre muable, incertain, mystérieux, des destinées, pénétrer dans le domaine obscur de l'avenir, réduire en chiffres les chances du hasard, et, dans ces myriades de combinaisons qu'embrasse ce seul mot : *le possible,* introduire l'algèbre armée de ses formules rigoureuses, de ses inflexibles déductions. Aussi le livre de Laplace exerce-t-il une véritable fascination sur certains esprits que la puissance du raisonnement subjugue, enivre, et sur lesquels une vérité nouvelle agit comme une pipe d'opium, une cuillerée de hachich. Ils en font

(1) *Tales* by Edgar A. Poe. — New-York and London. Weley and Putnam, 1845.

leur Évangile, ils se dévouent à le propager, et j'en connais qui vont par le monde, colportant ce merveilleux traité, de même que les protestans, la Bible, et nos dévots catholiques, ces dialogues avec le *bien-aimé*, composés pour les hommes *qui ne veulent point périr*. Ceci se comprend du reste : l'*Essai philosophique* n'est pas seulement un effort ambitieux de l'intelligence animée d'un vain désir de connaître; il a ses conclusions morales, ramenant l'homme à la pratique du bien par le calcul des chances favorables constamment attachées à l'observation des principes éternels qui fondent et maintiennent les sociétés.

Sans être d'un ordre aussi relevé, sans conduire à un aussi noble but, sans qu'ils émanent d'une pensée aussi vigoureuse, les contes dont nous allons parler ont une parenté évidente avec l'œuvre sérieuse du savant marquis. Si les incohérentes fictions du roman vulgaire ont de quoi vous attirer et vous retenir, vous ne retrouverez ici rien d'analogue. Poésie, invention, effets de style, enchaînement du drame, tout y est subordonné à une bizarre préoccupation, — nous dirions presque à une monomanie de l'auteur, — qui semble ne connaître qu'une faculté inspiratrice, celle du raisonnement; qu'une muse, la logique; qu'un moyen d'agir sur ses lecteurs, le doute. Autant de récits, autant d'énigmes sous diverses formes, et avec des costumes divers. Portant la livrée fantastique d'Hoffmann, ou bien le costume grave et magistral de Godwin, renouvelés de Washington Irving ou de Dickens, c'est toujours la même combinaison qui met aux prises Œdipe et le sphinx, le héros et un logogriphe; un fait ténébreux, un mystère impénétrable en apparence, et l'intelligence qui s'irrite, se passionne contre le voile étendu devant elle, jusqu'au moment où, après d'incroyables travaux minutieusement racontés, elle sort victorieuse de cette lutte.

En définitive, me direz-vous, c'est là le fond de plus d'un roman et de presque tous les drames. Supprimez la curiosité, les raisons de douter et de craindre, dissipez cette incertitude sur l'issue finale du récit, qui tient en suspens et en haleine le lecteur, le spectateur embarrassé; où chercherez-vous les conditions d'intérêt sans lesquelles ces sortes de compositions ne sauraient subsister? D'accord : tout roman, tout drame implique un antagonisme dont les douteuses vicissitudes sont plus ou moins, selon le talent de l'écrivain, enchaînées entre elles par un lien logique. Le syllogisme est au fond des situations les plus pathétiques, et telle apostrophe qui fait battre des mains à toute une salle émue n'est au fond qu'un *sorite* éloquemment dissimulé. Mais, dans les drames et les romans, la logique est le pivot caché de l'action. Elle se dérobe sous un nombre infini de détails, tous destinés à éblouir, à égarer notre esprit, lorsque, du point de départ qui lui fut offert, il veut trop vite, et par une voie trop directe, se précipiter au dénouement. Et pour vous assurer que l'accessoire emporte

le fond, vous n'avez qu'à dégager le *substratum* logique de son enveloppe aux mille couleurs brillantes, aux mille broderies ingénieuses; vous verrez sur quel pauvre argument, sur quelle trame misérable, ce tissu magnifique a été composé.

Au contraire, dans les récits originaux que nous voudrions faire connaître, et qui nous arrivent de New-York par le dernier *packet-boat*, la logique est à nu; elle domine tout, elle est reine et maîtresse. Son office n'est plus d'étayer, charpente inaperçue, un monument aux riches dehors; elle est elle-même ce monument, qui n'emprunte rien ou presque rien aux autres ressources de l'art. Elle ne joue plus le rôle de l'esclave soumis qui prête son épaule robuste à son maître chancelant sous le vin, et le conduit, non sans peine, à quelque porte mal entrevue; elle marche seule, forte de sa propre force; elle est le but et le moyen, elle est la cause et l'effet. De même qu'hier, aux mains d'un savant, elle abordait les plus ardus problèmes de la philosophie spéculative, de même aujourd'hui elle se fait roman pour se mettre à la portée du plus grand nombre, mais en dérogeant aussi peu que possible à sa dignité de science.

Ainsi, que cherchaient Laplace dans son analyse des hasards, et Buffon dans son arithmétique politique? Chacun d'eux, après mille prédécesseurs illustres, voulait soumettre une *inconnue* rebelle, dompter, par la force des inductions, la résistance qu'elle offre à la pensée, et faire participer les conséquences morales de la certitude acquise aux conséquences mathématiques. C'est ainsi que Laplace pèse à la même balance le retour périodique d'un astre, les chances d'un billet de loterie, et la valeur d'un témoignage historique d'un arrêt judiciaire. Les mêmes raisonnemens lui servent à s'assurer que l'action de la lune sur la mer surpasse de plus du double celle du soleil, et que la nièce de Pascal, la jeune Perrier, n'a pas été guérie de sa fistule par l'intervention directe et miraculeuse de la Providence divine. Ainsi, soit pour le passé, soit pour le présent, soit pour l'avenir, il pose des règles systématiques, il établit des lois générales de probabilité.

M. Poe, lui, s'occupe aussi, mais à sa manière, de juger, de classer les probabilités, et il emploie pour ceci, non plus des préceptes uniformes, mais cet instinct, cette sagacité particulière à l'homme, plus ou moins sûre chez l'un que chez l'autre, et qui varie de puissance comme de but, suivant les aptitudes et le métier de chacun. L'idée fondamentale de ses contes a l'air d'être empruntée à ces premières aventures de Zadig, où le jeune philosophe babylonien déploie une perspicacité si merveilleuse. Le personnage excentrique dont M. Poe se sert comme d'un agent favori, et dont il met à de si rudes épreuves la subtile intelligence, aurait aussi deviné, par la simple inspection de leurs traces, que l'épagneul de la reine de Babylone avait fait depuis peu des chiens

quand elle s'échappa du palais, et que le cheval du roi, perdu par un maraud de palefrenier, avait à son mors des bossettes d'or au titre de vingt-trois carats.

Ce personnage n'est d'ailleurs que M. Poe lui-même, qui ne prend guère la peine de s'en cacher, et, dans les récits où il ne le fait pas intervenir, se substitue hardiment à lui.

Quel autre que ce chercheur de problèmes à résoudre se serait imposé la tâche de deviner quelles peuvent être les sensations posthumes de l'homme ou plutôt du cadavre, étendu d'abord sur le lit funéraire, puis au fond du cercueil, sous la terre humide, s'écoutant dissoudre, se regardant pourrir? A qui serait-il venu dans l'esprit de raconter, de manière à la faire adopter par la raison, la catastrophe finale qui doit rendre au néant ce globe terrestre? Toucher à ces grands secrets du trépas et de la fin du monde semble l'affaire des plus profonds penseurs, des méditations les plus longues, des systèmes les plus complets. Pour M. Poe, il ne s'agit que d'adopter une hypothèse, de poser un premier fait, et de lui faire engendrer, parmi ses conséquences probables et possibles, celles que l'esprit humain rattache entre elles le plus facilement et le plus volontiers.

Monos est mort; Una, sa maîtresse adorée, l'a suivi de près dans les sombres royaumes du trépas. Ils se rencontrent: Una veut savoir de son bien-aimé ce qu'il éprouva naguère, à partir du moment où, près de lui désolée, elle le contemplait immobile, froid, défiguré, marqué du suprême sceau. Avec la vie, toute pensée avait-elle disparu? Le divorce de l'ame et du corps est-il si brusque, si soudain, si complet, qu'avec le dernier râle s'échappe celle-là tout entière, ne laissant derrière elle qu'un bloc inerte? Le commun des hommes répond affirmativement; notre écrivain, peu effrayé de heurter le jugement de tous, s'inscrit en faux contre cette hypothèse, que personne ne saurait appuyer de preuves certaines, et, sur sa négation solitaire, il édifie, aidé de la logique, son récit d'outre-tombe.

Ce n'est pas, à vrai dire, la première fois que la folle du logis viole ainsi les limites de la vie, ces limites infranchissables pour la raison, et devant lesquelles toute philosophie baisse les yeux, humiliée; mais je ne crois pas qu'on ait jamais donné en se jouant, aux *mémoires d'un mort*, ce caractère de définition exacte et de conviction raisonnée. Il ne s'agit pas ici d'aventures fantastiques, de complications arbitraires, de dialogues plus ou moins remplis d'*humour*, mais bien d'une véritable monographie, patiente, méthodique, et qui semble aspirer à prendre rang parmi les autres documens de la science humaine. M. Poe a déduit des phénomènes du rêve ceux de la sensibilité cadavérique; il a pris au sérieux cette fraternité du sommeil et de la mort que tant de poètes ont chantée; il en a fait un dogme philosophique, et de ce dogme

il s'applique à tirer toutes les vérités qui en découlent. On conviendra que ce n'est pas là un travail rebattu.

« Je ne respirais plus, dit Monos; la circulation de mon sang s'était arrêtée; mon cœur avait cessé de battre. La faculté de vouloir me restait, mais impuissante. Mes sens cependant, animés d'une activité extraordinaire et livrés à une confusion bizarre, usurpaient les fonctions l'un de l'autre. Le goût et l'odorat, par un amalgame inextricable, s'étaient fondus en une seule et même faculté, tout-à-fait anormale et d'une intensité extrême. L'eau de rose que vos tendres mains avaient versée sur mes lèvres, à l'heure suprême, réveillaient en moi l'idée de fleurs inconnues, aux parfums tout nouveaux pour moi; fleurs idéales, bien autrement belles que celles du monde ancien, mais dont je vous montrerai *ici* les gracieux prototypes. Mes paupières, vides de sang et parfaitement transparentes, ne m'empêchaient qu'à demi de discerner les objets. Le défaut de ma volonté, pour un temps paralysée, empêchait mes prunelles de se mouvoir dans leurs orbites, mais tout ce qui se trouvait dans le rayon de l'hémisphère visuel m'apparaissait, plus ou moins distinct; la cornée d'ailleurs était devenue plus sensible que la rétine, et l'anomalie était si complète, que les effets de la vision se traduisaient en phénomènes acoustiques, en sons harmonieux ou discordans, selon que les objets placés à côté de moi se trouvaient plus ou moins éclairés, et m'offraient des lignes courbes ou des angles brusquement coupés. En même temps, l'ouïe fonctionnait, bien que surexcitée, d'une façon assez régulière; seulement elle jugeait les sons avec une précision, une sensibilité, que je qualifierais volontiers d'extravagantes. Le toucher avait subi une modification plus particulière encore : de ses impressions, tardivement reçues, mais conservées avec une ténacité inaccoutumée, résultait toujours une volupté physique exaltée jusqu'au paroxysme. Ainsi le contact de vos doigts, doucement appuyés sur mes paupières, contact dont je ne m'étais rendu compte, au premier abord, que par la vue, après un certain temps, et lorsque depuis plusieurs minutes vous aviez retiré votre main, remplit tout mon être d'une sensation délicieuse, impossible à exprimer dans toute son énergie. Cette sensation était, remarquez-le, purement physique; toutes mes perceptions demeurant limitées dans l'ordre matériel, les images transmises par les sens à mon cerveau, désormais passif, ne subissaient aucune de ces transformations que leur imprime une intelligence vivante. Aussi n'éprouvais-je que peu ou point de souffrance, tandis que les plaisirs étaient nombreux et démesurés. Au moral, ni plaisir ni peine. Le néant dans toute son apathie, etc. »

Nous ne prolongeons pas cette citation curieuse, indispensable pour justifier ce que nous disions plus haut du caractère à part qu'avait, chez M. Poe, cette anatomie d'un mort disséqué par lui-même.

La ruine finale du globe, la destruction de notre planète est tout aussi méthodiquement traitée dans le dialogue d'Eïros et de Charmion, que la décomposition de l'être humain dans celui de Monos et d'Una. Le principe est posé de même. Étant donné ce fait élémentaire, que l'air respirable est composé de vingt-une parties d'oxygène, soixante-dix-neuf d'azote, plus une petite partie d'acide carbonique; étant donné cet autre fait, que la terre est enveloppée par une atmosphère épaisse d'à peu près quinze lieues, que doit-il arriver si les ellipses décrites autour du soleil par une comète amenaient ce dernier astre en contact avec le globe terrestre? C'est justement la supposition de Trissotin dans *les Femmes savantes* (1). M. Poe n'adopte pas cette manière de voir. Il présente la comète non point comme un corps massif et pesant, mais comme un tourbillon de matière subtile, dont le noyau est d'une densité beaucoup moindre que celle de nos gaz les plus légers. La rencontre n'a donc pas précisément le même danger que celle de deux locomotives lancées sur les mêmes rails, et nous passerons sans peine à travers l'astre ennemi. Mais qu'arrivera-t-il de nous pendant cette singulière trouée? L'oxygène, principe de la combustion, se développera jusqu'à des proportions contre nature. L'azote, au contraire, sera complétement extrait de l'atmosphère terrestre. Quelle conséquence aura ce double phénomène? Une combustion irrésistible, qui dévore tout, qui prévaut contre tout (*all devouring, omni prevalent*). Sur cette donnée, une fois admise, le récit va se suivre ponctuellement logique, avec ses conséquences impitoyables, ses déductions forcées. Contestez, si vous le voulez, la majeure, les prémisses, le point de départ; le reste est strictement inattaquable.

Ainsi, nous assistons d'abord à cet étonnant spectacle d'un monde entier surpris par l'annonce de sa destruction. A partir du moment où les astronomes ont attesté que la comète doit se rapprocher de la terre, et qu'un contact entre elles est devenu à peu près inévitable, cette terrible vérité, accueillie d'abord par le doute et l'ironie, gagne chaque jour une créance plus profonde et plus générale. Des savans, des hommes aptes à comprendre leurs calculs, la conviction fatale s'étend bientôt aux bonnes gens, aux esprits simples et crédules. De tous les points du globe, les yeux sont fixés sur la menaçante étoile. On note ses progrès, on constate l'agrandissement très lent, mais continu, indubitable, de son diamètre : on en scrute la couleur, on cherche à se rendre compte

(1) Il est bon de remarquer que cette conclusion rencontre des objections, et une des plus graves est un exemple, ou, comme on dit maintenant, un ***précédent***. Il existe, en effet, quatre planètes, dites ***télescopiques :*** Pallas, Junon, Cérès et Vesta, qui paraissent n'être que quatre fragmens d'une planète plus grosse, mise en éclat par quelque cause restée jusqu'à ce jour inconnue. L'hypothèse de Cotin, étayée par les raisonnemens de Laplace, n'est donc pas tout-à-fait improbable.

de sa véritable nature. Sur la foi des érudits, on admet que ce n'est ni une flamme ni un corps solide. On ne redoute donc ni l'incendie ni le choc; mais, à tout prendre, cette vapeur lumineuse, si ténue et si dépourvue de calorique, doit pourtant exercer une influence quelconque. Et laquelle? et à quel moment? C'est ce que tous les philosophes, tous les académiciens de tous les pays cherchent en même temps à deviner. Les optimistes écartent l'idée d'une catastrophe, invoquant, pour gage de leur confiance, le passage de plusieurs comètes parmi les satellites de Jupiter sans qu'il en soit résulté aucun bouleversement sidéral. Les théologiens, pieusement alarmés, remontent aux prophéties bibliques et les commentent au peuple avec une ferveur, une puissance de foi et de persuasion que la crise prochaine rend très naturelles : cependant ils n'obtiennent qu'un crédit limité. Ils annoncent la combustion du globe, et ses habitans savent, à n'en pouvoir douter, que le contact de la comète ne peut avoir ce résultat. Si vous vous étonnez de cette confiance accordée par le vulgaire aux conclusions toujours plus ou moins hasardées de la science humaine, le narrateur vous explique que les préjugés, les erreurs populaires en matière de comète, — les vaines craintes de guerre et de peste qu'on rattachait autrefois à l'apparition de ces astres errans, — se sont évanouis devant l'imminence d'un danger plus certain et mieux connu. — « Par une sorte d'effort convulsif, la raison avait précipité de son trône l'antique superstition, déjà ébranlée. Une préoccupation nouvelle, un intérêt dominateur, donnaient une certaine vigueur aux intelligences les plus débiles. »

Fidèles à leur instinct de tout connaître, et même de tout prévoir, les érudits se mettent à débattre les diverses altérations, plus ou moins essentielles, que la rencontre de la terre et de la comète ne saurait manquer d'amener. Le climat, la végétation, seront-ils ou non modifiés? A-t-on à craindre des bouleversemens causés par l'électricité? La puissance mystérieuse du magnétisme va-t-elle se manifester par quelques désastres? Et, tandis qu'on discute ces points secondaires, l'étoile chevelue approche toujours, grandit, jette un éclat plus terrible.

Arrive un moment où les peuples ne prêtent plus l'oreille à de si vains débats. Le danger, jusque-là resté dans le domaine des chimères, revêt tout à coup un caractère de réalité, de certitude, qui fait pénétrer la crainte dans les cœurs les plus fermes. « La comète avait cessé d'être un phénomène dans le ciel; c'était un incube sur nos poitrines, un nuage dans notre cerveau. Elle avait pris avec une inconcevable rapidité l'aspect d'un vaste rideau de flamme transparente, étendu d'horizons en horizons. »

Tout à coup la crainte universelle, parvenue à son apogée, se dissipe. Déjà, et bien évidemment sous l'influence de cette fatale rencontre, objet de tant de terreurs, les êtres animés continuent à vivre;

bien mieux, leurs membres ont plus d'élasticité, leur esprit plus de vivacité, plus de ressort. L'excessive ténuité de l'impalpable comète est évidente pour tous, puisqu'à travers la substance nouvelle dont l'atmosphère est chargée, les constellations célestes demeurent visibles. La végétation subit des changemens incontestables, mais qui n'ont rien de très menaçant, et qui se trahissent seulement, sur chaque arbre et chaque plante, par une exubérance inaccoutumée de feuillage.

Reste cependant le dernier mot de l'épreuve, l'apogée de la crise, le moment où le noyau même de la comète, et non plus son enveloppe ambiante, se trouvera directement en relation avec la terre. A son approche, les hommes, enfin désabusés, ressentent les premières atteintes d'un mal inconnu, et il s'élève de tous côtés un cri d'horreur et d'angoisse. Ces symptômes précurseurs consistent en une pénible oppression de la poitrine, accompagnée d'une sécheresse de l'épiderme qui engendre de vives souffrances. Il est certain dès-lors que l'atmosphère terrestre est notablement viciée, et toutes les préoccupations se portent de ce côté. Les prophéties du saint livre reviennent à l'esprit de chacun, et le genre humain tout entier est dans la position de Macbeth, lorsque les prédictions équivoques des sœurs barbues, d'abord démenties par les faits, s'accomplissent d'une manière tout-à-fait inattendue, quand les bois de Birnam marchent contre lui, quand il se trouve en face de l'homme « qui n'est pas né d'une femme : »

I pull in resolution ; and begin
To doubt the equivocation of the fiend
That lies like Truth.

De même les pâles humains maudissent leur aveuglement, et comprennent enfin les mystérieux arrêts de la Providence. Les gaz mortels de la comète, mieux que la foudre du Sinaï, vont éteindre à la fois, dans toutes les poitrines, la vie pour un moment surexcitée; mais, avant de mourir, le genre humain devient fou. Une sorte de délire pousse les habitans du globe, haletans, enfiévrés, à courir çà et là, tantôt maudissant et défiant, tantôt criant et pleurant, selon que se traduit, ici et là, l'impétueux essor du sang qui circule plus rapide dans leurs veines embrasées.

« Cependant, continue Eïros, le *nucleus* destructeur était sur nous. — Je frémis encore à ce souvenir, même ici, même au sein d'Eden. — D'abord ce fut une lumière livide, errante, dont les rayons pénétraient de toutes parts; puis, — inclinons-nous, Charmion, devant la majesté du grand Créateur! — un bruit s'éleva, retentissant et formidable, comme un arrêt de mort prononcé par lui; cette masse éthérée au sein de laquelle nous vivions s'embrasa tout à coup, transformée en une flamme tense dont il n'est pas même donné aux anges du ciel d'ex-

primer l'éclat indicible, l'ardeur concentrée. — Ainsi tout fut consommé! »

Vous le voyez, ce récit extraordinaire, ce caprice inoui d'une imagination que rien n'arrête, a tous les dehors, sinon toute la réalité d'une logique sévère. Peu de gens nieront qu'une comète et le globe terrestre peuvent se rencontrer dans l'espace. Ceci posé, il vous faut admettre, au moins comme très probable, cette conflagration de gaz, cet incendie de l'atmosphère, cette horrible fin de toute la race humaine tout à coup réduite à n'aspirer que de la flamme.

Quand on a une fois abordé de pareils problèmes, on se complaît bientôt à passer en revue tous ceux dont la science semble condamnée à nous refuser éternellement la solution, réservée à Dieu. M. Poe est donc amené à chercher une explication plausible de l'ame humaine et de la divinité. C'est le sujet d'un troisième récit intitulé *Révélations mesmériques*. L'auteur se suppose au chevet d'un incrédule qui, arrivé au dernier période d'une maladie mortelle, se fait traiter par le magnétisme. M. Van-Kirk a douté toute sa vie de l'immortalité de l'ame. Depuis quelques jours seulement, troublé par les vagues souvenirs que lui laissent ses extases de somnambule, il se demande si, dans cet état singulier, une série de questions bien faites ne pourrait pas éclairer d'un jour tout nouveau les vérités métaphysiques, devinées peut-être, mais mal expliquées et mal commentées par la philosophie, qu'arrête l'insuffisance de ses ressources ordinaires. En effet, du moment où l'action magnétique permet à l'homme de suppléer à l'imperfection de ses organes finis et le transporte, doué d'une clairvoyance miraculeuse, dans le domaine des créations qui échappent aux sens, n'est-il pas très naturel que le somnambule ait, mieux que tout autre, le pouvoir de nous expliquer les réalités cachées du monde invisible? Ce premier point gagné, fiez-vous au conteur pour vous donner, par demandes et par réponses, une théorie très vraisemblable de tout ce qui se rattache à la division de l'ame et du corps, à l'essence qui constitue cette force et cet ordre supérieur connus sous le nom de Dieu, aux rapports ignorés de l'ame humaine, particule individualisée de la divinité, avec cette divinité dont elle est séparée à jamais. Il va sans le dire que nous ne nous portons nullement garant, contre les illustres représentans de la philosophie moderne, du système exposé par le conteur américain. Autant vaudrait ressusciter, pour avoir à les défendre, les théories du cardinal de Cusa (Nicolas Chripffs) sur l'incompréhensibilité compréhensible, théories avec lesquelles celle de M. Edgar Poe n'est pas sans quelques rapports éloignés. Autant vaudrait nous faire les champions de Giordano Bruno, qui semble aussi avoir une bonne part dans les ingénieuses hypothèses de M. Poe. Ce que Bruno appelait Nature, à la fois principe et élément de ce qui est, — comme un pilote peut être à la

fois ame et partie dans le vaisseau qu'il conduit, — M. Poe l'appelle Dieu. Il conteste la séparation que les hommes ont voulu établir entre l'esprit et la matière. Tout est matière, même Dieu, composé seulement de la substance la plus subtile, de celle-là même qui agit en nous sous le nom d'ame : substance à part, sublimée par-delà tout ce que peut concevoir l'esprit humain, une, indivisible, et qui n'est pas formée comme toutes les autres de particules agglomérées. Elle emplit toute chose, fait mouvoir toute chose, elle est elle-même tout ce qui est compris en elle, c'est-à-dire l'univers entier. Au repos, cette *Substance-Dieu* est l'ame universelle; active, elle est la faculté créatrice. Cette portion de nous-mêmes que nous appelons notre ame est un fragment de l'ame universelle, qui, sans cesser d'en faire partie, se trouve incarnée, individualisée pour un temps. L'incarnation seule, en donnant à cette fraction de substance divine des organes bornés, limite la toute-puissance qui serait sans cela son attribut nécessaire. L'homme, par conséquent, séparé de son corps, serait Dieu ou rentrerait en Dieu. Mais cette séparation n'est pas possible. L'homme est une créature, les créatures sont des pensées de Dieu. Toute pensée est irrévocable par sa nature.

« Expliquez-vous, s'écrie l'interlocuteur de M. Van-Kirk; voulez-vous dire que l'homme ne sera jamais dépouillé de son corps?

— J'ai dit, répond le somnambule, qu'il ne serait jamais incorporel. En effet, il y a deux corps : l'un rudimentaire, l'autre complet, dont une analogie vous fera comprendre la différence. L'un de ces corps est le ver, l'autre est le papillon. Ce que nous appelons la mort n'est autre chose que la pénible métamorphose qui marque le passage de la première à la seconde de ces conditions. Notre incarnation actuelle est progressive, préparatoire, éphémère; notre incarnation future sera parfaite, définitive, immortelle.

— Mais nous savons comment s'accomplit la métamorphose du ver; nous en suivons une à une toutes les phases.

— *Nous*, sans doute, mais non pas le ver. Le corps rudimentaire est une matière visible pour lui-même; mais les organes qui le servent sont trop imparfaits, trop grossiers, pour saisir, au moment où elle s'échappe, la forme intérieure, qui s'est peu à peu développée sous cette enveloppe périssable. »

M. Van-Kirk explique ensuite, avec une lucidité singulière, ce qui se passe durant l'extase magnétique, où, les organes du corps rudimentaire se trouvant paralysés, le *medium* clairvoyant du corps ultérieur, de ce corps trop subtil pour avoir des organes, fonctionne librement, etc. — Nous n'irons pas plus loin dans cet exposé purement hypothétique, dont plusieurs passages nous ont rappelé les inspirations ou plutôt les aspirations de quelques-uns de nos romanciers, qui trouvèrent char-

mant de mettre « en madrigaux, » il y a de cela quatorze ou quinze ans, les visions de Jacob Boehm, de Saint-Martin, de Swedenborg, voire de Mme Guyon. Seulement, il faut le constater, la logique de M. Poe a un caractère beaucoup plus précis, beaucoup plus tenace que celle de Louis Lambert ou de Séraphîtüs, l'hermaphrodite angélique. Elle ne se paie pas de grands mots nuageux, de formules impénétrables dans leur concision affectée. Les principes une fois posés, elle dévie bien rarement, et toujours claire, toujours intelligible, elle s'empare du lecteur malgré qu'il en ait.

Le moment est venu de redescendre sur terre et de suivre, sur un terrain moins favorable aux piéges de style, aux illusions, aux prestiges de l'art, cette logique inexorable.

Dans *le Scarabée d'or* (*the Golden Bug*), nous pourrions voir toutes les facultés conjecturales de l'homme aux prises avec un *chiffre*, en apparence impénétrable, à l'intelligence duquel est attachée la possession d'un riche trésor, enfoui jadis par un pirate. Ici le raisonnement joue le rôle d'un talisman qui peut vous enrichir en quelques heures. Plus loin, dans la *Descente au Maelstrom*, M. Poe nous racontera comment une observation bien faite, un argument bien suivi tira sain et sauf, du fond du gouffre norwégien, un malheureux pêcheur entraîné dans ce dévorant tourbillon. Nous n'affirmerons pas que la vraisemblance vulgaire soit ici tout-à-fait respectée, ni qu'une théorie de la pesanteur ait jamais pu être improvisée par un grossier paysan dans une situation qui semble exclure tout exercice des facultés mentales, — celle d'un homme emporté au branle d'un dragon de vent; — mais si tout ce qui est rigoureusement, strictement possible, est concevable, à titre d'exception, par l'esprit humain, on peut admettre que l'extrême péril développe chez un homme à qui la certitude de la mort a rendu tout son sang-froid, une lucidité particulière de l'intellect, une miraculeuse puissance d'observation, et cela suffit pour que ce conte vous captive comme l'*Anacandaïa* de Lewis ou le roman de *Frankenstein*, l'un et l'autre assurément très peu vraisemblables.

Voici qui est plus facile à croire. Un jeune homme s'est adonné de bonne heure aux mathématiques transcendantes et surtout à cette branche des sciences exactes qu'à raison de ses procédés rétrogressifs on appelle l'analyse. Tous les genres de calcul lui sont familiers. Il est de la première force à tous les jeux où le succès dépend de l'exacte appréciation des chances. — Soit dit en passant, M. Poe, les envisageant sous ce rapport, met le *whist* bien au-dessus des échecs et donne à ce sujet une théorie complète. — Le jeune homme dont nous parlons, né de parens nobles, mais réduit à une misère extrême, vit dans un misérable taudis parisien, absorbé par une perpétuelle contemplation de la pensée humaine, de ses facultés, du développement qu'elles peuvent

recevoir. Plaisirs, affaires, préoccupations ambitieuses, pensées mercenaires, ne peuvent le distraire un moment de cette glorieuse tâche. Le jour lui est devenu odieux comme une condition défavorable à la clairvoyance intérieure. Il ferme ses fenêtres dès l'aurore, et, dans une vaste chambre que deux flambeaux éclairent à peine, il aime à rester seul durant des journées entières, lisant, écrivant, rêvant surtout, et par tous les moyens, par toutes les épreuves possibles, il discipline, il fortifie, il exerce son intelligence, déjà puissante. Aussi quelques années de ce régime l'ont investi d'une merveilleuse force conjecturale. Il se vante de pouvoir, au besoin, lire dans la pensée de ses interlocuteurs, «si bien fermées que soient les fenêtres de leurs ames.» Quand il s'amuse à donner des échantillons de cette faculté à part, ses yeux fixes, sa voix complétement altérée, ses traits contractés par l'effort, lui donnent l'apparence d'une sibylle sur le trépied. Il semble alors que son être se dédouble, et qu'un second lui-même interroge le premier, contraint malgré lui à répondre.

Lire dans la pensée d'un homme qui se tait à côté de lui n'est qu'un jeu pour ce singulier personnage, capable, si on l'en défie, de remonter à toutes les origines de cette pensée, et de retrouver une à une toutes les associations successives qui l'ont produite, fût-elle d'ailleurs la plus indifférente du monde.

«Vous avez raison, il est trop petit pour son emploi : il conviendrait mieux au théâtre des *Variétés*, dit-il tout à coup au compagnon habituel de ses promenades nocturnes.» Celui-ci de s'étonner, car il n'avait pas ouvert la bouche, et cependant cette phrase, jetée à travers ses pensées, répondait exactement à celle qui venait de l'occuper. Il songeait en effet à un acteur tragique dont la taille convenait peu à la majesté de ses rôles.

«Voyons, ne pensez-vous point à Chantilly, ce nain des rois de théâtre? C'est le fruitier de tout à l'heure qui vous l'avait mis en tête.

— Quel fruitier? je n'en ai pas vu.

— Celui qui vous a heurté avec son panier de pommes. Ceci vous surprend, je le vois; mais vous en serez moins étonné quand je vous aurai fait parcourir, à reculons, toute la série de vos méditations depuis le moment où je vous ai adressé la parole jusqu'à celui où ce marchand de pommes vous a froissé en passant. En voici le sommaire par têtes de chapitre : Chantilly, Orion, le docteur Nichols, Épicure, la stéréotomie, le pavé des rues, le fruitier.»

Puis, de point en point, et sans en omettre une seule, il lui démontre le rapport nécessaire de ces idées si incohérentes. Poussé par le fruitier, le promeneur a donné contre un tas de pierres et s'est légèrement meurtri le pied. Ceci l'a conduit à méditer malgré lui sur les inconvéniens du pavage. Un essai de pavage en bois (qualifié de stéréotomie) a

frappé dans ce moment ses regards, et, récemment occupé des théories d'Épicure sur la cohésion atomistique, il a dû songer à certaine discussion qu'il a soutenue récemment sur les doctrines cosmogoniques de ce philosophe remises en question à propos d'un système des nébuleuses. Songeant aux nébuleuses, il a machinalement levé les yeux sur la constellation Orion. De celle-ci, comment arriver à l'acteur Chantilly? Par une voie très simple : un petit journal, raillant la veille ce savetier devenu tragédien, avait appliqué ce vers latin :

Perdidit antiquum litera prima sonum,

au changement de nom qu'avait rendu nécessaire une si complète métamorphose. Or, ce vers, dans l'origine, fut appliqué à la constellation Orion dont le premier nom était Urion.

Les gestes involontaires du promeneur silencieux, les paroles qu'il murmure entre ses dents, la direction de ses regards, le souvenir de quelques conversations récentes, ont suffi à l'observateur passionné, pour lequel l'inquisition la plus minutieuse est devenue une constante habitude, et pas une de ces idées ne lui a échappé au passage.

Appliquez cette perspicacité surprenante, résultat d'une tension d'esprit presque surhumaine et d'un instinct merveilleux, à une opération de police, et vous avez un limier admirable, un investigateur à qui rien n'échappe, un juge d'instruction comme il n'en est guère. M. Poe s'empare de cette situation et en pousse à bout, avec une ténacité tout américaine, les conséquences les plus extrêmes.

Trois ou quatre de ses récits reposent sur cette combinaison très simple, mais d'un effet très sûr. Nous regretterons seulement que le conteur étranger ait cru en augmenter l'intérêt en choisissant Paris, dont il n'a pas la moindre idée, et notre société actuelle, fort mal connue aux États-Unis, pour y placer ses ingénieuses hypothèses. Son dessein, sans aucun doute, était d'augmenter par là, aux yeux de ses compatriotes, la vraisemblance de ces petits drames. *Major e longinquo.* Tel détail, inacceptable dans un récit dont la scène se serait passée à Baltimore ou à Philadelphie, devenait admissible placé à deux mille lieues de là, et ne dérangeait plus la disposition volontairement crédule du lecteur américain. Le merveilleux, et même l'extraordinaire, ont besoin de perspective. Faites circuler le khalif Haroun-al-Raschid dans les rues qui avoisinent les Tuileries, dépaysez tant seulement sur les bords de l'Yonne ou du Cher les aventures étonnantes qui font le charme de l'*Alif-Laïla* (1), — l'histoire d'Aboul-Hassan et de Chems-el-Nihar, par exemple, — et vous nous en direz des nouvelles. M. Poe n'était donc pas si malavisé en éloignant ses tableaux pour dissimuler

(1) C'est le vrai titre du recueil connu chez nous sous celui des *Mille et une Nuits.*

les artifices de sa peinture, et lui donner tout le prestige de la vérité; mais il fallait prévoir que des lecteurs français, venant à s'arrêter devant ces mêmes toiles, seraient tout ébaubis de trouver la capitale de la France complétement bouleversée, les principaux quartiers délogés tout soudain, une impasse Lamartine dans les environs du Palais-Royal, une rue Morgue dans le quartier Saint-Roch, et la barrière du Roule au bord de la Seine, « sur la rive opposée à la rue Pavée-Saint-André. » Il ne fallait pas ensuite, appliquant à notre hiérarchie sociale les idées d'un pays beaucoup plus niveleur que le nôtre, supposer que le préfet de police, à bout de moyens, et ne sachant à quel saint se vouer pour la découverte d'un mystérieux papier (*La Lettre volée*), vient un soir, familièrement, fumer un ou deux cigares avec le jeune observateur dont nous avons parlé, lui demander conseil, lui soumettre ses doutes, et engager un pari sur le succès des démarches proposées par cet officieux conseiller. Encore ne citons-nous pas toutes les bévues, ni les plus énormes, que notre crayon rouge ait notées en marge de ces bizarres petits romans. Ces bévues s'expliquent, du reste, par leur origine étrangère, et aussi par la méthode que l'auteur adopte de transporter chez nous des chroniques réelles, choisies parmi les crimes qui ont occupé les magistrats de New-York ou de Boston. Ainsi l'histoire de Marie Roget (*the Mystery of Marie Roget*) est une cause célèbre américaine; les noms seuls sont francisés, les incidens n'ont pu l'être. L'Hudson devient la Seine; Weehawken, la barrière du Roule; Nassau-Street, la rue Pavée-Saint-André, et ainsi de suite. De même Marie Roget, la prétendue *grisette* parisienne, n'est autre que Mary-Cecylia Rogers, la marchande de tabac (*cigar-girl*) dont le mystérieux assassinat terrifia, il y a quelques années, la population de New-York. Racontons d'abord l'événement tel qu'il fut raconté dans le *New-York Mercury* ou dans le *Brother Jonathan*. Il sera toujours temps d'en revenir à la fiction quand nous aurons une idée juste de la réalité.

Mary Rogers était, à ce qu'il paraît, une des plus jolies filles de New-York. Un marchand de tabac, spéculant sur sa beauté, l'avait prise pour demoiselle de comptoir. Exposée dans sa boutique à tous les regards et à plus d'une interpellation familière, Mary n'avait pourtant donné prise à aucun mauvais propos, lorsqu'un beau jour elle disparut mystérieusement, sans que son patron ni sa mère pussent dire où elle était allée. La voix publique s'empara tout aussitôt de cette circonstance, qui donna lieu à maints commentaires plus ou moins épigrammatiques, plus ou moins sinistres, et la presse elle-même en tira son profit ordinaire, en s'appliquant à irriter encore la curiosité générale. Bref, grossissant toujours et présentée chaque matin sous un jour plus extraordinaire, la disparition de la belle marchande faisait grand bruit, lorsqu'au bout d'une semaine elle reparut, bien portante, un peu triste,

fort étonnée du scandale qu'elle avait donné sans le vouloir, et, tant bien que mal, expliquant son étrange absence. Ce retour inattendu mit naturellement un terme, sinon à tout commérage, du moins à toute enquête publique. Les journaux se turent, et Mary, que la curiosité dont elle était devenue l'objet paraissait fatiguer outre mesure, quitta le magasin pour rentrer chez sa mère. Celle-ci tenait une pension bourgeoise dans Nassau-Street.

Cinq mois après cette première équipée, si simple en elle-même, Mary Rogers disparut derechef. Trois jours se passèrent sans qu'on entendît parler d'elle. Le quatrième, on retrouva son cadavre flottant sur les eaux de l'Hudson, près de la rive opposée au quartier qu'elle et sa mère habitaient, et dans le voisinage d'un faubourg assez mal famé, Weehawken. Cet événement produisit une sensation profonde. Après quelques jours de vaines recherches, on offrit d'abord 200 dollars, puis 400, puis 1,000, puis 2,000, à quiconque ferait découvrir l'assassin. A ces primes offertes par la police municipale, un comité de citoyens ajouta bientôt une somme votée par eux; bref, 6,000 dollars (30,000 fr. environ) furent promis au dénonciateur qui faciliterait la punition du crime qu'on avait à cœur de venger. Ces premières démarches n'eurent aucun résultat, si ce n'est de constater à peu près ce qu'était devenue Mary Rogers, à partir du moment où elle avait quitté la maison de sa mère jusqu'à celui où elle avait dû périr.

Elle était sortie à neuf heures du matin, le dimanche 22 juin, pour aller, disait-elle, passer la journée chez une de ses tantes qui logeait à l'autre bout de la ville, dans un quartier assez voisin du bord de l'eau. Un jeune homme, à qui elle était fiancée, devait aller l'y prendre le dimanche soir pour la ramener chez elle. Il en fut empêché par le mauvais temps, et crut que sa promise passerait la nuit chez sa tante, ainsi que cela lui était arrivé plus d'une fois. Le lundi seulement on apprit que Mary n'était point allée chez sa parente. Le mercredi, on retrouvait son corps, ainsi que nous l'avons dit. Elle ne paraissait pas avoir été noyée. Sa figure était souillée d'un sang noirâtre qui lui sortait de la bouche. Autour de ses lèvres, aucune écume; aucune altération de couleur dans les tissus cellulaires. Quelques meurtrissures, quelques empreintes de doigts autour du cou. Les bras raidis étaient ramenés sur la poitrine. La main gauche était fermée et crispée, la droite à demi ouverte. Des excoriations autour des poignets attestaient suffisamment qu'on avait lié les mains à la victime, soit avant le meurtre, soit après. Du reste, point de blessures apparentes, aucune trace de coups. Tout d'abord on n'aperçut pas un ruban de soie tellement serré autour du cou, qu'il disparaissait sous les chairs tuméfiées. Le nœud de ce ruban était sous l'oreille gauche; ce ruban pouvait avoir été l'instrument du

meurtre. Quant au surplus des investigations, les médecins appelés à les faire pourraient seuls, dans leur langage scientifique, en exprimer le résultat. Il nous suffira de dire qu'ils croyaient à de coupables violences et qu'ils attestaient néanmoins l'innocence de la jeune fille assassinée.

Les vêtemens de Mary étaient fort en désordre et déchirés. Sa robe, fendue depuis l'ourlet inférieur jusqu'à la ceinture, et tordue autour de sa taille, y était maintenue par un de ces nœuds que les marins appellent *clé*. De sa jupe, en fine mousseline, on avait détaché avec soin une espèce de bandeau, large de dix-huit pouces, qui, passé à son cou, y formait une espèce de cravate très lâche et retenue par un nœud très serré. Par-dessus cette bande de mousseline et le ruban dont nous avons parlé plus haut, on trouvait encore les brides d'un bonnet brodé qui pendait sur les épaules du cadavre. Le nœud de ces rubans ne ressemblait en rien à celui que les doigts d'une femme sont habitués à former. C'était plutôt le *slip-knot* ou nœud coulant des marins.

Aux conjectures tirées de cette première inspection du cadavre, il fallut, peu de jours après, joindre des renseignemens importans. Les enfans d'une femme qui tenait dans le faubourg une espèce d'auberge, rôdant parmi les bosquets qui avoisinent Weehawken, trouvèrent sous un berceau très retiré, où trois grosses pierres formaient une sorte de banc rustique, un jupon blanc, une écharpe de soie, un parasol, des gants, un mouchoir de poche; tous ces objets avaient appartenu à Mary Rogers. On découvrit encore plusieurs débris de vêtemens sur les broussailles environnantes. La terre était foulée, les buissons portaient les traces d'une lutte. Entre le bosquet en question et la rivière, plusieurs barrières avaient été jetées bas, et le sol était labouré comme après le passage d'un objet pesant, traîné à force de bras.

L'aubergiste, interrogée par suite de cette première découverte, déclara que vers trois heures de l'après-midi, le dimanche où le meurtre avait dû être commis, un jeune homme très brun et une jeune fille étaient venus passer quelque temps chez elle. De là ils s'étaient dirigés vers les bois environnans. La jeune personne, dont l'hôtelière avait remarqué le costume, portait en effet une écharpe. Bientôt après le départ du jeune couple, une bande de jeunes gens, appartenant à cette classe malfaisante qui compromet sans cesse la tranquillité publique, étaient venus demander à grands cris un repas qu'ils avaient oublié de payer en s'en allant. On les avait vus se diriger vers les bois; dans la soirée, en grande hâte et fort échauffés, ils étaient revenus sur leurs pas, et avaient repassé le fleuve. C'était dans la même soirée, un peu avant la tombée de la nuit, que l'aubergiste avait entendu les cris d'une femme; cris violens, désespérés, mais étouffés promptement. Un con-

ducteur d'omnibus confirmait cette déposition en déclarant qu'il avait vu Mary Rogers traverser l'Hudson dans un bac, en compagnie d'un jeune homme brun.

Le surlendemain du jour où avait eu lieu l'enquête ci-dessus, un incident tragique vint augmenter encore les perplexités publiques. Payne, le prétendu de Mary Rogers, fut découvert et ramassé presque sans vie près du bosquet où l'on supposait qu'elle avait dû périr. Une fiole de laudanum, vide à ses côtés, et l'odeur restée à ses lèvres, prouvaient qu'il s'était empoisonné. Il mourut sans parler. Une lettre trouvée sur lui disait que ses regrets et son amour étaient cause de ce singulier suicide.

Mais ce suicide pouvait être le résultat du remords. Payne avait été soupçonné dès les premiers momens, et ne devait sa mise en liberté qu'à un *alibi* plus ou moins douteux. A défaut de Payne, le meurtre de Mary se pouvait attribuer, soit à son compagnon inconnu, soit aux jeunes gens sans aveu qui les auraient rencontrés dans la profondeur des bois. Qui suspecter? qui poursuivre? Tel était le problème dont tous les journaux de New-York s'emparèrent, et qui devint le sujet d'une polémique acharnée.

M. Poe s'en empare à son tour, et lance au milieu du choc des opinions ce personnage à part, ce syllogisme vivant dont nous avons parlé. Le chevalier Dupin, — tel est le nom qu'il lui a forgé, nom vraiment caractéristique, et d'une invraisemblance, d'une étrangeté fort remarquables, — le chevalier Dupin, attentif à toutes les versions contradictoires, les discute rigoureusement, les soumet aux exigences de l'analyse mathématique. On voit qu'il a lu, dans l'*Essai philosophique* de Laplace, le chapitre consacré à *la probabilité des jugemens des tribunaux*. Laplace dit en effet qu'il faudrait s'abstenir de juger si, pour asseoir un jugement définitif en matière criminelle, l'évidence mathématique était rigoureusement exigée. Tout en recherchant cette évidence, l'agent de M. Poe semble en désespérer. Mais ses calculs de probabilité sont frappans et curieux. C'est tout ce qu'on doit leur demander.

Novalis a dit dans ses *Moral Ansichten:* « Il y a dans les événemens des séries idéales qui côtoient, en ligne parallèle, la série des événemens réels. Rarement elles coïncident. Les hommes et les circonstances modifient d'ordinaire l'enchaînement idéal des faits, de manière à rendre cet enchaînement imparfait, et tout aussi imparfaites les conséquences qu'ils entraînent. Il en fut ainsi de la réforme. Au lieu du protestantisme véritable, le luthéranisme en est sorti. » En choisissant ce passage pour épigraphe de son récit, l'auteur américain nous en explique le but métaphysique. Quand il met en regard les diverses hypothèses des journaux français (c'est-à-dire américains) au sujet du meurtre com-

mis à New-York, quand il fait ressortir les erreurs grossières de cette logique vulgaire, improvisée pour la pâture des masses inintelligentes, son but est de prouver qu'en vertu de certains principes une série idéale, c'est-à-dire purement logique, de faits bien dépendans les uns des autres, doit conduire, par une accumulation de suppositions qui se corroborent mutuellement, au plus près de la série réelle ou de la vérité. Il détruit ainsi, par une dialectique inexorable, les faux systèmes dressés autour de lui, et, sur un terrain parfaitement déblayé, il construit de toutes pièces un édifice nouveau.

Aux yeux de ce terrible raisonneur, la pratique des tribunaux qui restreignent l'admission des preuves à un petit nombre de faits concluans est souverainement erronée. La science moderne, qui calcule très souvent sur l'imprévu, et prouve le connu par l'inconnu, comprend mieux l'importance des incidens secondaires, des démonstrations collatérales, dont il faut avant tout faire la part. Ce sont des faits en apparence peu essentiels, des accidens isolés qui sont devenus la base des systèmes les plus complets et les mieux établis.

Ce principe une fois posé, les conséquences arrivent d'elles-mêmes. En abandonnant le fait principal pour se rejeter sur des détails qui paraissent insignifians, le chevalier arrive à constater plusieurs circonstances qui plus tard serviront à l'éclairer.

Lors de sa première escapade, la pauvre Mary Rogers avait eu pour complice un jeune officier de marine d'une réputation assez mauvaise. On présumait qu'elle l'avait quitté par suite d'une querelle dont le motif était inconnu. Tel est le premier détail assez *irrelevant*, — pour parler comme les jurisconsultes, — dont notre logicien fait son profit.

Le second est moins concluant encore. Trois jours après le jour où on a perdu les traces de Mary Rogers, un habitant de New-York, se promenant avec sa femme et sa fille, a fait marché pour traverser l'Hudson avec six jeunes gens montés sur une chaloupe. Ils l'ont effectivement transporté sur l'autre rive; mais, la jeune fille étant revenue sur ses pas pour réclamer son ombrelle oubliée dans la barque, les mauvais sujets l'ont saisie, bâillonnée, entraînée au milieu de la rivière, et, après d'indignes traitemens, l'ont déposée sur le rivage à quelque distance de l'endroit où ils avaient débarqué son père et sa mère.

Autre détail, fort peu essentiel en apparence. Le lundi 23 juin (on se souvient que la disparition de Mary Rogers datait du dimanche 22), un des bateliers de la douane a vu flotter sur l'Hudson une barque vide. Il n'y avait que des voiles à fond de cale. On l'a touée jusqu'au dépôt des barques (*barge-office*). Le lendemain matin, à l'insu des surveillans, elle avait disparu. On n'a conservé que le gouvernail, par aventure mis à l'abri des voleurs.

Ces circonstances, disséminées dans les colonnes de vingt journaux, ont peu de valeur. Réunies dans une série d'argumens, elles peuvent devenir décisives.

La première conduit à se demander si ce jeune homme brun, en compagnie duquel Mary Rogers a été vue par deux témoins dignes de foi, ne serait pas justement l'officier de marine qu'une première fois, Mary Rogers avait suivi loin de la maison maternelle.

La seconde explique comment l'opinion publique, égarée par l'analogie de deux faits arrivés à peu de jours de distance, est imbue de l'idée que la jolie marchande a été surprise dans les rues par une bande de malfaiteurs, et mise à mort par eux après de honteuses tentatives. Il ne faudra donc plus accorder à cette version si populaire une trop grande valeur.

La troisième circonstance n'a de véritable portée qu'après une très longue série d'argumens — dont nous ne pouvons fatiguer le lecteur, — et qui tous ramènent l'esprit à la même conclusion, à savoir que l'officier de marine, coupable de la première séduction, demeurée incomplète, doit nécessairement être soupçonné d'avoir commis le meurtre dont on a vainement cherché l'auteur ou les auteurs. Quand tous ces indices sont ainsi groupés, l'enlèvement de la barque déposée au *barge-office* devient un véritable trait de lumière. Cette barque, remorquée là le lundi, en a disparu le jour suivant, avant qu'aucun journal eût averti qu'elle avait été trouvée. C'est sans doute le propriétaire de cette barque qui est venu la reprendre; mais pourquoi n'a-t-il pas réclamé le gouvernail? Ceci dénote quelque trouble de conscience, — de même que l'adresse consommée avec laquelle il a trompé la surveillance des gardiens prouve l'habitude des manœuvres maritimes, — de même que la connaissance qu'il a eue de l'endroit où était sa barque établit qu'en homme du métier il est au courant, avant toute information publique, des plus petites nouvelles concernant l'état du port. Ceci posé, on revient à l'examen du cadavre. Les épaules, légèrement meurtries, portaient des empreintes correspondantes à celles des traverses qui garnissent le fond d'un bateau. D'ailleurs, le corps n'aurait pu, sans une grave imprudence, être jeté dans les basses eaux qui confinent au rivage. Il a donc fallu une barque pour le conduire au milieu du courant. Une fois débarrassé du cadavre, le meurtrier aura cherché à se dérober tout aussitôt aux recherches. En arrivant au débarcadère, s'il n'a pas immédiatement trouvé sous sa main ce qu'il lui fallait pour amarrer sa barque, poursuivi par les terreurs qui devaient l'assiéger, il aura facilement cédé à la pensée de laisser aller à la dérive cette embarcation sans valeur. Fuir à tout prix, s'éloigner de la rivière maudite où flotte le cadavre qui l'accuse, telle a dû être son unique préoccupation dans ce moment de crise et d'angoisse; mais, le lendemain, avec une horreur

indicible, il apprend que cette nacelle, muet témoin du crime, au lieu d'être emportée vers l'Océan, est à la disposition des autorités, déposée dans un endroit public. De ce moment, une seule pensée l'occupe, c'est d'enlever à tout prix cette dangereuse pièce de conviction. Maintenant qu'a-t-elle pu devenir? Où est cette barque sans gouvernail, facile à reconnaître, et dont l'identité pourrait être facilement vérifiée par le douanier, qui l'avait trouvée le lundi matin? Si on la découvre, si elle a, de près ou de loin, quelque rapport avec l'officier déjà si suspect, ne touche-t-on pas à la solution de ce problème, si ardemment étudié?

Nous ne vous donnons pas, — remarquez-le bien, — la vingtième partie des raisonnemens qui, directement ou indirectement, corroborent celui-ci. Vous n'avez que le squelette décharné de ce vigoureux réquisitoire, que Jefferies et Laubardemont auraient envié au chevalier Dupin, tant il est à la fois minutieux et bien conduit, tant ses bases semblent légères, et tant l'auteur a fini par lui donner de solide aplomb.

Maintenant que vous avez une idée de l'auteur américain, commenté selon ses habitudes favorites, il faut bien essayer de vous le faire connaître sous un aspect nouveau. Nous l'avons étudié logicien, pourchasseur de vérités abstraites, amoureux des plus excentriques hypothèses, des calculs les plus ardus; il est juste de le juger comme poète, comme inventeur de fantaisies sans but, de caprices purement littéraires. Pour cela, nous nous en tiendrons à deux contes que nous avons tout exprès réservés : — *The Black Cat*, et *the Man of the Crowd*, — *le Chat noir* et *l'Homme des foules*.

Le Chat noir nous rappelle les plus sombres inspirations de Théodore Hoffmann. Jamais le club de Sérapion n'écouta rien de plus fantastique que l'histoire de cet homme, de ce maniaque infortuné, qui loge dans son cerveau, brûlé par les liqueurs fortes, une haine monstrueuse, la haine de son pauvre chat. Il l'avait auparavant beaucoup aimé; mais, certain soir qu'il revenait ivre et que Pluton, — c'était le nom du pauvre animal, — voulait se soustraire à de brutales caresses, il le saisit de manière à le blesser. Pluton se défendit, et mordit quelque peu son maître. Celui-ci, dans un noir transport de rage, tira un couteau de sa poche, et, prenant par le cou cette malheureuse bête, lui creva un œil sans hésiter.

Le lendemain, quand les fumées alcooliques se furent dissipées, ce chat borgne apparut à son maître comme l'incarnation d'un remords, comme un reproche vivant de sa lâche violence, de sa folle cruauté. De plus, rancunier et peureux, Pluton fuyait les caresses de l'homme qui l'avait ainsi mutilé. Ainsi, peu à peu, s'engendra la bizarre antipathie que nous avons dite, haine atroce, qui semblait se développer sous l'irritante influence des spiritueux. Bref, cédant à une inspiration non

moins diabolique que la première, notre homme pendit son chat, son pauvre chat noir, déjà éborgné par lui.

Par une fatalité singulière, le jour suivant, sa maison brûla. L'incendie fit crouler toutes les murailles, sauf une seule, fraîchement replâtrée. Sur celle-là, qui offrait une surface parfaitement lisse et blanche, la foule, accourue pour vérifier les ravages du feu, contemplait avec étonnement, — et le propriétaire avec horreur, — l'image d'un chat noir, dessinée, pour ainsi dire, en relief. Ce chat ne pouvait être que Pluton, témoin la corde passée à son cou, et dont on retrouvait l'empreinte sur ce fantastique médaillon.

Sans doute, — car nous ne croyons plus aux miracles, — le chat, détaché de l'arbre où il était pendu, avait été jeté dans la maison, par quelque mauvais plaisant, dès le début de l'incendie, et la chute de quelque plancher l'avait collé contre la muraille neuve, où il était resté pendant que la maison brûlait. Au moins est-ce de la sorte que peut s'expliquer ce *décalque* si extraordinaire.

Quoi qu'il en soit, le fantôme de Pluton, depuis cette scène fatale, hanta le cerveau dérangé de son assassin, qui cherchait une occasion d'expier son crime, lorsqu'il rencontra, certain soir, dans un cabaret où il passait la nuit, un autre chat, noir comme Pluton, et qui parut recevoir avec un plaisir singulier les caresses dont il l'accablait. En achetant ce chat, qui le suivit très volontiers, le pauvre fou crut apaiser les mânes de sa victime. Hélas! le lendemain, quand il examina son nouvel hôte au grand jour, le malheureux s'aperçut que, comme Pluton, ce chat était borgne. Cette coïncidence presque inexplicable lui donna pour l'animal une aversion toute naturelle, et qui, semblable de tout point à la première, s'amassait, croissait, s'envenimait chaque jour.

Pour la faire mieux comprendre, il faut ajouter encore que sur sa noire fourrure ce malheureux chat avait une tache blanchâtre, — la seule différence qui le distinguât de son prédécesseur, — et que cette tache, d'abord assez indécise dans ses contours, avait fini par prendre, — au moins notre ivrogne la voyait-il ainsi, — la forme très distincte et très nette d'une potence. C'était là, pour une imagination malade, une sorte de pronostic funeste.

Nonobstant toutes ces causes de haine, l'homme, sa femme et le chat vécurent quelque temps sans querelles; la femme aimait singulièrement le chat, le chat aimait l'homme; l'homme craignait le chat, et n'aimait guère la femme. Ajoutez à ces fâcheuses dispositions les mauvais conseils de la misère, — *malesuada fames*, — et les sanglantes chimères que l'ivrognerie suscite dans un esprit malade; vous comprendrez ce qui suivit.

L'homme descendit un jour à la cave, escorté de sa femme et de son

chat. Ce dernier, toujours empressé autour de son maître, se trouva sur ses pas, et le fit cheoir. Oubliant alors ses craintes, et n'écoutant que son ressentiment, l'homme leva sur le chat une hachette qu'il tenait à la main; la femme intervint mal à propos pour sauver le chat : la hachette, — nous ne nous chargerons pas d'expliquer cette erreur, — s'égara sur la tête de la femme.

Il ne s'agissait plus, le crime une fois commis, que de faire disparaître le cadavre. Après avoir passé en revue tous les moyens usités en pareil cas, — depuis le dépècement par petits morceaux, jusqu'à l'emballage dans une malle qu'on expédie à quelque mille lieues, à l'adresse d'un correspondant inconnu, — l'homme inventa de *murer* le corps de sa femme, suivant la méthode adoptée par les moines dans leurs *in pace*, c'est-à-dire de l'enfouir dans l'épaisseur d'un mur. Ce beau projet fut immédiatement mis à exécution : l'assassin enleva les briques dont on avait masqué le devant d'un foyer condamné, et, dans le vide qu'elles laissaient, plaça le corps de la défunte; puis, devant le corps, il releva la cloison, qui se trouvait ainsi parfaitement en rapport avec le reste du mur. Il va sans dire qu'il avait sali avec grand soin le mortier dont il se servait pour cette opération délicate, et mêlé dans le plâtre assez de villosités jaunâtres pour lui ôter toute indiscrète blancheur. Bref, l'ouvrage était bien fait, et le *trompe-l'œil* exécuté d'une manière très rassurante.

Ceci terminé, l'homme en revint à la pensée de tuer bel et bien le chat, unique témoin du meurtre; mais, à sa grande surprise et à sa grande joie, il ne le put dénicher nulle part. Le prudent animal avait sans doute fui la maison ensanglantée. Son départ n'était-il pas un heureux présage?

Pourtant, au bout de quatre ou cinq jours, la police, avertie que la femme ne paraissait plus, met ses agens en campagne, et fait une visite domiciliaire chez le mari, soupçonné de s'être procuré les douceurs du veuvage par quelque illicite procédé. On fouille avec soin la maison. Le maître lui-même conduit du grenier à la cave les estafiers décontenancés. Il les mène, avec une sorte de triomphe sauvage, jusqu'à l'endroit même où est caché ce qu'ils cherchent. Il prend un malin plaisir à leur vanter l'épaisseur, la solidité des murailles; il va, — tant son audace est grande et sa sécurité complète, — jusqu'à frapper la cloison qui dérobe à leurs yeux la preuve du crime... mais alors de la muraille même sort un long gémissement, une plainte qui n'a rien d'humain, et qui semble la voix d'un démon accusateur. L'homme s'évanouit sur place, la police jette bas la muraille, creuse, et trouve dans l'intérieur, sur le cadavre de la femme assassinée, le gros chat noir accroupi, dont l'œil unique, allumé par la faim et la colère, éclaire au loin les ténèbres de la cave. L'homme l'avait muré, lui aussi, sans s'en apercevoir.

L'Homme des foules n'est point un récit, c'est une étude, c'est une idée simple rendue avec énergie. L'auteur suppose que, dans un moment où ses yeux erraient au hasard sur les nombreux promeneurs qui passaient et repassaient devant les fenêtres d'un café où il était assis, il distingue une physionomie dont l'aspect le pénètre d'une indicible curiosité; c'est celle d'un vieillard maigre et pâle dont tous les traits expriment avec une rare énergie l'inquiétude de la conscience, les angoisses du remords.

« Je n'avais jamais rien vu, dit-il, qui offrît quelque ressemblance, même éloignée, avec cette figure décrépite, et ma première idée, en l'apercevant, fut que Retszch, s'il l'avait connue, l'aurait préférée au type qu'il a choisi pour représenter Méphistophélès. Tandis que, fidèle à mon système d'observation, j'essayais d'analyser et de traduire en faits ou en passions les lignes multiples que m'offrait un si singulier visage, vingt idées s'éveillèrent en moi confuses et paradoxalement amalgamées, de rare et puissante intelligence, de méfiance habituelle, de misère, d'avarice sordide, d'insensibilité rigide et profonde, de malice, de cruauté, de triomphale ironie, de terreurs cachées, puis, sur le tout, de désespoir intense et sans remède. Je me sentais intéressé, presque ébloui, fasciné à un degré surprenant. — Quelle étrange histoire on apprendrait, me disais-je, si on pouvait lire dans cette poitrine! Puis vint un extrême désir de ne pas laisser échapper cet homme, de le suivre, d'apprendre sur son compte tout au moins ce que les autres en savaient. »

Cédant à ce désir, notre curieux s'élance dans la rue et se met sur la piste de l'inconnu, étudiant ses moindres gestes, son costume, sa démarche avec une attention minutieuse, et d'autant plus à son aise pour cet examen passionné, que le mystérieux promeneur ne tourne jamais la tête, allant toujours droit devant lui, et choisissant avec une préférence marquée les groupes nombreux, les trottoirs encombrés de foule. Cette méthode ou cette manie, comme on voudra l'appeler, permettent à l'observateur qui le poursuit de s'approcher autant qu'il le veut, et de scruter de près les moindres détails de sa mise. Or, sous la *roquelaure* râpée qui recouvre tant bien que mal le torse maigre et courbé de ce vieillard singulier, l'espion volontaire distingue, en relief, le manche d'un poignard. A travers les fentes de ce haillon, il voit luire un diamant. N'y a-t-il pas là de quoi le confirmer dans ses soupçons si promptement éveillés?

Il continue donc sa chasse, espérant découvrir le domicile du vieillard; mais les heures se passent, la soirée s'avance, et celui-ci ne semble pas songer à gîter quelque part. D'abord il s'est tenu dans les rues les plus fréquentées. A mesure que les passans y deviennent moins nombreux, il les quitte l'une après l'autre pour aller dans les passages où la vie de

la cité se concentre peu à peu. Là seulement sa démarche est lente et assurée, son regard s'apaise; là seulement il respire en liberté. Les passages se vident à leur tour, l'air fraîchit, la pluie tombe; mais, malgré le froid et la pluie, cette espèce de juif errant, ardent à fuir la solitude, va rôder à la porte des théâtres, le long de leurs colonnades où le gaz brille encore, où les équipages mouillés, les cochers engourdis, attendent leurs maîtres. Là se réfugie, pour une heure encore, l'homme des foules, et, quand les spectateurs bruyans quittent la salle qui va se fermer, le malheureux se jette avec un empressement fébrile au milieu de leurs groupes animés. Peu lui importe où le mènent ces vivans ruisseaux au courant desquels il s'abandonne; il marche, il va jusqu'à ce que, taris peu à peu, leurs derniers flots le laissent seul dans quelque rue éloignée et silencieuse. Alors, encore une fois rappelé à lui-même, il cesse d'obéir à l'instinct purement machinal; il précipite sa marche, il se hâte dans les ténèbres, et, tournant enfin quelque angle bien connu, il aperçoit devant lui des volets entrebâillés qui laissent échapper, avec de vifs rayons de lumière, un bruit confus de blasphèmes et de chants. Il n'y a pas à s'y tromper, ce cabaret, ce *palais du gin*, est un repaire infame où la prostitution et le vol tiennent leurs nocturnes assises. Dans les rues étroites et méphitiques que notre inconnu a traversées pour y arriver, il n'est pas de boues plus noires, de fanges plus fétides, d'immondices plus corrompues que les misérables êtres entassés pêle-mêle dans cet asile de la débauche et du crime. N'importe, la lumière et le bruit ont déjà ranimé ce malheureux, que le silence accable, que l'isolement écrase. Il ne quittera qu'à l'aurore ce pandœmonium hurlant où il se précipite avec un cri de joie plus triste qu'un cri d'agonie.

Au point du jour, cependant, on chasse, comme autant de bêtes brutes, les pâles habitués de cette horrible hôtellerie. Notre observateur, dont le regard n'a pas quitté un instant l'être bizarre sur les traces duquel il s'est jeté à l'improviste, surprend sur sa physionomie une contraction de désespoir.

« Cependant il n'hésita pas sur la route qu'il avait à prendre, et, avec cette énergie infatigable que les maniaques déploient souvent, il s'enfonça d'un pas délibéré, par les mêmes rues qui l'avaient amené, jusqu'à cet endroit maudit, au cœur même de la capitale des trois royaumes. Il marcha vite et long-temps, tandis que je le suivais pas pour pas, bien décidé à ne point abandonner une étude qui m'intéressait alors au suprême degré. Le soleil se leva pendant que nous cheminions ainsi; et lorsque nous arrivâmes devant l'un des principaux marchés de Londres, la rue de l'hôtel D..., où donne ce marché, présentait une scène presque aussi animée, presque aussi bruyante que la veille au soir. Si pénible que devînt, au milieu de ce tourbillon humain, la tâche que je m'étais

imposée, je ne voulus pas renoncer à poursuivre l'étranger, qui derechef semblait paisible et presque satisfait. Errant çà et là, sans but arrêté, sans préoccupation apparente, il demeura toute la journée dans cette rue tumultueuse. Lorsque le soir vint, épuisé par vingt-quatre heures de chasse, et ne pouvant guère me promettre de pénétrer plus complétement le mystère de cette existence à part, je m'arrêtai tout à coup en face de l'homme errant, et je crus l'embarrasser par un regard fixe et profond qui alla chercher le sien au fond des creuses orbites où s'abritaient ses prunelles; mais il ne prit pas seulement garde à moi, et, m'écartant du coude, il continua du même pas solennel son voyage sans trève, tandis que, cessant de m'attacher à ses pas, je restais immobile à le contempler. — Ce vieillard, me dis-je enfin, est le type et peut-être le génie du crime. En punition de je ne sais quel forfait, il éprouve ce grand malheur dont parle un moraliste français, « ce grand malheur de ne pouvoir être seul (1). » Il est condamné, par ses craintes ou ses remords, à finir sa vie dans la foule. Ce serait peine perdue de le suivre. Je ne saurai rien de plus, ni sur lui ni sur ses actes passés. Le cœur des méchans est un livre plus indéchiffrable, plus énorme, que le *Hortulus animæ* de Grunninger (2). »

Nous avons assimilé déjà le talent de M. Poe à celui de Washington Irving, ce dernier, plus riant, plus varié, moins ambitieux, et à celui de ce William Godwin, dont la « sombre et malsaine popularité » a été si sévèrement contrôlée par Hazlitt (3). Toutefois il faut reconnaître à l'auteur de *Saint-Léon* et de *Caleb Williams* plus de vraie science philosophique, une tendance beaucoup moins marquée au paradoxe purement littéraire. Que si l'on voulait désigner, en Amérique même, un prédécesseur à M. Edgar Poe, on pourrait, sans trop forcer les analogies, le comparer à Charles Brockden Brown (4), qui, lui aussi, cherchait de bonne foi, jusque dans ses plus frivoles fictions, la solution de quelque problème intellectuel; se complaisant, comme M. Poe, à peindre ces tortures intérieures, ces obsessions de l'ame, ces maladies de l'esprit qui offrent à l'observation un champ si vaste, et tant de phénomènes curieux aux studieux constructeurs de systèmes métaphysiques.

Brockden Brown, il est vrai, faisait des romans, et nous ne connaissons de M. Poe que des nouvelles fort courtes, — quelques-unes n'ont pas plus de six à sept pages; — mais le temps serait mal choisi, ce nous semble, pour classer, par ordre d'étendue, les compositions de ce genre. Il est si facile d'allonger indéfiniment une série de faits, et si difficile, au contraire, de condenser en peu de mots, sous forme de récit, toute

(1) La Bruyère.
(2) *Hortulus animæ cum Oratiunculis aliquibus superadditis.*
(3) *Spirit of the Age, or contemporary Portraits*, vol. I, p. 179. Galignani.
(4) L'auteur de *Wieland*, d'*Edgar Huntly*, etc.

une théorie abstraite, tous les élémens d'une conception originale! Aujourd'hui que le moindre barbouilleur de papier s'élève, du premier bond, au mélodrame en dix ou vingt volumes, Richardson lui-même, s'il revenait au monde, serait, dans l'intérêt de sa gloire, obligé de résumer ses caractères, d'émonder ses interminables dialogues, et de répartir en médaillons finement ouvrés les nombreuses figures de ses vastes tableaux. La victoire était hier aux gros bataillons; elle appartiendra demain aux troupes d'élite. Des grands romans qui amusaient Mme de Sévigné, on en était venu aux contes de Voltaire et de Diderot. Un caprice de la mode a remis en honneur les *Clélie* et les *Astrée* du XVIIe siècle; mais on n'a oublié pour cela ni *Candide* ni *les Amis de Bourbonne,* et le temps, qui n'a rien ôté à ces récits restés classiques, ramènera certainement le goût des formes simples, laconiques, savamment concentrées. Le diamant n'est jamais bien gros, l'essence n'emplit jamais de vastes foudres, et un conte comme ceux de M. Poe offre plus de substance à l'esprit, ouvre à l'imagination plus d'horizons nouveaux que vingt volumes comme ceux que fabriquaient naguère, et par centaines, les Sandraz de Courtils, les Darnaud-Baculard, les de Lussan, précurseurs et prototypes de beaucoup de feuilletonistes contemporains. Entre ces derniers et l'auteur américain, nous nous garderons d'établir un parallèle en règle. Il sera opportun et utile de les comparer quand le temps aura consolidé la réputation naissante du conteur étranger, et — qui sait? — ébranlé quelque peu celle de nos romanciers féconds.

E.-D. FORGUES.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 octobre 1846.

Nous disions, il y a deux mois, qu'en dépit des préoccupations industrielles et économiques de notre époque, les questions politiques ne tarderaient pas à reparaître, et que l'avenir de l'Europe recélait de graves complications. Les faits, on en conviendra, ont bientôt justifié nos pressentimens. Un différend sérieux entre la France et l'Angleterre est venu altérer, pour un temps, une alliance sur laquelle, de l'avis de tout le monde, repose la paix européenne. La dynastie de 1830 a montré qu'elle entendait accepter et suivre toutes les traditions de la politique de Louis XIV dans ses rapports avec la monarchie de Philippe V. L'Espagne constitutionnelle a resserré ses liens avec la France en donnant la main de la sœur de la reine Isabelle à M. le duc de Montpensier, et si elle ne peut échapper à de nouveaux orages, elle espère trouver dans cette intimité plus de forces pour y résister. Quand nous jetons les yeux sur d'autres points de l'Europe, nous voyons qu'en Italie un pape est devenu l'espoir de tous les amis sincères du bien et des sages réformes. Les populations le saluent avec enthousiasme; les gouvernemens limitrophes des états romains l'observent avec une certaine défiance, ils comprennent qu'avec Pie IX, l'Italie entre dans une phase nouvelle, où l'opinion des hommes modérés et honnêtes pourra conquérir assez de puissance pour se faire écouter et obéir. En Suisse, le spectacle est autre : une révolution populaire a proclamé à Genève le triomphe du parti radical : il y a dans cette brusque catastrophe quelque chose de plus grave encore que la défaite du parti conservateur. Il y a là un nouvel indice des vices de la constitution helvétique, vices qui, dans le présent, menacent la Suisse d'une funeste anarchie, et peuvent, pour l'avenir, créer la nécessité d'une médiation européenne. Si l'ordre n'est pas troublé en Allemagne, le travail des esprits s'y continue avec cette persévérance incessante qui est une des qualités du génie germanique : tous les deux ou trois mois, on voit se reproduire l'annonce de cette fameuse constitution que le roi de Prusse doit octroyer à la monarchie du grand Frédéric. La gloire du législateur est sé-

duisante, mais, d'un autre côté, on s'effraie des conséquences que pourraient avoir les concessions royales. Au reste, cette agitation indécise qui perce dans l'attitude du gouvernement prussien n'est pas un des moindres symptômes de la situation de l'Allemagne. On voit donc que partout en Europe la force des choses pose des problèmes dont les difficultés exerceront long-temps la sollicitude et l'habileté des gouvernans.

Pour la France, la question espagnole est une affaire de premier ordre qu'il était impossible d'abandonner au hasard des événemens ou plutôt aux ambitieux desseins de lord Palmerston. Que ceux qui seraient tentés de nier une vérité si simple supposent un moment que la reine d'Espagne, au lieu d'épouser un descendant de Philippe V, eût aujourd'hui pour mari Léopold de Cobourg, et l'infante, don Enrique, l'un et l'autre candidats du ministre anglais. En face d'un pareil résultat, que n'eût-on pas dit! que de reproches! que d'accusations! On eût montré, et avec raison, les traditions séculaires de la politique française méconnues, foulées aux pieds. Or, si pour une semblable humiliation, pour un pareil échec, on eût exprimé un juste blâme, n'est-il pas évident que le dénouement contraire mérite l'approbation? Il est des situations qu'on ne peut accepter, si modéré, si ami de la paix qu'on puisse être. Le mariage de la reine d'Espagne avec un Cobourg eût attesté la faiblesse du gouvernement de juillet. N'eût-on pas dit en Europe que la France était descendue au rang d'une puissance de troisième ordre, puisqu'elle n'avait pas assez d'autorité pour obtenir un résultat aussi naturel que l'union de la reine d'Espagne avec un de ses cousins? Il y avait aussi pour le roi Louis-Philippe, dans cette circonstance, des sentimens de chef de famille et de race qui le soutenaient. Le représentant de la branche cadette des Bourbons n'a pas voulu rester au-dessous de la branche aînée.

Cette affaire du double mariage, qui, pendant quelques années, a été si compliquée, si lente, que nous avons vue plusieurs fois interrompue, a été reprise avec la résolution d'en finir, puis, en peu de semaines, conclue et terminée d'une manière éclatante. Les mariages annoncés à la fin d'août ont été célébrés le 10 octobre. La France avait envoyé à Madrid deux jeunes princes qui se sont noblement confiés à la courtoisie, à l'hospitalité de l'Espagne. C'est sur ces fait accomplis qu'existe maintenant entre la France et l'Angleterre un débat tout-à-fait sérieux. Il est loin de notre pensée de chercher à atténuer la gravité du différend, car à notre sens c'est précisément cette gravité qui fait un devoir aux partis et aux hommes politiques sincèrement dévoués au gouvernement de 1830 de lui prêter leur adhésion, leur appui dans une conjoncture aussi délicate. Pour nous, dès que la question s'est ouverte, nous n'avons pas cru pouvoir hésiter. Il nous a semblé que, lorsque, pour la première fois, depuis l'humiliation infligée à la France en 1840, notre gouvernement montrait, dans une grande question de politique extérieure, une résolution véritable, une complète indépendance, il fallait de toute nécessité l'appuyer, le soutenir hautement. Que fait-il aujourd'hui, sinon ce que, pour notre part, nous lui avons souvent demandé? Que de fois nous l'avons pressé, lorsqu'il voyait une entreprise utile aux intérêts, à l'honneur de la France, d'aller à son but d'un pas ferme, et notamment de ne pas sacrifier des projets légitimes aux prétentions, aux exigences de l'Angleterre, quand les unes et les autres se trouveraient excessives! Cette fermeté que nous réclamions de notre gouvernement, à laquelle jusqu'ici

il nous avait peu habitués, nous avons l'heureuse certitude qu'elle ne lui a pas manqué dans la question espagnole. En effet, les deux pièces principales du débat, la note que lord Palmerston avait chargé lord Normanby de lire à M. Guizot, et la réponse de M. le ministre des affaires étrangères, sont aujourd'hui, sinon publiées, du moins connues dans le monde politique. On assure même que M. Guizot a envoyé une copie de l'une et de l'autre à nos agens diplomatiques avec ordre de les communiquer aux cabinets étrangers. C'est grace à ce commencement de notoriété que nous pouvons mettre sous les yeux de nos lecteurs les principaux termes de cette importante discussion.

C'est le 22 septembre que lord Palmerston adressait à lord Normanby la note qui, trois jours après, était communiquée à M. Guizot. Il commence par se plaindre que, lorsque le gouvernement français lui proposait de s'entendre à Madrid pour arriver d'un commun accord au mariage de la reine Isabelle, M. Bresson avait déjà reçu des ordres contraires pour tout terminer, d'où il suivrait que la question sur laquelle le chargé d'affaires de France proposait de délibérer à Londres avait déjà été décidée par les instructions adressées à l'ambassadeur de France à Madrid. Après ce reproche de duplicité, sur lequel il va revenir avec plus de force, lord Palmerston rappelle que, dans une conversation avec M. de Jarnac, il refusa de reconnaître qu'il y eût entre les rapports de parenté du prince de Cobourg avec la famille royale d'Angleterre et ceux du duc de Montpensier avec la famille royale de France une parité suffisante pour motiver un marché tel que celui que le comte de Jarnac prétendait avoir été fait. Le prince de Cobourg n'était que le cousin de la reine d'Angleterre, ce qui n'empêchait pourtant pas lord Palmerston de pousser en sous-main le prince Léopold, et ouvertement don Enrique pour la main de la reine. Aussi, quand dans le même entretien, le chargé d'affaire de France lui demanda d'ordonner à M. Bulwer, à Madrid, d'appuyer le duc de Cadix dans le cas où des obstacles insurmontables s'opposeraient au mariage de don Enrique avec la reine Isabelle, lord Palmerston déclina la proposition, en disant que, s'il ne pouvait recommander don François, il ne croyait pas avoir le droit de s'opposer au choix qui serait fait de ce prince. Représenter d'un côté l'Angleterre comme assistant avec une sorte d'indifférence impartiale au choix que la reine Isabelle devait faire d'un époux, montrer de l'autre la France employant tous les moyens pour arriver à un but déterminé, telle est la double pensée qui domine dans la première partie de la dépêche de lord Palmerston. Le ministre anglais ne craint pas d'accuser le gouvernement français d'avoir employé la contrainte morale, *moral coercion*, pour forcer la reine d'Espagne à accepter un prince qui n'était pas le candidat que le gouvernement britannique était disposé à présenter de concert avec la France.

Mais enfin, si le mariage de la reine d'Espagne avait été un acte isolé, s'il n'eût pas été associé au projet d'union du duc de Montpensier avec l'infante dona Luisa, le gouvernement anglais n'en aurait pas fait l'objet d'une communication officielle. Lord Palmerston voit dans cette connexion, non plus un arrangement de famille, mais une combinaison politique qui soulève de graves objections; dès-lors c'est un devoir pour le gouvernement anglais de faire des représentations et une protestation formelle contre le mariage de M. le duc de Montpensier.

C'est ici surtout que se révèle la véritable pensée de la dépêche, qui a été

écrite dans l'intention de déterminer le gouvernement français à renoncer à ses projets. Or, la France a passé outre : voilà ce qui constitue la gravité de la situation. Tout en faisant des vœux sincères pour que la reine d'Espagne ait de nombreux héritiers, lord Palmerston déclare que l'incertitude des choses humaines l'oblige à examiner le cas possible où la couronne viendrait à passer sur la tête de l'infante. Le gouvernement français n'a-t-il pas cherché à reconquérir indirectement ce qu'il avait paru abandonner? Cependant la bonne foi exige qu'après avoir renoncé d'une manière à une chose, on ne cherche point à y revenir par une autre voie. Dans l'hypothèse où le mariage de M. le duc de Montpensier viendrait à se réaliser, la dépêche du 22 septembre laisse entendre que l'Angleterre réclamerait la garantie d'une renonciation pour les enfans de l'infante et du duc de Montpensier au trône d'Espagne; mais le gouvernement anglais a peine à croire qu'un gouvernement aussi désireux que prétend l'être celui de la France de respecter la tranquillité des états voisins et de maintenir la paix de l'Europe, puisse persister à vouloir accomplir un mariage qui menace un de ces états d'un danger immédiat, et peut compromettre la paix européenne.

Lord Palmerston insiste encore sur le caractère et les conséquences du mariage du duc de Montpensier. Cet événement lie, à ses yeux, la politique des deux pays non-seulement pour les relations extérieures, mais pour les affaires intérieures de l'Espagne. Le mariage, *s'il s'achève*, ne pourra-t-il pas, dans l'avenir, donner lieu à une intervention française en Espagne? La monarchie de la reine Isabelle n'est pas à bout de commotions. L'Angleterre, ajoute lord Palmerston, ne saurait être spectatrice indifférente d'un événement qui peut avoir de tels résultats. La manière dont le mariage projeté a été arrangé, les vues politiques qu'il révèle, les conséquences qu'il peut avoir, engagent le gouvernement britannique à faire des représentations sérieuses contre ce projet, et à exprimer *l'espoir fervent* qu'il ne sera pas mis à exécution.

Voilà en quels termes la question était posée par la dépêche anglaise du 22 septembre. Cette dépêche, il faut le dire, était une tentative d'intimidation : elle invitait expressément le gouvernement français à ne pas passer outre. On comprend la nouvelle importance que reçoivent d'un pareil langage les faits accomplis. Le 5 octobre, M. Guizot adressait à M. de Jarnac une dépêche dont il l'invitait à donner communication à lord Palmerston, et qui contient une réponse détaillée à tous les griefs élevés par le gouvernement anglais. Comme nous l'avons dit, cette dépêche est répandue dans le monde de la diplomatie, et beaucoup d'hommes politiques la connaissent. M. le ministre des affaires étrangères s'attache d'abord à repousser le reproche d'avoir envoyé des instructions particulières à Madrid au moment où il demandait à lord Palmerston d'agir de concert dans la question du mariage de la reine Isabelle. Il est vrai que, dans le mois de juillet, M. Guizot proposa au cabinet de Londres de s'entendre pour appuyer les deux infans, fils de don François de Paule : celui des deux qui conviendrait à l'Espagne conviendrait aussi à la France. M. Guizot tenait le même langage dans ses dépêches à M. Bresson. A cette proposition, lord Palmerston ne répondit qu'un mois après. Il n'adhérait pas à l'ouverture du gouvernement français, telle qu'elle avait été faite; il demandait au contraire à la France de se joindre à lui pour présenter exclusivement don Enrique, seul propre, selon les termes

mêmes d'une dépêche du 22 août, à devenir le mari de la reine. Sur cette réponse, le gouvernement français témoigna son étonnement, et il déclara qu'il lui était impossible de s'associer à cette détermination.

Dans sa note du 5 octobre, M. le ministre des affaires étrangères ne dissimule pas que l'adhésion donnée au choix de l'un des deux infans était spécialement favorable à l'aîné à cause de sa position loyale, de la conduite parfaitement respectueuse qu'il avait toujours tenue envers la reine Isabelle et son gouvernement. L'infant don Enrique, malheureusement pour lui, n'avait pas pris une si convenable voie pour arriver à son but. Cependant d'augustes conseils ne lui avaient pas manqué. Quand ce prince passa à Paris, il reçut du roi de paternels avis, mais il n'en tint compte. Don Enrique a eu le malheur de tomber sous l'influence de la fraction la plus passionnée et la plus aveugle du parti progressiste espagnol, fraction qui a tout fait pour rallumer la guerre civile. Faut-il s'étonner dès-lors que le choix du gouvernement de la reine Isabelle ne soit pas tombé sur lui? La France n'a rien imposé : les choses ont suivi leur cours naturel.

Passant à un autre ordre de considérations, M. Guizot rappelle que, dès l'origine de la question, le gouvernement français avait fait connaître les principes d'après lesquels il comptait se conduire. Le roi avait déclaré qu'il ne prétendait pour aucun de ses fils à la main de la reine d'Espagne; en même temps il exprimait la confiance que la couronne d'Espagne ne sortirait pas de la maison de Bourbon. Le cabinet de Londres, à cette époque, se montra frappé des motifs qui dirigeaient la conduite de la France, et son langage donna lieu d'espérer au gouvernement français qu'il adressait à la cour de Madrid des conseils dans le même sens. M. Guizot articule un fait qui dans la question est des plus graves. Dès qu'il vit sérieusement apparaître des combinaisons qui faisaient craindre que l'époux de la reine ne fût pas pris parmi les descendans de Philippe V, il fit savoir, le 27 février dernier, à Londres et à Madrid, que, si ces combinaisons prenaient de la consistance, le gouvernement français se considérerait comme affranchi de tout engagement et libre de demander la main soit de la reine, soit de l'infante pour M. le duc de Montpensier. Cependant, au mois de mai dernier, le cabinet français apprit que des propositions avaient été faites par le gouvernement espagnol au prince de Saxe-Cobourg, pour marier le prince Léopold avec la reine Isabelle : le cabinet ne put ignorer que ces propositions avaient l'appui de M. Bulwer. Il en témoigna son mécontentement tant à Londres qu'à Madrid; il reçut de lord Aberdeen les plus loyales assurances, mais lord Aberdeen sortit bientôt des affaires, et les informations du gouvernement français ne lui permirent pas de douter que le travail entrepris pour le mariage de la reine Isabelle avec le prince Léopold ne se poursuivît activement.

C'est alors que M. Guizot reçut communication de la dépêche que lord Palmerston avait adressée le 19 juillet à M. Bulwer. Dans cette dépêche, les candidats à la main de la reine se trouvaient réduits à trois, le prince Léopold de Cobourg et les deux fils de don François de Paule. Lord Palmerston, dans cette dépêche, mandait à M. Bulwer que le gouvernement anglais n'avait qu'à exprimer son sincère désir que le choix tombât sur celui qui pourrait le mieux assurer le bonheur de la reine et développer la prospérité de la nation espagnole. Ainsi on voit que la candidature du prince de Cobourg était mise au même rang que celle des infans; les trois candidatures étaient confondues dans une même ap-

probation. Après avoir exposé ces faits, M. Guizot demande ce qui serait arrivé, si la cour de Madrid, se confiant à ce langage, eût persisté dans l'offre qu'elle avait faite au prince de Cobourg. N'eût-on pas dit que c'était le libre choix de la reine? Et l'événement se serait trouvé accompli sans apparence d'appui direct, de coopération active de la part de l'Angleterre.

Dans ces circonstances, le gouvernement français, suivant la déclaration de M. Guizot, a fait appel à la volonté indépendante de la reine Isabelle et de son gouvernement; il a offert une combinaison différente: c'était son droit, qu'il avait expressément réservé. La reine d'Espagne et son gouvernement ont accepté cette combinaison, à laquelle les cortès ont donné une adhésion unanime. M. le ministre des affaires étrangères repousse avec la plus grande énergie cette étrange accusation de contrainte morale, exercée, suivant lord Palmerston, par l'ambassadeur de France à Madrid, pour forcer la reine à prendre le duc de Cadix pour époux. D'ailleurs ce reproche de contrainte morale n'est-il pas singulier de la part de lord Palmerston, qui demandait naguère au cabinet français d'appuyer exclusivement auprès de la reine Isabelle l'infant D.Enrique, qui était en intimité avec les plus ardens adversaires du gouvernement espagnol? C'est en pleine liberté que la reine a fait son choix, et qu'elle a donné sa main au fils aîné de François de Paule.

Arrivant au mariage de M. le duc de Montpensier, M. Guizot, pour répondre à la protestation de lord Palmerston, remarque qu'on n'est pas admis à protester contre un fait par le seul motif qu'il ne vous convient pas. Toute protestation doit se rattacher à un droit antérieur. Après cette observation générale, M. le ministre des affaires étrangères rappelle les deux pensées fondamentales du traité d'Utrecht : assurer la couronne d'Espagne à Philippe V et à ses descendans, empêcher à jamais la réunion sur une même tête des deux couronnes d'Espagne et de France. Ces deux effets sont obtenus. M. Guizot ne craint pas de reconnaître la portée politique du mariage de l'infante avec M. le duc de Montpensier; la couronne d'Espagne ne sortira plus désormais de la maison de Bourbon et des descendans de Philippe V. Il fait observer qu'il serait étrange qu'on prétendît invoquer celle des deux dispositions qui empêche l'union des deux couronnes, et qu'on écartât celle qui assure la couronne d'Espagne à Philippe V et à ses descendans. L'interprétation que lord Palmerston veut donner au traité d'Utrecht est d'ailleurs repoussée par les faits. Jamais ce traité n'a été considéré comme faisant obstacle au mariage entre les diverses branches des Bourbons de France et d'Espagne. En 1721, Louis I[er], roi d'Espagne, fils aîné de Philippe V, a épousé Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, une des filles du régent. En 1739, l'infant don Philippe, duc de Parme, autre fils de Philippe V, s'unit à Louise-Élisabeth de France, une des filles de Louis XV; enfin, en 1745, le dauphin, fils de Louis XV, épousait une fille de Philippe V. Or, les infantes n'apportaient-elles pas dans ces mariages un droit éventuel, mais positif à la couronne d'Espagne? Il ne faut pas oublier que la loi proclamée par Philippe V n'était qu'une sorte de demi-loi salique, qui, en n'admettant les femmes qu'après l'entière extinction des mâles, finissait cependant par les admettre. M. le ministre des affaires étrangères conclut que le traité d'Utrecht suffirait dans l'avenir aux intérêts de la paix et de l'équilibre européen, comme il y a suffi jusqu'à présent.

Quant à l'indépendance de l'Espagne, le gouvernement français la respecte

autant que personne; d'ailleurs l'Espagne a prouvé qu'elle savait maintenir cette indépendance, et elle la maintiendra d'autant mieux, que son régime constitutionnel s'affermit davantage. Le cabinet français avoue hautement qu'il veut entre lui et l'Espagne une vraie et solide amitié. Le mariage de M. le duc de Montpensier, en resserrant l'intimité des deux pays, affermira le repos de l'Europe. Le gouvernement français ne saurait donc admettre ni prendre pour règles de sa conduite les représentations adressées par lord Palmerston, et il invoque, pour le maintien de l'harmonie entre la France et l'Angleterre, le bon jugement et l'esprit d'équité du gouvernement et de la nation britannique.

Telle est en substance la réponse faite par M. Guizot à lord Palmerston. Elle nous paraît solide et péremptoire. La justification que nous demandions récemment au ministère, nous la trouvons dans ce remarquable document. Le gouvernement français, dans ses rapports avec le cabinet anglais sur la question d'Espagne, s'est montré loyal et fidèle à sa parole. La question nous semble avoir parcouru trois phases bien distinctes. Dès l'origine, le gouvernement français fait connaître les principes qu'il suivra dans toute cette négociation, et ces principes ont l'adhésion de l'Angleterre : le 27 février dernier, le cabinet des Tuileries notifie, tant à Londres qu'à Madrid, qu'il reprendrait toute sa liberté, si des combinaisons hostiles à la descendance de Philippe V prenaient de la consistance; enfin, après la dépêche, en date du 19 juillet, de lord Palmerston à M. Bulwer, le gouvernement français propose au gouvernement de la reine Isabelle une double combinaison qui est acceptée. On en conviendra, la France a montré, dans toute cette affaire, beaucoup de patience et de franchise.

Lord Palmerston peut reconnaître maintenant qu'il n'a pas mis dans sa conduite toute la réflexion nécessaire, quand il a protesté contre les résolutions de la France, et quand il a exprimé l'espoir qu'elles ne seraient pas mises à exécution. Ne s'expose-t-il pas, par cette légèreté, à compromettre sa considération en Europe? Maintenant les deux gouvernemens de France et d'Angleterre seront pour un temps dans des rapports délicats, difficiles, ce qui est un mal, on ne saurait le dissimuler, pour l'affermissement de la paix européenne et l'entière prospérité des deux pays. Seulement en 1846, pas plus qu'en 1840, les torts ne sont du côté de la France, et, si aujourd'hui l'Angleterre éprouve un déplaisir, c'est elle qui l'a cherché.

Pour nous résumer, l'Espagne a résolu heureusement la question épineuse du mariage de la reine, et en donnant l'infante dona Luisa à un prince français, elle a fait une chose utile pour son avenir. La France n'a-t-elle pas tout intérêt aux développemens de la puissance de l'Espagne, à la résurrection de sa marine et de son commerce? Que l'Espagne se demande si l'Angleterre est vis-à-vis d'elle dans les mêmes sentimens. Quand le parti progressiste se met sous le patronage de l'Angleterre, il est dans une étrange illusion, ou il fait bon marché de sa puissance maritime et de la prospérité commerciale de l'Espagne.

Nos tristes pressentimens ne nous avaient pas trompés, les passions qui menaçaient d'éclater en Suisse sont parvenues à se faire jour. Genève est le théâtre d'une révolution déjà malheureusement ensanglantée, et dont les effets dépasseront à coup sûr les étroites limites du canton. Un soulèvement populaire a forcé le gouvernement à se retirer en masse, et les conservateurs ont perdu l'autorité, qui se trouve maintenant aux mains du parti libéral. Nous souhaitons que

cette victoire reste raisonnable, et nous espérons que le caractère même de la population genevoise suffira pour la préserver des excès singuliers où le radicalisme a poussé Lausanne; mais, quoi qu'il arrive, c'est aux anciens dominateurs du pays qu'il faut en grande partie imputer le tort d'avoir rompu l'équilibre qui subsistait tant bien que mal, et précipité le dénouement dont ils sont aujourd'hui les victimes. Il serait peu généreux de choisir le moment d'une si cruelle défaite pour reprocher à l'aristocratie tombée les fautes qu'elle a commises, pour rappeler l'esprit exclusif de ce patriciat bourgeois; il convient cependant d'expliquer ce qu'il y avait de faux et d'impossible dans la situation qu'on semblait chaque jour affecter davantage.

Le vrai rôle de Genève entre les deux factions qui sont à la veille de se disputer la Suisse par les armes, c'était une neutralité médiatrice; le but qu'elle eût dû poursuivre sans relâche comme sans préjugé, c'était la formation d'un tiers-parti sur des bases assez équitables pour y comprendre les gens modérés de toutes les opinions. Quiconque connaît la Suisse n'ignore pas que les élémens d'une pareille coalition s'y peuvent rencontrer; il ne leur manquait et il ne leur manque encore qu'une direction et un centre. Genève eût facilement offert l'un et l'autre; c'eût été sa gloire de maintenir aux idées libérales leur rectitude et leur dignité, tout en résistant avec une égale vigueur aux tendances réactionnaires de l'esprit ultramontain.

Il est fort possible que telles aient été d'abord les intentions des conservateurs genevois, et cette position était si naturellement indiquée, qu'ils ont semblé quelque temps la prendre; mais ils sont entrés peu à peu dans ces voies regrettables où plus d'un gouvernement a déjà fait fausse route : effrayés des abus possibles du libéralisme, au lieu de travailler à les redresser, ils se sont jetés de l'autre côté sous prétexte de rétablir l'équilibre; au lieu de neutraliser les deux extrêmes en se créant une importance propre, ils se sont ostensiblement déclarés les amis des ultramontains et les ennemis des radicaux. On n'a pas réfléchi qu'il y a de ces contradictions auxquelles on succombe fatalement; que, quels que fussent les motifs politiques de l'alliance, il serait toujours intolérable de voir les premiers-nés de Calvin tendre la main et prêter leur appui aux enfans de Loyola. On n'a point trouvé mieux en fait d'inventions conciliantes, et tout s'est réduit à ce jeu de bascule, qui n'était pas même adroit. Les radicaux de Lausanne proposent de tenir école pour la jeunesse dans les cabarets où président les membres de leur gouvernement; il y a tel prétendu conservateur qui professe à la tribune qu'il voudrait « déraciner de sa tête tout ce qu'il y reste de son séjour dans les universités. » Des deux absurdités, quelle est la pire? et entre les deux n'y a-t-il plus de place pour le bon sens? Les cantons catholiques ont formé cette fameuse ligue des sept, évidemment contraire, soit à l'esprit, soit à la lettre du pacte fédéral; d'autre part, certains cantons radicaux ne renoncent pas encore à tirer parti des corps francs, violation non moins évidente de la constitution helvétique. Le devoir des neutres était de condamner à la fois cette double infraction, et, disons-le, parce qu'on ne l'a point assez remarqué, la question a été posée très nettement dans ces termes devant le grand conseil de Genève au jour même de sa chute. Genève en diète n'avait pas voulu se prononcer sur la dissolution de la ligue des sept, demandée par Zurich, et le protocole demeurait ouvert jusqu'à ce qu'elle eût donné son avis; c'est de la discussion de cet avis

qu'est sortie la crise; à qui la faute? Il y avait eu 47 voix contre 93 pour fermer le protocole, en adhérant à la proposition de Zurich, sauf à recommander en même temps au vorort les arrêtés pris contre les corps francs; il y avait eu 62 voix contre 79 pour une solution encore plus conciliante, tenir le protocole ouvert jusqu'à ce que les arrêtés sur les corps francs fussent exécutés, et déclarer qu'on poursuivrait alors la dissolution de la ligue séparatiste. La majorité du grand conseil n'a voulu d'aucun accommodement, et, selon l'exemple du conseil d'état, elle a tout décidé contre les corps francs, tout ménagé pour les fédérés ultramontains. Genève marchait donc désormais à la suite de Lucerne, et ne gardait plus même de réserve dans un engagement si partial; le gouvernement a si fort tendu la chaîne, qu'elle a rompu, et les coups de fusil ont répondu au coup d'état.

Qu'arrivera-t-il de cette révolution? Une voix de plus en diète votera contre la ligue des sept, dont l'existence est désormais directement menacée; la ligue, de son côté, proclame que tout arrêté pris contre elle par la diète restera lettre morte, tant qu'elle ne jugera point à propos de s'y soumettre. Il se prépare donc à bref délai un conflit inévitable, et ce malheureux pays est plus près que jamais de la guerre civile, à laquelle on le dirait voué par sa constitution. Catholiques et radicaux recommencent, au bout de quarante ans passés, cette vieille lutte des oligarques et des unitaires, à laquelle le génie du premier consul avait su mettre un terme, mais que la réaction de 1815 et celle de 1830 ont successivement renouvelée. N'oublions pas quelle fut alors la conclusion du démêlé. On ne garda point l'ancien droit public du moyen-âge, on ne garda pas non plus la constitution de 1798, modelée avec une fidélité trop peu intelligente sur la France républicaine et centralisée; on s'en tint aux moyens termes, et la Suisse fut sauvée par l'*acte de médiation*. Les dehors des partis changent bien plus que n'en change le fond : les oligarques de 1801 couvrent aujourd'hui leur intérêt du prétexte de l'intérêt religieux, ce voile commode, qui sert depuis quelque temps en Europe à dissimuler toutes les ambitions rétrogrades; les unitaires d'autrefois ont ajouté à leur chimère politique une chimère sociale : ils tournent au communisme, cette grande impossibilité dont on essaie toujours de faire un épouvantail pour le dresser sur le chemin du progrès et de la liberté. Il est fâcheux sans doute d'assister les bras croisés à cette inutile tragédie que va peut-être nous donner cette lutte acharnée de deux idées fausses, et ni le bien ni la vérité n'ont beaucoup à gagner au choc de passions si aveugles; n'oublions pas cependant que, lors des troubles de 1801, le premier consul n'intervint que de guerre lasse, et ne nous pressons pas de mettre à notre compte toutes les difficultés de la situation. Il faut quelquefois, comme on dit vulgairement, faire la part du feu; que les factions extrêmes s'épuisent sur un champ de bataille nécessairement circonscrit, qu'un parti réellement modéré s'organise enfin du milieu de ces ruines, et la France aura bientôt ainsi avec qui traiter. La France n'a point encore en Suisse de représentant sur qui elle puisse compter; elle ne doit être ni ultramontaine ni radicale; il n'y a jusqu'ici qu'une attitude qui lui convienne, c'est l'attitude expectante. Elle a d'ailleurs plus d'une bonne raison pour amener à la même neutralité celle des grandes puissances qui eût pu désirer une action plus efficace sur les affaires helvétiques; nous croyons même savoir que l'Autriche est déjà décidée à s'abstenir. Que la Suisse, ainsi laissée à elle-même, ne prolonge pas

trop pour son malheur la cruelle expérience qu'elle semble au moment de risquer!

La situation de l'Irlande s'est encore aggravée depuis que nous l'avons décrite; la famine engendre l'émeute, et le sang a coulé. Les assassinats recommencent, les expéditions nocturnes des paysans tiennent toute la police sur pied; poussés par le désespoir, les malheureux bravent même à présent en plein jour la fusillade des dragons et menacent de prendre des villes d'assaut. Si cruelles que soient les angoisses de la vie animale, l'ordre social ne peut cependant périr au milieu de ce déchirement; on doit le sauver à tout prix, et tenir, s'il le faut, l'épée d'une main tout en donnnt du pain de l'autre. On ne saurait néanmoins s'empêcher de ressentir une profonde pitié pour ces populations égarées par la souffrance, victimes fatales d'un système dont elles portent le poids sans en mériter la responsabilité. Le misérable Irlandais aime trop sans doute à vivre au jour le jour, et se contente trop facilement d'une infime existence où le lendemain ne compte jamais. Sur qui rejeter la faute de cette apathie déplorable, sinon sur les classes supérieures, qui n'ont rien fait pour y remédier? Pourquoi les propriétaires, maîtres absolus de leurs terres, d'où ils peuvent expulser le tenancier à leur gré (*tenancy at with*), n'ont-ils pas encore imaginé une meilleure répartition du travail? Pourquoi laissent-ils à la fois la race et le sol de l'Irlande s'épuiser sous une administration incapable? Il y a de cette incapacité deux causes certaines, et nous ne parlons ici que des propriétaires résidens : il y a d'abord l'inactivité, l'inapplication du *country-gentleman* irlandais, la vie fainéante qu'il mène de père en fils sans désir de s'améliorer, sans autre intérêt que la chasse et les courses; il y a plus particulièrement peut-être l'embarras presque universel qui grève les patrimoines et les soumet à la gestion d'un syndicat de créanciers. L'aristocratie d'Irlande a plus peur de déroger que la noblesse anglaise, et dans cette oisiveté, où elle s'enferme par orgueil en même temps que par paresse, elle ne profite ni de la voie frayée par les entreprises industrielles, ni du champ que lui ouvrent les mille fonctions du gouvernement; elle ne sait où placer ses cadets, et il arrive souvent que le père de famille tire tout ce qu'il peut de son domaine et n'y dépense rien, ne laissant à l'aîné de ses enfans qu'un fonds dévasté, pour donner de l'argent aux autres. Heureux encore quand il est à même de se permettre ces spéculations déplorables! Mais la plupart des *landlords* irlandais portent toujours le poids de leurs folies passées. Le haut prix des subsistances jusqu'en 1815 avait augmenté leurs revenus dans une proportion aussi extraordinaire que les circonstances; ils s'étaient endettés davantage à mesure qu'ils s'enrichissaient. La paix faite dans le monde, tous les marchés se rouvrirent pour l'Angleterre, et l'Irlande perdit d'autant, les propriétaires s'obérèrent de plus en plus pour soutenir le train qu'ils avaient pris, jusqu'au jour où il fallut confesser la ruine. Ce fut alors que les créanciers se substituèrent aux grands seigneurs dans l'administration de leurs majorats inaliénables, et depuis il est encore beaucoup de propriétaires qui vivent de la pension qu'on leur laisse pendant que les hommes d'affaires pressurent la terre pour amortir plus vite ces vieux emprunts dont elle répondait.

Il faut connaître cette situation particulière de la propriété irlandaise pour comprendre comment, dans ces derniers temps, il a pu venir à quelques personnes l'idée désespérée que voici. Le gouvernement anglais se serait substitué seul aux

landlords comme créancier privilégié, prenant immédiatement la terre à son compte, en guise de sûreté pour ses avances, et l'exploitant tout de suite à son profit, sauf la faculté de rachat gardée par le propriétaire primitif; l'Irlande se fût ainsi couverte de biens nationaux régis par l'état; il y eût eu sur la terre des agens de l'état, des tenanciers de l'état. Rien n'est si contraire au sens anglais, à la liberté anglaise, que cette intervention gouvernementale dans les affaires économiques. Si nous mentionnons cette pensée restée sans résultat, c'est afin de montrer combien la crise doit être urgente, pour qu'on propose ainsi l'organisation légale du travail dans un pays où le *free-trade* vient à peine de triompher. Lord Besboroug s'est déjà montré bien hardi en prenant sur lui de modifier de son autorité privée un acte du parlement, et de consacrer les secours votés à d'autres opérations que celles qu'on avait imaginées. On ne peut cependant douter que le parlement ne lui accorde un bill d'indemnité, puisque tout le changement qu'il a risqué consiste à employer ces millions d'ouvriers sans pain dans des travaux qui les nourriront peut-être l'année prochaine, au lieu de les attacher à de stériles constructions.

Pendant que le schisme irlandais se produit ainsi sous son aspect le plus terrible, il s'accomplit sans grand bruit en Écosse un schisme religieux dont les conséquences pourront bien devenir de sérieux embarras. On se rappelle qu'une portion considérable de l'église d'Écosse se détacha du gouvernement en 1843, pour former une *église libre* et revenir à la sévérité des vieux principes du *covenant*. On n'a point assez suivi chez nous les destinées de ces nouveaux réformés; ils viennent de publier leur troisième rapport, et les chiffres en sont trop significatifs pour les passer sous silence. Le zèle calviniste et l'amour de l'indépendance religieuse, peut-être aussi de l'indépendance écossaise, ont surmonté l'esprit de calcul et d'économie qui est aussi un trait national. Les concessions de lord Aberdeen n'ont point arrêté cette fougue résolue, et, si M. Fox Maule eût réussi à faire donner aux dissidens le droit légal de bâtir leurs temples sur les terrains à leur convenance, ils seraient déjà persécuteurs après avoir commencé par se donner pour martyrs, martyrs bien rentés du reste, car en trois ans ils ont tiré 25 millions de francs de la plus pauvre partie des états britanniques. L'église libre d'Écosse paie maintenant à ses ministres un revenu de 72,000 liv. sterl. par an, assure des pensions à leurs veuves et à leurs enfans, consacre 9,000 liv. aux missions intérieures, deux fois autant à l'édification des églises, 400,000 liv. à l'instruction primaire, etc., etc. Elle a fondé une université richement dotée; elle entretient des missions dans l'Inde et jusqu'au Cap, elle soutient des sociétés évangéliques, elle donne des subsides aux Hindous et aux juifs hongrois convertis. Tout ce budget révèle une puissance, et cette puissance n'est certes pas une force pour l'Angleterre.

La Turquie se forme de plus en plus aux habitudes de l'Occident, et voilà que les changemens et les modifications de cabinet s'y passent et s'y répètent avec la régularité qu'on admire dans les gouvernemens constitutionnels. Quoique cette imitation soit souvent un peu précipitée, nous n'avons point à regretter les nouvelles combinaisons qui viennent de s'accomplir dans l'intérieur du divan. Reschid-Pacha est nommé grand-vizir, et Riza-Pacha va, dit-on, remplacer le seraskier Khosrew-Pacha; nous attendons les meilleurs effets de l'union définitive de ces deux hommes d'état, et nous souhaitons qu'elle dure.

Riza-Pacha n'était pas, comme on l'a trop dit, un ennemi décidé des réformes; il était seulement plus engagé qu'il ne l'eût fallu dans les mauvaises habitudes administratives de l'Orient, et, quand il siégeait au divan, il n'avait pas assez pris soin de se faire connaître et accepter de l'Europe; mais tout le monde s'accorde à lui reconnaître un jugement politique, une fermeté de caractère, une sûreté de vues qui ne se trouvent peut-être pas au même degré chez Reschid-Pacha lui-même. Ces deux hommes éminens se compléteront l'un l'autre, et le service du sultan profitera de leur bonne intelligence. Abdul-Medgid a maintenant vingt-quatre ans; sa santé est tout-à-fait améliorée, il prend le goût du pouvoir et des affaires, il peut dominer la situation et contenir en même temps qu'utiliser ses ministres. Quand, il y a quinze mois, il remplaça Riza-Pacha, ce ne fut point pour le briser à jamais, ce fut pour le réduire au rang d'un serviteur ordinaire et grandir sa propre autorité de toute celle qu'il enlevait à l'ancien favori; aujourd'hui qu'il l'a rappelé en l'associant à Reschid-Pacha, malgré les rancunes et les intrigues secrètes, il prouve ainsi qu'il ne consent point à subir de direction exclusive, et le surcroît de dignité qu'il confère à Reschid-Pacha pour diminuer l'autorité de Riza montre seulement le prix qu'il attache aux bonnes relations de la Porte avec l'Occident. Il semble en vérité que cette association nouvelle soit le dernier mot de la politique que puissent conseiller à la Turquie ses amis les plus sages : rapprochement progressif vers l'Europe civilisée sans altération violente du caractère national; exercice intelligent et ferme des droits de l'empire ottoman, sauf à tenir toujours compte des droits et des forces des autres puissances.

REVUE SCIENTIFIQUE.

Une découverte astronomique des plus intéressantes vient d'exciter vivement l'attention des savans et du public. Les lecteurs de la *Revue* ont déjà entendu parler des calculs entrepris par M. Le Verrier dans la vue d'expliquer les irrégularités que présente le mouvement d'Uranus. Ces calculs avaient porté le savant astronome à déclarer qu'une nouvelle planète située au-delà d'Uranus pouvait seule donner lieu à de pareilles irrégularités. Poursuivant avec ardeur son travail, M. Le Verrier n'a pas tardé à faire connaître la position que, suivant lui, devait occuper dans le ciel cet astre inconnu. Cette heureuse hardiesse a été couronnée du plus brillant succès. A peine informé d'une telle annonce, un astronome de Berlin, M. Galle, a découvert sans hésitation la planète à la place que M. Le Verrier lui avait assignée. Ce résultat a frappé l'imagination du public, et les gens du monde se demandent comment il a été possible, à une distance si prodigieuse, de constater l'existence d'un astre qu'aucun observateur n'avait

encore vu. Nous allons tâcher de donner quelque idée des moyens par lesquels M. Le Verrier a obtenu ce résultat inattendu, et de faire comprendre en quoi sa découverte se distingue d'autres découvertes analogues qui ont eu lieu dans les soixante-cinq dernières années.

Depuis les temps les plus reculés on a reconnu que la plupart des astres qui brillent dans le ciel paraissent conserver toujours la même position par rapport aux astres voisins, tandis que d'autres, changeant sans cesse de situation, voyagent de constellation en constellation, et, après une marche plus ou moins rapide, finissent par revenir sensiblement à leur point de départ. C'est de là qu'est née la distinction entre les planètes et les étoiles fixes. Avec leurs moyens imparfaits d'observation, les anciens n'ont pu cependant s'attacher qu'aux astres les plus considérables, les plus brillans, et chacun sait que (sans parler du soleil, de la terre et de la lune) Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne sont les seuls corps de notre système planétaire dont l'antiquité nous ait légué la connaissance. Après tant de siècles, les esprits s'étaient tellement accoutumés à l'idée que le nombre de ces corps avait été déterminé d'une manière irrévocable, que lorsque Galilée, tournant pour la première fois sa lunette vers le ciel, eut découvert les satellites de Jupiter, plus d'un astronome refusa de mettre l'œil à cet *instrument magique*, qui venait ainsi troubler l'ordre établi et produire de telles apparences qu'on qualifiait de *diaboliques illusions*.

Ce préjugé ne tarda pas à se dissiper; mais malgré le perfectionnement des moyens d'observation, malgré le nombre toujours croissant des astronomes et des observatoires, il se passa bien des années avant qu'on pût ajouter une seule planète à celles que les anciens avaient aperçues. Ce fut seulement en 1781 qu'Herschell, grand astronome qui s'était formé tout seul, fit une découverte qui recula d'une façon inespérée les limites du système planétaire. Occupé sans cesse à explorer le ciel, il vit, au pied de cette constellation qu'on appelle les Gémeaux, un petit astre dont le disque, bien déterminé, ne lui parut pas offrir l'aspect d'une étoile fixe, et, s'attachant à cette observation, il reconnut que cet astre se déplaçait. On s'aperçut bientôt que ce n'était pas une comète, et ce corps ne tarda pas, sous le nom d'Uranus, à prendre place après Saturne parmi les planètes. Ce n'est pas sa petitesse qui avait empêché les anciens de connaître cette planète, car ils avaient constaté l'existence d'étoiles qui semblent encore plus petites, c'était la lenteur de son mouvement. En effet, la durée de sa révolution étant de quatre-vingt-quatre ans, il était presque impossible que, dans un corps si peu apparent, on pût constater à l'œil nu les petits déplacemens qu'il éprouvait. Lorsqu'on se rappelle que le plus grand astronome de l'antiquité, Hipparque, a commis des erreurs qui parfois s'élèvent jusqu'à deux degrés dans la détermination de la position de certaines étoiles, on voit qu'il aurait fallu observer Uranus pendant près d'une année de suite pour s'assurer que les changemens qu'on pouvait remarquer dans sa position n'étaient pas dûs à des errreurs d'observation. Or, rien ne désignant cet astre à l'attention des anciens astronomes, on ne pouvait leur demander d'en faire l'objet d'une étude si pénible et si longue.

Les notions que nous pouvons acquérir sur la constitution de l'univers doivent se fonder principalement sur la comparaison du ciel avec lui-même à des époques plus ou moins éloignées; mais, pour comparer, il faut connaître, et il s'en-

suit qu'on ne pourra arracher au ciel les secrets qu'il nous tient en réserve, que lorsqu'on aura déterminé complétement la position et étudié longuement l'aspect de tous les astres visibles. Une telle revue, un tel catalogue complet et raisonné de l'état du ciel est un travail qu'il est plus facile d'imaginer que d'effectuer, et qui deviendra de plus en plus malaisé à mesure que nos moyens d'observation seront plus parfaits. Hipparque enregistrait, il y a vingt siècles, mille quatre-vingts étoiles dans son grand catalogue, et actuellement il n'y a pas d'observateur qui, avec sa lunette, n'aperçoive des myriades d'astres dans une portion très restreinte de la voûte céleste. Voilà pourquoi les astronomes n'ont pas encore pu déterminer les mouvemens de tous les points lumineux dont l'espace semble parsemé. Forcés de choisir, ils se sont attachés d'abord aux planètes déjà connues, et aux étoiles qui, par leur position ou leur éclat, attirent le plus l'attention. A côté de ces astres principaux, qui servent pour ainsi dire de points de repère, peu à peu on en a placé d'autres, et c'est ainsi que successivement ont été formés les catalogues d'étoiles et les cartes du ciel, qui font connaître pour une époque donnée la position d'un grand nombre d'astres. C'est à l'aide de ces cartes surtout, et en comparant l'aspect actuel du ciel avec l'état qu'elles représentent, que l'on peut voir s'il s'est opéré quelque changement depuis qu'elles ont été construites. Étudiés avec persévérance par des yeux intelligens et attentifs, ces changemens, dès qu'on les a constatés, amènent habituellement quelque découverte. On ne se ferait pas facilement une idée des modifications que cette voûte céleste, qui paraît toujours si semblable à elle-même, éprouve continuellement. Ici de petites étoiles qui, dans le champ d'une lunette ordinaire, n'apparaissent que comme des atomes lumineux, se dédoublent à l'aide d'instrumens plus puissans, et nous révèlent des soleils verts ou bleus tournant autour d'autres soleils de couleur cramoisie ou orangée; là des astres s'éteignent ou sortent de l'obscurité tout à coup. Des phénomènes extrêmement petits donnent lieu parfois aux plus grandes découvertes. C'est en constatant, par exemple, à l'aide d'observations d'une délicatesse extrême, des déplacemens presque imperceptibles dans la position apparente de certaines étoiles que Bessel a pu déterminer, il y a peu d'années, la distance qui nous sépare de ces astres. Ce résultat admirable permet désormais à notre système planétaire de prendre sa place dans le ciel, qui semblait séparé de nous par un abîme infranchissable.

S'il est difficile de prévoir l'époque à laquelle la position de tous les astres qu'on voit à l'aide des télescopes les plus puissans aura été déterminée, il ne faut pas croire que cet immense travail soit absolument nécessaire aux observateurs pour qu'ils puissent enrichir la science d'intéressantes découvertes. Les moyens que l'on possède déjà suffisent le plus souvent aux véritables astronomes, à ceux qu'une étude persévérante et une aptitude particulière ont doués de cette espèce d'instinct, qu'on acquiert en toutes choses par une longue pratique et par un exercice non interrompu. Pour ces astronomes, les faits les plus insignifians en apparence, les moindres discordances, deviennent des indices précieux, qui les conduisent souvent à des découvertes inespérées. C'est en tenant compte d'apparences parfois bien fugitives que les observateurs habiles sont portés à s'attacher de préférence à l'étude de certains astres, et qu'ils se voient parfois payés de leurs veilles par la découverte de quelque comète, ou par celle, bien plus rare et plus éclatante, d'une planète nouvelle. C'est ainsi que le premier jour de ce

siècle, Piazzi travaillant, à Palerme, à son grand catalogue d'étoiles, découvrit cette petite planète qu'on a nommée Cérès; c'est ainsi que depuis on a trouvé plusieurs autres astres semblables en les cherchant d'après une heureuse conjecture de M. Olbers. Cet illustre savant, qui venait de découvrir Pallas, pensant qu'une planète située entre Mars et Jupiter avait pu être brisée en éclats, annonça que probablement les fragmens de cette grande planète traverseraient, à des époques déterminées, la constellation de la Vierge et celle de la Baleine, près de deux points dont il détermina exactement la position. Cette hardie prédiction ne tarda pas à se vérifier, et plusieurs planètes furent découvertes à l'endroit même que M. Olbers avait désigné.

Nous avons dit que, indépendamment de certains phénomènes physiques, les planètes se distinguent des étoiles fixes par leur mouvement. Ces astres parcourent autour du soleil des routes (des orbites) parfaitement déterminées, et qui, au premier aspect, semblent d'une extrême régularité. Cependant l'observation a fait reconnaître depuis long-temps quelques-unes des principales anomalies que ces astres présentent dans leur marche, et plus les moyens d'exploration se sont perfectionnés, plus on a constaté de ces irrégularités. Lorsque la théorie de l'attraction universelle, sublime découverte de Newton, a permis de déduire d'un seul principe et de déterminer par l'analyse le cours des astres qui composent notre système planétaire, ces irrégularités ont été expliquées, et il est arrivé même parfois que sur ce point la théorie a précédé l'observation. On a vu alors les géomètres, à l'aide de leurs formules, apprendre aux observateurs ce qu'ils auraient dû voir, et ce que réellement ils apercevaient dès qu'ils étaient avertis. Si telle planète ou tel satellite ne se trouvaient pas à la place qu'en supposant leur marche parfaitement régulière ils auraient dû occuper dans le ciel, si une anomalie quelconque se manifestait dans leurs mouvemens, la théorie de la gravitation, corroborée par les recherches des plus illustres mathématiciens, démontrait bientôt que ces irrégularités n'étaient qu'apparentes, et que la marche de l'astre avait dû être troublée par l'attraction d'un des autres corps qui circulent autour du soleil. A mesure que la théorie s'est perfectionnée, ces corps se sont montrés de plus en plus dociles à la loi de l'attraction newtonienne, et actuellement, excepté peut-être pour le cas des petites planètes placées entre Mars et Jupiter, un calculateur peut de son cabinet, sans le secours d'aucun instrument, et à l'aide des seuls principes théoriques, déterminer à chaque instant la position d'un astre qu'il ne voit pas. C'est par les travaux opiniâtres de plusieurs générations de grands géomètres que ce beau résultat a été obtenu. La théorie mathématique des forces qui animent à chaque instant tous les points du système du monde, ainsi que les formules nécessaires pour effectuer ces calculs, se trouvent exposées dans la *Mécanique céleste* de Laplace, ouvrage impérissable qui, pendant des siècles encore, paraît devoir servir de code et de guide aux astronomes théoriciens.

Bien que soumis aux calculs les plus rigoureux, le mouvement d'Uranus avait offert jusqu'à ces derniers jours des irrégularités que la théorie ne parvenait pas à expliquer, et qu'à plus forte raison elle ne pouvait pas prévoir. On avait beau tenir compte de l'action que Saturne exerce sur cet astre, la marche réelle d'Uranus ne se trouvait jamais long-temps d'accord avec les tables. Un examen sévère des formules n'ayant pas suffi pour faire disparaître un tel désaccord, les astronomes ont été naturellement amenés à supposer que les résultats du calcul

ne paraissaient inexacts que parce qu'on ne savait pas toutes les causes de ces irrégularités, en d'autres termes, parce qu'on ne connaissait pas tous les corps célestes qui peuvent influer sur la marche d'Uranus. Un aperçu de Kepler, au sujet des distances des planètes au soleil, reproduit depuis sous un aspect plus géométrique, et qu'on appelle habituellement la *loi de Bode*, avait porté quelques astronomes à annoncer qu'il existait probablement une nouvelle planète au-delà d'Uranus à une distance du soleil presque double de celle à laquelle l'astre découvert par Herschell est placé, et qu'elle devait faire le tour du ciel en deux cent quarante-trois ans à peu près.

C'est dans cet état de choses que M. Le Verrier a trouvé la question. Après avoir inutilement essayé, en poussant les approximations plus loin que ses devanciers, de faire disparaître ces anomalies, il a résolument abordé la difficulté, et, traitant comme un être réel la planète hypothétique dont on avait parlé à plusieurs reprises, il s'est dit : Si cette planète existait dans un point donné de l'espace, elle exercerait sur Uranus une action qui se révélerait par certaines inégalités dans la marche de cet astre; cherchons donc à quelle distance du soleil il faudrait la placer, quelles devraient être sa masse et son orbite, afin qu'elle pût produire les irrégularités qu'on a observées. C'était, on le voit, remonter des effets aux causes. Les formules nécessaires pour effectuer une telle recherche existaient, mais les calculs étaient si longs, ils exigeaient tant d'efforts et de persévérance, que peu d'astronomes auraient été tentés de les entreprendre. Ce sera toujours l'honneur de M. Le Verrier d'avoir persisté dans une telle recherche sans se laisser rebuter par aucun obstacle, par aucune difficulté. Dans un temps où chacun aspire à des succès prompts et faciles, ce travail opiniâtre, qui pouvait n'avoir aucun résultat, témoigne à la fois de la constance et du talent de ce jeune et désormais célèbre astronome. Un tel travail méritait une récompense éclatante, et elle ne s'est pas fait attendre long-temps.

A peine les résultats annoncés par M. Le Verrier devant l'Académie des Sciences de Paris avaient-ils eu le temps de parvenir à l'étranger, que M. Galle découvrait à Berlin une planète, précisément à la place assignée par le savant français à l'astre destiné à expliquer les anomalies du mouvement d'Uranus. Des cartes célestes très développées, que les astronomes allemands construisent et dont la dernière, celle qui contient la région du ciel où le nouvel astre est situé, vient de paraître, ont rendu plus facile cette découverte. Il était naturel qu'on recueillît en Allemagne le fruit d'un travail si péniblement préparé; cependant on aurait tort de croire que ces cartes fussent absolument indispensables pour la prompte vérification de la découverte de M. Le Verrier. Sans posséder la carte céleste qui se trouvait à Berlin, dès le 29 septembre, un astronome anglais avait de son côté observé à Cambridge la nouvelle planète, guidé seulement par les indications si exactes de M. Le Verrier et par l'aspect particulier de cet astre, qui avait attiré de prime abord son attention.

Comme on le voit, c'est par une nouvelle voie que M. Le Verrier est parvenu à découvrir la planète dont on parle tant. Ce n'est pas, comme on l'a dit, parce que sa prédiction s'est avérée, que l'astronome français a fait une chose si neuve et si rare. Guidé par des idées théoriques, Olbers, on vient de le voir, avait déjà déterminé dans le ciel deux points près desquels il annonçait qu'on découvrirait de nouvelles planètes, et l'événement était venu confirmer ses prévisions. C'est

pour avoir su renverser le problème des perturbations planétaires; c'est pour avoir eu le courage et l'habileté de conduire jusqu'au bout, sans jamais se tromper, des calculs capables d'effrayer les plus intrépides, que M. Le Verrier s'est placé si haut dans l'estime des savans. Désormais une route nouvelle est ouverte aux recherches des astronomes : quoiqu'on ne puisse pas espérer de la voir parcourue souvent avec autant de bonheur, cependant il serait téméraire d'affirmer que certaines irrégularités dans le mouvement de quelqu'un des corps qui composent notre système planétaire, ne conduiront pas les astronomes à constater plus tard, d'une manière analogue, l'existence d'une autre planète inconnue. S'il nous était permis de faire une remarque au sujet de ce genre de travaux, nous dirions qu'à notre avis le temps approche où l'on pourra rechercher, peut-être, si, parmi les phénomènes astronomiques, il n'y en aurait pas quelques-uns qui permettraient de déterminer, d'une manière approximative du moins, l'action totale que les astres disséminés dans l'espace doivent exercer sur l'ensemble de notre système planétaire. Quelque petite qu'elle soit, à la longue une telle action ne saurait être négligée. Peut-être, si le soleil a un mouvement de translation, comme certaines observations paraissent l'annoncer, c'est là la cause de ce mouvement. Puisqu'on a déterminé l'action calorifique qu'exercent sur nous dans leur ensemble les astres les plus éloignés, ne pourrait-on pas essayer de résoudre un problème analogue à l'égard de la gravitation? La détermination effectuée récemment de la distance à laquelle nous nous trouvons de certaines étoiles semble pouvoir fournir les premiers élémens au moins d'une pareille recherche.

Nous ne dirons qu'un mot d'un incident tout-à-fait secondaire qui s'est élevé au sujet de la découverte de M. Le Verrier : quel nom donnera-t-on à la nouvelle planète? Malgré les observations judicieuses de M. Thénard et de M. Poinsot, M. Arago persiste à appeler cet astre du nom de M. Le Verrier. Nous craignons que cette dénomination ne soit pas adoptée par les astronomes qui déjà ont substitué le nom d'Uranus à celui d'Herschell, et qui n'ont pas voulu donner à deux des petites planètes le nom de M. Olbers qui les avait découvertes. D'ailleurs, qu'arriverait-il, si, comme on l'avance actuellement, la nouvelle planète n'était autre chose qu'un astre découvert en 1831 par M. Wartmann de Genève, et annoncé alors par lui comme une nouvelle planète? Nous ne préjugeons rien sur ce point; les observations de M. Wartmann ont été publiées dans le *compte rendu* de la séance du 28 mars 1836 de l'Académie des Sciences de Paris. C'est aux astronomes de profession à décider la question.

Dans une prochaine occasion, nous parlerons du *coton fulminant* inventé par M. Schoenbein en Allemagne, et dont M. Morel paraît avoir trouvé chez nous le secret. Les expériences qu'on a pu faire sur ce coton ne semblent pas encore suffisantes pour juger de l'utilité d'une telle invention.

***

Histoire de la Sicile sous la domination des Normands, par le baron de Bazancourt (1). — Vers le milieu du XI[e] siècle vivait, retiré au fond de son

(1) Librairie d'Amyot, rue de la Paix, 6.

manoir près de Coutances, un vieux gentilhomme, pauvre et de mince origine. Il avait douze fils qui, ne voyant après la mort de leur père qu'un misérable patrimoine à partager, résolurent d'aller chercher fortune aux pays lointains. C'était l'époque où les compagnons d'armes de Rollon, définitivement fixés en France et convertis au christianisme, commençaient à tourner au dehors l'esprit de conquête et d'aventures propre à leur race. Dès l'année 1002, un grand nombre de pèlerins normands s'étaient déjà montrés au-delà des Alpes, guerroyant à droite et à gauche sur la route de la Terre-Sainte, et vendant au plus offrant leurs services et leur épée. De retour en Normandie, le récit de leurs hauts faits avait enflammé l'esprit de leurs compatriotes, et de nouvelles bandes plus nombreuses passèrent les monts. A leur exemple, les fils de Tancrède de Hauteville, suivis de trois cents compagnons d'armes, abordèrent à Salerne et se mirent tour à tour à la solde des petits princes qui se partageaient le sud de l'Italie, des Lombards et des Grecs de Byzance. Cinquante-deux ans après, ils avaient conquis la Pouille, la Calabre et la Sicile, chassé les Grecs et les Barbares, et fondé au milieu des ruines une jeune et vigoureuse monarchie.

Raconter ce poétique épisode du moyen-âge, esquisser à grands traits l'énergique figure de ces héroïques aventuriers, retracer les exploits qu'ils accomplirent et l'étonnante fortune à laquelle il leur fut donné d'atteindre, devait être assurément pour un historien un sujet plein d'attraits. M. le baron de Bazancourt l'a abordé. Il raconte, en deux volumes divisés méthodiquement, les faits et gestes de ses héros, depuis leur arrivée en Italie jusqu'au couronnement du comte Roger. Cette période nettement établie se partage en deux époques : la première comprend l'histoire de la conquête depuis 1038 jusqu'à 1090; la seconde, l'établissement de la royauté au milieu des discordes et des luttes sanglantes contre ses vassaux insoumis. L'auteur paraît s'être proposé surtout de reproduire l'exactitude et la minutieuse précision des chroniqueurs dont il a compulsé les manuscrits. Il n'omet aucun détail, ne nous fait pas grace d'une estocade, et compose souvent son texte avec la traduction littéraire des pièces originales. Chaque ligne, chaque mot est puisé aux sources dont il donne du reste la liste en tête de son ouvrage. Cette préoccupation a eu pour effet d'alourdir le récit, de nuire à l'originalité du style, et, disons-le, d'apporter l'ennui au milieu d'un sujet en lui-même si intéressant. Les scrupules de conscience sont très respectables et même très nécessaires à ceux qui écrivent l'histoire. Nous sommes loin de les blâmer en principe; mais ce n'est pas tout que d'amasser des matériaux, il est un art de se les assimiler, de les disposer habilement et de les mettre en œuvre que M. de Bazancourt n'a pas encore appris. Nous croyons avoir indiqué là le côté faible de son histoire de la Sicile.

V. de Mars.

